



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ Humanités, responsabilités et territoires

Université Savoie Mont Blanc

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 29/05/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Éric Godelier, Jean-Philippe
Lhernould, Michel Petit,
co-Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanités, responsabilités et territoires* (HRT) et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Droit
- Licence Économie et gestion
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Information-communication
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Psychologie
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle Commercialisation de produits et services
- Licence professionnelle Développement de projets de territoires
- Licence professionnelle E-commerce et marketing numérique
- Licence professionnelle Gestion de projets et structures artistiques et culturels
- Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité
- Licence professionnelle Métiers de la GRH : Assistant
- Licence professionnelle Métiers de la mode
- Licence professionnelle Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers
- Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Licence professionnelle Métiers du notariat
- Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs
- Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration
- Licence professionnelle Techniques du son et de l'image
- Master Création numérique
- Master Droit des affaires
- Master Droit notarial
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Français langue étrangère
- Master Géographie
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Management
- Master Management et administration des entreprises
- Master Psychologie
- Master Sociologie
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Master Tourisme

PRÉSENTATION

L'Université Savoie Mont Blanc (USMB) fait partie de la ComUE Université Grenoble Alpes. Elle a organisé son offre de formation au titre du précédent contrat autour de deux champs : *Humanités, responsabilités et territoires* (HRT) et *Sciences et technologies*. Le champ HRT s'appuie sur six composantes : l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit (Jacob-Bellecombette), l'UFR Lettres, langues, sciences humaines (Jacob-Bellecombette), l'UFR Sciences et montagne (le Bourget-du-Lac), deux instituts universitaires de technologie (IUT) (Annecy et Chambéry) et un Institut d'administration des entreprises (IAE) (campus d'Annecy et de Chambéry).

Le champ HRT recouvre 13 licences, 17 licences professionnelles et 15 masters. Cette offre de formation est caractérisée par la pluridisciplinarité des approches, des méthodes et des champs scientifiques : droit, économie, gestion, lettres, langues, psychologie, sociologie, histoire, géographie, information-communication ou encore sciences du sport. Les secteurs d'activités et professionnels concernés sont multiples : assurance, banque, immobilier, activités artistiques et culturelles, sports et loisirs, hôtellerie et tourisme, métiers de la mode, comptabilité et fiscalité, gestion publique et collectivités territoriales, l'enseignement et la recherche, etc.

Sur le plan de la recherche, le champ HRT est adossé à plusieurs laboratoires de recherche : le Centre de recherche en droit Antoine Favre (anciennement CDPPOC), l'équipe d'accueil (EA) Langages, littératures, sociétés, études transfrontalières et internationales (EA 2706 LLSETI), l'Institut de recherche en économie et gestion (IREGE), l'unité mixte de recherche (UMR) Environnements, dynamiques et territoires de la montagne (UMR 5204 EDYTEM), le Laboratoire de psychologie et neurocognition (UMR 5105 LPNC), le Laboratoire interuniversitaire de psychologie – personnalité, cognition, changement social (EA 4145 LIP/PC2S) et le Laboratoire interuniversitaire de biologie de la motricité (EA 7424 LIBM).

AVIS GLOBAL

Le champ HRT de l'USMB offre un large éventail de formations relevant pour l'essentiel de la gestion, du droit, de l'information-communication, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales. Dans l'ensemble, l'offre de formation est riche et bénéficie d'une bonne attractivité.

Potentiel d'affichage stratégique en tenant compte de l'environnement recherche et socio-économique

La structuration complexe de l'offre de formation au sein du champ HRT interroge sur sa capacité à s'inscrire dans la politique scientifique de l'USMB et n'offre pas un affichage stratégique clair. À l'évidence, l'offre couverte résulte d'une longue succession de choix qui ont visé à couvrir les besoins locaux de formation en proposant une offre de formation de proximité pour les lycéens, puis les étudiants, via des formations généralistes de licences mais aussi des formations visant une insertion professionnelle rapide telles que les licences professionnelles (LP) ou visant à couvrir des besoins d'encadrement via les masters. À ce titre, l'offre de formation est bâtie en fonction de l'environnement socio-économique de l'USMB et intègre les spécificités de l'environnement (montagne, tourisme). Dans ce cadre, une première étape de la stratégie de développement de l'USMB semble avoir été conçue via l'ouverture d'un ensemble de diplômes professionnels (DUT – diplôme universitaire de technologie, sous la responsabilité des deux IUT), puis progressivement via une offre de formations plus généralistes et théoriques (licence, master). C'est donc logiquement qu'on retrouve actuellement une grande majorité de formations à vocation professionnelle dont on peut souligner qu'elles visent souvent des marchés qu'il est sans doute possible de qualifier de « niches ». Elles sont sans doute bien adaptées aux besoins des entreprises locales, mais leur multiplication au fil du temps pose un problème de cohérence globale de l'offre comme cela sera vu plus loin. Cette politique volontariste conduit l'USMB à proposer une offre de formation très importante, voire pléthorique, au regard du nombre d'enseignants et d'enseignants-chercheurs actuellement en poste. En définitive, le point fort du champ HRT est un enracinement dans le territoire grâce à un maillage étroit via de nombreuses LP et des masters professionnalisants, construits en relation avec les acteurs socio-économiques locaux. Les bénéfices qui en découlent sont importants et positifs, tant par l'intervention de professionnels dans les enseignements, la proposition d'offres de stage ou de contrats d'alternance, que par le pilotage multipartite des formations. Ces liens avec le monde socio-professionnel reposent souvent sur un cadre contractualisé avec des partenariats. Des efforts restent néanmoins à faire pour rendre plus systématique cette contractualisation, en particulier pour les licences générales.

Le caractère professionnalisant semble parfois se faire au détriment de la dimension recherche ou à tout le moins universitaire. Ainsi, plusieurs formations ont des équipes qui fonctionnent avec une proportion très élevée de professionnels et un très petit nombre, voire une absence totale d'enseignants-chercheurs. Ceci soulève la question du caractère universitaire de ces formations et du bien-fondé de leur maintien dans la

prochaine offre de formation. C'est en particulier le cas de la licence *Économie et gestion* (parcours *Tourisme hôtellerie événementiel* et parcours *Business et commerce international*), de plusieurs licences professionnelles (LP *Techniques du son*, LP *e-commerce*, LP *Gestion de projets artistiques et culturels*, LP *Management et gestion des organisations*, LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* ; LP *Métiers des administrations et des collectivités territoriales* ; LP *Métiers des tourisms et des loisirs*) ainsi que le master *Création numérique*. Une telle situation est préjudiciable et nécessite d'urgence un rééquilibrage des intervenants et des volumes horaires au profit d'enseignants-chercheurs, notamment du fait d'un adossement insuffisant aux laboratoires de recherche disciplinaires du champ, mais éventuellement de sciences dures. Au niveau master, la formation à la recherche et par la recherche est présente, même si elle ne se concrétise que rarement par une poursuite d'études en doctorat.

Sur le plan international, il faut souligner la pertinence des coopérations internationales mises en œuvre dans plusieurs licences (licence *Droit*, licence *Information-communication* ; un parcours franco-allemand de la licence *Économie et Gestion*), licences professionnelles (LP *Métiers de la mode* ; LP *Gestion de projets et de structures artistiques et culturelles* ; LP *Commercialisation des produits et des services*) ou masters (master *Droit des Affaires* ; master *Création Numérique* ; master *Management* en particulier le parcours *European master in Business Studies*). Toutefois, on peut s'étonner de la faiblesse de cette dimension internationale dans plusieurs parcours à vocation internationale comme le tourisme (LP *Métiers du tourisme et des loisirs* par exemple). D'une manière générale, il faut noter l'absence de certifications des compétences linguistiques et la faible mobilité étudiante (stage ou parcours d'étude).

Pertinence et cohérence du champ

Dans l'ensemble, l'offre de formation du champ est construite afin de mettre en avant certaines spécificités susceptibles de renforcer l'attractivité de l'USMB face aux pôles universitaires régionaux de Grenoble et Lyon. Néanmoins, ces spécificités ne sont pas suffisamment distinctives par rapport aux offres concurrentes locales, régionales ou nationales. Ceci peut en partie expliquer les difficultés de certaines formations. De même, il existe cinq formations sur la thématique du tourisme, sans qu'une analyse du positionnement de l'une par rapport à l'autre ne soit faite : licence *Économie et gestion*, avec trois parcours en tourisme : parcours *Tourisme hôtellerie événementiel* ; parcours *Tourisme hôtellerie loisirs* et parcours *Métiers du tourisme* ; LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* ; LP *Développement de projets de territoires* et LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*. Un effort de rationalisation ou de lisibilité pourrait sans doute être réalisé. Enfin, le nombre de parcours au sein des mentions rend complexe la lisibilité de l'offre et sa coordination : licence *Économie et gestion* qui comprend 10 parcours ; master *Management* qui comporte 11 parcours ; LP *Commercialisation des produits et des services* qui comporte 5 parcours. Cela se ressent au niveau des informations fournies dans les dossiers d'autoévaluation parfois incomplètes et contradictoires.

Capacité de coordination et/ou de mutualisation à l'intérieur du champ

En l'absence de structure de coordination propre au champ, l'offre de formation reste trop fortement basée sur les composantes ou les départements disciplinaires. Cela ne facilite pas la mise en œuvre de formations qui pourraient mobiliser plusieurs départements ou disciplines (cas du dispositif de portails en première année de licence (L1), dont la visibilité apparaît limitée et dont le bilan reste à établir). Cela concerne notamment la préparation aux concours d'enseignement, qui constitue un débouché traditionnel de certaines disciplines et suppose une articulation avec les formations offertes dans un autre cadre (master MEEF – Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Une synergie plus affirmée entre les structures disciplinaires devrait permettre de renforcer la coordination et la mutualisation à l'intérieur du champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Globalement, les finalités sont clairement exposées et conformes aux objectifs affichés des formations, à l'exception de la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* qui s'affiche comme une étape intermédiaire vers l'expertise comptable et de la licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* dont les objectifs apparaissent peu ou mal hiérarchisés. De même, les objectifs du master *Histoire, civilisations, patrimoine* sont flous, car il mélange des finalités générales et des objectifs particuliers, notamment la préparation aux concours de l'enseignement (parcours *Pratiques, héritages et représentations des espaces transfrontaliers*). On peut s'interroger sur cette stratégie, alors même que les débouchés pour ces concours territoriaux sont de plus en plus restreints.

L'approche par blocs de compétences est intéressante. Toutefois, elle mériterait un peu plus de formalisme via un portfolio afin de structurer et clarifier la démarche dans certaines formations proposées.

Dans l'ensemble, les débouchés sont présentés de façon cohérente et bien renseignée. Quelques formations soulèvent des questions quant à l'insertion professionnelle des étudiants (LP *Développement de projets de territoires*) ou aux besoins réels des secteurs d'emploi visés (LP *Management et gestion des organisations* ; LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturels*). Il existe parfois un décalage entre les débouchés réels et les activités visées par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles – RNCP (LP *Métiers du tourisme et des loisirs*). Par ailleurs, dans quelques cas les débouchés pour les étudiants qui souhaiteraient poursuivre leurs études ne sont pas assez distingués, notamment pour les licences (master et concours de recrutement pour l'enseignement). Les possibilités de poursuite d'études sont aussi peu documentées pour la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)*. L'articulation du parcours recherche « GEOSPHERES » du master *Géographie* avec d'autres formations (master MEEF) mériterait d'être précisée, notamment la préparation aux concours d'enseignement (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - CAPES notamment).

Le positionnement de l'offre de formation de l'USMB est particulièrement riche et bénéficie d'une bonne attractivité. Il cherche à assurer, au niveau de la Savoie, une offre de proximité dans certaines grandes disciplines largement représentées ailleurs dans l'enseignement supérieur régional et national, tout en mettant en avant certaines spécificités, notamment les thématiques liées à la montagne (formations de géographie et de STAPS) ou au caractère transfrontalier de la Savoie (formations de langues ou d'histoire) ; également des spécialisations non proposées ailleurs au niveau régional (parcours *Sciences Po-Droit* en licence *Histoire*, parcours *Prévention* en master *Psychologie* ou parcours *FLE* et action humanitaire en master *Français langue étrangère - FLE*).

Il faut souligner la présence de doubles diplômes (diplômes bi-langues, licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER* ; double licence *Droit-LEA* ; double diplôme international - Italie). Ces dispositifs sont souvent récents, voire encore en projet (par exemple, pour la licence *Géographie et aménagement*, avec l'Institut des Sciences de l'Environnement et du Territoire d'Annecy). Ils n'ont donc pas encore fait l'objet d'une autoévaluation sur leur positionnement. Une démarche identique devra être menée pour des formations plus anciennes ou qui reposent sur d'autres formes de collaboration (par exemple, pour le master *Géographie*, la labellisation du parcours *Géographie et aménagement - GAM*, par le Cluster Montagne).

Il faut aussi souligner l'ancienneté et la continuité d'une stratégie d'enracinement dans le territoire. Elle s'est appuyée sur la mise en place d'un maillage régulier établi en coopération avec des acteurs socio-économiques. Ce réseau s'est souvent construit via des partenariats contractualisés, en particulier pour les LP. Cela reste moins systématique pour les licences générales ou les masters. Lorsque ces conventions existent, les bénéfices qui en découlent sont importants, à la fois pour des enseignements assurés par des professionnels, un pilotage multipartite des formations ou encore de l'insertion des étudiants. De même, pour les formations relevant des arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (SHS), les relations restent trop souvent informelles, même si des efforts de formalisation sont à relever (licences *Histoire*, *LLCER* et *Lettres*). Il serait souhaitable que cette tendance se généralise.

Malgré les éléments positifs soulignés, le dossier ne permet pas d'avoir une vision claire de la cartographie et du périmètre du champ. De manière générale, le positionnement des formations expertisées n'est pas assez détaillé pour se distinguer des offres concurrentes régionales ou nationales. De même, l'articulation entre des formations aux thématiques ou finalités somme toute assez proches n'est pas suffisamment établie. Ceci concerne en particulier les licences professionnelles.

Dans l'ensemble, les liens entre enseignement et recherche et plus généralement le positionnement de la recherche ne sont pas assez expliqués et restent inégaux. Dans les masters en droit, la place de la recherche est insuffisante. Si la formation à la recherche et par la recherche est particulièrement présente dans l'offre de master autre que juridique avec un adossement à plusieurs laboratoires de recherche, cela reste beaucoup moins vrai dans les LP. On peut par exemple s'étonner de l'absence d'enseignants-chercheurs pourtant spécialistes qui relèvent du cœur de métier dans plusieurs parcours. La présentation des écoles doctorales est inexistante dans le dossier ce qui est problématique dès lors que les masters préparent au doctorat.

Pour finir, il faut souligner la présence et la pertinence de coopérations internationales dans plusieurs formations de licences (*Mathématiques et informatique appliquées aux sciences sociales ; Droit*), LP et master (*Droit des affaires*). En revanche, de façon étonnante, l'ouverture internationale reste insuffisante dans plusieurs parcours à dimension internationale comme le tourisme. Les doubles diplomations dans les formations juridiques (licence *Droit-LEA* ou master *Droit des affaires*) ainsi que dans les formations en information communication (licence et master *Création numérique*) sont dans l'ensemble mal renseignées, ce

qui soulève des interrogations légitimes tantôt sur leurs finalités, tantôt sur l'effectivité des partenariats, tantôt sur leur mise en œuvre.

Plus généralement, l'absence d'information sur les flux d'étudiants entrants et sortants nuit à l'évaluation de la politique internationale. La dimension internationale reste marquée par une faible mobilité, essentiellement centrée sur les relations avec des universités italiennes proches (Piémont, Val d'Aoste) notamment pour les étudiants des licences *LEA* et *LLCER* ainsi que des masters *Histoire, civilisations, patrimoine* et *LEA*. Si ces relations sont très pertinentes, on s'étonne d'autant plus que les dossiers ne fassent pas mention de l'Université franco-italienne, l'institution binationale visant précisément la promotion de la collaboration universitaire entre les deux pays. Il conviendrait par ailleurs de veiller à ce que ces relations ne bornent les ambitions internationales de l'établissement. Il existe également des partenariats ponctuels avec l'Allemagne (en master *LEA*, avec l'Université de Magdeburg) ou en licence *Psychologie*, avec l'Université de Kassel) et des collaborations (offres de stages ou école d'été), dans le master *FLE* (Ukraine et Université du Québec à Trois-Rivières).

L'organisation pédagogique pour les formations de gestion se déroulant sur plusieurs années (licence et master) se fonde sur une spécialisation progressive avec une articulation des enseignements fondamentaux et complémentaires ou spécialisés. Certaines formations sont équilibrées, mais d'autres comportent de trop nombreux parcours : 10 parcours pour la licence *Économie et gestion*, 11 pour le master *Management*, 5 pour la LP *Commercialisation de produits et services*. Cette pluralité ne paraît pas toujours justifiée, d'autant plus que certains parcours ont été fermés ou d'autres n'ont pas été ouverts (LP *Assurance, banque finance : chargé de clientèle*). Ce foisonnement induit à la fois un sentiment de dispersion et de redondance de l'offre entre une multitude de diplômes pour les LP, alors que certaines formations sont proches dans leur intitulé et leur contenu. Une approche en termes de compétences et métiers pourrait s'avérer plus judicieuse. Or, de ce point de vue, les propositions de maquettes construites par blocs de compétences sont rares et pour partie à un stade embryonnaire. Pour ce qui concerne les formations juridiques et en information-communication, à l'inverse, l'évaluation est plus positive. La plupart des licences sont tubulaires et ne proposent pas de parcours, sauf dans le domaine ALLSHS (Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales). Seule la licence *Droit* permet d'opter en troisième année de licence (L3) entre un parcours *Droit public* ou *Droit privé*. En revanche, un grand nombre de licences sont organisées en L1 sous forme de portails et contiennent alors des enseignements assez transversaux. La licence *Droit* propose une première année commune à celle de la licence *Administration économique et sociale (AES)*. Néanmoins, l'insuffisance des données qualitatives et quantitatives sur ce portail de L1 *Droit-AES* ne permet pas de l'apprécier. De même, la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASS)* permet éventuellement de poursuivre en licence *Économie et gestion* dès le deuxième semestre (S2) de la L1 ou en deuxième année de licence (L2). La plupart des masters, en revanche, est divisée en parcours, et ce dès la première année de master (M1), pour un certain nombre. Dans l'ensemble des formations de ALLSHS, l'organisation pédagogique présente peu de caractéristiques communes. On peut souligner toutefois l'existence de portails de L1 concernant plusieurs formations de licence : *Psychologie* et *Sociologie* (portail *Psychologie-Sociologie*) ; *Histoire* et *Géographie et aménagement* (portail *Histoire-Géographie*) ; *Lettres* (portail *Lettres-InfoCom*).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique varie en fonction du niveau et de la discipline. Généralement présente dans l'organisation des cursus de licence, elle se caractérise par des enseignements d'introduction à la méthodologie de la recherche et, notamment en L3, par la réalisation de projets tutorés dédiés à la conception et conduite de la recherche (analyse de la littérature scientifique, méthodologie, analyse des résultats). L'articulation des projets avec les travaux des unités de recherche est bien marquée dans les licences *Psychologie, Sociologie* et *STAPS*. La licence *Sociologie* développe, en lien avec le Pôle Enquête de l'EA LLSETI, sa formation à l'enquête sociologique dès la L1. La formation à la recherche et par la recherche est classiquement renforcée en master, avec notamment la réalisation de travaux d'étude et de recherche (mémoires), selon les modalités adaptées aux usages et normes disciplinaires (format des revues scientifiques en *Psychologie* par exemple) ou la publication des meilleurs mémoires dans les travaux des sociétés savantes (master *Histoire, civilisations, patrimoine*). En revanche, l'articulation avec les perspectives de recherche doctorale est trop peu soulignée.

La professionnalisation est un point fort du champ. Dans les domaines du droit et de la gestion, elle est assurée à travers divers dispositifs : stages, alternance, projets tutorés. La LP *Métiers du notariat* est un modèle de réussite. Les partenariats avec de nombreux acteurs institutionnels locaux permettent de développer cette professionnalisation. Le dossier présente une large variété de partenaires qui semblent très impliqués dans la définition et l'animation de certaines formations. On trouve par exemple des Clubs des entreprises, la chambre de commerce et d'industrie (CCI), des organismes professionnels, quelques grandes entreprises (Accor, Air France, notamment pour la licence *Management et gestion des organisations*), des collectivités locales, des réseaux internationaux de professionnels ou d'établissements de formation (*International tourism master network*, ACEEPT, réseau européen de sept universités, pour le master *Tourisme*). Des mises en situation

professionnelles via des stages ou des projets sont organisées par certaines formations et pourrait être généralisé à l'ensemble de l'offre de formation de l'USMB. Des événements tels que les *Job Dating* facilitent cette professionnalisation. Ils mériteraient d'être renforcés. Il est à noter que les deux licences *Économie et Gestion* et *AES* ont mis en place des outils de soutien et d'aide à la réussite ou à la définition du projet professionnel. Cependant, pour quatre licences professionnelles (LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité*, LP *E-commerce et marketing numérique*, LP *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers*, LP *Développement de projets de territoires*), la mise en œuvre des projets tutorés ou des stages reste floue, tant au plan des volumes horaires que des crédits ECTS (*European credit transfert system*). Enfin, si l'alternance est proposée dans la majorité des LP, cela n'est pas encore systématique. En ALLSHS, la place de la professionnalisation et de la mise en situation professionnelle (projets et stages) est inégalement développée. En licence, les stages sont généralement possibles à titre facultatif mais peuvent être difficiles à trouver, comme en géographie. Ils sont parfois obligatoires en L3 et dans certains cas en L2 (*STAPS*) ou, en lien avec l'unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation, dans certains parcours de L3 (stage en établissement pour les parcours d'enseignement en *Géographie et aménagement* ou *Histoire* par exemple). Le statut obligatoire du stage de L3 *Psychologie* devrait être réaffirmé et respecté. Le peu de données disponibles ne permettent pas d'apprécier précisément si les étudiants de licence sont réellement confrontés au monde professionnel. En master, les formations proposent des stages de quatre à six mois à finalité recherche ou professionnelle. De façon générale, les étudiants bénéficient de diverses formes d'accompagnement pour la recherche et la mise au point des stages : responsable des stages au sein du département ; cellule ou bureau dédié aux stages au sein de la composante ; application stage de l'établissement ; etc.

De manière générale, la place du numérique existe dans l'ensemble des formations avec des formes et des degrés d'intégration différents. Les outils classiques sont utilisés dans le cadre de l'enseignement (Moodle, plateforme, Excel, Word). Certaines formations mentionnent un module spécifique ou une initiation à des logiciels spécifiques (par exemple cartographie et système d'information géographique en licence *Géographie et aménagement*). Peu de formations proposent une certification informatique comme le certificat informatique et internet (C2i). Compte tenu de l'importance du numérique dans ce type de formation, il est étonnant de ne pas trouver des certifications concernant la LP *E-commerce et marketing numérique* ou le master *Tourisme*. Certaines mentions proposent également une formation à l'anglais à distance. Enfin, le master *Sociologie* a particulièrement bien réussi la reconstitution d'un environnement professionnel numérique pour le travail des étudiants.

La dimension internationale est avant tout présente à travers des cours de langue, souvent l'anglais, plus rarement une deuxième langue, ou des parcours réalisés en langue étrangère, même si certaines formations ont un volet international plus développé. La certification des compétences linguistiques reste limitée et souvent sur la base du volontariat, de même que la mobilité des étudiants, assurée par des dispositifs classiques : ERASMUS, plus rarement des stages qui sont, pour les formations orientées à l'international, fortement recommandés (master *FLE*) sans être obligatoires.

Les partenariats étrangers avec des établissements sont peu nombreux, ce qui est surprenant étant donné la localisation frontalière de l'Université. Pour les doubles diplomations, il faut aussi remarquer le manque de données sur les flux d'entrées et les flux de sorties d'étudiants. Quand ces données existent (deux à trois sortants par an en licence *Géographie et aménagement* par exemple), elles confirment le taux notablement insuffisant des échanges. La mobilité entrante (accueil d'étudiants étrangers) est plus contrastée, avec dans certains cas des niveaux satisfaisants (de 10 % en licence à 25 % en master *Sociologie*). Il n'est qu'exceptionnellement fait état d'échanges d'enseignants. Plus généralement, si plusieurs dossiers affichent une large ouverture internationale, les informations sont souvent très incomplètes sur les modalités concrètes, sur les flux d'étudiants entrant/sortant, sur les supposées doubles diplomations.

Les équipes pédagogiques du champ ont globalement une composition équilibrée en master, à l'exception du master *Création numérique*, d'un parcours du master *Droit des affaires* où la participation des enseignants-chercheurs est faible et d'un parcours du master *Géographie* où 90 % des cours sont assurés par des professionnels extérieurs. De même, pour le master *Tourisme*, le nombre important d'intervenants extérieurs (55) peut présenter un risque de dispersion des enseignements. Si la présence de professionnels est naturellement nécessaire en master, afin de renforcer le lien des formations avec l'environnement socio-économique, il est souhaitable de veiller à conserver un équilibre raisonnable.

Concernant les licences, la situation est beaucoup plus contrastée. Dans plusieurs mentions, le poids des enseignants-chercheurs est trop marginal, notamment dans certains parcours de la licence *Économie et gestion* (par exemple 18 % pour le parcours *Tourisme hôtellerie événementiels* ou 21 % pour le parcours *Business et commerce international* ; ou pour la licence *Information-communication*). Cet aspect a, semble-t-il, été identifié, mais il n'est pas encore réglé. Son origine tient sans doute au fort accroissement des effectifs étudiants.

Un déséquilibre similaire est observé dans les licences professionnelles (aucun enseignants-chercheurs dans la LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturelles*, moins de 15 % dans les LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales*, LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité*, LP

Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration, et seulement 21 % dans la LP *Développement des projets et territoires* ; la LP *Techniques du son et de l'image*). Même si la vocation des LP est de viser des débouchés professionnels, les étudiants ne peuvent que bénéficier de la présence d'enseignants-chercheurs aux côtés des intervenants professionnels. Dans l'ensemble du champ HRT, la place de la recherche reste souvent trop marginale et trop peu de formations introduisent un module d'initiation à la recherche, ce qui est préoccupant.

De façon générale, il est à noter que les effectifs d'enseignants-chercheurs sont souvent trop peu nombreux, ce qui se traduit par une forte pression sur les services des titulaires.

Des innovations pédagogiques sont développées dans quelques formations : jeu d'entreprise, réalisation de MOOC (*massive open online course*), challenge étudiant autour d'une création de pages web, classe inversée, projet Disrupt, etc. Les modalités d'enseignement sont principalement conçues pour un public en présentiel, hormis les LP et les masters de gestion et de la deuxième année de master (M2) *Psychologie* et, surtout, le master *Sociologie*, ouvert à l'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) et qui constitue un cas particulier remarquable. Il existe, au niveau de l'établissement, des dispositifs en matière d'adaptation aux publics d'étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap et sportifs de haut niveau notamment), ainsi qu'en matière de validation des acquis de l'expérience (VAE), évoqués dans les dossiers par des paragraphes génériques qui auraient gagné à être plus systématiquement accompagnés d'indications précises sur les publics effectivement concernés dans les diverses formations.

En termes de pilotage pédagogique, la situation du champ est très contrastée. Certains aspects sont très positifs quand d'autres exigent de façon urgente des mesures correctives. Par exemple, il existe une confusion dans certaines formations entre différentes instances de pilotage (comité pédagogique, conseil de direction et conseil de perfectionnement). Cette démultiplication mobilise des parties prenantes différentes sur des périmètres de responsabilités proches. De même, spécifiquement pour ALLSHS, la responsabilité du pilotage relève principalement des départements disciplinaires en lien avec le responsable de mention et le conseil de perfectionnement. Cette organisation est sans doute efficace pour permettre la continuité licence-master d'une même discipline. Elle comporte des limites dès lors que les formations sont pluridisciplinaires (cas des portails de L1 ; parcours communs à deux départements ; doubles diplômes). Dans ce cas, le pilotage gagnerait à être précisé.

Plusieurs formations ne possèdent pas de conseil de perfectionnement en propre (masters *Tourisme*, *Management* et *Management et Administration des Entreprises – MAE*, *Droit notarial*, *Droit privé*, LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, licence *Mathématique et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*), qu'il conviendra d'organiser dans les meilleurs délais. De même, certaines formations ont mis en place des conseils de perfectionnement au niveau des parcours et non au niveau de la mention (master *STAPS* ou *Géographie*), conduisant à s'interroger sur la conception unitaire de la mention. Lorsqu'ils existent, la composition des conseils de perfectionnement est souvent insuffisamment explicitée. Cela ne permet pas de déterminer si elle est conforme à la réglementation. Notons toutefois que certaines formations n'ont aucun représentant étudiant (la licence *Droit* et les LP *Technique du son*, *Métiers du notariat*, *Développement des projets et territoires*, *Métiers de la GRH : assistant*, *Management et gestion des organisations*). Dans certains cas, les membres extérieurs sont majoritairement des enseignants et non des représentants du monde socio-économique (licence *Lettres* ; master *FLE*). Ailleurs, il n'est pas non plus possible de déterminer si les conseils de perfectionnement ont une activité réelle ou s'ils contribuent à l'amélioration continue de l'offre de formation, avec cependant quelques exceptions en licence (*Histoire* ; *Psychologie*) et en master (*Histoire*, *civilisations*, *patrimoine* ; *Sociologie*).

Une enquête de satisfaction est effectuée annuellement par l'USMB à l'aide d'un questionnaire en ligne. Toutefois, celui-ci apparaît trop global. Il ne permet pas réellement une évaluation des enseignements. Celle-ci n'est pas non plus effectuée systématiquement dans chaque formation mais est parfois proposée sur la base du volontariat ou simplement envisagée à terme (licence *Psychologie* par exemple).

Les modalités de contrôle des connaissances sont globalement satisfaisantes. Elles prennent des formes classiques ou plus originales, comme pour la LP *Métiers du commerce international* (accompagnement par un coach, méthodes Retex, réalisation d'un e-portfolio). La licence professionnelle *Métiers du notariat* et la licence *Droit-LEA* se distinguent cependant par le fait qu'elles ne recourent qu'au contrôle continu comme mode d'évaluations des connaissances. La licence *Droit* quant à elle ne sanctionne pas le défaut d'assiduité en travaux dirigés (TD).

Une réflexion a été menée au niveau du suivi de l'acquisition des compétences avec une traduction des enseignements et des expériences professionnelles en termes de compétences. Toutefois, le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) reste globalement peu mobilisé dans les processus pédagogiques ou d'évaluation. À noter toutefois que la LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* ne fournit aucune information sur le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences.

En revanche, certaines formations (licence *Psychologie* ; licence *Sociologie*) présentent des tableaux de correspondance entre les compétences listées dans la fiche RNCP et celles qui sont visées dans les différentes UE de la maquette.

Les modalités de recrutement sont rarement détaillées. Seules quelques mentions précisent avoir recours à un recrutement sur dossiers et entretiens (licence *AES*, LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturelles* et la LP *Métiers de la GRH : assistant*). Cela est problématique dans les masters du domaine juridique où la sélection pourrait se faire en M1 ou M2, l'information n'étant du reste pas fournie par les dossiers.

Des dispositifs de mise à niveau sont utilisés surtout par quelques formations : licences *Droit*, licence *Mathématique et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, LP *Métier du notariat*, la LP *Développement de projets et territoires* et la LP *Gestion et développement des organisations des services sportifs et de loisirs* ; ce qui s'explique par la diversité d'origine des étudiants accueillis. En ce qui concerne les dispositifs de passerelle, seule la licence *AES* a mis en place une procédure qui permet de prendre en charge des étudiants de L1 qui pourraient connaître des difficultés, notamment du fait d'une maîtrise insuffisante de prérequis. D'une manière générale, les possibilités de passerelle sont insuffisamment explicitées. Si l'on dispose parfois de chiffres précis (par exemple sur les demandes d'entrée en L2 et L3 *Géographie et aménagement*), il reste généralement difficile d'apprécier le bilan des dispositifs d'orientation-réorientation faute de données systématiques. De même, il est délicat de conclure sur les dispositifs d'aide à la réussite, mis en place par les composantes (UFR LLSH) ou les départements. Les dossiers signalent parfois explicitement les résultats limités en termes de nombre de participants des dispositifs de tutorat ou d'un dispositif spécifique visant les étudiants « décrocheurs ».

Pour finir, sur la qualité de l'autoévaluation, il faut souligner qu'une partie des données présentées reste incomplète ou d'autres se révèlent contradictoires.

L'attractivité semble bonne voire très bonne pour la majorité des formations, même si certaines d'entre elles souffrent d'une forte concurrence régionale. Ainsi, il faut souligner quelques points d'alerte pour certaines formations telles que la LP *Assurance banque finance : chargé de clientèle* ; la licence *Mathématique et informatique appliquées aux sciences sociales*, le master *Droit privé*, le master *Droit public*, le master *Création numérique*, le parcours L3 *Droit public*. Pour d'autres, la faible attractivité peut être due à leur ouverture récente (exemple : LP *Métiers du tourisme et des loisirs*). Cette concurrence s'exerce aussi sur les licences *Psychologie* et *Lettres* ou le master *LEA*, qui enregistrent une baisse des effectifs du fait des départs vers les universités voisines et des parcours plus diversifiés. D'autres licences ont développé des stratégies visant le maintien ou la hausse de leurs effectifs (licence *Histoire*, avec son parcours *Sciences Po-Droit* ; la licence *LLCER*, avec le développement des parcours bi-langues et du cursus franco-italien ; la licence *STAPS et sa proximité avec la montagne* ; la licence *Sociologie* et son portail commun avec la psychologie). Au regard des données fournies, la plupart des masters ont une bonne attractivité (masters *Géographie*, *STAPS*, *Psychologie*, grâce à un parcours *Prévention* unique en région Rhône-Alpes, le master *FLE*, créé en 2016, peut constituer un débouché intéressant pour une licence *Lettres* en perte de vitesse). L'attractivité du master *Histoire, civilisations, patrimoine* et du master *LEA*, qui souffrent de la concurrence lyonnaise, est plus incertaine.

L'origine des étudiants est mentionnée dans la majorité des formations (provenance des étudiants en termes de diplômes et origine géographique). Il faut néanmoins remarquer que ces informations ne sont pas systématiquement renseignées (exemple : LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* ; LP *Métiers de la GRH : assistant*).

Les taux de réussite et d'abandon sont systématiquement donnés mais sont parfois difficiles à apprécier précisément à partir des chiffres et statistiques trop souvent partiels fournis dans les dossiers.

Les taux d'abandon sont faibles mis à part pour certaines licences du domaine ALLSHS et pour la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*. Les licences du domaine ALLSHS se caractérisent par un fort taux d'abandon en L1, ce qui est parfois le cas aussi en master (master *Management*, *Droit des affaires*).

Les taux de réussite sont majoritairement très élevés à quelques exceptions près (licence *Droit*, licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, master *Création numérique*, parcours *Droit privé et public des obligations* qui a un double rattachement au master *Droit privé* et au master *Droit public* ; master droit des affaires).

Le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle s'effectue par le biais d'enquêtes à 18 mois (licence) et à 30 mois sur l'ensemble des LP et des masters. En revanche, au niveau licence les informations sont souvent partielles et ne permettent pas d'évaluer correctement cet aspect. Les enquêtes à 30 mois (en 2015) correspondent à la précédente offre de formation. Les taux de réponse ne sont pas suffisamment élevés pour être significatifs.

Au niveau des LP, globalement, les résultats sont relativement hétérogènes avec des taux d'insertion très élevés dans certains cas (exemple : LP *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers*), d'autres où les enquêtes à six mois et à 30 mois mettent en avant des taux d'insertions plus nuancés notamment suite à des reprises ou des poursuites d'études. La LP *Techniques du son et de l'image* pose question, une partie trop importante des diplômés occupant des postes ne correspondant pas à leur niveau de formation.

Au niveau master, l'insertion professionnelle est satisfaisante et en adéquation avec les orientations professionnelles des formations concernées. Dans la plupart des cas, les étudiants ayant pu s'insérer professionnellement ont un niveau d'emploi et de salaire en adéquation avec leur formation. Il est bon pour les masters *Psychologie* et *Sociologie*, excellent pour les masters *STAPS* et *Géographie*, tandis que le master *Histoire, civilisations, patrimoine* connaît un problème de débouchés professionnels, avec 42 % de diplômés en activité et 25 % au chômage.

Concernant la poursuite d'études, elle est naturellement très élevée à la sortie des licences généralistes et se fait parfois en dehors de l'USMB (licence *AES* en particulier). Elle paraît, en revanche, anormale pour des formations à vocation professionnalisante, comme les licences professionnelles (LP *Métier du notariat* pour des raisons propres à cette filière ; LP *Métiers de la GRH : assistant* (37 %) ; LP *E-commerce et marketing numérique* (58 %) ; LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* (64 %) ; LP *Métiers du commerce international* (60 %)). À l'issue de certains masters (master *Droit privé* ; master *Droit public* ; master droit des affaires), il semble qu'un nombre important d'étudiants poursuivent leurs études, sans qu'il y ait d'explications objectives sur ce phénomène. D'une manière générale, lorsque des poursuites d'études sont notées, l'information est trop imprécise pour la qualifier (poursuite en doctorat, recherche d'une spécialisation complémentaire,...) ou la quantifier. Le master *Géographie* indique ainsi seulement qu'une part importante des diplômés de son parcours *GEOSPHERES* poursuit en recherche doctorale et le master *STAPS* évoque sans autre précision un intérêt croissant pour les thèses CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche). Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* annonce également un tiers d'étudiants en poursuite d'études, sans distinguer ce qui relève de réorientations (en master MEEF et préparation des concours d'enseignement) ou de poursuites en thèse. De façon générale, les aspects relatifs à la poursuite en doctorat, sont trop peu précisément documentés, y compris en termes d'environnement d'écoles doctorales.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de proximité et possédant un bon enracinement territorial, par des partenariats avec les acteurs socio-économiques forts en particulier en droit et gestion.
- Une insertion professionnelle satisfaisante.
- Une offre de formation diversifiée et globalement attractive.
- Des dispositifs de professionnalisation performants soutenus par des partenariats locaux.
- Une majorité de LP en alternance.
- Une bonne progressivité des licences générales et masters.
- Des dispositifs d'aide à la réussite en licence probants en droit et gestion.
- Des modalités d'évaluation des connaissances parfois novatrices.
- Des équipes pédagogiques pertinentes au niveau master.
- De nombreux dispositifs proposés au service des étudiants (service des stages, service des relations internationales, offre de langues LANSAD).

Principaux points faibles :

- Un degré d'incomplétude des dossiers d'autoévaluation, notamment sur l'insertion professionnelle, la dimension internationale et la poursuite d'études.
- Une offre de formation à la cohérence interne peu claire (manque d'articulation des formations à l'intérieur du champ : pluralité de LP sur des thématiques communes, manque de continuité licence-master ; positionnement local et régional parfois peu documenté ou imprécis au niveau des LP qui peut expliquer une faible attractivité de plusieurs formations).
- Une structure des formations à parcours multiples qui pénalise la clarté de l'organisation pédagogique globale.
- Une baisse importante d'effectifs de certaines formations qui interrogent sur leur viabilité (master MAE ; master *Création numérique* ; LP *Assurance, banque, finance : Chargé de clientèle* ; parcours *Préparation aux métiers de la fonction publique* de la licence AES ; parcours *Marketing et logistique agro-alimentaire* et parcours *Commercialisation des produits et services sportifs* de la LP *Commercialisation des produits et des services*).
- Un taux d'abandon et d'échec élevés dans certaines formations (licence MIASS, L1 *Droit*, Parcours *Droit privé et public des obligations* rattaché au master *Droit public* et au *master Droit privé* ; master *Droit des affaires*).
- Des équipes pédagogiques déséquilibrées dans plusieurs formations (surreprésentation d'extérieurs dont on ne connaît pas le statut) et une participation trop faible des enseignants-chercheurs dans plusieurs licences et LP, se traduisant par un faible adossement à la recherche.
- Une approche par compétences non mise en place.
- Une faiblesse des mobilités études et stages entrantes et sortantes étudiants à l'international et des relations peu développées au-delà du transfrontalier proche.
- Un pilotage des formations démultipliant les instances de concertation, pas toujours conformes à la réglementation (existence et composition des conseils de perfectionnement) et ne proposant pas systématiquement une évaluation des enseignements par les étudiants.

Recommandations :

Le champ HRT dispose d'atouts incontestables pour asseoir sa légitimité, en particulier grâce aux liens tissés avec le monde socio-économique et culturel. Ce champ affiche une organisation pédagogique dont la force majeure est le volet professionnalisation. Des pistes d'amélioration peuvent cependant être envisagées. À cette fin, une double réflexion peut être menée.

Tout d'abord à l'intérieur du champ, l'objectif est de parvenir à une meilleure articulation entre les formations en termes de progression (parcours licence, master, doctorat – LMD) et de spécialités (renforcement des dominantes et simplification de l'offre, notamment au niveau des LP). Il s'agit de poursuivre la dynamique enclenchée mais aussi d'identifier d'éventuelles impasses internes ou menaces externes. De ce point de vue, une évaluation du positionnement du champ dans son environnement paraît nécessaire. Il s'agit d'une part de renforcer la visibilité et la légitimité de chacun des parcours dans l'offre de formation régionale et nationale et d'autre part, d'améliorer la cohérence entre l'offre de l'USMB et les besoins des différents secteurs ou métiers visés, afin de définir les réponses les plus pertinentes. De ce point de vue, une réflexion prospective pourrait être menée avec les partenaires économiques ou institutionnels afin de pouvoir anticiper l'émergence ou la disparition de certains métiers ou de nouvelles compétences techniques et managériales.

Ensuite, cette réflexion sur la cohérence interne doit s'accompagner d'une réflexion sur la viabilité d'un certain nombre de formations dans leur structuration actuelle (master *Création Numérique*, licence *Mathématique et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*) un regroupement ou une clarification plus restreinte des parcours, voire des mentions, permettrait sans doute d'améliorer la lisibilité de l'offre en particulier dans l'offre de LP. Elle permettrait de plus grandes synergies entre les formations, tant au plan des contenus que des équipes pédagogiques. Une réflexion sur l'équilibre entre les enseignements à vocation professionnelle et ceux à vocation plus généraliste devrait être sans doute menée. La place de l'alternance dans les LP mériterait d'être généralisée pour assurer une meilleure insertion professionnelle. Un travail doit également être mené de manière globale concernant la formation par blocs de compétences. Si un grand nombre de formations ont un affichage international, il est nécessaire de retravailler cette dimension en clarifiant les actions entreprises, en évaluant les résultats et en prenant le cas échéant les mesures utiles. Sur ce point, un renforcement des mobilités et des partenariats étrangers est nécessaire. Enfin, une généralisation des meilleures pratiques identifiées, notamment en ce qui concerne la professionnalisation ou la place du numérique est une piste à travailler.

Un travail de réflexion et d'évaluation doit être également engagé pour institutionnaliser une présence de la recherche au sein des masters du domaine Droit, économie et gestion (DEG) et s'assurer de la présence d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques des licences professionnelles. Il serait également souhaitable de développer les dispositifs de formation par la recherche dans plusieurs formations (par exemple liée au droit, à l'aménagement du territoire, au sport ou au tourisme). On peut imaginer des objets et des lieux de dialogues avec les domaines des sciences ou des huit autres écoles doctorales, plus orientées vers les sciences de l'ingénieur, de la nature et du vivant. De façon générale, nous ne pouvons qu'inciter les enseignants-chercheurs du domaine DEG à plus s'investir dans l'ensemble des formations, notamment via l'intégration des résultats scientifiques les plus récents dans les contenus des enseignements ou le développement d'outils de méthodologie.

Sur le plan de la gouvernance du champ et du pilotage des formations, une réflexion globale doit être menée pour mettre en place des structures idoines sans les démultiplier à l'excès. Dans ce cadre, les conseils de perfectionnement constituent le premier maillon d'une démarche d'amélioration continue.

POINTS D'ATTENTION

Plusieurs mentions doivent mener une réflexion stratégique sur leur positionnement respectif et au sein du champ par rapport aux différents points de faiblesses identifiés. Il s'agit en particulier des formations suivantes :

- licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, dont les effectifs en baisse significative, le taux élevé de redoublement et le positionnement devraient faire l'objet d'une réflexion approfondie.
- licence LLCER. Le niveau des effectifs et le nombre de diplômés de L3, qui traduisent une bonne tenue du parcours *Italien*, notamment en L3, font apparaître une faiblesse des autres parcours, y compris des parcours bi-langues avec anglais (un ou deux étudiants diplômés en Anglais-Espagnol et Anglais-Italien), qui conduisent à s'interroger sur le recrutement initial et sur la structuration de l'offre, sans doute en lien avec l'absence d'offre de master LLCER dans l'établissement.
- licence *Psychologie*. L'évaluation conduite fait apparaître un certain nombre de points faibles (voir ci-dessous la fiche d'évaluation) déjà signalés lors de l'évaluation précédente. Leur non prise en compte conduit à s'interroger sur le processus d'autoévaluation et la capacité d'amélioration de la formation.
- licence *STAPS*. Le caractère très rapide, surtout descriptif et parfois lacunaire du dossier d'autoévaluation, traduit une autoévaluation insuffisante et ne permet pas d'apprécier le bilan de la formation jusqu'à la transformation récente (rentrée 2019), évoquée dans le dossier champ, de ses trois parcours en trois mentions indépendantes.
- LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* qui ne comporte que neuf étudiants et dont l'équipe pédagogique doit être renforcée en nombre d'enseignants-chercheurs. Une réflexion de fond doit être menée sur l'évolution des métiers auxquelles cette LP forme et plus largement questionner les futurs besoins de formation des personnels intégrant la banque et l'assurance.
- LP *Développement de projets de territoires*, dont l'insertion professionnelle est très mauvaise et pour laquelle on note une absence de finalité professionnelle claire.
- LP *E-commerce et marketing numérique*, pour laquelle la poursuite d'étude est trop élevée (58 %) et doit revoir son positionnement.
- LP *Gestion de projets et structures artistiques et culturelles*, qui pâtit de l'absence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, ce qui remet en cause son caractère universitaire. En outre, l'insertion professionnelle reste difficile et doit mener à une réflexion sur les possibilités limitées d'embauche au niveau du marché de l'emploi culturel, ce qui devrait amener à une réflexion sur le positionnement futur de la formation.
- LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité*, dont le taux de poursuite d'études est beaucoup trop élevé (64 %).
- LP *Métiers des administrations et collectivités territoriales*, dont l'équipe pédagogique n'intègre aucun enseignants-chercheurs.
- LP *Métiers du commerce international*, pour laquelle la poursuite d'étude est trop élevée (60 %) et doit revoir son positionnement.
- LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, dont l'organisation pédagogique apparaît comme défailante et la maquette pédagogique inadaptée.
- master *Création numérique*, dont l'attractivité est sérieusement questionnée. Les effectifs en deuxième année sont ainsi descendus à 5 étudiants en 2018-2019, après avoir oscillé en 8 et 11 les deux années précédentes.

- master LEA, pour lequel il convient de clarifier le nombre de parcours (deux ou trois selon la partie du dossier), de préciser le statut du double diplôme avec l'Université Val d'Aoste ainsi que les rapports du parcours *Analyse de crises et action humanitaire*, avec la « spécialisation » d'intitulé proche du master FLE. La formation enregistre par ailleurs une certaine baisse d'attractivité et des chiffres d'abandons ou réorientations qui conduisent à s'interroger sur son organisation.

Par ailleurs, sans que ces faiblesses remettent en cause la mention dans son ensemble, un certain nombre de parcours doivent être revus dans le cadre de la construction de la future offre de formation :

- licence AES. La faiblesse et le déséquilibre des effectifs entre les deux parcours de la licence AES méritent une réelle attention, plus particulièrement pour le parcours *Préparation aux métiers de la fonction publique*, qui ne compte que cinq étudiants depuis deux ans. Cela pose la question du maintien de ces deux parcours.
- LP *Commercialisation des produits et des services* comprend deux parcours accueillant des effectifs faibles (parcours *Marketing et logistique agro-alimentaire* (MALOA) avec un effectif de 14 étudiants en moyenne depuis 2014 et parcours *Commercialisation des produits et services sportifs* (CPSS) qui compte 17 étudiants en baisse de presque 80 % par rapport à l'année précédente).
- master *Droit des affaires*. Le taux d'abandon extrêmement élevé en deuxième année justifierait une analyse des causes et la mise en œuvre de remèdes.
- master *Droit privé* et master *Droit public*. Les effectifs très réduits du parcours commun *Droit privé et public des obligations* devraient inviter à une remise en question de ce parcours, dont les finalités professionnelles ne sont pas visibles.
- master *Management*. Il conviendrait d'engager une réflexion sur le maintien du parcours *Chargé d'études économiques et statistiques*, du fait du faible effectif et du domaine hors du champ des sciences de gestion. Il en va de même pour le parcours *Banque - conseiller patrimonial agence* (actuellement non ouvert).
- master *Tourisme*. L'ouverture prévue de six parcours paraît déraisonnable du fait de l'attractivité actuelle de certains parcours (au nombre de 3) ou options (au nombre de 5). Il conviendrait d'offrir trois à quatre parcours au plus, en identifiant clairement les blocs de compétences et les métiers qui justifieraient la création de chacun des parcours.

Enfin, au niveau du domaine ALLSHS, plusieurs éléments généraux ou transversaux pourraient être pris en compte pour l'élaboration de la prochaine offre :

- Continuité licence-master dans certaines disciplines. L'absence d'offre de master en LLCER (curieusement, certains dossiers font pourtant état d'un master de langues) et en Lettres conduit à s'interroger sur les possibilités ouvertes aux étudiants sortant des licences LLCER ou *Lettres* de l'établissement qui ne souhaitent pas s'engager en master FLE ou en master MEEF. On rappelle que le master FLE, porté par le département de Lettres, comporte une « spécialisation » en partie mutualisée, dans des conditions à préciser, avec un parcours du master LEA. On comprend que cette situation ne favorise pas le recrutement dans les licences d'amont et peut être préjudiciable pour ces filières.
- masters *Disciplinaires et préparation aux concours d'enseignement du second degré* dans les disciplines où l'enseignement, constitue un débouché traditionnel. Les dossiers des disciplines concernées conduisent à s'interroger sur les conditions d'articulation entre ces formations et les formations MEEF, assurées dans un autre cadre et non examinées dans ce comité, ou entre ces masters et la préparation de l'agrégation, dans les cas où elle est assurée à l'USMB.
- Portails de L1. La lecture des dossiers des formations concernées conduit à s'interroger sur le bilan de ce dispositif, notamment en termes d'organisation et de fonctionnement – y compris pratique, lorsque les formations concernées relèvent de composantes localisées sur des sites distants (portail Histoire-Géographie) – et en termes de résultats (nombre d'étudiants se réorientant effectivement).

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Administration économique et sociale (AES)* est localisée sur le site de la Faculté de Droit (FD) de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) à Jacob-Bellecombette (département 73). Il s'agit d'une formation généraliste et pluridisciplinaire en droit, économie et gestion. Elle est offerte uniquement en formation initiale et en présentiel mais peut aussi accueillir dans ses enseignements des stagiaires de la formation continue. Organisée en six semestres successifs, dont les deux premiers sont communs avec la licence *Droit*, elle aboutit progressivement à offrir en troisième année deux parcours : *Administration et gestion de l'entreprise* et *Préparation aux métiers de la fonction publique*.

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences et connaissances mentionnées sur la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont clairement exposées et déclinées en compétences générales et spécifiques au domaine du droit, de la gestion et de l'économie, qui sont les principaux socles retenus pour structurer la licence offerte par l'USMB.</p> <p>Les débouchés en termes de poursuite d'études en master sont bien précisés et sont nombreux du fait de la pluridisciplinarité de la licence AES.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence AES, est à vocation pluridisciplinaire et coexiste en parallèle de licences disciplinaires telle que la licence <i>Droit</i>, ou bi-disciplinaires telle que la licence <i>Économie et gestion</i>. L'absence de master AES au sein de l'Université Savoie Mont-Blanc amène ces étudiants à ensuite se spécialiser sur des masters en management ou en droit ou à intégrer d'autres universités ; ce que confirment les chiffres de poursuite d'études à l'issue de la licence hors de l'USMB. Le dossier ne fournit pas d'informations sur le positionnement de cette formation au sein de la carte de l'offre locale et régionale.</p> <p>La licence est adossée à la recherche via l'appartenance des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique qui, en fonction de leur discipline d'appartenance, du laboratoire CDPPOC (Centre de droit privé et public des obligations et de la consommation) ou à l'Institut de recherche en économie et gestion (IREGE) d'une part ; et par la possibilité offerte aux étudiants d'accéder aux conférences organisées au sein de ces laboratoires, d'autre part.</p>

La licence bénéficie de liens partenariaux avec des acteurs de l'environnement socio-économique, tels le Club des entreprises ou la présence de soutien d'instances locales (Caisse de crédit agricole, Conseil général, agences de développement local,...) qui correspondent bien à la cible des métiers visés par la formation.

En dehors des conventions Erasmus qui bénéficient à trop peu d'étudiants de cette licence, il existe des accords internationaux bilatéraux de mobilités étudiantes (avec l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Canada, le Sénégal, la Russie, l'Ukraine et la Suisse), sans que nous ayons des données sur les flux concernés.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la licence AES est clairement exposée. Elle se fonde sur une pluridisciplinarité, ce qui est l'essence des cursus AES. Toutefois, cette pluridisciplinarité est trop centrée, par rapport à d'autres licences AES, sur les seules disciplines du droit, de l'économie et de la gestion avec une forte dominante des matières juridiques. Cette focalisation ne laisse aucune place à d'autres sciences humaines et sociales, telle que la sociologie, qui pourrait apporter aux étudiants des connaissances complémentaires et éventuellement leur ouvrir la possibilité de poursuite d'études en master dans ce domaine.

La formation est structurée autour d'un portail en première année de licence (L1) commun avec la L1 *Droit* puis une spécialisation en AES en deuxième année de licence (L2). Une éventuelle réorientation en L1 est possible (pas de données précises communiquées). En troisième année de licence (L3), deux parcours sont proposés aux étudiants (deux unités d'enseignements (UE) spécifiques) : *Administration et gestion des entreprises* (173 heures) ou *Préparation aux métiers de la Fonction publique* (214 heures). Cette structuration permet une bonne progression de l'acquisition des connaissances et compétences par les étudiants.

Les étudiants sont accompagnés dans la définition de leur projet professionnel via le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Ils réalisent un stage d'une durée de quatre semaines en fin de L2. Plus originalement, la licence mobilise également le Club des entreprises dont la mission est d'établir des liens entre l'USMB et les entreprises ou les collectivités territoriales. Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, salariés...) sont prévus. La licence AES est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais très peu de personnes bénéficient de ces dispositifs.

Même si la licence est bien adossée à des équipes de recherche, le lien avec la recherche reste trop faible du fait de l'absence de séminaires d'initiation à la recherche dans la maquette.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques apparaît innovante. Les étudiants sont préparés au certificat informatique et internet (C2i) et des outils numériques sont originalement mobilisés dans le cadre de l'enseignement de l'anglais en ligne via la plateforme Moodle. L'enseignement de l'anglais sert de laboratoire d'innovation pédagogique, notamment via la mise en place d'une approche pédagogique par projet et l'utilisation de nouveaux outils d'interaction (boîtier de vote, quizz par smartphone...).

La dimension internationale de cette formation se concentre sur l'enseignement des langues étrangères (anglais, voire optionnellement une deuxième langue), sur des cours de spécialités délivrés en anglais (cours magistraux de droit ou d'économie), qui sont conçus en parfaite cohérence avec l'objectif de permettre aux étudiants l'acquisition des compétences juridiques et économiques. La création, depuis septembre 2018, d'un label « *Law & English* » permet aux étudiants de valoriser leurs compétences à l'international. Cette nouveauté n'est pas accompagnée de données chiffrées permettant d'en apprécier sa portée. Néanmoins, on constate une trop faible mobilité étudiante via notamment le dispositif Erasmus.

Pilotage

L'équipe pédagogique sur les trois années de la mention se compose d'enseignants-chercheurs réalisant 37 % des heures, des enseignants assurant 27 % des heures et le reste est réalisé par des intervenants extérieurs, parmi lesquels il est difficile de cerner les professionnels. Elle est dirigée par une responsable de la filière qui coordonne la L2 et la L3 et qui collabore avec celui de la licence *Droit* pour la L1, année commune aux deux licences.

Des commissions pédagogiques composées de la responsable de la licence et de représentants étudiants se réunissent à la fin de chaque semestre. Il serait judicieux de l'ouvrir aux enseignants ayant délivrés les cours sur cette période. On apprécie la tenue annuelle des sections regroupant les enseignants d'une même discipline qui attribuent d'une année sur l'autre les cours et permettent d'organiser de façon cohérente l'acquisition des compétences tout au long des trois années de la formation. Un Conseil de perfectionnement doit être prochainement mis en place dont la composition prévue correspond bien au standard attendu. Il est rappelé qu'il s'agit d'une obligation réglementaire.

L'évaluation des connaissances est classique. Les enseignements et expériences professionnelles sont traduits en compétences mais le portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) n'est pas mobilisé. L'évaluation des enseignements par les étudiants est effectuée annuellement par l'USMB à l'aide d'un questionnaire en ligne qui est trop global et ne permet pas réellement de faire une évaluation des enseignements.

Les modalités de recrutement sont classiques en L1 et il en va de même pour les entrées parallèles en L2 ou L3 (mise en place d'une commission d'orientation et d'études des dossiers). La réorientation des étudiants est permise du fait de la spécialisation progressive de la formation, ainsi que la mise en place récente du « parcours réussite » qui permet de prendre en charge les étudiants de L1, repérés sur la plateforme Parcoursup, qui pourraient connaître des difficultés issues de prérequis insuffisants.

Résultats constatés

Les effectifs de la L1 *AES* n'étaient pas distingués de ceux de la L1 *Droit* jusqu'en 2018 où ils étaient au nombre de 72 (dont environ un quart d'étrangers). Ceux de la L2 varient entre 30 et 40 inscrits pédagogiques (26 en 2017-2018, 41 en 2018-2019) et entre 20 et 30 en L3 (31 en 2017-2018 et 24 en 2018-2019). La répartition des effectifs de L3 entre les deux parcours montre néanmoins un net déséquilibre : 26 en 2017-2018 et seulement 19 en 2018-2019 pour le parcours *Administration et gestion de l'entreprise* et seulement 5 étudiants (aussi bien en 2017-2018 qu'en 2018-2019) pour le parcours *Préparation aux métiers de la fonction publique*. Cela pose la question du maintien des deux parcours et plus globalement les raisons de la baisse des effectifs en L2 et L3 (en L1 l'analyse n'est pas possible du fait du portail Droit-AES jusqu'en 2018, ne permettant pas de distinguer les effectifs).

Les taux de réussite sont excellents (autour de 80 % en L2 et 90 % en L3). Les diplômés d'une année restent majoritairement à l'USMB l'année suivante, sauf pour les diplômés de L3. En effet, l'enquête auprès des diplômés 2016-2017 (dernière enquête disponible), montre que 87,5 % des diplômés ayant répondu (taux de réponse de 92 %) continuent en master mais que parmi ceux qui poursuivent leurs études 76 % quittent l'USMB, ce qui témoigne de l'inadéquation entre l'offre de masters de l'USMB et sa licence *AES*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne spécialisation progressive de la licence.
- De bons taux de réussite en L2 (80 %) et L3 (90 %).
- Une large place faite à l'enseignement des langues et la présence de cours de spécialités réalisés en anglais.
- Un accompagnement des étudiants via la mise en place du « parcours réussite » en L1.

Principaux points faibles :

- Une trop grande prépondérance des matières économiques et juridiques au sein d'une licence pluridisciplinaire (droit, économie, gestion).
- Une faible poursuite d'études au sein de l'USMB.
- Un parcours *Préparation aux métiers de la fonction publique* accueillant seulement cinq étudiants.
- Une insuffisante mobilité des étudiants à l'international.
- Une évaluation des enseignements par les étudiants à un niveau trop général.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *AES* amène progressivement les étudiants à se spécialiser, en L3, dans le cadre de deux parcours spécifiques. Cette formation affiche clairement son caractère universitaire avec un adossement à la recherche satisfaisant pour une licence.

Néanmoins, sa pluridisciplinarité, essentielle pour le cursus *AES*, devrait davantage s'ouvrir à d'autres sciences sociales, telle que la sociologie, comme le préconisent les porteurs de la formation, ce qui permettrait de mieux distinguer la licence *AES* de la licence *Droit*. De même, un renforcement des enseignements en gestion permettrait aux titulaires de la licence *AES* de plus facilement poursuivre au sein des masters de gestion proposés par l'USBM. D'une manière générale, il est surprenant que seuls 33 % des diplômés (2016-2017) de la L3 continuent en master au sein de l'USBM, montrant un positionnement ambigu de la licence *AES* au sein de l'offre de formation de l'USBM. Une réflexion devra être menée par le conseil de perfectionnement de la licence sur son positionnement au sein de l'USBM dans le cadre d'une continuité Licence-Master. Dans le même ordre d'idées, il sera important de mener une réflexion sur l'opportunité de conserver le parcours *Préparation aux métiers de la fonction publique*.

Les efforts entrepris pour proposer des cours de spécialité sont à encourager et devrait à terme permettre une meilleure mobilité des étudiants (mobilité étude ou stage) qui doit être encouragée et valorisée. Dans ce cadre, la mise en place d'un portefeuille des emplois et des compétences (PEC) permettrait le suivi de l'acquisition des compétences tant disciplinaires que transversales et une valorisation des mobilités.

Enfin, pour que le conseil de perfectionnement dispose d'outils de pilotage pertinents, il importe de mettre en place à la fin de chaque semestre une évaluation des enseignements par les étudiants.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE DROIT

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Droit* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) dispensée à la faculté de Droit de Chambéry sur le domaine universitaire Jacob Bellecombette est une formation généraliste se déroulant en trois ans. Commune en première année avec celle de la licence *Administration économique et sociale (AES)*, elle conjugue l'apprentissage du Droit public et du Droit privé à travers des cours magistraux et des travaux dirigés et elle les combine à des enseignements plus transversaux et ouverts à d'autres domaines comme l'Économie ou les Sciences politiques. De manière plus originale les étudiants peuvent suivre un double diplôme *Droit-Langues étrangères appliquées (LEA)* qui leur permet de s'orienter vers les métiers de jurilinguistes (traduction juridique) ou de la diplomatie. Un accord avec la faculté de Sciences politiques de l'Université italienne du Val d'Aoste permet à des étudiants de troisième année de licence d'être accueillis au sein de cette institution et de perfectionner leur maîtrise de l'Italien tout en les formant au Droit et à la Science politique.

La formation est réalisée essentiellement en présentiel et poursuit comme objectif tant l'insertion professionnelle dans la fonction publique ou le secteur privé que la poursuite d'études. Cette dernière voie est très largement privilégiée par les étudiants.

ANALYSE

Finalité

La licence *Droit* de l'USMB organisée principalement autour d'enseignements universitaires généraux et de travaux dirigés permet aux étudiants d'acquérir un socle de connaissances juridiques et des compétences personnelles et professionnelles normalement attendues dans ce type de formation. La licence *Droit* est globalement de facture classique concernant l'apprentissage des matières de droit fondamentales avec comme particularité cependant en première année de licence (L1) d'être ouverte à des enseignements socio-économiques, celle-ci étant commune à la première année de licence *AES*.

Les objectifs de la formation en termes de débouchés et de poursuite d'études sont clairement identifiés, exposés et correspondent à la formation proposée. Ainsi à l'issue de la licence *Droit* les étudiants peuvent poursuivre dans un master *Droit* qui constitue la suite logique de la licence *Droit* généraliste. Ils peuvent également préparer des concours de la fonction publique ou accéder à des professions juridiques nécessitant ce niveau de diplôme.

Le supplément au diplôme est ici correctement renseigné et expose les compétences acquises et les débouchés envisageables.

Concernant la double licence *LEA*, faute de précisions dans le dossier il est impossible de connaître le type de poursuites d'études offertes par l'Université aux étudiants ayant choisi ce parcours.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Droit* de l'USMB s'insère dans un environnement universitaire régional riche de formations similaires (licence *Droit* de l'Université de Grenoble-Alpes ou des universités Lyon 3 et Lyon 2). Cependant, elles se complètent géographiquement et ne se concurrencent pas fondamentalement. L'USMB a su profiter de sa localisation en organisant un double diplôme de licence avec l'Université italienne de la Vallée d'Aoste. Les étudiants de l'USMB peuvent ainsi effectuer leur troisième année de licence (L3) en Italie et bénéficier en cas de réussite d'une licence *Sciences politiques et relations internationales*. Il est cependant dommage que ce dispositif ne soit pas plus détaillé notamment s'agissant des conditions d'obtention des deux diplômes (licence de *Droit* française et italienne) car il constitue une plus-value indéniable pour la formation.

La licence bénéficie de l'appui d'un centre de recherche spécialisé en *Droit* (Centre de Recherche en Droit Antoine Favre) qui appartient à l'École doctorale Sciences et Ingénieries de l'Environnement et des Organisations (SISEO). La majeure partie des enseignants de la formation étant rattachée à ce laboratoire, la formation bénéficie de ce fait d'une certaine interaction avec la recherche.

L'insertion de la licence *Droit* dans son environnement socio-économique est de bonne qualité. Ainsi diverses conventions signées avec le barreau de Chambéry, d'Albertville, la chambre interdépartementale des notaires de Savoie, certaines juridictions judiciaires et des administrations publiques locales permettent aux étudiants de trouver des stages (non obligatoires en licence) et de soutenir certains projets pratiques, tels une clinique juridique en ligne.

Organisation pédagogique

La structure de la licence *Droit* est classique dans sa présentation sauf sa première année de licence (L1) qui est commune aux formations *Droit-AES* et sa spécialisation est progressive. Chaque semestre se compose d'une unité d'enseignements Juridiques fondamentaux accompagnés de travaux dirigés, une unité de cours orientés vers l'Économie-gestion et la Culture générale, une autre dédiée spécifiquement à l'Anglais (LV1) et enfin un ensemble de matières d'ouverture et optionnelles dont un cours de Méthodologie en Droit. Les étudiants peuvent à l'issue des deux premiers semestres se diriger ensuite vers une deuxième année de licence (L2) de *Droit* ou d'*AES*. La L2 est aussi assez généraliste et structurée globalement de la même manière que la L1. Le quatrième semestre propose cependant une pré-spécialisation car les enseignements complémentaires se présentent sous forme de blocs (Droit de l'Union européenne, Droit pénal ou Finances publiques) dont la distinction repose sur la possibilité de renforcer par de travaux dirigés une de ces matières. La troisième année de licence (L3) impose quant à elle de choisir entre un parcours de *Droit privé* ou de *Droit public*. Toutefois, la L3 à dominante *Droit privé* propose plusieurs enseignements de *Droit public* et inversement. La L3 grâce à un panache adéquat de matières demeure donc généraliste tout en préparant une poursuite d'études en master *Droit*.

Les enseignements tout au long de la licence se font essentiellement en présentiel et les étudiants à particularités bénéficient d'une adaptation du régime du contrôle continu et de leurs examens. La validation des acquis d'expérience (VAE) est quant à elle non renseignée.

L'intérêt tout particulier porté par la formation à l'apprentissage des langues est à souligner. Mis à part un cours d'Anglais obligatoire et la possibilité de pratiquer une seconde langue vivante, un enseignement d'« Anglo-american law » est proposé aux étudiants. Ils peuvent aussi candidater à un Label d'Excellence « Law/Economics & English » créée par l'USMB. Les étudiants sont également éligibles au dispositif ERASMUS (European Region Action Scheme for the Mobility of University Student) qui leur permet de partir en mobilité durant un semestre ou une année dans une université européenne. La faculté de Droit de Chambéry bénéficie de plus de diverses conventions avec des Universités d'Amérique du Sud (Brésil Argentine, Colombie) et du Nord (Canada). Une vingtaine d'étudiants de la licence *Droit* se rendent ainsi à l'étranger chaque année.

La professionnalisation de la formation est quant à elle assurée de manière satisfaisante grâce à l'organisation annuelle d'un forum des métiers et la valorisation de stages non obligatoires. Ceux-ci sont d'ailleurs facilités tant par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université, que par l'existence de partenariats avec des acteurs économiques locaux et des institutions publiques. De nombreux professionnels interviennent de surcroît dans la formation en tant qu'enseignants. En outre, l'USMB accompagne certaines initiatives étudiantes et organise des visites dans des institutions internationales (Organisation des Nations unies à Genève).

Comme dans toutes les universités, des outils numériques sont à disposition des enseignants et des étudiants dans le cadre de l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Une attention particulière est toutefois portée par l'Université en matière de pédagogie active et innovante et la formation se saisit bien de ces nouvelles pratiques. Les enseignants sont ainsi incités, au surplus de l'utilisation de la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle, à solliciter les étudiants grâce à des quizz ou des questions en temps réels posées via les nouvelles technologies (boîtiers et smartphones). L'enseignement de l'Anglais est quant à lui réalisé en présentiel et en

auto-apprentissage guidé grâce à une plateforme d'enseignement à distance.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est classique et relativement équilibrée. Ainsi les enseignants-chercheurs prodiguent l'essentiel des cours fondamentaux et assurent la très grande majorité des heures d'enseignement. Des professionnels dont la qualité exacte demeure cependant trop vague interviennent plus ponctuellement.

Le pilotage de la licence est assuré principalement par des commissions pédagogiques organisées par le responsable de chaque année de licence. Le rôle de ces commissions est classique mais ne peuvent s'apparenter réellement à des conseils de perfectionnement même si le dossier les y assimile. Il est cependant à souligner l'absence de dispositif particulier et formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants au niveau de la licence *Droit*. En revanche, l'Observatoire de la Vie Étudiante a mené une enquête sur la licence *Droit* qui révèle un bon niveau de satisfaction générale des étudiants sur le contenu de la formation, les conditions et les méthodes d'enseignement.

La formation applique des modalités de contrôle des connaissances et d'obtention du diplôme classiques pour une licence de *Droit* et les étudiants en sont informés notamment par le règlement des études. Les enseignements sont évalués pour certains grâce à contrôle continu seul ou assorti d'un contrôle terminal qui peut être aussi dans certain cas un seul examen écrit ou oral. La double licence *Droit-LEA* a ici pour particularité de proposer des évaluations reposant uniquement sur du contrôle continu. Le défaut d'assiduité n'est sanctionné dans aucune des années de licence et des sessions de substitution sont proposées aux étudiants absents à leurs examens. Lors des contrôles terminaux, le cas des étudiants dont la situation pourrait apparaître particulière (situation de handicap, sportifs, salariés, etc.) est prise en considération.

Depuis la mise en place du dispositif d'entrée en première année de licence *ParcourSup*, la faculté de Droit a mis en place un parcours *Réussite renforcée* permettant de suivre les étudiants admis sous conditions (dits étudiants admis « oui-si »). Ils bénéficient ainsi d'heures de travaux dirigés et de tutorat supplémentaires, d'une formation documentaire et d'une option de remise à niveau en d'Anglais. Enfin du fait de la pluridisciplinarité de la L1, les étudiants peuvent choisir de poursuivre leur cursus en *Droit* ou en *AES*. Cette possibilité constitue la seule passerelle proposée par la licence *Droit*.

L'ensemble des dispositifs d'aides précédents mis en place par l'USMB visent ainsi à assurer une meilleure réussite des étudiants.

Résultats constatés

Accueillant principalement des néo-bacheliers en formation initiale, la licence *Droit* de l'USMB a bénéficié d'un accroissement de ses effectifs, passant de 376 (2014-2015) à plus de 446 étudiants (2017-2018). Cette augmentation suggère donc une bonne attractivité de la formation. Néanmoins, il peut être noter une nette diminution du nombre d'étudiants en 2018-2019 (300 étudiants) qui semble résulter de facteurs extérieurs à la formation et de non-inscriptions d'étudiants admis en L1 sous conditions. Il est à relever que les effectifs du parcours de la L3 *Droit public* sont deux fois moins nombreux (20 étudiants en 2016-2017 et 41 en 2017-2018) que ceux du parcours *Droit privé* (122 étudiants en 2016-2017 et 147 en 2017-2018). Les effectifs de la licence *Droit-LEA* créés en 2018 (26 étudiants recensés) ne peuvent quant à eux donner lieu à une plus ample évaluation.

Le taux de réussite des étudiants présents aux examens à chaque niveau de la L3 est très correct : en L1 le taux de réussite se situe autour de 60 % en moyenne, en L2 il avoisine 75 % et en L3 il est évalué à plus de 92 % pour le parcours *Droit privé* et entre 88,23 et 97,2 % (2016-2017) pour le parcours *Droit public*. En revanche, le nombre d'inscrits abandonnant en L1 ou se réorientant dans une autre filière en cours d'année est important (298 abandons sur 446 inscrits en 2017-2018, 167 abandons sur 410 inscrits en 2016-2017). La formation explique cette situation par l'importance des étudiants inscrits sous conditions dans le cadre du processus Admission post-bac précédant les dispositifs « Parcoursup ».

Le suivi des diplômés est assuré par les services de l'Université de manière régulière. Les enquêtes menées dans ce cadre et celui de l'insertion professionnelle des licenciés en *Droit* bénéficient d'un taux de réponse relativement élevé ce qui donne des données fiables notamment sur le devenir de ceux qui répondent. Celles-ci montrent d'ailleurs un taux d'insertion professionnelle relativement faible ce qui est logiquement justifié par la configuration des métiers du Droit qui exige des diplômes de niveau supérieur. La poursuite d'études en master *Droit* (91 % des étudiants) est en effet la suite naturelle de la licence *Droit* et le fait qu'une majorité des étudiants intègre ces formations au sein même de l'USMB montre la qualité de celles-ci.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une L1 organisée sous forme de portail ouvrant vers la licence *AES*.
- Une place importante des langues étrangères.
- Des liens avec le milieu socio-professionnel de qualité.
- Une bonne utilisation des outils numériques et volonté de pratiquer de la pédagogie active.

Principaux points faibles :

- Un taux d'abandon élevé en L1 *Droit*, situation sur laquelle aucune remédiation n'est proposée.
- Peu de recul sur le fonctionnement concret de la licence *Droit-langues étrangères appliquées*.
- Des données quantitatives parfois lacunaires ou trop peu exploitées par les organes de pilotage.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Droit* dont l'attractivité est réelle s'inscrit clairement dans l'offre de formation de l'USMB. Bénéficiant d'un encadrement de qualité, elle permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences personnelles et professionnelles attendues à l'issue d'une telle formation. La spécialisation est progressive et elle permet d'assurer une poursuite d'études dans le master *Droit* qui en est le prolongement logique. Il est à noter que les étudiants peuvent aussi à l'issue de leur L1 de *Droit* se diriger en L2 d'*AES*, les deux premiers semestres étant communs aux deux formations.

L'insertion professionnelle n'est toutefois pas oubliée par la formation puisqu'elle propose divers dispositifs destinés à la favoriser (incitation aux stages, rencontres avec des professionnels). Ceux-ci mériteraient cependant d'être mieux identifiés voire renforcés en prévoyant par exemple leur inscription dans les maquettes.

Si les mécanismes internes de pilotage fonctionnent apparemment bien, la mise en place d'un conseil de perfectionnement dont les modalités de composition et d'exercice, associées à une publication régulière des procès-verbaux pourraient être formalisées permettrait de valoriser le travail de réflexion relatif à l'évolution de la formation déjà bien ancré.

Une attention toute particulière pourra être portée au parcours *Droit public* de la L3 dont les effectifs sont nettement moins nombreux que ceux du parcours *Droit privé* et au taux d'abandon des étudiants en L1. Si cette dernière situation est expliquée par l'importance des étudiants inscrits sous conditions, une réflexion des instances de pilotage doit toutefois s'engager sur ce point.



LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Économie gestion* (EG), portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc, vise à préparer l'intégration en master d'économie ou de gestion. La première année de licence (L1) est constituée sous la forme d'un portail commun avec la mention *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - Économie*. En deuxième année de licence (L2), les étudiants ont la possibilité de choisir des modules de spécialité. Les deux premières années ont lieu sur le campus d'Annecy. La spécialisation se poursuit en troisième année de licence (L3) où six parcours sont proposés en formation initiale : *Marketing et communication (MC)* (ouvert également aux skieurs de haut niveau), *Systèmes d'information (SI)*, *Économie finance (EF)* ; ces trois parcours étant proposés sur le site d'Annecy, *Business et commerce international (BCI)* et *Tourisme, hôtellerie, événementiel (THE)* ; deux parcours proposés sur le campus de Chambéry, *Tourisme, hôtellerie, loisirs*, L3 en deux ans en partenariat avec l'Université du Sichuan en Chine.

Par ailleurs sont proposés un parcours sélectif *Franco-allemand* (12 étudiants) de la L1 à la L3 permettant l'obtention d'un double diplôme en partenariat avec l'Université de Kiel en Allemagne où est effectuée la troisième année du parcours *Économie finance* et *Science politique* et un parcours sélectifs *relations internationales (SPRI)* (30 étudiants) ouvert en 2018-2019. Ce parcours en trois ans a la spécificité d'intégrer dès la L1 des enseignements spécifiques dans le domaine des sciences politiques et des relations internationales.

A cette offre de 8 parcours s'ajoutent deux autres parcours destinés aux étudiants en formation continue : *Sciences de gestion*, en partenariat avec la Faculté d'économie et de management de l'Université de Genève (*Geneva School of Economics and Management* - Campus de Genève) et *Métiers du tourisme*, en partenariat avec l'Institut du tourisme de la Haute école spécialisée de Suisse Occidentale (HES SO, Valais).

Chaque parcours propose des enseignements communs ou partagés et des modules spécifiques qui lui sont propres.

ANALYSE

Finalité

La licence ambitionne de former des diplômés capables de poursuivre leurs cursus dans un master dédié à la gestion ou à l'économie. Les différents parcours et les connaissances et compétences qu'ils permettent de développer sont pertinents. Les compétences scientifiques et transversales mentionnées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont en adéquation avec le contenu de la formation, comme l'est également l'objectif de poursuite d'études en master.

Quatre parcours bénéficient d'un partenariat avec des universités étrangères : le parcours *Sciences de gestion* avec la *Geneva school of economics and management (GSEM)* de l'Université de Genève (Suisse), le parcours *Tourisme, hôtellerie, loisirs* avec l'Université du Sichuan (Chine), le parcours *Métiers du tourisme* avec HES-SO Valais (Suisse) et le parcours *franco-allemand* menant à l'obtention d'une double licence avec la *Fachhochschule* de Kiel (Allemagne).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au sein de l'Université Savoie Mont Blanc, est clairement exposé. La licence ne semble pas souffrir de la concurrence des autres formations de l'université, ni des licences *Économie et gestion* proposées par les IAE de Lyon et Grenoble.

La licence est adossée au laboratoire de recherche IREGÉ (Institut de recherche en gestion et en économie). Le lien entre le domaine de prédilection des enseignants-chercheurs (EC) rattachés à ce laboratoire et certains parcours de licence est évident, à l'instar du parcours *Tourisme hôtellerie événementiel*. A l'inverse, ce lien l'est beaucoup moins pour le parcours *Systemes d'information* qui s'appuie sur des enseignants-chercheurs appartenant à d'autres laboratoires (Laboratoire d'informatique, systèmes, traitement de l'information et de la connaissance - LISTIC et le Laboratoire des systèmes et matériaux pour la mécatronique - SYMME).

La licence bénéficie du soutien du Club des entreprises, structure qui parraine l'ensemble des formations de l'IAE Savoie Mont Blanc. Ce dernier a conclu 101 accords à l'international, permettant aux étudiants d'effectuer des mobilités à l'étranger. Au-delà de ces accords Erasmus traditionnels, quatre parcours bénéficient d'un partenariat avec des universités étrangères.

Organisation pédagogique

La licence *Économie et gestion* est articulée autour d'enseignements fondamentaux (centrés sur l'économie, la gestion et l'analyse de données), d'enseignements complémentaires (permettant d'acquérir des compétences transversales en anglais, méthodologie et numérique) et d'enseignements d'ouverture (obligatoires pour certains, facultatifs pour d'autres). En troisième année, des enseignements de spécialités viennent s'ajouter, dont certains sont mutualisés entre plusieurs parcours. L'équilibre entre enseignements fondamentaux et de spécialité semble être respecté. La formation accorde une place importante au développement de projets (un module dédié) conçus comme un facteur de professionnalisation, à l'instar du stage obligatoire de L3 (huit semaines minimum).

L'engagement étudiant dans des activités professionnelles, associatives ou citoyennes peut se traduire par un bonus sur la moyenne du sixième semestre (S6) (conditionné à la remise d'un rapport). La place du numérique (module de compétences numériques, utilisation de logiciels en cours) et des innovations pédagogiques est classique (amphithéâtres interactifs, *serious games*...).

La licence ambitionne d'améliorer ses taux de réussite. Pour ce faire, la part des enseignements en travaux dirigés (TD) s'élève à 60 % en L1, 38 % en L2, entre 44 % et 56 % en L3. Des tutorats existent en L1 et L2. Des heures de TD sont également allouées au renforcement des fondamentaux (notamment en économie et en mathématiques), ainsi qu'aux étudiants intégrés en L3 titulaires d'un diplôme universitaire technologique (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou de licences. Une partie de la promotion de L1 bénéficie d'un « parcours Réussite » (120 étudiants répartis en trois groupes de TD) leur permettant de bénéficier de 53 heures par groupe de TD, dans des matières fondamentales et dans des modules d'accompagnement à la réussite, auxquels s'ajoutent des entretiens de suivi individuel. La formation à la recherche figure dans l'offre d'enseignement à travers les apports méthodologiques du module de stage.

Un cours d'anglais est obligatoire dans tous les parcours de formation initiale et des deuxièmes, voire troisièmes langues (LV1, LV2) sont proposées dans huit parcours sur dix. Les enseignements de spécialité dispensés en langue anglaise le sont seulement dans deux parcours (*BCI* et *THE*). Le passage du *Test of English for international communication (TOEIC)* est proposé aux étudiants de L3, tout comme la certification Goethe à ceux du parcours *Franco-allemand*. Toutefois, il semblerait que seuls les parcours *BCI* et *THE* proposent une préparation au TOEIC. Enfin, les parcours *EF* et *BCI*, semblent être les plus sujets à la mobilité étudiante dans le cadre de programme d'échange.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 143 personnes, dont 43 % d'enseignants-chercheurs (EC) et enseignants de l'Université Savoie Mont Blanc ; le reste étant assuré par des intervenants extérieurs. Il convient de noter que des différences significatives semblent exister entre les parcours (par exemple, 37 % des enseignements assurés par des EC pour le parcours *SI*, 36 % pour le parcours *EF*, 18 % pour le parcours *THE*, 21 % pour le parcours *BCI* ou 30 % pour le parcours *MC*). Cette part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs titulaires apparaît relativement faible pour une formation universitaire. Cet aspect a été identifié par l'équipe en place comme un point de vigilance et s'explique par le fort accroissement des effectifs étudiants (872 en licence pour 2018-2019).

La responsable de la mention coordonne les responsables de filières (par année et parcours). L'équipe pédagogique de la licence se réunit tous les deux mois. Le dossier mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme à la réglementation et qui se réunit deux fois par semestre.

Les modalités d'évaluation sont classiques et intègrent contrôle continu, examen final ou combinaison des deux, épreuves écrites, orales ou pratiques. Une réflexion a été menée au niveau du suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences : les étudiants sont incités et aidés à formaliser leurs compétences acquises ainsi que leurs besoins en acquisition de compétences (« parcours réussite » proposé en L1 ; module Projet personnel et professionnel en L2 ; accompagnement à la recherche du stage de L3 en partenariat avec le Club des entreprises et du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP).

Résultats constatés

La L1 a vu ses effectifs passer de 192 en 2014-2015 à 345 en 2018-2019, ce qui atteste d'une forte attractivité. Il convient toutefois de veiller à ce que cette augmentation n'altère pas la qualité de la formation. La L2 a également vu ses effectifs augmenter, passant de 125 à 211 sur la même période. De son côté, la L3 a vu ses effectifs se réduire, passant de 405 à 316. Les deux principales raisons avancées sont la fin du dédoublement du parcours *THE*, et la suspension temporaire de la formation de L3 développée avec l'Université de Genève. De manière générale, il semblerait que tous les parcours ne présentent pas la même attractivité aux yeux des étudiants et il aurait été intéressant de discuter ce point (par exemple, 730 candidatures reçues pour le parcours *MC* en 2018 contre 99 pour le parcours *SI*). Les étudiants proviennent à 93 % de baccalauréat général (S et ES).

Parmi les étudiants présents aux examens, les taux de réussite moyens sont bons voire très bons en L2 et L3 (68 % en L1, 86.4 % en L2 et 92.6 % en L3). Les effectifs concernés par le redoublement et la réorientation demeurent stables et sont logiquement plus importants en L1 qu'en L3 (17 % en L1, 11 % en L2 et 5 % en L3). Il semblerait qu'un tiers seulement des étudiants de L3 proviennent de L2. Si le recrutement de candidatures extérieures peut apporter de la richesse à une formation, la répartition constatée en L3 amène à s'interroger sur l'articulation de la licence en trois ans.

Le suivi du devenir des étudiants est réalisé. La majorité des diplômés poursuivent leurs études en master. Une fois encore, il convient de souligner des disparités – non commentées – entre les parcours. En effet, 100 % des étudiants des parcours *BCI* et *THE* sont en poursuite d'études, contre 97 % pour le parcours *EF*, 87 % pour le parcours *SI* et seulement 84 % pour le parcours *MC*. En outre, on note une baisse des poursuites d'études dans des masters proposés par l'Université Savoie Mont Blanc. Celle-ci est de 43 % en 2014-2015 à 31 % en 2017-2018, ce qui amène à s'interroger sur la complémentarité de l'offre de formation ou sur la satisfaction des étudiants à l'égard de la licence (l'enquête 6 min chrono, dont la représentativité n'est pas communiquée, indique par exemple un niveau de satisfaction moyen de 5/10 pour les conditions d'enseignement, de 5/20 pour les méthodes d'enseignements et de 5/10 pour les contenus de la formation). Cette tendance à la déperdition se retrouve également entre la L2 et la L3 puisque le pourcentage d'inscrits en L2 qui poursuivent en L3 à l'Université Savoie Mont Blanc est passé de 64 % en 2014-2015 à 45 % en 2017-2018.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des parcours organisés pour accueillir une pluralité de publics (formation initiale, formation continue, sportifs de haut niveau).
- Une spécialisation progressive débouchant en L3 sur des parcours de pré-spécialisation dont deux parcours d'excellence (parcours *Science politique et relations internationales* et parcours *Franco-allemand*).
- Des taux de réussite satisfaisants et en augmentation (68 % en L1, 86 % en L2 et 93 % en L3).
- Un accompagnement à la réussite (« parcours réussite ») en L1.

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique déséquilibrée avec une trop faible part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs titulaires.
- Un taux de poursuite d'études entre la L2 et la L3 au sein de l'Université Savoie Mont Blanc en baisse (64 % en 2014-2015 à 45 % en 2017-2018).
- Un taux de poursuite d'études dans les masters de l'université Savoie Mont Blanc en baisse (43 % en 2014-2015 à 31 % en 2017-2018).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Économie et gestion* est une formation qui s'inscrit bien dans son environnement comme l'atteste la taille de ses effectifs (plus de 870 inscrits sur les trois années). Le contenu de chacun des parcours permet d'acquérir les connaissances et compétences en gestion et en économie et la mise en place d'un plan réussite en licence a permis d'augmenter les taux de réussite sur l'ensemble des années de la formation. Malgré les nombreux atouts de la licence mis en avant, plusieurs points d'attention peuvent être soulevés.

Tout d'abord, une place plus importante doit être accordée à l'intervention des enseignants-chercheurs dans les disciplines fondamentales de la gestion et de l'économie, faiblesse dont l'équipe pédagogique semble avoir conscience. Il pourrait être également envisagé de mettre en place des capacités d'accueil si le recrutement d'enseignants-chercheurs n'est pas envisagé.

Ensuite, l'équipe devrait s'atteler rapidement à comprendre les raisons qui amènent les étudiants de L2 à ne pas poursuivre en L3 et ceux de L3 à ne pas poursuivre dans le master, auquel leur formation les prédestine. La déperdition en fin de L2 est plus inquiétante qu'à la sortie de L3. L'envie d'aller voir ailleurs une fois la licence acquise est non seulement une prérogative étudiante mais surtout le témoignage d'une saine curiosité et d'une ouverture vers l'extérieur. Les implications sont doubles pour l'établissement et échappent en partie aux responsables de la licence : offrir des masters attractifs pour des étudiants extérieurs à la région et peut-être se libérer, si nécessaire, en licence de l'obligation « à préparer l'intégration en master », la licence est un diplôme *per se*. La mise en œuvre des axes d'amélioration identifiés à la suite de l'enquête 6 min Chrono pourrait peut-être réduire ces flux sortants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est proposée en présentiel sur le site du Bourget-du-Lac avec 1 470 heures de cours sur les trois années. La formation est hébergée dans la composante « Sciences et montagne ». Une offre de passerelles en première année est organisée avec l'unité de formation et de recherche « Lettres, Langues et Sciences Humaines ».

La licence est proposée en formation initiale et en formation continue. Un dispositif d'accueil et d'accompagnement des sportifs de haut niveau est possible.

La formation est accessible par la validation partielle voire totale dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience et la validation des acquis personnels et professionnels.

ANALYSE

Finalité

La licence *Géographie et aménagement* a des objectifs clairs tant sur le plan des connaissances, des méthodes à acquérir que des outils spécifiques. Un lien fort existe avec les spécificités de l'USMB, à savoir la compréhension de l'environnement montagnard et les métiers qui y sont liés. La finalité est clairement la poursuite d'étude en master ou éventuellement en licence professionnelle avec un panel de métiers rassurant pour les étudiants qui s'inscrivent en début de cursus.

La formation est conforme à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles.

La finalité est présentée aux lycéens avant leur inscription sur parcourup et au démarrage de la formation. Ce travail de promotion en amont de la formation est très positif étant donné la proximité de licences similaires notamment à Grenoble.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Géographie et aménagement* de l'USMB est en concurrence directe avec celles de l'Université Grenoble Alpes, de Lyon et même, de Genève. Les spécificités des contenus en lien avec la connaissance de la montagne, renforcées par l'adossé au laboratoire Edytem en font son originalité et sa force. L'articulation à la recherche est conforme avec ce qui est attendu pour une licence avec l'intervention d'enseignants-chercheurs et des thématiques directement en lien avec les recherches en cours.

La démarche en cours de rapprochement avec l'Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy est très intéressante même s'il n'est pas possible d'en évaluer les effets possibles sur l'offre de formations proposée aux étudiants de géographie.

L'ouverture à l'international est réelle via les programmes Erasmus+ et Crepuq. Deux à trois étudiants partent chaque année, ce qui est déjà bien. Rien n'est dit sur les étudiants étrangers entrants.

Organisation pédagogique

Les deux premières années offrent un tronc commun intégrant géographie, outils, méthodologie et histoire de manière cohérente. L'objectif de l'autonomie de l'étudiant est louable mais difficile à évaluer.

La troisième année propose deux parcours :

- *Enseigner et transmettre*, avec un accent fort sur l'enseignement de l'histoire pour préparer les étudiants au master lié au concours de l'enseignement du secondaire.
- *Aménagement et environnement*.

C'est une offre classique de 3^{ème} année de licence qui est cohérente au vu des débouchés professionnels.

Les sorties de terrain constituent la grande originalité d'une licence *Géographie et aménagement*. Cette approche pédagogique très positive doit être maintenue et soutenue par l'USMB notamment sur le plan financier pour que l'ensemble des étudiants puissent en profiter.

Les différentes journées d'études et rencontres constituent une spécificité louable et à maintenir.

Des projets encadrés obligatoires sont proposés en L2 et L3. Il est regrettable qu'un stage soit possible mais pas obligatoire. Un stage de six semaines est aujourd'hui nécessaire pour une formation de ce type.

Le numérique est bien intégré tant en termes de ressources, d'outils spécifiques comme les Systèmes d'Information Géographique, et d'outils pédagogiques pour les enseignants. Attention à bien maintenir la relation humaine entre les enseignants et les étudiants, le numérique ne doit pas être un supplétif des carences potentielles en terme de gestion des ressources humaines de l'institution.

Étant donné les effectifs et les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, un étudiant assidu a toutes les chances de réussir ; c'est donc très positif.

Pilotage

L'équipe des enseignants-chercheurs est bien dotée, s'il n'y avait que cette formation, au vu du nombre d'étudiants, la présence de quatre professeurs des universités est à souligner et à maintenir, il y a sept maîtres de conférences et un Prag. Seuls 20 % des enseignements sont assurés par des non-titulaires, ce qui est excellent d'autant que cela correspond à des interventions essentiellement de professionnels. Cela est possible car la majorité des titulaires sont en sur-service, ce qui est anormal.

Les titulaires sont fortement impliqués dans le pilotage en assumant des responsabilités pédagogiques et en participant à des réunions collégiales. Le conseil de perfectionnement a été mis en place, il fonctionne depuis plusieurs années. Pour autant, les bénéfices de ce conseil n'apparaissent pas vraiment. Les étudiants sont correctement impliqués dans le pilotage.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont clairement présentées.

Résultats constatés

Étant donné l'environnement concurrentiel, la licence *Géographie et aménagement* arrive à attirer un nombre intéressant et stable d'étudiants : en moyenne 54 en L1, puis 32 en L2 et en L3. Cela garantit à la fois de belles dynamiques pédagogiques et un suivi qualitatif des étudiants. Les taux de réussite sont bons en L2 et L3, ils pourraient être améliorés en L1 au vu des dispositifs d'accompagnement mis en place.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les liens forts avec l'environnement montagnard de l'USM.
- La dynamisme de l'équipe enseignante qui se traduit dans la mise en place du dispositif d'enseignants-référents, l'organisation de cours alternatifs (Rencontres Professionnelles des Géographes de Savoie, journées Géo'rizon, Cafés Géo, sorties pédagogiques).
- L'attractivité de la formation : débouchés en adéquation avec l'environnement physique, étudiants entrants en provenance d'autres universités (une dizaine par an en moyenne).
- Les finalités et organisations cohérentes.

Principaux points faibles :

- Un sous-encadrement qui se traduit par la généralisation des sur-services.
- Le stage professionnel possible mais pas obligatoire.
- Une plus-value incertaine du conseil de perfectionnement dont on saisit mal la composition.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Une formation qui a toute sa place dans son environnement avec une spécificité « Montagne » qui en fait toute son originalité. Les stages de terrains et les journées d'études sont à maintenir. L'organisation et le pilotage sont sérieusement mis en place, mais il conviendrait de mieux définir les modalités de constitution du conseil de perfectionnement. Le positionnement de la licence de géographie dans le portail commun de L1, compliqué par la bilocalisation, est à préciser. Il est regrettable qu'un stage professionnel de six semaines ne soit pas obligatoire en fin de formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) s'effectue en formation initiale sur le campus de Jacob-Bellecombette (73) et, éventuellement, pour l'un des parcours, sur le campus Le Bourget-du-Lac (73). Elle propose trois parcours :

- Enseignement, Recherche, Patrimoine.
- Sciences Po – Droit.
- Archéologie, Histoire de l'Art, Patrimoine.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence vise à acquérir des compétences disciplinaires propres au champ de l'histoire (analyse, critique documentaire), des compétences pré-professionnalisantes (présentations écrites et orales, développement d'une argumentation), des compétences transversales et linguistiques (ressources numériques, langues étrangères).</p> <p>Ces objectifs sont présentés sur le site en ligne de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Lettres, Langues, Sciences Humaines » (LLSH) de l'université, dans des brochures et dans un syllabus réalisé par les étudiants.</p> <p>Les débouchés sont bien identifiés et conformes aux compétences acquises. Ils varient suivant les parcours : l'objectif principal est la poursuite d'études (masters <i>Métiers de l'enseignement</i>, <i>Métiers du Patrimoine</i> ou master Recherche), et pour le parcours <i>Sciences - Po</i>, le concours commun des Instituts d'Etudes Politiques (IEP) et les métiers du livre et du journalisme. Ces débouchés sont présentés aux étudiants dès la seconde année, dans le cadre de l'élément constitutif « Projet professionnel et personnel ».</p> <p>Il existe une fiche de présentation inscrite au répertoire national de la certification professionnelle.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Histoire</i> profite des services communs de l'UFR (langues, informatique), du portail des LLSH qui favorise l'échange de cours optionnels et elle est associée avec le département de géographie (UFR « Sciences et montagne », sur le site du Bourget-Le-Lac), afin d'améliorer la formation en vue des futurs masters <i>Métiers de l'enseignement</i> et de permettre des réorientations (un seul étudiant concerné par les réorientations depuis 2016).</p> <p>La concurrence régionale est importante (Universités de Lyon, Grenoble, Genève, Lausanne) et la diversification récente (parcours <i>Sciences - Po Droit</i> créé en 2018, parcours <i>Archéologie, histoire de l'art, patrimoine</i> créé en</p>

2019) vise à augmenter l'attractivité de la licence. La 1^{ère} année de licence (L1) du parcours Sciences - Po spécialement aménagée pour la préparation du concours est une spécificité régionale. On observe un réel effort pour se démarquer tout en conservant un positionnement d'université de proximité.

Les enseignants appartiennent à l'équipe d'Accueil LLESETI (laboratoire langages, littératures et sociétés, études transfrontalières et internationales) et en partie à Edytem (Environnements, dynamiques, territoires, montagnes) pour le parcours *Archéologie, histoire de l'art, patrimoine*. La recherche est peu intégrée dans les parcours et l'articulation superficielle - ce qui n'est pas inhabituel en licence. Les relations avec les acteurs locaux se limitent aux liens entretenus avec les archives ; la mise en place du parcours *Archéologie, histoire de l'art, patrimoine* devrait concourir à leur développement avec les institutions départementales concernées.

En dépit des nombreux partenariats internationaux entretenus par l'USMB et de la présence d'un bureau des relations internationales, la mobilité étudiante reste faible (entre 2015 et 2019, huit sortants et quatre entrants, dans le cadre d'échanges avec des universités européennes ou canadiennes principalement).

Organisation pédagogique

La licence est structurée autour d'un tronc commun (enseignements obligatoires) et de modules optionnels (enseignements au choix en lien avec les parcours). Ces derniers prennent - ou prendront place pour les maquettes encore en projet - en 2^{ème} et 3^{ème} année de licence (L2 et L3). Les unités d'enseignement (UE) dispensées en L1 permettent d'assurer la transition avec le secondaire (les enseignements fondamentaux à caractère d'initiation forment le tronc commun) et s'inscrivent dans une politique de spécialisation progressive, ce qui paraît judicieux (même si plus de 80 % des nouveaux inscrits en L1 depuis 2014-2015 proviennent de bacs généraux). Les cours d'approfondissement ont lieu en L2 et L3.

Les maquettes des différents parcours répondent aux attendus d'une licence d'histoire tout en ménageant une large place aux UE d'ouverture relativement diversifiées.

Les éléments de professionnalisation dépendent des parcours : une UE de préprofessionnalisation (de 20 à 40 heures, plus stages d'enseignement ou de patrimoine) existe dans le parcours *Enseignement, recherche, patrimoine* en L3 ; un chantier et un atelier seront mis en place en L3 dans le parcours *Archéologie, histoire de l'art, patrimoine*. Les stages font l'objet d'une convention et sont suivis d'un rapport crédité de trois crédits ECTS ; les étudiants sont accompagnés dans leurs démarches par un bureau spécialisé de LLSH et disposent d'une application numérique PStage.

La licence propose en L1 un cours obligatoire de « compétences numériques » dont les contenus ont été élaborés par l'équipe enseignante. Pour le reste, l'usage du numérique, en général, reste classique, lié aux opportunités offertes par la plateforme moodle. Les seuls cours partiellement en ligne concernent l'anglais, de même que les pratiques pédagogiques innovantes (création de brochures historiques virtuelles), via la plateforme spécialisée LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines). Des innovations dans le domaine numérique ont été prévues pour la rentrée 2019, les enseignants intéressés ayant reçu une formation (combien sont-ils ? le dossier ne le précise pas).

Les dispositifs d'aide à la réussite passaient jusqu'à présent par l'adaptation pédagogique et scientifique des enseignements de L1, à l'exception d'un dispositif de remédiation optionnel en « Compétences rédactionnelles » de 20 heures par semestre qui était proposé en L1 et L2 (contingents limités à 40 étudiants). Un dispositif « Parcours Réussite » vient d'être mis en place à la rentrée 2019 avec le module « Compétences rédactionnelles » obligatoire, une aide aux travaux en bibliothèque et un enseignant référent. Ce nouveau dispositif ne concernera cependant qu'un groupe limité d'étudiants (de 20 à 25, soit à peine le quart d'une promotion moyenne de L1).

La formation peut accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (handicapés, sportifs) et elle prévoit des aménagements pour ce faire. Elle est accessible par la validation d'acquis de l'expérience mais elle n'a pas à ce jour reçu de candidature. Quelques étudiants sont en formation continue en L3 principalement (de un à quatre suivant les promotions).

L'apprentissage de l'anglais est obligatoire à tous les semestres de la licence, celui d'une seconde langue vivante est proposé en L1 et L2. Si la mobilité étudiante est favorisée et facilitée par l'intégration de l'USMB à la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Grenoble Alpes, elle ne se traduit guère dans les faits et l'ouverture internationale est très limitée.

Pilotage

La formation dispose de ressources humaines, administratives et matérielles satisfaisantes. L'équipe pédagogique du département d'histoire est principalement composée de titulaires : trois professeurs d'université (PR), neuf maîtres de conférences (MCF), un PRAG (professeur agrégé), un attaché temporaire d'enseignement et de

recherche (ATER) auxquels s'ajoutent quelques professeurs agrégés en tant que chargés de cours. Parmi ces derniers, ont été intégrés des professionnels extérieurs, type archéologues dans le parcours spécifique. Plusieurs réunions semestrielles rassemblent l'équipe enseignante. Un des PR disposant d'une décharge complète de cours, ce sont les MCF et les professeurs agrégés qui dispensent l'essentiel des cours de la licence.

Un conseil de perfectionnement, formé d'enseignants, de six étudiants élus et de quelques professionnels issus des carrières concernées se réunit à l'issue de chaque année universitaire et semble remplir sa mission (cf. les comptes-rendus des deux dernières années). L'évaluation des enseignements par les étudiants à échelle du département d'histoire n'est pas systématique, laissée à l'appréciation des enseignants qui proposent des questionnaires (sans plus de précision dans le dossier). Seuls les enseignements d'anglais semblent faire l'objet d'une évaluation régulière (les modalités ne sont pas précisées).

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont validées chaque année par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et rendues publiques en septembre. L'évaluation par compétences n'est pas encore effective.

L'accès à la licence se fait conformément aux procédures de parcousup. Les jurys d'examen sont formés à l'initiative de la direction du département et leur composition (responsable d'années et enseignants) rendue publique avant les épreuves.

Résultats constatés

Les effectifs de L1, en forte baisse depuis le milieu des années 2000, sont stabilisés et même en hausse à la rentrée 2018-2019 (de 88 à 114), grâce à l'ouverture du parcours *Sciences - Po Droit* qui fait le plein et attire incontestablement de nouveaux étudiants. Il est indéniable que la proximité de grandes universités disposant d'une forte notoriété est préjudiciable au recrutement, sauf pour ce qui concerne un parcours spécifique et original.

L'équipe enseignante a tenté de juguler la baisse d'attractivité en L1 en ouvrant deux nouveaux parcours en 2018 et 2019 et en mettant en place une communication plus dynamique (plaquettes, salons, journées portes ouvertes, journées d'immersion).

Le taux d'échec entre la L1 et la L2 est important, ne serait-ce que parce qu'un quart des inscrits en 2017-2018 a abandonné en cours d'année. Si l'on s'en tient aux étudiants présents en L1, les taux de réussite moyens, sur quatre ans, sont à près de 75 %. Les taux de réussite en L2 et L3 sont tout à fait satisfaisants.

Le taux de poursuite d'études en master est de 86 % des diplômés de licence en 2018. Ceux-ci se dirigent vers les masters MEEF principalement (69 % des diplômés). On observe néanmoins qu'une partie importante des diplômés de licence quitte l'USMB et le taux de poursuite d'études sur place est en baisse.

Les enquêtes proposées sont à 6 mois, réalisées tous les deux ans depuis 2014.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La licence *Histoire* remplit sa fonction de formation de proximité puisque la majorité des étudiants proviennent des départements de Savoie et Haute Savoie.
- Des efforts ont été faits pour rendre la licence d'histoire plus attractive et pour se démarquer de la concurrence régionale.
- Les bons résultats de la L2 et de la L3 témoignent de la qualité du suivi des étudiants et de l'implication de l'équipe enseignante.

Principaux points faibles :

- L'évaluation des enseignements n'est pas systématique.
- La place du numérique est encore limitée de même que les pratiques innovantes.
- La mobilité des étudiants est très réduite.
- La faible mobilité internationale.
- La position dans le portail commun de L1 avec la géographie rendue difficile par la bilocalisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Eu égard à l'orientation préférentielle des diplômés en master MEEF, il convient de redéfinir l'association avec la géographie dans le portail commun et de renforcer cette collaboration en L2 et L3. Devant le succès rencontré par les nouveaux parcours (*cf. Sciences - Po Droit*), il serait souhaitable de suivre avec attention les bilans quantitatifs et qualitatifs de ces formations - que deviennent les étudiants qui ont échoué au concours d'entrée des IEP ? - afin de définir et de préciser la place dévolue à l'histoire.

Les dispositifs d'aide à la réussite en L1 pourraient être étendus car la marge de progression est importante.



LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information-communication* du département Communication & Hypermédia de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est une licence proposant une formation initiale et continue spécialisée dans le domaine *Arts, Lettres, Langues*. Elle propose, en trois ans, une formation à la fois pluridisciplinaire, internationale et professionnalisante dédiée à l'image, aux arts visuels et à la médiation numérique. Elle fait intervenir des enseignants-chercheurs ainsi que des professionnels représentatifs des secteurs d'activités correspondant aux débouchés de la formation. Les enseignements se déroulent sur le site de Jacob-Bellecombette. L'effectif global pour l'année 2018-2019 est de 321 étudiants.

ANALYSE

Finalité

La formation vise à former les étudiants aux outils fondamentaux théoriques et pratiques en licence *Information-communication* en privilégiant certains aspects de la discipline, notamment la dimension numérique et médiatique, l'image, les arts visuels et la communication interculturelle.

L'objectif affiché à l'issue de la formation est l'usage des outils de production hypermédia, d'image, de son, de web 3D animations, la capacité à écrire et scénariser ainsi qu'un niveau linguistique permettant aux étudiants de travailler ou de poursuivre leurs études à l'étranger.

De façon cohérente, les compétences avancées et reprises dans la fiche Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) sont centrées sur le numérique au sens large, son, écriture comme sa conception ou sa production. Ce choix autour de domaines et de compétences bien identifiés doit, in fine, préparer les étudiants à la poursuite d'études vers le master *Création numérique* de l'établissement. Les débouchés avancés en termes de métiers restent dans l'ensemble cohérents même si certaines compétences attachées à des métiers cités « chargé de communication interne ou de relations publiques » ne se retrouvent pas dans l'enseignement dispensé.

La licence bénéficie d'une double diplomation avec Fachhochschule de Kiel en Allemagne dont on ignore tout.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Information-communication* a trouvé un positionnement hybride, au sens positif du terme, en associant les domaines de la médiation numérique et des arts visuels, ce qui lui permet à la fois de se différencier des licences en information-communication de la région AURA (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand) par sa dimension artistique et de compléter les formations Arts du spectacle et cinéma de Lyon ou Arts plastiques et musicologie de Saint-Etienne par sa dimension numérique et interactive. Cela lui permet d'émerger au sein d'une région très riche en formations de premier cycle en *Information-communication*.

En ce qui concerne la recherche, la formation est adossée au Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales dont des événements scientifiques (séminaires, conférences) sont ouverts aux étudiants de la troisième année de licence (L3) pour une initiation aux méthodologies de la recherche (15h de Cours Magistraux) sans que l'on connaisse les modalités plus précises ni les attendus de ce cours.

La formation suit une démarche active de liens avec le tissu socio-économique régional de son secteur d'activité (Conservatoire Rayonnement Régional GIFF musées des eaux Arts Cités des Arts). Les relations avec les entreprises se développent par la réalisation de travaux de recherche, que l'équipe de chercheurs qui pilote actuellement la licence *Information-communication*, mènent en collaboration avec des industries de la région ou des institutions culturelles autour du numérique (certains projets sur le design interactif ou sur l'évaluation des usages des dispositifs dans les filières des musées par exemple). Ces initiatives témoignent d'une volonté de l'équipe de se rapprocher du secteur socio-économique et socioculturel de la région Auvergne Rhône Alpes, à travers différentes collaborations autour de la filière des industries créatives. Quelques exemples concrets de partenariat sont avancés avec des établissements, mais il aurait été souhaitable d'avoir la même précision pour tous les établissements énoncés et présentés comme « partenaires ».

Au niveau international, la formation enregistre des départs d'étudiants (Erasmus ou ORA) vers l'étranger (35 départs en 2016/17 ; 33 départs en 2017/18) vers des universités partenaires en Europe et hors Europe. La formation reconnaît dans son intégralité le nombre de crédits (ECTS) acquis dans l'université étrangère par transfert au niveau du cursus national par conversion des notes sans examen ou travail supplémentaire. A ces étudiants partant suivre un cursus universitaire à l'étranger s'ajoutent les étudiants partant en stage à l'étranger (46 départs en 2016/17 ; 59 départs en 2017/18 ; 36 départs en 2018/19). De son côté, la licence accueille environ une dizaine d'étudiants étrangers en échange ainsi qu'une dizaine d'étudiants via Études en France.

Il est pour le moins surprenant de lire que la licence bénéficie d'une double diplomation avec Fachhochschule de Kiel en Allemagne et de jamais voir une seule mention de cette particularité dans le dossier.

Organisation pédagogique

La licence centre de façon assumée son enseignement théorique et pratique sur quelques grands domaines de l'*Information-communication* et des *Sciences humaines et sociales* (SHS) : arts visuels, médiation numérique, sciences humaines et sociales, logiciels multimédias langues et milieux internationaux. A ce socle qui définit la spécificité de la formation, s'ajoutent des compétences transversales. Si les étudiants ont la possibilité de choisir quelques options (sport, infographie, philosophie de l'art, pratique au conservatoire, conception de site web) la licence ne propose pas de parcours de spécialisation. A noter encore qu'un partenariat avec les conservatoires à rayonnement régional permet à des étudiants qui y suivent une formation artistique de valider deux crédits ECTS par semestre de licence.

De façon originale, mais malheureusement non expliquée, les années de licence s'organisent autour d'un thème : L1 Récit, L2 Espace, L3 Dispositifs. La licence s'est rapprochée de la licence Lettres à travers un portail « art, lettres, communication » qui mutualise des cours à chaque année de licence en reprenant les grandes thématiques. Si ce dispositif a été créé pour permettre les passerelles entre les deux formations, le dossier indique que cette possibilité a été très peu demandée. Néanmoins, aucun chiffre n'est avancé.

La formation présente l'originalité et l'intérêt d'inscrire deux langues obligatoires dans le programme pédagogique. Outre l'anglais, les étudiants ont le choix de la deuxième langue vivante (LV2) proposée dans le dispositif des langues transversales de l'UFR (italien, allemand, arabe, espagnol, chinois) avec un volume horaire appréciable (20h de Travaux Dirigés à chaque semestre).

En termes d'aide à la réussite, la licence a seulement mis en place un tutorat (réalisé par les étudiants de la première année de master) pour accompagner les nouveaux étudiants. Le numérique est présent dans l'organisation pédagogique, de façon assez attendue au regard de la spécialité de la licence.

L'initiation à la recherche est présente dans le cursus comme une préoccupation pour la professionnalisation qui se concrétise par l'intervention de professionnels dans des modules dédiés et une politique ambitieuse de stage : l'un facultatif en L2 (4 à 6 semaines) l'autre obligatoire en L3 à l'international dans un pays non francophone (13 semaines). A noter que la durée des stages n'est pas exactement la même selon les passages du dossier. Aussi, le dossier reste assez flou quant aux modalités d'évaluation du stage, étant seulement précisé qu'une « soutenance et/ou un rapport écrit sont demandés et évalués ».

Un projet pédagogique est introduit à chaque niveau de la licence et l'on note une progression dans la spécialisation jusqu'au projet de L3 qui fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury composé à la fois de titulaires du département et de professionnels liés à la formation. Il existe une possibilité pour des candidats extérieurs d'obtenir la licence *Information-communication* par le biais d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Si le dossier précise que la formation reçoit environ deux dossiers par an, rien n'est précisé quant au nombre de validations qui auraient abouti.

Il reste un point complément aveugle du dossier concernant la double diplomation. Aucun détail n'est donné sur le diplôme allemand, ce qui soulève de légitimes questions quant aux finalités.

Pilotage

L'équipe pédagogique s'avère réduite car composée de seulement six permanents actuellement (un professeur des universités, trois maître de conférences (MCF), deux professeurs agrégés (PRAG)) pour la licence *Information-communication* et le master *Création Numérique*. A cela s'ajoutent un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), un poste de professeurs agrégés (PRAG) actuellement occupé par un contractuel à temps plein en raison d'un congé parental.

La répartition des responsabilités est bien lisible dans le dossier. La formation trouve des sources en compétences technologiques et de façon plus surprenante en compétences « théoriques », d'après le dossier, auprès d'intervenants professionnels issus d'entreprises, d'organisations ou d'institutions culturelles.

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement, sans autre précision. En revanche, il demeure une ambiguïté sur le conseil de perfectionnement car si les responsables de la licence (responsable de la mention et d'années) sont invités à participer au conseil de perfectionnement du master *Création Numérique* (pour évaluer les besoins de formation nécessaires en amont du master), rien n'est précisé sur un conseil de perfectionnement spécifique à la licence. On en déduit qu'il fait défaut. Les étudiants sont sollicités pour connaître leur retour et avis sur la formation, même si l'enquête « 6 mn chrono » fournie en annexe est peu exploitée. De façon générale, le pilotage de la formation (encadrement de mémoires, de stages, conseils, consultation des étudiants, etc.) reste la portion congrue du dossier.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants en première année augmente régulièrement depuis 2016-2017 et atteint pour l'année en cours le nombre de 172 (alors que la capacité d'accueil est fixée à 190 étudiants), ce qui démontre une bonne attractivité au regard de la situation « concurrentielle » en *Information-communication* dans la région AURA. Les étudiants proviennent principalement de Savoie, Haute-Savoie et Isère. A noter que le taux d'abandons et/ou d'échecs en fin de première année est resté stable (environ 34 %) durant trois années avant de connaître un bon à 50 % en 2018. Plus que le taux en lui-même, cette subite augmentation aurait mérité d'être soulignée, voire expliquée.

La licence *Information-communication*, qui est une licence généraliste, affiche un taux d'insertion professionnelle très appréciable : 34 % sur le dernier suivi de cohorte diplômée en 2017. Les emplois occupés se situent dans les domaines de compétences, à savoir les dispositifs d'images, la scénarisation et scénographie au graphisme et design audiovisuel la conception et création dans le numérique et les nouveaux médias et la communication. Soixante-trois pourcent continuent leurs études mais de façon très minoritaire à l'USMB et dans le master *Création numérique*, ce qui ne manque pas d'interroger sur l'adéquation avec ce master qui est pourtant mentionné comme une continuité privilégiée par les porteurs de la licence (à noter que le nombre de L3 s'inscrivant en première année de master *Création numérique* ne correspond pas au nombre avancé par la fiche du master).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement académique et pédagogique original mêlant numérique et arts visuels.
- Forte implantation dans le tissu socio-économique local.
- Ouverture affirmée et concrétisée pour l'international.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Sous-encadrement qui participe d'un manque de visibilité du pilotage de la formation.
- La double diplomation avec l'université partenaire en Allemagne reste un point aveugle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Information-communication* de l'Université de Savoie Mont Blanc a fait le choix original et judicieux d'un positionnement hybride, mêlant médiation numérique et arts visuels, ce qui lui confère une vraie spécificité différenciante dans la région Auvergne Rhône Alpes déjà très pourvue. Tout en respectant une initiation à la recherche demandée dès le niveau licence, la dimension professionnalisante est assez clairement favorisée tant par les cours que l'implication de professionnels qui assurent presque un tiers des enseignements (en volume horaire) sur l'ensemble des trois années. Cette proportion demanderait peut-être à être ajustée.

Il n'en demeure pas moins des domaines d'amélioration qui trouvent certainement leur origine commune dans le sous-encadrement (accentué par des postes vacants) : le pilotage reste trop peu visible et lisible dans le fonctionnement de la licence. En atteste l'absence de conseil de perfectionnement. De même si l'ouverture internationale est une vraie plus-value, la double diplomation, qui serait un atout supplémentaire, interroge sur sa réalité même, faute d'éléments dans le dossier. Il serait plus que souhaitable d'avoir un regard sur un tel partenariat qui engage toute la formation, y compris sa crédibilité. Enfin, si le positionnement est pensé en cohérence avec le master *Création numérique*, très peu d'étudiants diplômés de la licence intègrent ce master, préférant même quitter l'établissement. Il y a la matière à réflexion sur les continuités entre ces deux niveaux.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est une licence généraliste et pluridisciplinaire, à dominante scientifique. Son objectif principal est une poursuite d'études en master. Elle comporte un parcours unique, le parcours *Économie*. Tous les cours sont assurés en présentiel et la formation comporte un stage en entreprise d'une durée minimale de deux mois. La licence est inscrite dans l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Montagne en partenariat avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc. Les enseignements ont lieu sur le campus d'Annecy-le-Vieux, à l'IAE. L'effectif global pour l'année 2018-2019 est de 63 étudiants.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>MIASHS</i> comprend le seul parcours <i>Économie</i>. Il s'agit d'une licence généraliste et pluridisciplinaire avec un fort tropisme vers les sciences exactes : Mathématiques, Probabilités, Statistiques, Économie, Gestion, Informatique avec une ouverture aux Sciences sociales. Cette orientation se lit dans la répartition des enseignements : Mathématiques, Mathématiques appliquées, Probabilités, Statistiques et Informatique (50 % des ECTS) et Économie, ainsi que des modules complémentaires d'ouverture dans cette discipline (30 % des ECTS). Enfin, 20 % des ECTS correspondent à l'Anglais (10 %), au projet personnalisant professionnalisé (5 %) et à des compétences additionnelles (5 %).</p> <p>L'explicitation des compétences visées à l'issue des trois années (« décrire une situation », « maîtriser la langue anglaise », « modéliser un problème ») reste assez floue en raison d'un manque de précision, d'articulation et de projection concrète. Il faut se reporter à la fiche Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) qui est bien plus précise et explicite. L'énoncé des débouchés en termes de fonction et de métiers éclaire davantage la finalité professionnelle de la formation (audit, ingénierie des données et du conseil, gestion de la relation client ou gestion du risque).</p> <p>A l'issue de cette formation, outre l'insertion professionnelle, un large panel de poursuites d'études est envisagé : les métiers de l'enseignement (intégration de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), préparation au Concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE), inscription en troisième année de la licence (L3) <i>Mathématiques</i> pour l'enseignement secondaire en vue du concours du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de Mathématiques. La voie privilégiée reste la continuité en master de mathématiques appliquées, d'informatique, de statistiques, ou en masters plus spécialisés en économie (économétrie, actuariat, marketing, expertises des produits bancaires ou financiers, assurance, gestion de portefeuilles ou de patrimoines). Les étudiants peuvent intégrer différents masters à l'IAE (master Sciences Économiques et Gestion dans un parcours en <i>Sciences et ingénierie des organisations avec</i></p>

des options en décisions et organisations ou en expertise économique et financière).

Positionnement dans l'environnement

Cette licence est inscrite dans l'UFR Sciences et Montagne (SceM) et bénéficie d'une collaboration étroite avec l'IAE Savoie Mont Blanc situé à Annecy-le-Vieux où se déroulent tous les enseignements.

Si le dossier nomme les quatre licences mention *Mathématiques appliquées et sciences sociales* de la région Auvergne Rhône Alpes (et une formation comparable en Suisse), rien n'est en revanche précisé sur la spécificité de la formation savoyarde et en quoi elle se distinguerait des autres par son parcours et ses options.

Des laboratoires sont cités comme composantes de références scientifiques : l'Institut de recherche en gestion et en économie (IREGE), le Laboratoire de mathématiques (LAMA) ou le Laboratoire d'informatique, systèmes, traitement de l'information et de la connaissance (LISTIC). Seulement, la mention de laboratoires et la précision de cours dispensés par des enseignants-chercheurs ne garantissent pas, à elles seules, une initiation avérée à la recherche attendue en licence, d'autant que la maquette ne prévoit aucun cours lié à la recherche et qu'aucun lien concret avec les activités des laboratoires (séminaire, conférence, etc.) n'est envisagé. « Des liens étroits avec les acteurs socio-économiques permettent de mettre en œuvre les formations et de développer des activités de recherche en lien direct avec l'activité et les besoins économiques locaux » mais rien n'est précisé ni expliqué.

Si, au niveau local, la formation bénéficie des relations établies par l'UFR SceM et l'IAE Savoie Mont Blanc, sans autre précision que les liens ponctuellement noués à l'occasion du stage de L3. Le dossier ne dégage aucun des bénéfices de ces points de contacts en termes de ressources, d'accompagnement, d'orientations, etc. Du reste, la formation profite de quelques relations nouées au niveau des composantes de rattachement (UFR) ou de l'établissement (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) sans chercher à établir ses propres liens formels ou contractuels avec le tissu socio-économique qui reste absent du dossier.

Au niveau international, les étudiants ont la possibilité, au cinquième semestre, de suivre une partie de la formation dans une université étrangère, en Europe et hors Europe, en bénéficiant de bourses de mobilité (Erasmus et Ontario-Rhône-Alpes (ORA)). Cette possibilité concerne un à deux étudiants par promotion.

Organisation pédagogique

Le parcours unique *Économie* est structuré autour d'un tronc commun au sein du portail Economie et Gestion, avec notamment des cours d'économie et de gestion communs en L1 de l'IAE, ce qui permet une spécialisation et une orientation progressive dans les différentes mentions. En fin de L1, voire en L2, les étudiants peuvent rester dans la mention et poursuivre leur spécialisation ou envisager de changer pour la licence *Économie-gestion*. Les modalités sont précisées mais le dossier n'avance pas le nombre de demandes.

La professionnalisation occupe une place non négligeable dans la formation : des modules de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat sont proposés aux étudiants, et la licence comprend une Unité d'Enseignements (UE) dans laquelle l'étudiant construit son projet personnel professionnel. Un stage obligatoire, d'une durée minimale de deux mois, intervient en fin de L3. Il donne lieu à un rapport soutenu devant le responsable universitaire et un membre de l'organisation d'accueil de l'étudiant. La formation dispose de la plateforme Moodle et de la plateforme WIMS (Web Interactive Multipurpose Server) et l'Anglais est enseigné sur les trois années.

Des compétences additionnelles, dont le PIX, sont proposées et leurs modalités de suivi et de validation ou de certification sont portées à la connaissance des étudiants.

L'utilisation du numérique et les pratiques pédagogiques sont traditionnelles, avec une plateforme de dépôt de supports de cours et l'utilisation dans la majorité des cours d'une plateforme d'apprentissage en ligne.

Tout un ensemble de moyens est prévu pour l'aide à la réussite et l'accompagnement des étudiants : enseignements de mise à niveau pour les étudiants entrant dans la formation (notamment, une UE de remise à niveau en Mathématiques au second semestre et une UE de renforcement variable est proposée au sixième semestre. Un référent est désigné par étudiant afin de discuter du parcours pédagogique, des éventuelles difficultés tout au long de la scolarité. Il existe une démarche active d'orientation des étudiants en difficulté vers un soutien ou le tutorat. Une réorientation après le L1 ou L2 dans une filière d'Économie est possible. En cas de redoublement du semestre, les matières optionnelles ou libres peuvent être redéfinies en concertation avec l'équipe pédagogique.

Seulement ouverte en formation initiale, la licence est accessible par la Validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la Validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP) ou par la Validation d'études supérieures (VES). Le chiffre de 10 % de validation sous ces différentes formes est avancé.

Les étudiants sont incités à passer un semestre à l'étranger (généralement le cinquième). Les accords avec de

nombreuses universités et les bourses de mobilité facilitent ce dispositif, qui concerne un à deux étudiants par promotion. Par ailleurs, l'enseignement de l'Anglais est obligatoire durant les six semestres. Les cours d'anglais dispensés pendant les deux premières années de la licence sont traditionnels, tandis que, la L3, il s'agit d'enseignements de « Business English ».

Pilotage

L'équipe pédagogique regroupe le responsable du département de Mathématiques, le responsable de la mention et les responsables de semestre. Elle se réunit six fois par an : deux fois en présence des étudiants (à l'occasion des commissions pédagogiques) et quatre fois en dehors de la présence des étudiants (à l'occasion des jurys de première et seconde session).

Au-delà de ce mode de fonctionnement qui s'avère satisfaisant, reste l'équilibre de l'équipe pédagogique. Celle-ci ne compte qu'un titulaire (PRAG) représentant l'IAE, alors que la formation s'y déroule intégralement. La place ou le rôle de l'IAE dans le co-pilotage de la formation n'est pas précisée alors qu'il est partie prenante par la mutualisation de cours, les poursuites d'études, etc.

Une commission pédagogique dirigée par le responsable de la licence, regroupant les délégués des étudiants et les responsables de semestre, est mise place à la fin de chaque semestre pour solliciter leurs avis et commentaires qui visent à améliorer la formation. Il aurait été souhaitable de préciser les modifications et/ou adaptations apportées à la suite de ces procédures. En outre, la formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement et il n'est nullement fait mention d'implication ou d'apports de professionnels dans les enseignements et plus généralement la vie de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs constatés restent très modestes : 63 étudiants au total pour l'année 2018-2019 (28 en L1, 21 en L2 et 14 en L3). La tendance à l'entrée en L1 est à la baisse régulière et notoire depuis 2015-2016 (58 étudiants) jusqu'à 2018-2019 (28 étudiants), alors qu'une capacité d'accueil est fixée à 40 étudiants en L1, soit une baisse de 50 % en trois années. La déperdition d'étudiants entre la L2 et la L3 est encore notoire : 45 étudiants en L2 en 2016-2017 et seulement 25 en L3 l'année suivante, soit 41 % ; 25 étudiants en L2 en 2017-2018 et seulement 14 en L3 l'année suivante, soit 44 %). Ni le chiffre, ni la tendance baissière ne sont évoqués et encore moins expliqués.

Par ailleurs, le taux d'échecs et/ou d'abandons en L1 est élevé ces trois dernières années : 41 % 2015-2016, 43 % en 2016-2017, 51 % en 2017-2018. Ce taux élevé interroge d'autant plus que la formation bénéficie d'un effectif très réduit et qu'elle mène une politique active de suivi, d'encadrement et de soutien des étudiants qui, de toute évidence au regard des données chiffrées, souffre d'une manque d'efficacité. Ce constat est le seul pour lequel la formation entre réellement dans une logique d'autoévaluation en expliquant qu'un « certain nombre d'étudiants réalisent s'être trompés de voie et décident de se réorienter ». Ce constat ne doit pas exempter les responsables de la formation d'une réflexion complémentaire sur la visibilité, la lisibilité et la finalité de la licence *MIASHS* auprès des primo-entrants. Une telle prise en compte est d'autant plus utile que le taux d'échecs et d'abandons augmente significativement depuis trois années. Cela renvoie également à l'attractivité même de la formation, aux profils recherchés, aux prérequis dont rien n'est dit dans un contexte de faible effectif.

Le suivi des diplômés montre que les étudiants poursuivent très majoritairement leurs études (presque 100 % des diplômés de 2015 ayant répondu et plus de 90 % des 14 diplômés de 2017) et au niveau master. En revanche, les étudiants sont moins nombreux à poursuivre à l'USMB. Cette tendance interroge sur le positionnement de la formation, son adéquation réelle à l'égard des possibilités de poursuite d'études à l'USMB qui sont pourtant présentées comme très nombreuses dans ses finalités.

La part des intervenants professionnels (deux pour toute la licence dont un pour l'anglais) est trop réduite.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'incitation est bonne, la politique est volontariste.
- Politique volontariste de suivi et d'encadrement des étudiants.
- Incitation à l'ouverture internationale (par le stage, une attention portée à l'anglais).

Principaux points faibles :

- Formation endogène, renforcée par l'absence d'un conseil de perfectionnement, révélateur de son positionnement flou entre l'UFR et l'IAE.
- Baisse régulière de l'attractivité et des effectifs.
- Taux d'échecs/abandons croissant en L1 et forte déperdition d'étudiants sur les trois années.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

On peut regretter que le dossier n'entre pas davantage dans une vraie démarche d'autoévaluation, se limitant trop souvent à faire état de données factuelles sans mise en perspective ni contextualisation, à commencer par le flux des étudiants qui ne fait pas l'objet d'appréciation ou de commentaire alors même que le faible effectif et la baisse régulières des inscrits en L1 devraient susciter une réflexion. Seul le taux élevé d'échecs/abandons en L1 donne lieu à une explication.

De façon globale, les analyses invitent à entamer un travail de réflexion à deux niveaux.

D'abord celui du positionnement par rapport aux quatre autres licences *MIASHS* de la région dont elle ne se distingue pas suffisamment et du positionnement par rapport à l'IAE avec lequel l'équilibre n'est pas avéré. La licence manque d'ancrage à la fois dans l'UFR, l'intégralité des enseignements se déroulant à l'IAE et dans l'IAE, il n'est jamais fait mention du rôle ou du regard de l'IAE dans le pilotage de la formation.

Ensuite, de façon connexe, il serait souhaitable que la formation fonctionne moins en vase clos. Cela signifie permettre un regard extérieur par l'instauration d'un conseil de perfectionnement, mener ses propres démarches de relations contractualisées avec le tissu socio-économique, en particulier son secteur d'activités, et ouvrir davantage ses enseignements à des professionnels des domaines professionnels visés.



LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est une formation pluridisciplinaire répartie entre cours de langues et matières d'application et déclinée en quatre binômes de langues avec anglais obligatoire et proposant le français langue étrangère, l'allemand, l'espagnol ou l'italien en langues B. Elle existe également en double licence droit/LEA.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences visées par la formation sont clairement exposées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les enseignements proposés, cours de langues et de civilisation d'une part et matières d'application (droit, économie, commerce, marketing, gestion) permettent de les acquérir. Néanmoins, l'absence de cours de langues appliquées limite la spécialisation des étudiants. Les débouchés sont bien renseignés mais restent ambitieux aux vues de la maquette et du niveau d'études. Aucune précision n'est apportée concernant les poursuites d'études, pourtant majoritaires à l'issue de ce type de licence.
Positionnement dans l'environnement
La formation ressemble à la plupart des licences de langues étrangères appliquées au niveau national et régional mais se distingue par sa double licence en droit. Son existence est justifiée par les demandes d'un bassin économique territorial mais reste en forte concurrence avec d'autres formations de l'Université Grenoble Alpes. La formation est bien adossée au laboratoire de recherche « Langues, Littératures et Sociétés. Études transfrontalières et internationales » (LLSETI – EA 3706) dont proviennent la majorité des enseignants-chercheurs mais aucune interaction réelle entre enseignements et activités de recherche n'existe. D'éventuelles coopérations internationales en matière de recherche de ce laboratoire ne sont pas mentionnées. Le lien université-entreprise est renforcé par le projet « Formation, Éducation et Aménagement des Synergies Territoriales » (FEAST), qui permet la participation des étudiants à des manifestations scientifiques. Il n'existe pas de partenariat spécifique entre la licence LEA et des entreprises. En revanche, l'USMB a centralisé ses

partenariats au sein du « Club des entreprises ».

La licence propose aux étudiants d'effectuer leur stage obligatoire à l'étranger ou des mobilités classiques dans le cadre de programmes internationaux dont les adéquations avec la formation ne sont pas spécifiées. Le partenariat avec l'Università della Valle d'Aosta offre une double licence, en réponse étroite aux attentes régionales transfrontalières.

Organisation pédagogique

L'architecture de la formation montre une séparation entre l'étude des langues et les matières d'application. Les parcours proposés ne correspondent pas à une spécialisation progressive mais renforce cette séparation au fil des semestres. L'enseignement existe en présentiel et à distance (moodle). Sont accueillis des étudiants ayant des contraintes particulières mais le dossier ne précise pas quelles en sont les modalités. La professionnalisation est mise en avant par le biais de stages obligatoires et facultatifs et la présence d'intervenants professionnels. La fiche RNCP est approfondie et cohérente. Le lien avec la recherche, toujours difficile à ce niveau d'études et dans cette spécialisation, est fait grâce au projet FEAST, la recherche. Outre les dispositifs numériques habituels, la formation propose des pratiques de pédagogie innovante du type études de cas réelles en droit, jeux sérieux et jeux en équipe dans le cadre du projet FEAST. La Licence LEA est grandement internationale dans son objet, proposant des cours de et en langues étrangères, un co-diplôme et des mobilités Erasmus.

Pilotage

Les responsabilités et tâches pédagogiques sont partagées de façon équilibrée entre les membres de l'équipe. De manière attendue pour cette licence, les enseignements sont assurés par des enseignants titulaires, majoritairement PRAG, issus de plusieurs départements mais aussi des intervenants extérieurs du monde socio-économique qui enseignent leur cœur de métier pour les matières d'application et assurent un quart des heures d'enseignement. L'équipe pédagogique et administrative se réunit de manière très régulière ce qui garantit un bon suivi de la formation mais la présence d'étudiants à certaines réunions-clés serait souhaitable. Un conseil de perfectionnement fonctionne très bien depuis 2015 mais le dossier ne permet pas d'évaluer sa réelle spécificité par rapport aux réunions de département, notamment en termes d'autoévaluation. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences se fondent sur le code de l'évaluation ; ces modalités peuvent être modifiées et adaptées en respectant le calendrier. Elles passent ensuite par des chemins administratifs et par des commissions avant d'être publiées et présentées aux étudiants. Le travail des jurys d'admission est réglementé et se présente de manière transparente. Les tâches des jurys d'examen ainsi que leurs compositions sont également soigneusement réglementées. Cependant, les normes et les modalités d'évaluations mériteraient d'être explicitées en vue des leurs transpositions concernant les compétences à acquérir (cf. fiche RNCP). Cela vaut notamment pour le suivi de l'acquisition des compétences dans les matières d'application.

Résultats constatés

En ce qui concerne les effectifs, le nombre d'inscrits en L1 reste stable au cours des dernières années. On remarque que la différence entre les effectifs en L2 et L3 est importante mais les chiffres fournis manquent de cohérence. Le nombre d'abandons et de réorientations augmente depuis 2014 en raison d'une offre plus concurrentielle des autres licences LEA de la région mais aucune solution n'est encore formulée par l'équipe. Une enquête de suivi des diplômés a été effectuée. On constate que parmi celles et ceux ayant poursuivi leurs études immédiatement, la moitié continuait en master dans l'établissement, tandis que l'autre moitié continuait dans un autre établissement. Les derniers chiffres, en revanche, montrent que les masters dans d'autres établissements semblent être plus attractifs. Les annexes montrent de façon détaillée quels types d'études ont été favorisés au sein de l'USMB. Ce serait néanmoins intéressant de savoir quels types d'études attirent les étudiants dans d'autres établissements. Malheureusement, il n'y a pas de données détaillées quant aux différents types de postes ou métiers exercés par les diplômés n'ayant pas continué leurs études en master. En moyenne, un tiers des diplômés s'insère directement sur le marché de l'emploi, les autres s'inscrivent majoritairement dans d'autres masters que le master LEA Analyse de crise et Action humanitaire, très spécifique, qui a par ailleurs une attractivité nationale. Toutes les enquêtes de satisfaction sont très détaillées et très bien présentées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le double diplôme avec l'Université de la Vallée d'Aoste.
- Une grande place accordée au numérique tout au long de la formation.
- La double licence LEA/Droit.

Principaux points faibles :

- L'offre peu compétitive par rapport aux autres licences LEA de la région due au choix restreint de langues offertes.
- La nette séparation entre cours de langues et matières d'application.
- Le manque de formalisation systématique des partenariats avec des entreprises.
- L'articulation recherche et enseignement inexistante, due notamment à l'intervention majoritaire d'enseignants non-chercheurs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LEA de l'USMB répond bien aux attentes d'un bassin économique local, notamment grâce à son double diplôme avec l'Université de la Vallée d'Aoste. La maquette serait à améliorer afin de mieux articuler les cours de langue et les cours de matières d'application, en introduisant des cours de langues appliquées, et de renforcer sa compétitivité avec les autres licences LEA régionales. La définition de l'approche par compétences reste à développer et permettra de mieux déterminer les cours à inclure dans la maquette. Les potentialités de la double licence LEA - Droit et les synergies offertes, notamment en termes de débouchés professionnels et de poursuites d'études en master devraient être mieux mises en avant et éventuellement approfondies.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Savoie-Mont Blanc (USMB) est une formation, initiale ou continue, dispensée en présentiel à Chambéry sur le campus Jacob-Bellecombette. Elle a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies dans une ou deux langues et aires étrangères. Elle se divise en cinq parcours : trois monolingues (anglais, espagnol, italien) et deux bilangues afin d'obtenir une licence bidisciplinaire LLCER anglais-espagnol ou anglais-italien. Pour les étudiants italianistes monodisciplinaires uniquement, un accord avec les universités de Turin et de Vercelli permet d'obtenir un double diplôme franco-italien.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de cette licence LLCER sont classiques mais bien définis. Elle vise le développement de connaissances et compétences (linguistiques, littéraires, culturelles, méthodologiques et analytiques) spécifiques à chaque parcours, soit à la langue ou aux deux langues étudiées. La poursuite d'études est sa finalité première. Les métiers décrits comme débouchés professionnels impliquent nécessairement l'obtention d'un master ou autre spécialisation. L'absence de débouché directement après la licence reste préjudiciable à son attractivité. La dimension internationale est un élément-clé de cette formation qui mise sur de multiples accords et partenariats pour encourager la mobilité. La possibilité d'obtenir un double diplôme avec des universités italiennes est un aspect attractif et spécifique à l'USMB dont les liens avec l'Italie sont forts et anciens. Ce dispositif n'est malheureusement existant que pour les italianistes.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au niveau régional, plusieurs universités proposent une formation LLCER. Celle de l'USMB se distingue en valorisant ses atouts transfrontaliers et ayant mis en œuvre de parcours bilangues. Même si d'autres universités régionales (Grenoble-Alpes et Lyon III) se sont inspirées de ces parcours, la licence LLCER de l'USMB est la seule à proposer un diplôme bilangue (et non une simple inscription en double licence). Les enseignants-chercheurs appartiennent au laboratoire « Langues, Littératures, Sociétés. Études Transfrontalières et Internationales » (LLSETI) et intègrent leurs recherches aux contenus de cours. Le métier de chercheur est présenté en PPP et les étudiants sont invités aux différents colloques et journées d'étude.</p>

Les étudiants sont sensibilisés à la recherche au niveau attendu en licence. La formation a su développer des partenariats culturels et institutionnels forts (théâtre, cinéma, littérature, consulat italien) : ceux-ci concernent cependant uniquement les parcours espagnol, italien et les parcours bilangues. En revanche, il n'existe aucun lien avec des entreprises ou établissements éducatifs, ce qui confirme le manque d'implication de la formation dans des débouchés directs post-licence.

Internationale dans son objet, la licence LLCER a mis en place plusieurs échanges Erasmus et notamment des accords de double diplôme avec les universités de Turin et Vercelli. Néanmoins, le dossier ne fournit pas de données suffisantes pour pouvoir apprécier la dynamique et la pertinence de ces échanges.

Organisation pédagogique

La formation s'organise de manière classique et conforme en six semestres. cinq parcours sont présentés et comportent tous la même organisation en un tronc commun d'unités d'enseignement (UE) fondamentales, auxquelles s'ajoutent des UE transversales (méthodologie, deuxième langue LV2, projet personnel professionnel) et des UE d'ouverture. L'ensemble est cohérent et lisible. Les crédits ECTS sont bien répartis. Une UE de pré-professionnalisation en 3^{ème} année de licence permet aux étudiants de découvrir différents métiers de l'enseignement. Les parcours bilangues proposent un enseignement à parts égales des UE fondamentales dans les deux langues choisies.

La formation ne propose pas de stage obligatoire (sauf pour les étudiants en passerelle vers les licences professionnelles *Gestion de projets et structures artistiques* et *Métiers du tourisme et des loisirs*). Les débouchés sont présentés en PPP.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est bien détaillée ainsi que le supplément au diplôme qui fait état des connaissances et compétences acquises. Un portefeuille de compétences propre à chaque étudiant et valorisable pourrait être mis en place dans le cadre du PPP. Les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé par les responsables d'année et de parcours.

Au-delà d'un usage numérique classique dans les formations universitaires, le dossier signale une formation aux pédagogies innovantes adressées aux nouveaux enseignants mais ne précise pas si et comment les enseignants intègrent celles-ci dans leurs cours.

La dimension internationale est au cœur de cette licence LLCER qui compte de nombreux partenariats européens et internationaux et propose des cours de et en langues étrangères. Le dossier fournit des chiffres trop imprécis pour apprécier correctement le flux étudiant de et vers l'étranger. L'investissement de l'équipe pédagogique et des services relations internationales est indéniable et mérite d'être souligné.

Pilotage

La formation est gérée par un directeur de département, un adjoint et un responsable administratif. La direction de département coordonne les parcours. Des responsables par langue et par année sont en contact direct avec les étudiants. La formation organise également des commissions pédagogiques qui permettent d'apporter des réponses aux besoins étudiants à court terme par rapport aux questionnaires d'évaluation des enseignements distribués aux étudiants qui contribuent à l'évolution de la formation à long terme. Les enquêtes de satisfaction étudiante fournies en annexe montrent que les étudiants sont « plutôt satisfaits ». La formation est accessible sur validation des acquis de l'expérience, validation des études supérieures et validation des acquis professionnels mais les demandes restent anecdotiques. Comme pour l'ensemble des formations de l'USBM, les sportifs et artistes de haut niveau bénéficient d'un statut particulier et d'un aménagement possible. Il en est de même des étudiants porteurs de handicap dont la situation peut donner lieu à aménagement et accompagnement, à des modalités spécifiques y compris lors des examens. Des jurys d'examen sont également en place. Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies, très réglementées et largement diffusées, ce qui permet une grande transparence et une meilleure compréhension des étudiants. Le conseil de perfectionnement permet d'obtenir un point de vue sur la formation par des professionnels extérieurs, aucune précision supplémentaire n'est donnée dans le dossier sur son fonctionnement.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation montrent une évolution à la hausse depuis 2014-2015, passant de 114 inscrits à 173 inscrits en 2018-2019. Les taux de réussite pour les présents aux examens sont très bons, avec une moyenne de 85 % de réussite sur les trois années de licence.

Le taux moyen d'abandon et de réorientation en première année, de 36 %, est classique pour cette formation. Le taux de réussite de la licence en trois ans est de 68,50 %, ce qui est également positif. La filière anglais concentre la majorité des effectifs, passant de 75 étudiants en 2014-2015 à 111 en 2018-2019. Les autres parcours ont également vu une augmentation de leurs effectifs qui restent néanmoins limités. 17 étudiants en parcours anglais-espagnol, 13 en parcours anglais-italien, 20 en espagnol, 12 en italien pour l'année 2018-2019. L'offre est riche mais ces parcours recrutent un faible nombre d'étudiants, ce qui invite à communiquer davantage avec les établissements du secondaire au niveau local et régional.

La finalité première de la licence est la poursuite d'études et les taux sont en cohérence. La plupart des étudiants poursuivent vers des masters MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation), ainsi que vers des masters FLE (*Français langue étrangère*), en majorité à l'USMB. Il faut noter que le master *Études transfrontalières* est de plus en plus prisé.

Les taux d'insertion professionnelle à la fin de la licence LLCER, peu professionnalisante, sont bas.

Parcoursup a généré la mise en place de jurys d'admission qui paramètrent la plateforme et classent les candidatures. Le recrutement est majoritairement local.

La formation est non sélective et n'a pas souhaité la mise en place d'un soutien spécifique en lien avec Parcoursup mais des dispositifs d'aide à la réussite sont à l'œuvre (cours de français, tutorat).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La dynamique transfrontalière judicieuse grâce au double diplôme franco-italien.
- Les inscriptions possibles en licences bidisciplinaires (anglais-espagnol, anglais-italien).
- La bonne lisibilité et cohérence des offres et des parcours.

Principaux points faibles :

- La disparité forte des effectifs entre les parcours.
- Le manque de spécificité des partenariats (notamment culturels) au niveau local et régional pour le parcours anglais.
- La faible attractivité de la licence LLCER.
- Le manque de clarté dans l'organisation des langues selon les parcours, bidisciplines ou double diplômes.
- Le manque de débouchés professionnels directs et de pré-professionnalisation.
- Le manque de diversification des échanges internationaux hormis l'Italie.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LLCER de l'USMB propose une offre de parcours diversifiée. Elle permet aux étudiants d'acquérir connaissances et compétences utiles à une poursuite d'études. La licence LLCER est dynamique dans son positionnement régional **notamment**. Les étudiants du parcours anglais bénéficient moins directement de partenariats ou projets culturels locaux ou régionaux que leurs pairs inscrits dans d'autres parcours. La mise en place de portefeuille de compétences et la possibilité de réaliser un stage en L3 en France ou à l'étranger seraient une plus-value pour les diplômés et permettraient peut-être une insertion professionnelle de meilleure qualité à Bac+3. Les effectifs en L1 sont relativement faibles, et honorables pour les parcours italianistes mais les parcours de la licence mériteraient une plus large visibilité.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LETTRES

Établissement(s) : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* du champ Humanités, Responsabilités et Territoire (HTR) forme à des compétences spécifiques en langue et littérature françaises, à des compétences transversales, liées aux méthodes et aux savoirs transférables, et à des compétences professionnalisantes, axées sur les domaines cibles du diplôme. Prioritairement destiné à former des enseignants, mais se voulant aussi attractif pour les étudiants intéressés par d'autres métiers, le diplôme se divise en troisième année de licence en quatre parcours : *Professorat des écoles*, *Français langue étrangère* (FLE), *Approfondissement lettres* et parcours *Conservatoire*. La licence est dispensée sur le site Jacob-Bellecombette.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité est clairement décrite en termes d'objectifs, de compétences, de débouchés et de poursuite d'études, éléments repris synthétiquement dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : enseignement du français à tous les niveaux selon les concours, chargé de communication, documentaliste pour n'en citer que quelques-uns. Sans omettre la partie disciplinaire de la formation, le dossier insiste beaucoup sur l'ouverture culturelle, la dimension pré-professionnelle, la maîtrise des méthodes de travail et les connaissances transverses. On note notamment une approche originale de l'analyse des liens texte-image grâce à un partenariat avec le département d'Information-communication, qui prend la forme d'un tronc commun sur les cinq semestres, permettant d'acquérir une double licence. Dans le même ordre d'idées, on relève une formation à l'utilisation des logiciels de graphisme, présentée comme un compétence professionnalisante. C'est plus que la traditionnelle maîtrise des outils de bureautique, et cela répond bien à l'orientation artistique du diplôme.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le diplôme est solidement ancré dans l'environnement socio-économique de Chambéry. Les trois partenariats cités (Espace André Malraux, Conservatoire à rayonnement régional, Maison des écrivains et de la littérature) le prouvent amplement. L'apport de ces partenaires se traduit en termes d'enseignements (analyse théâtrale, modules de pratique artistique, ateliers d'écriture), et plus largement d'ouverture culturelle.</p> <p>Le dossier insiste sur les liens avec le centre de recherche EA 3706 LLSETI (Langages, Littératures, Sociétés, Etudes Transfrontalières et Internationales), auquel appartiennent la plupart des intervenants de la formation. La diversité des disciplines représentées dans le centre (13 sections conseil national des universités (CNU)) se reflète</p>

dans le caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la formation. Certains cours développent des thématiques ou problématiques semblables à celles de manifestations scientifiques organisées par le centre. La solidarité entre pédagogie et recherche est ainsi bien réelle.

Rien n'est dit des universités voisines ni de la concurrence éventuelle des zones limitrophes. On constate que les données concernant les inscrits indiquent un recrutement local, dans le périmètre de quatre départements : principalement Haute-Savoie et Savoie, et dans une moindre mesure Isère et Ain.

Si les étudiants sont informés des dispositifs existants, ils ne sont pas encouragés à la mobilité durant les trois années de licence, en raison de la spécificité de certains cours qui n'ont pas leur équivalent à l'étranger.

Organisation pédagogique

Les volumes d'heures de cours, tous dispensés en présentiel, sont équilibrés sur les trois années (environ 500). La distribution des types d'enseignements sur les six semestres est clairement décrite. Elle est le reflet d'une stratégie de champ, et se caractérise par une grande lisibilité. Chaque semestre comprend cinq unités d'enseignement (deux UE fondamentales, une UE interdisciplinaire, une UE transversale, une UE d'ouverture). On apprécie la constance du même schéma sur les six semestres, mais la spécificité des différents parcours qui apparaissent généralement en troisième année de licence (L3), mais dès la première année de licence (L1) pour le parcours conservatoire, n'est pas mise en évidence. La spécialisation progressive se manifeste par la place des cours de tronc commun, qui vont décroissant d'une année à l'autre, de sorte qu'il n'en existe plus qu'un en L3.

Les stages, pour lesquels une cellule « Stage » a été créée au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR), et pour lesquels il existe une application spécifique destinée à aider les étudiants, peuvent se faire, sur la base du volontariat, tout au long des trois années, mais seuls les stages effectués dans le cadre du Projet d'Initiatives Étudiantes (PIES) en deuxième année donnent lieu à des crédits ECTS (european credit transfer system). Les modules PPP (Projet professionnel personnalisé) et PIES servent aussi à aiguiller l'étudiant vers le parcours désiré en troisième année. La professionnalisation est donc une préoccupation permanente de l'équipe pédagogique. Les données ne sont cependant pas précises : aucun aperçu n'est donné sur les types de secteurs professionnels où s'effectuent les stages.

Un effort a été fait sur les compétences numériques : la certification PIX valide les compétences acquises.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont énumérés : guichet d'information et accueil, semaine d'intégration, initiation au portail pédagogique numérique, tutorat, accompagnement personnalisé, mobilité internationale. On ne voit pas parmi ces différents types d'actions le(s)quel(s) se montre(nt) le plus performant, ni quel résultat en découle. On regrette que les parcours *Réussite* mis en place avec *Parcoursup* soient moins utilisés qu'ils ne le devraient, du fait que les faibles effectifs de la licence amènent à n'inscrire qu'avec prudence la mention « OUI-SI », qui conditionne leur attribution.

S'agissant de la mobilité internationale, aucune information n'est donnée quant aux conventions existantes. Aucune information non plus sur les flux entrants, mais l'on sait que la mobilité sortante est découragée avant le master. Un vaste choix de langues vivantes est offert aux étudiants, mais aucun cours n'est dispensé en langue étrangère.

Pilotage

Le dossier se montre discret sur le pilotage. La composition de l'équipe pédagogique fait défaut. Est mentionnée l'existence d'une direction (responsable de diplôme et directeur de département, sans qu'on sache comment se répartit la tâche entre les deux fonctions), de réunions périodiques d'un conseil de département et d'un conseil de perfectionnement. La composition (formelle) du conseil de perfectionnement est fournie : les représentants du monde socio-professionnel sont essentiellement des enseignants du primaire et du secondaire, ce qui est justifié par la difficulté de solliciter les autres professionnels et par l'intérêt de connaître la situation en amont ; mais on peut le regretter. Enfin, aucun résultat ne se dégage des réunions de ce conseil, de sorte qu'on a l'impression que le vrai pilotage est exercé par le conseil de département.

Une évaluation des enseignements est effectuée chaque semestre par l'équipe pédagogique, sur la base d'un questionnaire fourni en annexe. Ce questionnaire comporte cinq questions ouvertes (commençant par « est-ce que j'ai compris... ? »). On ignore quels résultats ont donné ces enquêtes et à quelles conclusions elles ont donné lieu. Une enquête est par ailleurs menée par l'établissement, portant plus largement sur la formation suivie et les conditions de vie étudiante. Aucune analyse n'en est proposée dans le dossier.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont produites. Tout le détail concernant la constitution et la

réunion des jurys d'examen et de diplôme est fourni.

Résultats constatés

Après une baisse sensible en 2018-2019, les effectifs sont stables : cette baisse (de 50 à 30 étudiants environ) est expliquée par l'inadéquation des parcours réussite aux filières à petits effectifs ; en effet, intégrer une liste « OUI SI » dans le recrutement des étudiants pourrait les pousser à aller s'inscrire ailleurs. Constituée en presque totalité de néo-bacheliers, l'année L1 présente un taux d'abandon comparable aux autres licences lettres (27 %). Les taux de réussite (sur la base des inscrits présents à l'examen) sont en revanche particulièrement élevés : L1 84 %, L2 92 %, L3 98 %. Il faut en conclure que passé le cap des premiers mois, l'ensemble de la promotion, stabilisée, satisfait aux critères de réussite.

Le suivi des diplômés (assuré par l'établissement) informe sur la poursuite d'études. Quarante pour cent des diplômés poursuivent leurs études dans l'établissement, principalement dans les masters d'enseignement (master MEEF 1^{er} et 2nd degré). Ce constat n'est pas analysé : il met en question l'effort consenti pour ouvrir le diplôme vers d'autres horizons professionnels que le seul secteur de l'enseignement. On ignore ce que représente quantitativement et qualitativement la double licence *lettres / Information-communication*. On ignore ce que produisent les différents parcours en termes de poursuites d'études et insertion à N+ trois ans.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Projet de formation cohérent, appuyé sur une maquette lisible et progressive.
- Partenariats effectifs, qui se matérialisent dans la formation.
- Lien effectif entre enseignement et recherche.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du pilotage, visible dans la composition et le rôle du conseil de perfectionnement et dans l'absence d'analyse des données existantes (enquêtes de suivi, évaluations de la formation,...).
- Pas d'information sur la répartition des effectifs par parcours.
- Pas d'information sur la composition de l'équipe pédagogique.
- Pas d'information sur la mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est évident que la formation poursuit son effort pour s'ouvrir à de nouveaux horizons professionnels, sans toutefois trahir son identité disciplinaire. La proposition de différents parcours en L3 est judicieuse. Elle s'appuie sur des partenariats ancrés dans le tissu économique et culturel local. Cette évolution (création de parcours, accroissement des partenariats socio-professionnels et des liens avec la recherche) correspond aux recommandations faites lors de la dernière évaluation. Toutefois, on est frappé de l'absence de bilan de tous ces efforts. Beaucoup de questions restent en suspens, auxquelles le conseil de perfectionnement devrait pouvoir donner des réponses ; mais, s'il a bien été mis en place conformément aux recommandations faites, ce conseil, dont la composition mériterait d'être revue, ne remplit pas toutes les missions qu'on serait en droit d'en attendre. Il serait opportun de lui donner un rôle prépondérant dans l'évaluation et le suivi de la formation, de façon à éclairer les décisions de l'équipe pédagogique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'Université Savoie Mont Blanc s'inscrit dans le domaine « Humanités, responsabilités et territoires » (HRT). Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) « Lettres, langue, sciences humaines » (LLSH) sur le site Jacob-Bellecombette. Elle est ouverte en formation initiale et a une capacité d'accueil de 365 étudiants en 1^{ère} année de licence (L1). Le volume horaire des trois années de licence se situe entre 493 heures et 499 heures. C'est une licence généraliste en trois ans dont le débouché principal est la poursuite d'étude en master. L'insertion professionnelle vers d'autres métiers que celui de psychologue est également envisagée à l'issue des trois années de licence.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation ainsi que les compétences visées sont clairement énoncés. La formation en trois ans vise l'acquisition des savoirs fondamentaux et transversaux de la psychologie (statistique, méthodologie, anglais) au cours de la L1 et la 2^{ème} année de licence (L2). En 3^{ème} année de licence (L3) sont proposés des parcours en lien avec la poursuite des études en master, notamment en vue de l'obtention du titre de psychologue. Sont aussi proposées des orientations possibles après la L3 vers le professorat des écoles, les concours administratifs, les métiers de l'enquête et du social. Les dispositifs mis en place pour informer les étudiants sur les contenus des enseignements et les possibilités de poursuite d'études en master ou d'insertion professionnelle à l'issue de la L3 sont clairement identifiés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les membres de l'équipe pédagogique de la licence sont majoritairement des enseignant-chercheurs de psychologie appartenant aux deux laboratoires de psychologie du site de l'académie, tous deux étant implantés à Chambéry et Grenoble (Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition LPNC, Unité Mixte de Recherche 5105, et le Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie, Personnalité, Cognition, Changement Social (LIP/PC2S, équipe d'accueil 4145). Des professionnels (enseignants vacataires psychologues : 35 %) dispensent 18 % des enseignements en licence. Le positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans l'espace national et international ne peut pas être évalué, ce point n'étant pas suffisamment renseigné. En revanche, son implantation au niveau local se caractérise par la mutualisation d'enseignements avec la formation de sociologie (portail commun). La place de la recherche est affirmée par une solide formation à la conception et la conduite de recherches en lien avec les travaux menés par les enseignants-chercheurs des laboratoires de psychologie, les étudiants de master et de doctorat de psychologie.</p>

Cette formation à la recherche est intégrée à l'unité d'enseignement de méthodologie sur les trois années de licence. Notamment, en L3, où elle est systématiquement évaluée par la remise d'un travail d'étude et de recherche. En outre, des stages volontaires de recherche sont proposés au niveau de la L2 et L3. Les relations avec les acteurs socioéconomiques, institutionnels et associatifs se concrétisent par des manifestations régulières organisées sous plusieurs formats (semaine d'information sur la santé mentale, forum des métiers, après-midi de la recherche). Les étudiants de licence sont invités à réaliser des stages optionnels. Toutefois, il n'est pas précisé dans quelles structures et auprès de quels professionnels ces stages sont réalisés, si un réseau a été créé en partenariat avec les professionnels.

Une politique d'internationalisation a été fortement développée ces dernières années en étroite collaboration avec le service des relations internationales. Toutefois, la mobilité des étudiants de psychologie est faible (5 à 10 étudiants par an), malgré un projet commun (non spécifié) avec l'université de Kassel (Allemagne). Des enseignements en anglais sont proposés depuis 2018 aux étudiants étrangers.

Organisation pédagogique

La licence est construite en six semestres et respecte les principes d'orientation et de spécialisation progressive d'une licence. L'organisation de la mention et les différents parcours décrits sont en adéquation avec les connaissances et compétences indiquées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. L'importance des disciplines qui constituent la spécialité des masters de psychologie est progressivement renforcée au sein des enseignements fondamentaux. Des enseignements pré-professionnalisants complètent cette formation au niveau L3. Ils visent une poursuite d'étude dans deux masters de l'USMB : master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* ; master *Sociologie et sciences sociales appliquées aux Métiers des études et de l'enquête*. La formation est structurée autour d'un tronc commun représentant plus de 80 % des enseignements de licence et les enseignements optionnels représentent près de 20 % des enseignements de licence. Des passerelles existent avec la sociologie et la santé. Une licence professionnelle est accessible dès la L2 (Métiers de la gestion des ressources humaines : assistant). La formation valorise l'engagement des étudiants, toutefois il n'est pas indiqué comment fonctionne ce dispositif, ni quelle mention spécifique est ajoutée au diplôme. La formation pour tous et tout au long de la vie est fortement encouragée (dispositifs d'aménagement des études ; validation des études supérieures). Un enseignement « Projet Personnel et Professionnel » (PPP) permet aux étudiants de L2 d'acquérir des compétences en lien avec l'insertion professionnelle en psychologie et plus généralement la recherche d'emploi. Concernant la mise en situation professionnelle, un stage non obligatoire est proposé en licence mais il n'est pas clairement indiqué comment ce stage se distingue de celui proposé dans le cadre de l'initiation à la recherche. S'il s'agit d'un stage en milieu professionnel, proposer une évaluation (quelle que soit sa forme, comme c'est le cas dans la plupart des universités) permettrait d'optimiser « l'égalité des chances » des étudiants lors de la sélection en master. La contrainte de terrain (trouver des encadrants « psychologues » sur le bassin chambérien) est minimisée en proposant des stages d'observation auprès de professionnels ou de structures variés en lien avec le projet de l'étudiant. Au final, peu d'étudiants sont confrontés au monde professionnel (20 par an en L3 ; 10 par an en L2, la durée des stages variant de 35 heures à 150 heures). Le numérique et les innovations pédagogiques sont relativement bien développés (espaces collaboratifs, formation à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, logiciel de statistique, logiciel de programmation d'expériences sur ordinateur). La mise en place d'outils pédagogiques innovants (méthodes de rétroaction) vise à augmenter l'implication des étudiants en cours. L'apport de ces outils sur la formation n'est cependant pas précisé. Pour remédier à l'absence d'accompagnement individuel sur toute la formation en licence (mis à part le tutorat) un parcours réussite licence sera mis en place pour la rentrée 2019. Le dossier n'indique pas clairement quelle année de licence est concernée par ce dispositif et qui va assurer le suivi.

Pilotage

Les responsabilités administratives liées à la gestion de la licence sont portées par quatre des membres du département de psychologie de l'établissement. La formation s'inscrit dans l'organisation de la composante administrée par un directeur et une directrice-adjointe, assistés d'une responsable administrative. La formation dispose de salles de cours fonctionnelles qui ont été rénovés en 2016 permettant une augmentation de la capacité d'accueil. Depuis 2018, le conseil de perfectionnement (CP) de la licence remplace les anciens conseils pédagogiques. Sa composition et ses missions sont explicites. Le CP est présidé par le responsable de la licence, et composé des trois responsables d'année (L1, L2, L3), de deux membres du monde socio-économique en lien avec la spécialité de la mention, et un représentant étudiant par année d'étude. Le rôle du CP est bien défini et en adéquation avec ce qui est attendu d'un tel conseil. Notamment, ce conseil a pour projet de systématiser la procédure d'évaluation de la formation et des enseignements. Actuellement, la

capacité d'accueil demeure supérieure à la capacité d'encadrement. La majorité des étudiants poursuivent leurs études principalement en M1 *Psychologie* (91 % en 2015), une minorité dans le master MEEF (7 % 2015). En 2017, il est noté une baisse des orientations en M1 *Psychologie* (62 %). Il manque des éléments concernant les modalités de suivi des compétences des étudiants qui pourraient aider à l'appréciation de ses statistiques.

Résultats constatés

Les étudiants acceptés en licence sont pour la grande majorité en formation initiale. Il y a très peu d'étudiants en formation continue et aucun en alternance. Les résultats de la veille mise en place pour la collecte d'information sur le devenir des étudiants ne sont pas indiqués dans le dossier. Les taux de réussite, d'insertion professionnelle et du devenir des diplômés ne sont pas renseignés. L'argumentation repose essentiellement sur le fait que la majorité des étudiants poursuit en master (92 % en 2015). Néanmoins, aucune donnée n'est disponible pour l'année 2017-2018. A partir des tableaux présentés dans les annexes du dossier, on en déduit qu'un tiers des étudiants de L1 abandonne la formation (99 sur 315 pédagogiquement inscrits). Entre 2015 et 2017, la formation a perdu de son attractivité. En effet, parmi les étudiants ayant répondu à l'enquête : 74 % s'engagent dans une poursuite d'études contre 93 % en 2015. Le niveau de formation de ces étudiants n'est pas indiqué. 60 % poursuivent en master (35 % à l'USMB ; 38 % autre université) contre 85 % en 2015 (72 % à l'USMB ; 21 % autre université) ; 14 % ont un emploi contre 3 % en 2015. Aucune information n'est disponible concernant la nature de ces emplois.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le cursus en adéquation avec l'offre de formation en master à l'USMB, avec des orientations possibles après une licence *Psychologie*.
- Une bonne articulation entre la formation et la recherche par l'initiation à la recherche.

Principaux points faibles :

- La non-prise en compte des recommandations des précédentes évaluations.
- L'absence de systématisation du stage professionnel en L3.
- L'absence de dispositif adapté à l'accompagnement individuel des étudiants sur toute la licence.
- L'absence d'enquête systématique du suivi des étudiants diplômés à tous les niveaux de la licence.
- L'absence de dispositif d'évaluation systématique de la formation et des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait grandement apprécié que la formation tienne compte des recommandations de la présente évaluation. La licence *Psychologie* de l'USMB propose une formation de qualité sur le plan disciplinaire et interdisciplinaire offrant des perspectives d'orientation professionnelle autre que la poursuite d'études en master de psychologie. Dans l'ensemble, le dossier est très clair quant aux perspectives d'évolution de la formation et aux points à améliorer. Toutefois, sont à mettre en place le stage obligatoire en L3, l'accompagnement individuel des étudiants, l'évaluation de la formation et des enseignements.

Enfin, les enseignements en anglais actuellement destinés aux étudiants étrangers pourraient être proposés à tous les étudiants de psychologie, en fonction de leur niveau en anglais (en proposant par exemple un ou plusieurs cours sur un semestre en anglais).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Savoie Mont-Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est rattachée à la composante « Sciences et montagne » (ScEM). Elle comprend trois parcours : (1) *Éducation, intervention et motricité* dans les Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) ; (2) *Entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS) ; (3) *Ingénierie et ergonomie de l'activité physique* (IEAP). Les compétences et connaissances visées (évaluation, conception de projets, communication) débouchent sur les métiers d'entraîneur sportif ou préparateur physique ainsi que sur la poursuite d'études en Masters (EOPS).

Cette licence s'inscrit dans un champ de formation intitulé *Humanités, responsabilités et territoires* (HRT). Elle est dispensée sur le site Bourget du Lac (73), appartenant à l'Université Savoie Mont Blanc. Elle comprend un peu plus de 500 heures de formation pour chacune des trois années. Sa capacité d'accueil en première année de licence (L1) s'élève à 362 étudiants.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs, pour l'ensemble de la licence, sont au nombre de quatre, restent assez généraux et correspondent à la description fournie dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Les objectifs par parcours sont plus nombreux, donnent l'impression d'être peu harmonisés (y compris dans les modalités rédactionnelles) et sont listés sans véritable hiérarchisation.</p> <p>Les débouchés sont déclinés pour les trois parcours de manière assez circonscrite (un à deux métiers cités et une poursuite d'études envisageable). Les métiers cités correspondent aux emplois traditionnellement occupés par les diplômés STAPS. L'accent est mis sur les compétences et connaissances à acquérir sans apporter d'informations notables sur la diversité des formations et des emplois envisageables.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement est décrit succinctement sans être analysé, commenté, expliqué. Il est répété que le département STAPS appartient à l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences et montagne ». On apprend qu'un millier d'étudiants sont inscrits en STAPS (de la L1 au master en comptant les quatre diplômes universitaires) mais cet effectif n'est pas mis en perspective avec celui de l'UFR, ce qui ne permet pas d'estimer</p>

son importance dans l'espace local. Sont également évoquées des collaborations avec différents départements et composantes sans que ne soient précisées la nature et la qualité de ces collaborations. Il est affirmé que le département STAPS de Savoie cherche à se positionner en « cohérence » avec les autres formations STAPS de la région Auvergne-Rhône Alpes (AURA). Ce positionnement est illustré par le choix de ne pas proposer de parcours *Activités physiques adaptées-Santé* qui est déjà proposée dans la région. L'absence de parcours « Management du sport » n'est pas expliquée alors qu'il est indiqué que des ouvertures professionnelles sont mises en place dès la 2^{ème} année de licence (L2) permettant notamment la poursuite d'étude dans le domaine du management du sport.

Il n'est pas clairement expliqué comment les contenus de formation, les projets à finalités transversales et les stages en milieux professionnels contribuent à l'articulation entre formation et recherche. Seul l'exemple d'un projet en histoire du sport, avec analyse d'archives est évoqué. S'agissant d'une licence, cela ne paraît pas devoir obérer la qualité de la formation.

Les relations avec les acteurs socio-éco, institutionnels, ... sont qualifiées de « denses » alors qu'à la lecture, elles apparaissent surtout nombreuses. Il n'est pas possible de constater leur intensité car la nature de ces relations n'est pas précisée. Les partenaires correspondent aux interlocuteurs habituels des formations STAPS à l'exception des acteurs socio-économiques qui, vraisemblablement pour le parcours ergonomie, sont des entreprises d'innovation dans le matériel sportif. On est également surpris par l'évocation d'acteurs culturels dont le rôle n'est pas précisé et qui vraisemblablement est en lien avec les activités artistiques (2^{ème} A de l'acronyme APSA). Ces relations sont contractualisées de trois manières, à l'échelle nationale, pour l'ensemble des formations STAPS, localement avec le département STAPS du Bourget et via l'intervention pédagogique de vacataires.

La dimension internationale est succinctement traitée. Des collaborations classiques sont évoquées, en particulier avec des universités québécoise et roumaine. L'absence de relations transalpines est surprenante étant donné la localisation de la formation,

Organisation pédagogique

Les volumes et contenus d'enseignement apparaissent communs à la majorité des formations STAPS. L'ensemble apparaît cohérent et progressif en particulier au niveau de la répartition horaire de L1 à 3^{ème} année de licence (L3) et dans les trois parcours.

Les compétences transversales habituelles (anglais, informatique, recherche documentaire) sont évoquées. La professionnalisation n'est pas oubliée, quelques débouchés sont nommés à titre d'exemple sans plus de précision. On soulignera néanmoins l'organisation de restitution de projets tuteurés lors d'une demi-journée publique, avec posters, format qui est plus fréquemment rencontré au niveau master.

Le numérique est évoqué, notamment par la citation des outils utilisés, qui s'avèrent être des plateformes très répandus dans les universités françaises. L'autoévaluation est sur ce point plus critique et fournie que sur les autres sujets : les difficultés sont citées, sans concession et sans pour autant proposer d'alternatives.

La question de la mobilité internationale pose également problème. La formation indique que les démarches préparatoires amènent fréquemment à partir qu'en L3^{ème} année. Or, la L3 correspond au moment où les étudiants doivent amorcer leurs candidatures vis-à-vis de la sélectivité en master. Aucune piste facilitatrice, a minima au sein du département n'est pour autant envisagée. Aucune information quantitative sur la mobilité des étudiants et enseignants. L'absence de cours en langue étrangère ; seuls des supports de cours en anglais sont proposés dans les enseignements disciplinaires.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique apparaît très classique. La répartition entre titulaires (55 %) et vacataires (45 %) est fournie mais n'est pas commentée. L'ensemble donne une impression de diversité et d'équilibre intéressants.

La composition nominative des conseils de perfectionnement est fournie mais n'est pas commentée (professionnels ; 9 enseignants-chercheurs ; 3 étudiants). Le fonctionnement et rôle ne sont pas spécifiés. On pressent néanmoins que la formation est assez satisfaite de pouvoir réunir un tel plateau, en particulier de professionnels. Il est vrai que cette composition s'avère pertinente et bien équilibrée (privé/public ; Etat et collectivités ; secteur lucratif/non lucratif). On notera que nombre de ces interlocuteurs représentent une dimension régionale ce qui inscrit la formation dans le territoire global de la grande région AURA. L'évaluation de la formation est succinctement évoquée et pointe les habituelles difficultés logistiques des STAPS. L'existence d'axes d'amélioration est stipulée sans plus de précisions.

Le suivi des acquis des compétences et connaissances est peu développé mais on perçoit qu'il s'agit d'un fonctionnement assez classique. Plusieurs analyses intéressantes sont rapportées (taux de réussite élevé en L2-L3 ; stratégie de double-licence ; belle réussite des rares bacheliers technologiques et professionnels)

Les modalités de recrutement et en particulier les modifications induites par le remplacement de l'admission post-bac par Parcoursup ne sont pas évoquées. Ni passerelles, ni de dispositifs d'aides à la réussite ne sont évoqués dans cette partie « pilotage ». Néanmoins, des actions relativement répandues dans les formations scientifiques universitaires sont évoquées dans la partie « organisation pédagogique », sans être commentées.

Résultats constatés

Cette partie n'est pas développée dans le dossier. Néanmoins, les données fournies en annexes permettent d'établir une description.

Le nombre d'inscrits pédagogiques est croissant de 2014 à 2019, en particulier en L1, ce qui correspond au statut de « en tension » de la filière STAPS. Le taux de réussite est bien meilleur en L2-L3 qu'en L1. L'autoévaluation évoquait la question dans les parties précédentes en s'inquiétant du risque d'effet entonnoir consécutif à la sélection en master. Il semble nécessaire de se préoccuper plus fortement de l'insertion professionnelle des diplômés à Bac+3.

L'autoévaluation rappelle que le suivi de l'insertion après la licence n'est pas obligatoire et qu'une grande partie des étudiants poursuit en master. En annexe, sont néanmoins fournies des données globales et spécifiques aux trois parcours pour 2014-2015 et 2016-2017. Le nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi est particulièrement faible mais on peut se demander s'il n'y a pas un biais favorisant surtout les réponses des étudiants ayant poursuivi leurs études, *a fortiori* dans le même établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'équilibre de l'équipe pédagogique.
- Les liens avec les acteurs socio-économiques.

Principaux points faibles :

- L'insuffisance de l'autoévaluation du dossier : absence de donnée concernant la professionnalisation des diplômés après la licence.
- Les liens avec les masters non explicités.
- L'absence d'articulation entre la formation et la recherche.
- La dimension internationale pourrait éventuellement être améliorée en étudiant les possibilités de partenariat transfrontalier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Globalement, l'autoévaluation mérite sérieusement d'être approfondie. Le document fournis reste très descriptif et ne valorise certainement pas assez les atouts de la formation. Des éléments émanant des conseils de perfectionnement gagneraient à être restitués, d'autant que le choix des professionnels investis est de qualité et que les retours sont plus positifs que dans les enquêtes quantitatives.

Dans un contexte d'effectifs croissants en L1 et de sélectivité en master, il serait nécessaire de se préoccuper plus concrètement de la professionnalisation des diplômés de la licence et de leur insertion professionnelle. La procédure d'évaluation des enseignements devrait être mieux renseignée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est une formation généraliste en trois ans qui se donne comme objectif principal de proposer durant les trois ans divers parcours aux étudiants et diverses possibilités de poursuite d'études. La formation se présente comme généraliste tout en s'ouvrant aux différentes disciplines des sciences humaines et sociales. La 1^{ère} année de licence (L1) est présentée comme un portail commun avec la L1 de psychologie, permettant en fin de L1, une orientation vers la L2 de sociologie ou la 2^{ème} année de licence (L2) de psychologie. En fin de L2 de sociologie, les étudiants peuvent se diriger vers la L3 de sociologie ou vers l'une des licences professionnelles de l'établissement. Enfin, les diplômés de la licence de sociologie peuvent poursuivre dans le master proposé par le département ou dans un des masters de l'établissement. Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Lettres, Langues, Sciences Humaines » (LLSH), elle comprend un total de 1 502 heures d'enseignement. Des stages sont possibles dès la L2. Les enseignements ont lieu sur le campus de Jacob-Bellecombette à Chambéry.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues et les compétences associées sont clairement exposées dans le dossier et précisées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie, qui est de qualité. Elles correspondent bien à la formation et aux objectifs d'accompagnement des étudiants soit vers une insertion sur le marché du travail, soit à la préparation aux concours d'école ou de la fonction publique, soit à une poursuite d'études en master. La maquette des enseignements est pertinente par rapport aux objectifs de la formation. Il aurait cependant été apprécié que le contenu des enseignements soit davantage précisé.

Les poursuites d'études en master et les emplois visés à ce niveau d'études sont clairement renseignés et correspondent bien à la formation. Les emplois possibles pour une insertion de niveau licence sont précisés dans la fiche RNCP.

La formation est entièrement dispensée en présentiel sur le site principal de l'USMB.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Sociologie* n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement. Au niveau régional, les licences de sociologie les plus proches sont celles de Lyon et Grenoble. Celle de Genève n'est cependant pas évoquée dans le dossier. Le positionnement de cette licence au niveau local est pertinent. En matière de recherche, les informations sont bien précisées : la formation est adossée au Pôle Enquête de l'université, qui est une plateforme de recherche appliquée et une des équipes de recherche de l'équipe d'accueil Langages, Littérature, Sociétés, études transfrontalières et internationales (EA LLESETI). Les six enseignants-chercheurs du département enseignent dans la formation (5 maîtres de conférences, 1 professeur des universités), ils sont tous membres du Pôle enquête. L'articulation de la formation avec la recherche apparaît donc tout à fait forte, puisque les étudiants peuvent mener en L2 et L3 des recherches en lien direct avec celles des enseignants-chercheurs. Par ailleurs, la formation bénéficie d'enseignements dispensés par un sociologue indépendant et de liens avec des cabinets d'études locaux.

Les relations avec des partenaires socio-économiques sont essentiellement informelles et ne reposent pas sur des partenariats sous conventions. Ces liens sont bénéfiques à la formation et aux étudiants qui trouvent là un vivier relativement important pour les stages ou les enquêtes de terrain, mais la formation gagnerait à formaliser ces partenariats et à les développer avec des acteurs associatifs, entrepreneuriaux ou institutionnels.

Les coopérations internationales sont gérées au niveau de l'UFR par le bureau des relations internationales. Cependant, la licence de sociologie ne connaît pas de mobilité sortante, qu'elle soit étudiante ou enseignante. Il serait bénéfique de réfléchir à des actions pouvant permettre de réactiver une mobilité sortante qui fonctionnait un peu mieux lors du dernier quinquennal. C'est un point sur lequel l'équipe envisage de réfléchir, ainsi qu'il est mentionné dans le rapport. Les étudiants en mobilité entrante représentent entre 10 et 14 % des effectifs, selon les années, ce qui est une part appréciable. Leur réussite en L1 est très faible, alors que celle des étudiants en L2 et L3 est relativement similaire à celle des étudiants français. Aucune précision n'est cependant fournie sur la mobilité entrante enseignante. Le développement de conventions avec des universités étrangères pourrait être bénéfique à la formation, ce point devrait être davantage apprécié par l'équipe pédagogique.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible et cohérente. L'organisation pédagogique propose une spécialisation progressive qui se concrétise par une L1 en portail commun avec la psychologie, puis une L2 et une L3 qui renforcent la spécialisation disciplinaire. La maquette pédagogique est ainsi pertinente et cohérente avec les objectifs de la formation : des passerelles sont possibles à chaque fin d'année. Les modalités d'enseignements sont classiques pour une licence de sociologie et l'équilibre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) est respecté. Des dispositifs d'accueil d'étudiants ayant des besoins particuliers existent au niveau de l'établissement. Les validations des acquis de l'expérience sont possibles mais le rapport précise que l'équipe n'a eu à traiter aucune demande sur les dernières années.

La professionnalisation est présente tout au long du cursus, mais pourrait d'être développée dès la L1 pour mieux accompagner les étudiants dans leur réflexion. Un TD « Projet professionnel personnalisé » (PPP) est présent dans la maquette en L2, mais son contenu n'est pas suffisamment précisé. En L3, la professionnalisation est davantage axée sur la recherche, ce qui est tout à fait classique et appréciable pour une formation de sociologie. Les enseignements de professionnalisation paraissent suffisamment connectés avec le milieu socio-économique, bien que les partenariats avec ce dernier ne soient pas formalisés. La fiche RNCP est de qualité et précise certains points du dossier. Les stages sont possibles, en particulier dans le cadre du mémoire de L3, mais ils sont optionnels (environ un quart des étudiants en font un en L3). La possibilité pour les étudiants de sociologie de faire des stages plus tôt dans leur cursus devrait être développée (c'est certes le cas en L2, mais le rapport parle de « mini-stages ») afin de renforcer la professionnalisation des études et l'orientation des étudiants.

La recherche est très présente dans la formation, par le biais d'enseignements de méthodologies de recherche, par des enseignements en lien avec le Pôle Enquête ou encore par des projets d'enquêtes sociologiques, en équipe et individuels. Le Pôle Enquêtes de l'EA LLESETI semble occuper une place importante dans la formation, qui se révèle tout à fait bénéfique pour les étudiants: ceux-ci peuvent en effet accompagner les recherches des enseignants-chercheurs qui répondent à des commandes extérieures. Cet apprentissage de la recherche par la recherche est tout à fait appréciable et constitue un des points forts de cette formation. L'utilisation du numérique enfin est classique pour ce genre de formation.

Les langues vivantes sont présentes dans la formation : 20 heures de LV1 Anglais par semestre et la LV2 en option dans l'unité d'enseignement d'ouverture. La mobilité étudiante entrante paraît satisfaisante même si des précisions seraient bénéfiques. La mobilité étudiante sortante n'est cependant pas satisfaisante.

Pilotage

L'équipe pédagogique, de petite taille, fait face à un relatif sous-encadrement en enseignants-chercheurs : 5 MCF et 1 PR du département. L'équipe est renforcée par des vacataires (second degré et professionnels), ces derniers réalisent environ 50 % du volume horaire total de la formation. Si les intervenants extérieurs sont nécessaires à la professionnalisation des étudiants, ils ne sauraient remplacer des enseignants-chercheurs qui n'assurent finalement pas plus de la moitié des heures d'enseignements, étant pris par ailleurs par de multiples responsabilités. Il serait bénéfique de fournir également davantage de précisions sur les intervenants extérieurs et leurs activités professionnelles : le rapport présente quelques éléments à ce sujet, mais pourrait être plus précis afin d'apprécier positivement la pertinence de leur participation aux enseignements. La formation semble bénéficier cependant de l'apport de ses intervenants extérieurs, notamment de celle d'un enseignant contractuel expert qui aide l'équipe dans la réalisation des enquêtes collectives en L2, et d'un consultant en L3. Elle associe également des enseignants-chercheurs d'autres départements universitaires : psychologie, langues, etc.

Les responsabilités pédagogiques sont partagées entre différents membres du département de sociologie, avec des responsables d'année (L1, L2-L3) et un directeur de département. Les réunions sont suffisantes. Un conseil de perfectionnement est en place et se réunit une fois par an. Les étudiants sont associés à la démarche d'amélioration continue qui est précisée sur de nombreux points du dossier. L'évaluation des enseignements est formalisée et permet de proposer des améliorations. Le conseil de perfectionnement comprend un membre extérieur à l'université, ce qui correspond à la pratique. Le conseil de perfectionnement pourrait être réuni une fois par semestre cependant afin de mieux associer les étudiants à l'amélioration continue de la formation. Le rapport ne précise pas comment est pilotée la première année et quelle coordination est mise en place avec le département de psychologie alors que la formation se trouve dans un portail commun en L1. Ce point pourrait être précisé, de même que les liens avec les autres départements (pour les licences professionnelles) et l'unité de formation et de recherche (UFR).

Les modalités d'évaluation sont précisées, ainsi que le fonctionnement des jurys. La maquette est équilibrée entre les volumes horaires et les crédits ECTS associés. L'approche par compétences est développée et présente dans le supplément au diplôme, qui est annexé au dossier d'autoévaluation. Le rapport ne présente cependant pas comment l'équipe pédagogique s'est emparée de cette démarche. Enfin, des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place et présentés dans le dossier.

Résultats constatés

La collecte d'informations sur les effectifs, leurs évolutions, ainsi que sur le suivi des diplômés se fait au niveau de l'établissement. La licence de sociologie a amélioré son attractivité au fur et à mesure du quinquennal : les effectifs passent de 81 étudiants inscrits en 2014 à 159 en 2019. La formation est donc attractive alors même que l'équipe pédagogique est restreinte et pourrait avoir du mal à absorber une telle augmentation des effectifs. L'évolution du profil des inscrits est analysée de façon très pertinente par les responsables de la formation : l'effort d'autoanalyse et de réflexion sur cette évolution et sur les taux de réussite, d'abandon ou de réorientation est ici à souligner.

Le taux de passage de la L1 à la L2 est en baisse (30 % en 2017-2018 contre 45 % les années précédentes) mais une réflexion est menée pour l'améliorer. Les taux de réussite en L2 et L3 sont très satisfaisants (84 % et 77 % en 2017-2018). Dans le même ordre d'idées, le taux d'abandons ou de réorientation en L1 est élevé (près de 50 %), mais quasi-nul en L2 et L3.

La majorité des diplômés en L3 poursuit en master (14 sur 24 diplômés en 2016-2017) mais ce taux de poursuite en master pourrait être amélioré, notamment pour la poursuite en master de sociologie (en 2016-2017 et en 2017-2018, 30 % des répondants à l'enquête ont poursuivi en master de sociologie dans l'établissement). Des données plus précises sur les masters dans lesquels les étudiants s'insèrent (master de sociologie, métiers de l'enseignement, etc.) pourraient aider l'équipe pédagogique à mieux définir la formation et ses débouchés. Les informations concernant les diplômés qui s'insèrent dans la vie professionnelle sont insuffisantes et ne permettent pas d'apprécier la qualité de l'insertion, ce qui est assez classique pour une formation de licence générale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique cohérente qui offre des passerelles à chaque fin d'année.
- Une spécialisation progressive, réelle et cohérente.
- Une équipe pédagogique investie.
- Une bonne articulation avec la recherche universitaire.
- Un pilotage cohérent et respectueux des procédures.
- Des effectifs en augmentation en première année.

Principaux points faibles :

- Un taux de réussite trop faible en L1.
- Un taux de poursuite d'études en master de sociologie qui pourrait être amélioré.
- Des liens insuffisamment développés avec le milieu socio-professionnel et à renforcer par le biais de partenariats conventionnés.
- Une mobilité sortante, qu'elle soit étudiante ou enseignante, quasi-inexistante.
- Une professionnalisation en L1 (par le biais de stages par exemple).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie* de l'USMB est une formation attractive, organisée et pilotée de façon cohérente. Si le sous-encadrement en enseignants-chercheurs est réel, il n'en reste pas moins qu'il est urgent de résoudre le problème du faible passage de la L1 à la L2 : renforcer les enseignements de méthodes universitaires, développer et formaliser les liens avec le monde socio-économique pourraient en ce sens être bénéfiques pour la formation.

Le taux de poursuite en master de sociologie est relativement faible et pourrait être amélioré afin d'offrir un débouché pour les étudiants : ces derniers sont pourtant déjà bien familiarisés aux recherches des enseignants-chercheurs du Pôle Enquêtes de l'EA LLSETI, une meilleure intégration pourrait peut-être développer leur goût de l'enquête et de la méthodologie.

Les points faibles et les recommandations ne doivent cependant pas occulter le travail et l'investissement des responsables de la licence, ni la qualité de la formation qui propose des enseignements variés, tant sur le plan théorique, disciplinaire que méthodologique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* se compose de deux parcours : *Chargé de clientèle particuliers pour la banque et l'assurance* (ouvert avec seulement neuf étudiants en 2018-2019) et *Commercialisation de produits et services financiers* (non ouvert depuis 2018-2019). La LP est déclinée auprès de publics en apprentissage ou en contrats de professionnalisation. La formation est proposée par l'IUT d'Annecy sur les sites d'Annecy-le-Vieux, Chambéry et Annemasse. Elle est ouverte en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) en partenariat avec deux CFA (centre de formation par apprentissage) le DIFCAM (réseau de Centre de Formation des Apprentis dans le Commerce) et le CFPB (centre de formation de la profession bancaire).

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la LP est clairement expliquée et conforme à ce que l'on pouvait attendre, à savoir que cette formation a pour objectif de former des chargés de clientèle particuliers en banque de détail et en assurance. Des compétences communes sont mentionnées entre les parcours types. Les compétences visées par cette formation sont également exposées de façon très détaillée.</p> <p>Les métiers auxquels la LP forme sont également détaillés de manière précise et correspondent à ce qui est attendu de cette formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les informations relatives au positionnement de la LP dans son environnement sont sommaires alors même que la formation semble souffrir d'une forte concurrence ou d'une baisse d'attractivité majeure. Par ailleurs, le seul parcours encore ouvert (<i>Chargé de clientèle particuliers</i>) étant très développé dans le reste de la France, on aurait aimé savoir quels sont les concurrents en dehors de la zone circonscrite par la région Auvergne-Rhône-Alpes et en quoi la LP de l'Université Savoie Mont Blanc (USBM) s'en démarque. Une concurrence avec des acteurs privés est évoquée, mais sans explications. Un partenariat est évoqué avec l'INSEEC (école privée de commerce et management), sans autres informations sur son contenu, sa finalité et sa justification. Enfin, il est précisé que la formation répond aux besoins des territoires, sans que ces besoins ne soient présentés.</p>

Les partenariats avec les professionnels de la banque semblent assurer un ancrage métier pertinent. L'association du Club des entreprises de l'USMB est un avantage pour les étudiants dans le but de faciliter leur insertion professionnelle.

Concernant les échanges et partenariats internationaux, il est surprenant, au regard du positionnement géographique de l'Université, qu'aucun accord privilégié ne soit déployé avec des établissements suisses, dont la pertinence pour ce type de formation apparaît particulièrement forte.

Organisation pédagogique

Les parcours étaient initialement proposés sur trois sites, ce qui au vu des effectifs devait être très consommateur de ressources. La non ouverture de deux des parcours et les faibles effectifs du troisième ne permet plus d'envisager la mutualisation des enseignements. Il est à noter le souci de faire évoluer le contenu de la formation en fonction des enjeux récents dans le secteur de la banque et de l'assurance, notamment relatifs au numérique et aux nouvelles formes de levées de fonds comme le *crowdfunding* (financement participatif). Il n'est pas précisé cependant comment ces cours s'insèrent dans la maquette, s'il s'agit de remplacement de cours existants ou de renforcement du volume horaire des maquettes pédagogiques.

L'organisation de l'alternance se fait de façon classique (une semaine en formation, trois semaines en entreprise), de même que le suivi des étudiants (une visite et deux points pédagogiques).

L'articulation avec la recherche s'effectue par la présence d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique, la réalisation d'un mémoire et des cycles de conférences. Une formation d'initiation à la recherche est à noter.

Le passage de la certification AMF (autorité des marchés financiers) est un plus pour les étudiants, de même que le séminaire international. Il est mentionné plusieurs validations des acquis de l'expérience (VAE) par an, mais il n'est pas précisé dans quelles conditions elles sont effectuées et s'il s'agit de VAE partielles ou totales.

Il n'est pas fait mention d'innovations pédagogiques, notamment relatives aux enseignements numériques. Même si la formation a entrepris dans son contenu de faire évoluer les enseignements vers le numérique et les nouveaux modes de financement, une réflexion doit s'engager sur l'avenir même des métiers auxquels la LP forme.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique varie selon les sources (10 enseignants-chercheurs annoncé dans le rapport d'autoévaluation contre 6 en annexe pour une équipe de 20 intervenants). Le rapport est donc trop faible. Cela est particulièrement vrai pour le parcours *Chargé de clientèle particulier* (45 heures réalisées par les enseignants-chercheurs ; 296 heures par les professionnels). En l'absence d'informations sur les qualités des professionnels engagés dans la formation, il n'est pas possible d'évaluer si ces derniers ont les qualifications et l'expertise nécessaires.

La LP était pilotée en partenariat avec d'autres établissements, dont un lycée et des organismes directement issus de la filière bancaire (DIFCAM ; CFPB Rhône-Alpes-Auvergne). Il est à noter également l'existence d'un partenariat avec l'école privée INSEEC. Au vu des effectifs, il semblerait que ces partenariats soient caducs.

La LP réunit une fois par an un conseil de perfectionnement composé de l'ensemble des intervenants, de représentants des étudiants, ainsi que de représentants de la sphère socio-professionnelle. En revanche, aucune information n'est donnée sur le contenu de ces conseils, les conclusions ou décisions auxquelles ils auraient abouti. Aucune information n'est présentée dans le dossier concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs sont en baisse en raison de la non ouverture de parcours. Ainsi, les effectifs de la mention passent de 53 étudiants en 2014-2015 à 9 en 2018-2019 (seul le parcours *Chargé de clientèle particulier* a été ouvert en 2018-2019).

Les taux de réussite sont en baisse pour la mention dans son ensemble (85 % en 2017-2018 contre 96 % en 2014-2015) baisse expliquée en grande partie en raison des abandons en cours d'année. Concernant le parcours *Chargé de clientèle particuliers*, le taux de réussite entre 2016 et 2018 passe de 82 % à 79 %, en grande partie en raison des abandons. Cette tendance est préoccupante pour une licence professionnelle.

Le nombre de candidats qui abandonnent ou sont réorientés augmente et atteint presque 15 % pour l'année 2017-2018, sans explications dans le dossier. Cela est particulièrement marqué dans le parcours *Chargé de clientèle particuliers*. L'évolution de ces indicateurs doit être lue au regard des mutations des métiers de la banque et de l'offre de postes en conséquence, alors même que le secteur bancaire reste très attractif pour les étudiants.

La poursuite d'étude en master est conforme à ce qui est attendu d'une LP, à savoir moins de 20 %. Ceux qui poursuivent continuent majoritairement en master *Management parcours Conseiller de clientèle professionnelle et PME* de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc. La très grande majorité des diplômés trouvent un emploi, même si l'on ne connaît pas les types d'emplois occupés par ces diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des compétences en adéquation avec les métiers visés.

Principaux points faibles :

- Des effectifs très faibles.
- Une équipe pédagogique déséquilibrée avec un faible nombre d'enseignants-chercheurs statutaires.
- Des incertitudes liées à l'évolution des métiers et du marché du travail.
- Un partenariat avec l'INSEEC dont on ne connaît ni l'intérêt, ni les modalités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle* permet globalement aux diplômés d'acquérir des compétences leur garantissant une bonne insertion professionnelle.

En l'état, avec seulement neuf inscrits, la question du maintien de la LP au sein de l'offre de formation se pose.

Il est également impératif de renforcer la présence des enseignants-chercheurs dans l'équipe et de mener une réflexion de fond sur l'évolution des métiers auxquelles cette LP forme et plus largement de questionner les futurs besoins de formation des personnels intégrant la banque et l'assurance. Enfin, un point doit être fait sur les partenariats.



LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SERVICES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Commercialisation de produits et services (CPS)* comprend cinq parcours différents : *Marketing et logistique agro-alimentaire (MALOA)*, *Management de la relation commerciale (MRC)*, comportant plusieurs spécialisations possibles, *Commercialisation des produits et services sportifs (CPSS)*, *Commercialisation inter-entreprises B to B (B2B)* et *International sales specialists in sports (IS)*. Cette LP a pour objectif de former des techniciens capables de mettre en place des stratégies marketing et de mener des actions commerciales. La formation est délivrée uniquement en présentiel, en formation initiale et en alternance (contrat de professionnalisation et formation continue) au sein de l'Institut universitaire de technologie – IUT d'Annecy-le-Vieux et l'IUT de Chambéry.

ANALYSE

Finalité

Les compétences communes à la mention sont clairement présentées (toutes liées aux métiers de la fonction commerciale et marketing), tout comme les compétences propres à chaque parcours qui sont l'application de ces compétences transversales à plusieurs niveaux stratégiques : différents secteurs (sports, agroalimentaires), différentes natures de produit (produits ou services), différentes stratégies (internationalisation ou non) et différents types de relations (*Business to Business, Business to Consumer*).

Les débouchés de la LP sont multiples : des débouchés génériques (technico-commercial, chef de produit, responsable des ventes, etc.) et des spécialisations dépendantes des parcours (responsable de rayon en distribution sportive, commercial en industries agroalimentaires, responsable achats/ventes à l'international, etc.). L'ensemble est cohérent au vu de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Malgré tout, si les compétences professionnelles sont bien détaillées, l'équipe pédagogique n'évoque pas les compétences comportementales pertinentes au vu du secteur et des emplois cités (créativité, rigueur, esprit d'équipe, savoir communiquer, etc.). Par ailleurs, une approche par blocs de compétences formalisée dans un réel portfolio pourrait clarifier et davantage structurer cet ensemble riche mais complexe. Enfin, le niveau de responsabilité correspond davantage à un niveau master (responsable, chef) qu'à un niveau licence (assistant, technicien).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la LP ne donne pas beaucoup de détails sur la concurrence observée. De même, si les pôles universitaires de Lyon et Grenoble offrent des formations complémentaires, il n'est pas précisé à quel niveau et pour quel(s) parcours. Le dossier évoque davantage le positionnement de chaque parcours vis-à-vis de son attractivité locale, régionale voire nationale qui semble pertinent.

La stratégie de partenariat est un véritable atout de la formation avec des relations multiples que ce soit avec d'autres formations proches (LP sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS), des lycées partenaires (Lycée du Mont Blanc et Lycée de l'Albanais), des écoles (École nationale des industries du lait et des viandes – ENILV), des syndicats (SNDEC), des confédérations (du commerce de gros et international), des réseaux d'entreprises (le *cluster outdoor sport valley*), des associations (*Digital X outdoor*), des salons professionnels (Sport Achat) ou enfin des organismes de formation en alternance (Tetras). Il serait utile pour la mention de formaliser davantage l'impact stratégique de ces multiples partenaires sur leurs formations afin de valoriser cet atout stratégique comme un réel facteur clef de succès. L'utilisation d'outils de gestion proches par exemple des *Customer relationship management (CRM)* et disponibles parfois gratuitement (exemple de Hubspot CRM, logiciel open source) pourrait dynamiser la visualisation de ces différents partenaires et davantage mesurer ou quantifier leur influence sur la LP (recrutement des étudiants, entreprises d'accueil des alternants, structuration de ces entreprises, compétences apportées par ces partenaires, etc.).

Au niveau de la coopération internationale, le dossier souligne l'intervention ponctuelle d'enseignants invités dans le cadre de cours ou de conférences ainsi que la mise en place de dispositifs ERASMUS favorisant la mobilité internationale des étudiants (partenariats avec le Canada, l'Allemagne, l'Espagne, etc.).

Organisation pédagogique

Chaque parcours est organisé en trois à cinq unités d'enseignements (UE) liés à leurs spécificités métiers et en deux UE de mise en situation professionnelle (alternance ou stage et projet tutoré). Le rythme de l'alternance est variable et adapté aux besoins de chaque parcours sans préciser toutefois les spécificités de chacun d'entre eux. Les volumes maquettes observés ont pour point commun d'être particulièrement importants (433 heures *a minima* pour le parcours MRC et 485 heures au maximum pour le parcours MALOA), sans tenir compte des heures attribuées aux projets tutorés mais en incluant les heures de remise à niveaux. Les parcours proposent donc des enseignements complets et le programme de chaque parcours correspond bien aux attentes des secteurs ou des domaines concernés tout en étant cohérent avec la fiche RNCP.

Il existe une progressivité dans les enseignements (remise à niveaux dans certains parcours, enseignements fondamentaux en début d'année, etc.). En revanche, cette progressivité n'est pas mise en avant au sein même de chaque UE, ce qui pourrait être un levier intéressant pour accroître la lisibilité des parcours dans le processus d'apprentissage, d'autant plus que la formation accueille des étudiants sans prérequis. Par ailleurs, bien que certaines matières propres aux fondamentaux du domaine (marketing, fonction commerciale) semblent constituer un potentiel tronc commun entre certains parcours, le dossier ne précise pas si l'organisation pédagogique réalise des économies de moyens sur ces enseignements transversaux (anglais, stratégie, management, etc.). Cette structuration par tronc commun, bien que difficile à mettre en place pour l'ensemble des parcours, pourrait être un atout intéressant pour renforcer la cohérence de l'articulation d'une mention et de ses parcours et justifier l'intégration des parcours à la mention.

La place de la professionnalisation dans le cursus est bien détaillée. Chaque parcours met en place un projet tutoré adapté (études de marché ou projets en entreprise) avec un suivi pertinent (cours de méthodologie de gestion de projets, réalisation de dossier, soutenance orale) bien distinct du travail de l'alternant ou du stage. Ce dernier ou l'alternance est également bien encadrée en respectant les normes attendues pour une LP mais le suivi de l'alternant n'est pas formalisé par un livret. Par ailleurs, la durée des stages pour les formations initiales n'est pas précisée clairement ; à l'exception du parcours I3S qui indique une durée de quatre à six mois, ce qui est trop long au vu des exigences de l'arrêté officiel des LP de 1999 (préconisation de 12 à 16 semaines). La place du projet tutoré au niveau de ses volumes maquettes n'est pas du tout indiquée (le projet tutoré doit représenter au moins un quart du volume total de la formation). Seul le parcours B2B indique un volume de 25 heures pour le projet tutoré, ce qui est insuffisant. La professionnalisation de la LP est également assurée par le développement de compétences additionnelles (conférences propres aux parcours, visite de salon professionnel (Europack, Pollutec) ou atelier CV et lettre de motivation). Mis à part la certification Voltaire, aucune certification valorisant le niveau de langues (*test of English for international communication – TOEIC*, *test of English as a foreign language – TOEFL*, etc.) ou de compétences numériques (Certificat informatique et Internet – C2i) n'est citée, alors même que ce sont des éléments intéressants dans le domaine du marketing et de la fonction commerciale.

La répartition et la structure des crédits ECTS correspondent aux attendus d'une LP, même si le parcours *MRC* montre un léger déséquilibre (l'UE1 valorise 12 ECTS pour un volume de 92 heures d'enseignements alors que son UE3 représente un volume plus important de 112 heures pour un nombre d'ECTS inférieur fixé à 10). Pour le parcours *I3S*, le coefficient attribué aux projets tutorés est le plus faible de la maquette (six ECTS), ce qui n'est pas conforme aux attentes d'une LP.

La place du numérique est classique et pertinente pour ce type de formation : mise en ligne des cours, accompagnement de la recherche d'emploi sur les réseaux, utilisation d'une plateforme de partage (*Google drive*), un jeu d'entreprise.

La place de l'international est adaptée aux logiques différentes des parcours. En ce qui concerne les formations avec une dimension internationale plus marquée (*B2B*, *CPSS* et surtout *I3S*), plusieurs pratiques sont évoquées : des cours et des soutenances en anglais (le parcours *I3S* est intégralement proposé en langues étrangères, ce qui est rare pour un parcours de LP), des intervenants internationaux, un choix de secondes langues varié (chinois, russe, japonais) et des cours d'anglais liés aux technicités des métiers propres à chaque parcours.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est évoquée brièvement et se fait au travers de l'intervention d'enseignants-chercheurs dans la formation. La place de la recherche dans la formation, bien que ce ne soit pas l'objectif premier d'une LP, pourrait être davantage valorisée, ce qui permettrait une réelle création de valeur entre les enseignements, la recherche et la professionnalisation portée par cette LP.

Enfin, l'équipe pédagogique met bien en place des dispositifs permettant d'accueillir des publics ayant des contraintes spécifiques. Par exemple, les sportifs de haut niveau peuvent suivre le parcours *MRC* sur deux ans, tout en ayant accès à des cours en ligne. En revanche, rien n'est précisé concernant les étudiants ayant d'autres besoins particuliers (situation de handicap par exemple).

Pilotage

La constitution de l'équipe pédagogique n'est pas claire. Le tableau de synthèse évoque 97 intervenants (30 enseignants, 67 professionnels) alors que la compilation des tableaux de chaque parcours n'aboutit pas exactement au même résultat. Le ratio est de 47 % d'enseignants et 53 % d'extérieurs (sans préciser si ce sont des professionnels), ce qui ne correspond pas aux calculs évoqués avec les tableaux en annexe (ratio d'environ 30 % d'enseignants pour 70 % de vacataires). La proportion de professionnels est importante et a pour conséquence pour certains parcours (*CPSS*, *I3S* et *MRC*) d'avoir une trop faible proportion d'enseignants (autour de 25 %). Par ailleurs, il n'y a pas d'informations concernant le lien entre les matières enseignées et le type d'intervenants (les matières du cœur de métiers doivent davantage être enseignées par des professionnels alors que ce sont plutôt les matières dites transversales ou de fondamentaux qui doivent être assurées par les enseignants académiques). De plus, le niveau de responsabilité et le type de postes occupés par les professionnels ne sont pas indiqués.

Chaque parcours est piloté par un responsable pédagogique mais rien n'indique qu'un responsable de LP endosse le rôle de coordinateur de la mention. De même, il existe un conseil de perfectionnement au sein de chaque parcours et non un conseil de perfectionnement au niveau la mention dont le rôle est d'analyser la LP dans son ensemble, d'améliorer la cohérence et les synergies entre les parcours afin de pouvoir justifier l'existence de ces différents parcours. Ce pilotage global n'exclut pas l'organisation de réunions pédagogiques au sein de chaque parcours.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont classiques (tests individuels, exposés, dossiers) et clairement communiqués aux étudiants. Le dossier n'évoque pas les modalités de recrutement ou l'évaluation de la formation par les étudiants. Ces éléments sont des données indispensables à la gouvernance d'une formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont globalement satisfaisants avec néanmoins des déséquilibres au sein des parcours. En effet, trois parcours ont des effectifs satisfaisants (*B2B*: 26 étudiants, *I3S*: 20 étudiants et *MRC*: 97 étudiants). En revanche, la situation est plus inquiétante pour le parcours *MALOA* (effectif assez faible de 14 étudiants en moyenne depuis 2014) et le parcours *CPSS* (17 étudiants seulement, soit une baisse de presque 80 % par rapport à l'année précédente). Il existe une bonne répartition entre formation initiale et alternance (environ 50 % sur l'ensemble de la LP) et selon l'origine des étudiants (environ 30 % pour chaque catégorie : brevet de technicien supérieur – BTS, diplôme universitaire de technologie – DUT et reprise d'études). La LP est attractive puisqu'environ 60 % des inscrits ne viennent pas de l'Université Savoie Mont Blanc.

Le taux de réussite est proche de 85 % en moyenne depuis 2014, ce qui est légèrement inférieur au taux de réussite national (88 %). À noter que le taux de réussite des alternants est en revanche bien plus élevé (95 %).

Le suivi du devenir des étudiants est réalisé par la Direction de l'aide au pilotage (DAP). Le taux de poursuite d'études observé par la DAP est en augmentation sensible (environ 25 % en 2013 et 40 % en 2017 avec un taux de poursuite d'études qui varient de 34 % à 50 % selon les parcours).

L'insertion professionnelle à 30 mois montre une adéquation entre les emplois observés, le niveau de formation et la spécialisation du diplôme correcte (un taux d'adéquation de 60 % environ).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une richesse des enseignements et des débouchés professionnels.
- De nombreux partenaires pour une stratégie de positionnement efficace.
- Une place importante des professionnels au sein de la LP.
- Un bon taux de réussite et des effectifs satisfaisants sur l'ensemble.
- Un parcours intégralement délivré en anglais.

Principaux points faibles :

- Un pilotage complexe du fait de la multiplicité des parcours.
- Un taux de poursuite d'études trop important pour une formation à vocation professionnalisante.
- Un manque de clarté dans la présentation de certaines données (modalités de recrutement, structuration des équipes, formations concurrentes).
- Une baisse des effectifs pour deux des parcours (*MALOA* 14 étudiants en moyenne et *CPSS* 17 étudiants avec une baisse de 80 % sur la dernière année).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Commercialisation de produits et services* est une formation de qualité. Comportant cinq parcours différents, elle offre un vaste choix de spécialisation qui répond aux besoins du secteur. Ses partenaires (multiples et variés) lui garantissent un positionnement fort avec un renforcement de sa capacité de professionnalisation et d'acquisition des compétences (en lien direct avec son bon taux de réussite et ses résultats de recrutement tout à fait satisfaisants).

Malgré tout, le pilotage de cette LP est particulièrement compliqué de par sa structuration et l'articulation même de ses parcours au sein d'une mention identique. Cette difficulté nécessiterait la mise en place d'une gouvernance qui doit davantage reposer sur des outils de pilotage (tableaux de bord, logiciels, etc.). Ces efforts devraient offrir une vision globale plus précise de l'ensemble des parcours et permettre ainsi de mieux justifier leur existence en tant que cinq spécialisations complémentaires.

Cette transversalité et cette complémentarité des parcours doit aussi se ressentir dans les décisions stratégiques en créant de réelles synergies inter-parcours : un recrutement commun, un pré-jury au niveau de la mention, l'organisation de forum d'informations, la création d'une journée d'intégration commune, la formalisation de troncs communs d'enseignement ou encore l'utilisation d'un jeu d'entreprise transversal dans l'optique d'un challenge inter-parcours. Dans tous les cas, ces décisions devront se discuter et s'analyser grâce à la création d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

À court-terme, l'ensemble de ces éléments devraient permettre de clarifier certaines données (une vision plus précise des formations concurrentes et de la structuration des équipes, un élargissement des chiffres sur les poursuites d'études et sur l'insertion professionnelle et une meilleure structuration des modalités de recrutement). À moyen et long terme, ces suggestions pourraient permettre de piloter cette LP davantage comme un cursus dynamique de cinq parcours avec une réelle identité que comme un simple regroupement de cinq anciennes LP (devenues parcours).

L'équipe pédagogique doit aussi faire attention au taux de poursuite d'études qui pourrait remettre en cause la finalité de cette LP qui doit rester l'insertion immédiate.



LICENCE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE TERRITOIRES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Développement de projets de territoires* met en relation trois dimensions liées à l'activité des territoires de moyenne montagne : l'agriculture, le tourisme et l'environnement. Elle forme des personnes susceptibles de prendre en charge des projets dans le domaine agricole ou touristique en tant que salariés ou via la création d'entreprise. Cette LP est proposée en formation initiale et en formation continue. Les enseignements ont lieu au Bourget du Lac et sont portés par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et montagne.

ANALYSE

Finalité
<p>La LP permet d'acquérir des compétences de nature théorique et procédurales nécessaires à la gestion de projets. Les compétences visées sont présentées de manière assez générale et semblent cohérentes par rapport aux emplois que les diplômés peuvent occuper.</p> <p>La formation permet de développer des compétences dans la gestion de projets pour occuper des emplois dans le domaine de l'ingénierie territoriale ou créer une entreprise dans le domaine agricole ou touristique. Néanmoins, les données relatives à l'insertion professionnelle amènent à douter de la pertinence de la formation par rapport aux besoins du marché du travail dans la mesure où l'insertion professionnelle est moyenne et les emplois occupés rarement en adéquation avec le diplôme détenu.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation semble se démarquer des autres licences professionnelles de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) par son positionnement territorial et agro-touristique. En revanche, aucun élément d'information n'est donné par rapport au positionnement de la formation au niveau régional et national.</p> <p>L'adossement à la recherche est présent avec la prise en charge d'enseignements par des enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires EDYTEM (Environnement et dynamique des territoires de montagne) et LECA (Laboratoire d'écologie alpine), sans que l'on sache précisément les domaines de spécialité couverts par ces structures. Des enseignants-chercheurs de ces laboratoires interviennent dans la LP sans précision de leurs domaines d'expertise, de leurs disciplines et des cours pris en charge. Les étudiants de la LP sont sensibilisés à la recherche via leur participation à des enquêtes dans le cadre de programmes de recherche.</p>

La formation a développé des liens avec l'environnement socioéconomique via la formalisation de conventions avec des associations locales œuvrant dans les domaines naturels et culturels et des acteurs du monde agricole (Réseau Empreintes, Conservatoire des espaces naturels de Savoie, Établissement local d'enseignement et de formation professionnelle agricole – EPLEFPA). De nombreux professionnels sont impliqués dans la formation : interventions, projets tutorés, stages, participation à des événements professionnels...

Au niveau des coopérations internationales, l'USMB a noué un partenariat avec deux établissements d'enseignement supérieurs en Chine, ce qui contribue à la mobilité entrante d'étudiants.

Organisation pédagogique

La LP est ouverte en formation initiale et peut aussi être suivie en formation continue (entre deux et six étudiants par an). La formation est ouverte à la validation des acquis professionnels (VAP), mais le cas reste rare avec un cas sur la période considérée. Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est évoquée. Le dossier manque de précisions sur les stages réalisés, les modalités de suivi et d'encadrement de ces stages, le contenu du mémoire,... Le dossier ne précise pas si une réflexion est engagée sur une ouverture en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Les enseignements ont lieu à la fois en salle et sur le terrain.

Pour leur insertion professionnelle, les étudiants rencontrent de nombreux professionnels durant l'année dans le cadre des enseignements et des projets tutorés (mises en situation professionnelle). Ces derniers font l'objet d'une convention formalisée avec les structures professionnelles. Au-delà, ils participent à la semaine de l'emploi de l'Université. Ils ont également l'occasion d'échanger avec des anciens diplômés. Les rencontres avec des professionnels donnent lieu à un suivi via un carnet de rencontres et l'établissement de fiches acteurs. Les étudiants souhaitant créer leur entreprise peuvent participer à une demi-journée proposée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Savoie.

L'utilisation du numérique prend des formes variées : utilisation de Moodle pour la mise en ligne des cours, initiation aux logiciels libres, création de site web, outils de recherche d'information en ligne. La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques classiques et innovantes (ateliers créatifs).

L'ouverture internationale passe d'abord par l'enseignement de l'anglais (en présentiel et à distance). La formation accueille chaque année des étudiants chinois sans que l'on sache combien d'étudiants chinois sont concernés. Les étudiants semblent être mobilisés, chaque année, sur un projet comportant une dimension internationale (analyses comparées entre la France et d'autres pays comme la Chine, la Suisse ou des pays d'Afrique du Nord). Un voyage d'études transfrontalier (France/Suisse) est organisé pour découvrir les territoires de montage ruraux transalpin, si les étudiants réussissent à autofinancer 50 % du projet.

Pilotage

Les enseignements sont assurés par des enseignants du secondaire (32 % des heures), des enseignants-chercheurs (21 % des heures) et des professionnels (47 % des heures). Le poids des enseignants-chercheurs est trop marginal. L'équipe pédagogique est présentée en donnant les noms des intervenants mais pas leur domaine de spécialité ou leur fonction. Ainsi, on ne connaît pas les disciplines de rattachement des enseignants et des enseignants-chercheurs. Pour les professionnels, une annexe donne leurs noms et leurs fonctions pour l'année universitaire 2012-2013 qui ne relève pas de la période concernée par le dossier. Sur ce point, les données étant fortement incomplètes, il est difficile d'apprécier la pertinence de ces interventions.

La formation est pilotée par une enseignante. Elle fait l'objet d'un partenariat avec l'EPLEFPA et d'un partenariat avec le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), sans que l'on sache comment fonctionne ce partenariat. Une réunion pédagogique a lieu une fois par an. Le conseil de perfectionnement rassemble des enseignants, des professionnels, des partenaires institutionnels et une ancienne étudiante. En revanche, les étudiants ne semblent pas représentés. Il n'est pas précisé quelles évolutions ont été envisagées et mises en œuvre.

L'évaluation de la LP se fait via un bilan en classe complétée par l'enquête de l'Université. Cette évaluation permet davantage d'évaluer la satisfaction à l'égard de la formation que les différents modules. Les résultats sont partagés lors du conseil de perfectionnement. Le dossier n'indique aucune évaluation systématique des enseignements par les étudiants, ce qui est un frein à la qualité du pilotage de la formation.

Les modalités d'évaluation prennent des formes variées qui sont détaillées et communiquées aux étudiants. L'évaluation de l'acquisition des compétences devrait s'appuyer à partir de l'année universitaire 2019-2020 sur un portefeuille des compétences. Le supplément au diplôme présente rapidement les compétences visées et les unités d'enseignements.

Le dossier ne donne pas d'information sur les modalités de recrutement des étudiants. Compte tenu de l'origine variée de ces derniers, un dispositif de remise à niveau est prévu à la rentrée universitaire.

Résultats constatés

Les effectifs de la LP sont stables (entre 19 et 23 étudiants sur la période). Aucun chiffre n'est donné sur les candidatures à l'entrée de la LP. L'origine des étudiants est mal renseignée ; on peut néanmoins relever que sur les cinq années disponibles 88,7 % des étudiants (soit 94) ne viennent pas de l'USMB et qu'ils sont pour 61 sur 106 (57,5 %) titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) et 22 autres étaient non scolarisés l'année précédant leur entrée en LP (20,6 %).

Le taux de réussite varie entre 84 et 95 % sur la période. Il est dommage que ces chiffres irréguliers et moyens certaines années ne soient pas commentés.

Les informations concernant le devenir des étudiants sont collectées au niveau de l'Université via les enquêtes d'insertion. Un questionnaire est également envoyé chaque année aux anciennes promotions, sans que l'on sache sa plus-value par rapport aux enquêtes de l'Université. Les enquêtes d'insertion à 6 mois et à 30 mois permettent de disposer d'éléments d'information sur les emplois occupés et la satisfaction vis-à-vis de la formation.

Les résultats relatifs à l'insertion professionnelle ne sont pas commentés et cette dernière est médiocre. À six mois, le taux d'emploi, très variable d'une année sur l'autre, se situe entre 47 % et 75 %. Les emplois occupés sont majoritairement précaires et les diplômés estiment dans seulement 24 % des cas que le premier emploi est en adéquation avec leur niveau de formation et dans seulement 11 % des cas que le premier emploi est en adéquation avec leur domaine de spécialité. La poursuite d'études reste néanmoins limitée, les autres diplômés sont au chômage. À 30 mois, le taux d'emploi reste médiocre puisqu'il se situe entre 65 % et 73 %. Les emplois sont en revanche moins précaires. Les diplômés restent insatisfaits par rapport à l'adéquation entre leur emploi et leur niveau de formation (50 %) et la spécialité de leur diplôme (51 %). La liste des emplois occupés permet de constater que peu de diplômés travaillent dans un métier correspondant à leur formation (niveau et spécialité) et que les emplois occupés ne nécessitent pas de disposer d'un diplôme de niveau Bac+3.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une implication forte des professionnels dans la formation.
- Des partenariats formalisés favorisant la professionnalisation des étudiants.
- Une place des langues importante.
- Des méthodes pédagogiques variées et innovantes (ateliers créatifs).

Principaux points faibles :

- Une insertion professionnelle problématique à 6 mois et à 30 mois.
- Une formation au positionnement trop flou en termes de finalités professionnelles.
- Des taux de réussite moyens.
- Un manque d'information sur les qualifications professionnelles des intervenants professionnels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les informations fournies sur la licence professionnelle *Développement de projets de territoires* manquent de précisions, d'analyse et de mise en perspective. Si le contenu de la formation et son pilotage semblent satisfaisants, plusieurs points de vigilance apparaissent.

En tout premier lieu, les enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés font ressortir que ces derniers ont du mal à s'insérer sur le marché du travail et à trouver un emploi en adéquation avec leur domaine et leur niveau de formation. Dès lors que l'Université souhaiterait maintenir cette LP au sein de sa future offre de formation, il importerait que ce point soit analysé pour déterminer si cela vient des compétences acquises par les diplômés, qui seraient en inadéquation avec le marché du travail ou alors un positionnement insuffisamment précis de la formation. D'une manière générale, le positionnement trop flou et trop étroit de cette formation doit amener à réfléchir à son devenir soit en la repositionnant, soit en optant pour une fermeture de la LP.

Par ailleurs, malgré les cours de remise à niveau, les taux de réussite à la LP sont assez moyens. Il faudrait donc évaluer l'efficacité des dispositifs de remise à niveau mis en place ou alors modifier les critères de recrutement.

Enfin, le manque d'information concernant la composition de l'équipe pédagogique ne permet pas d'évaluer leur expertise par rapport au domaine de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE E-COMMERCE ET MARKETING NUMÉRIQUE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *E-commerce et marketing numérique*, créée en 2016, est proposée au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Annecy-le-Vieux et de l'IUT de Chambéry. Elle a pour objectif de former des techniciens capables d'exercer les métiers liés au marketing digital (responsable e-marketing, *community manager*, responsable e-commerce). La LP est proposée en présentiel et en alternance (contrat de professionnalisation et formation continue).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairement exposés. L'acquisition des connaissances attendues dans le domaine est cohérente avec les enseignements proposés et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Bien que la formation ne propose pas une réelle approche par compétences, ces dernières sont bien définies pour répondre aux besoins du secteur. Les compétences transversales et comportementales sont également détaillées au vu des emplois visés.</p> <p>Les débouchés professionnels sont bien renseignés. Leur pertinence et leur cohérence vis-à-vis des enseignements et des compétences ne font aucun doute. Néanmoins, le niveau de responsabilité cités pourrait davantage correspondre à un niveau master (responsable marketing, chef de projet) qu'à un niveau licence (assistant marketing, assistant projet).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement des deux parcours portant le même intitulé que la mention (l'un porté par l'IUT d'Annecy-le-Vieux et l'autre par l'IUT de Chambéry annoncés comme indépendants) n'est pas détaillé. Au niveau national, la concurrence est forte (une trentaine de LP). Par ailleurs, si au niveau régional ou local, la concurrence universitaire est moins marquée (l'Université Lyon 3 propose une LP similaire), les écoles privées sont particulièrement présentes sur ce secteur (IPAC, INSEEC, CREA, etc.) et constituent une menace de moyen ou long terme.</p> <p>L'articulation entre la formation et la recherche, bien que soulignée, pourrait être un point d'ancrage supplémentaire pour se différencier de cette concurrence privée, en axant davantage la création de valeur sur les interactions entre les enseignements, la recherche du laboratoire IREGE (Institut de recherche en économie et gestion) et les implications managériales.</p>

Le partenariat avec le syndicat professionnel Syntec numérique, est un atout indéniable pour la formation. Cependant, le dossier n'explique pas quels sont les impacts positifs pour le cursus. Les relations avec les entreprises de la région sont bien décrites et apparaissent conséquentes (environ 30 par année). La formation n'a pas de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Savoie ou d'autres institutions comme FormaSup Pays de Savoie, qui peut proposer un réseau intéressant dans le cadre de l'alternance et les Dirigeants commerciaux de France (DCF Pays de Savoie) qui sont des acteurs régulièrement impliqués dans les formations orientées marketing.

Organisation pédagogique

Chacun des deux parcours comprend 440 heures d'enseignement (hors projets tutorés), ce qui constitue un volume important à ce qui est habituellement observé (environ 400 heures). La maquette pédagogique est à la fois complète et cohérente avec le référentiel d'emplois de la fiche RNCP. Elle est clairement structurée avec des enseignements à la fois théoriques (droit du numérique, économie du numérique, histoire du web), fondamentaux (marketing des services, commerce électronique, stratégie marketing digital) et spécialisés (start-up levées financières, marketing automation, web design, e-crm). Le cursus débute par une unité d'enseignement (UE) de remise à niveau pertinente. Il existe une bonne progressivité des enseignements au sein des UE, mais rien n'indique que l'articulation générale de ces dernières soit établie et respecte cette progressivité. Il est étonnant par exemple que le cours de gestion de projets de l'UE4 puisse intervenir après le début des projets tutorés.

Le rythme de l'alternance est différent selon le parcours choisi. Le parcours de l'IUT d'Annecy propose des séquences longues (une à deux semaines d'enseignement pour trois à quatre semaines en entreprise), alors que le parcours de l'IUT de Chambéry propose un rythme plus rapide (deux jours d'enseignement pour trois jours en entreprise). L'équipe pédagogique ne précise pas comment elle adapte son suivi ; un rythme rapide optimise le suivi des projets de long terme en entreprise mais nécessite des outils d'aide à la réussite plus précis (pour limiter le décrochage des étudiants) alors que le rythme plus lent offre une meilleure stabilité au détriment d'une réelle implication dans les projets d'entreprise.

Les projets tutorés sont réalisés en entreprise et validés au moment de la signature du contrat de professionnalisation, ce qui laisse planer le doute quant à la distinction entre le contenu du projet et les missions liées au stage ou l'alternance. Le suivi de ces projets est classique (mémoire et soutenance dirigés par un tuteur d'entreprise et un tuteur académique). En revanche, le suivi pédagogique des alternants est moins formalisé (l'existence d'un livret d'accompagnement n'est pas mentionnée). En outre, le dossier ne fait jamais mention de la remise d'un rapport comme évaluation finale du travail universitaire spécifique à la période en entreprise. La formation organise aussi des conférences axées sur le cœur de spécialisation et une certification des compétences linguistique. Il est plus étonnant que la certification professionnelle autour du numérique et de l'informatique (certificat informatique et Internet – C2i) ne soit pas proposée.

La place de l'international ne semble pas centrale au sein de cette formation, même si le volume d'anglais spécialisé est satisfaisant (56 heures). En effet, la place de l'international dans les enseignements n'est pas suffisamment détaillée alors même que certaines disciplines sont étroitement liées à cette dimension (*community management*, e-commerce, marketing digital). Par ailleurs, la formation ne propose pas de seconde langue ni de cours en langues étrangères.

Véritable richesse du cursus, la place du numérique est au cœur de l'organisation pédagogique. La quasi-intégralité des cours (plus de 90 % de la maquette) traitent du monde numérique, renforçant la valeur de la formation par une réelle spécialisation dans ce domaine. Au-delà des enseignements, la formation dispense de nombreuses compétences techniques via la maîtrise de logiciels ou d'applications nécessaires à leur apprentissage pédagogique (création de site, webdesign, réseaux, analyse quantitative, etc.). D'autres pratiques évoquées sont réellement innovantes : réalisation de MOOC (*massive open online course*), challenge étudiant autour d'une création de page web, utilisation de la plateforme *classroom* pour la communication entre enseignants et alternants.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas très claire. Le dossier souligne une répartition équilibrée entre les enseignants (huit) et les professionnels (neuf) alors que les annexes proposent des chiffres différents. Malgré tout, la composition de l'équipe reste pertinente. Par ailleurs, le dossier détaille avec soin la structuration de ces interventions : les professionnels interviennent davantage sur les cours techniques du marketing digital, alors que les enseignants s'occupent plutôt des enseignements fondamentaux et transversaux. Enfin,

l'intervention d'enseignants-chercheurs, spécialisés dans le domaine de la formation, assure l'articulation avec le laboratoire de recherche, bien que leur proportion au vu de l'ensemble reste limitée (20 % environ des enseignements).

Il existe un responsable pour chaque parcours sans précision de leur statut universitaire. Par ailleurs, aucune personne ne semble être responsable de la mention ce qui démontre aussi cette ambiguïté de pilotage entre les deux formations davantage considérées comme deux LP et non pas comme deux parcours au sein d'une même LP. Cela se retrouve également au niveau du conseil de perfectionnement dont on ne connaît pas la composition et qui ne semble pas être organisé au niveau de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien explicitées et le suivi des compétences est efficace (implication de la formation dans la mise en place d'un centre de compétences et des métiers au sein de l'IUT, tout comme l'autoévaluation de la formation, par une enquête de satisfaction auprès des étudiants).

Les modalités de recrutement ne sont pas précisées.

Résultats constatés

La LP accueille entre 40 et 50 étudiants pour ses deux parcours. Ces effectifs sont corrects et dans la norme. Le taux de réussite proche de 100 % est très bon. Recrutés quasi exclusivement en contrat de professionnalisation (une formation initiale évoquée en 2017), les effectifs sont diversifiés (répartition équilibrée entre brevet de technicien supérieur - BTS, post-diplôme universitaire de technologie -DUT, reprise d'études).

La LP ayant été créée en 2016, seule l'enquête à six mois réalisée en 2017 est fournie. Le taux de réponse à l'enquête est très bon (89 %) mais alerte quant à la proportion de poursuite d'études (58 %). L'insertion professionnelle est en conséquence très médiocre (34 % des répondants) et le taux de chômage élevé (19 %). Les poursuites d'études sont problématiques par rapport à la finalité de la LP qui reste l'insertion immédiate et cela quelle que soit la nature de la poursuite d'études (si les entreprises estiment qu'un niveau LP n'est pas suffisant pour occuper les postes qu'elles proposent c'est qu'il y a une inadéquation entre la formation et les attentes des entreprises).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un enseignement complet, technique et réellement spécialisé.
- Des effectifs en progression.
- Une bonne place des professionnels dans l'organisation pédagogique.

Principaux points faibles :

- Un taux de poursuit d'étude problématique (58 % pour l'enquête à six mois).
- Une absence de pilotage au niveau de la mention (pilotage assuré par chacun des IUT sans structure de coordination ou de concertation commune).
- Des projets tutorés non clairement distincts du stage ou de la période en alternance.
- Un dossier d'autoévaluation imprécis.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* propose un enseignement porté par une équipe pédagogique laissant une place importante aux professionnels. Les compétences répondent bien aux besoins du secteur.

Malgré tout, des points de vigilance sont à considérer si la formation souhaite maintenir cette LP au sein de son offre de formation. En effet, le taux de poursuite d'études est problématique et montre soit une défaillance dans les critères de sélection des étudiants soit une inadéquation de la formation par rapport aux emplois proposés. Il importera que ce point fasse l'objet d'une discussion au sein du conseil de perfectionnement de la mention pour identifier les moyens d'actions en vue de pallier ce problème, voire transformer cette LP en parcours de licence générale.

L'articulation du projet tutoré par rapport aux missions liées aux périodes en entreprise doit bien démontrer que ces éléments pédagogiques sont bien distincts et donnent lieu à deux systèmes d'évaluation distincts.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* a pour objectif de former des assistants de directeurs d'établissements culturels, capables d'assumer des tâches administratives et de gestion, avec une connaissance de la création et de la diffusion artistique dans le secteur du spectacle vivant. Cette LP comprend 474 heures de formation et fonctionne en alternance (contrats d'apprentissage depuis 2015). Les enseignements ont lieu sur le site de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Chambéry au Bourget-du-Lac. Dans le domaine de la gestion culturelle, cette formation est une des rares au niveau national à se situer au niveau Bac+3.

ANALYSE

Finalité
<p>La LP permet aux étudiants de se spécialiser en gestion culturelle pour occuper des postes de niveau intermédiaire (assistants de directeurs d'établissements culturels compétents). En revanche, les diplômés rencontrent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail dans la mesure où les possibilités d'embauche sont restreintes dans ce secteur. En conséquence, les emplois occupés ne sont donc pas toujours en rapport avec le diplôme obtenu.</p> <p>Les compétences visées sont clairement exposées à travers la présentation des six unités d'enseignements (UE), des différentes compétences à acquérir et des dix blocs de compétences. Ces dernières sont mises en rapport avec les emplois que les diplômés sont susceptibles d'occuper à l'issue de la formation. La LP permet de maîtriser des compétences génériques (méthodologie, communication personnelle, langues...) mais également spécifiques au domaine (communication commerciale, logiciels spécifiques, conception et mise en œuvre de dispositifs culturels et artistiques...).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la LP est original dans la mesure où l'essentiel de l'offre de formation dans ce secteur se situe au niveau master.</p> <p>La formation est insuffisamment adossée à la recherche et l'invention des enseignants-chercheurs est trop limitée au sein de l'équipe pédagogique. Même si l'Université Savoie Mont Blanc manque d'enseignants-chercheurs spécialisés en gestion de projets culturels, il semble possible de confier certains enseignements à des enseignants-chercheurs en gestion (marketing, communication...).</p>

La LP dispose de partenariats avec d'autres établissements publics d'enseignement supérieur dans le domaine artistique et culturel (Association pour la promotion et l'enseignement du jazz et des musiques actuelles en Savoie, Conservatoire de Chambéry...). La formation bénéficie de bonnes interactions avec l'environnement socioéconomique (participation des étudiants à des événements artistiques et culturels, conférences) et de l'implication de professionnels (interventions, réunions, conseil de perfectionnement, soutien financier via le versement de la taxe d'apprentissage, diffusion d'offres d'emploi...). La formation répond à une demande du secteur de profils de techniciens, ce qui a favorisé l'ouverture en apprentissage en 2015 (20 contrats d'apprentissage sur la dernière promotion).

La formation dispose d'un accord ERASMUS avec l'Université d'Humak (Finlande) qui favorise la mobilité étudiante et enseignante. Des enseignants finlandais interviennent chaque année auprès des étudiants, mais avec le passage à l'alternance les échanges étudiants ont été arrêtés. La formation est également adhérente à une association européenne (*European Network of Cultural Training Centers*) qui permet des rencontres et la participation à des congrès.

Organisation pédagogique

La formation comporte 474 heures. Le programme s'articule autour de six unités d'enseignements (UE) dont le contenu est présenté sous la forme de dix blocs de compétences. La LP fonctionne en alternance (les enseignements sont concentrés sur six quinzaines de septembre à juin, les périodes d'apprentissage s'étalent sur quatre semaines), ce qui contribue à la professionnalisation des étudiants. Depuis 2017, tous les étudiants sont en apprentissage. Certains d'entre eux ont obtenu le diplôme par le biais de la validation des acquis de l'expérience - VAE (trois sur la période). Les apprentis bénéficient d'un bon encadrement tout au long de leur formation en entreprise. Un livret électronique d'apprentissage (LEA) est mis à disposition permettant également l'échange de documents (projet d'alternance, compte rendu de visites, évaluation...).

L'accompagnement de l'étudiant pour la construction de son projet professionnel commence avant l'entrée en licence avec une aide à la recherche du contrat d'apprentissage. Pendant la formation, des rencontres sont organisées avec les entreprises, les étudiants travaillent sur une démarche de valorisation de leurs compétences. Pour leur insertion professionnelle, les étudiants sont accompagnés (module Communication interpersonnelle). Les liens avec les milieux professionnels comme l'implication des professionnels dans la formation favorisent la professionnalisation des étudiants (participation à des événements professionnels et culturels, rencontres avec des professionnels, visites). Aucune information n'est donnée sur la façon dont les relations sont entretenues avec les anciens diplômés. Le projet tutoré est l'occasion de travailler collectivement sur une problématique d'entreprise en partenariat avec une organisation culturelle. Le partenariat avec l'École de musique APEJS (Association pour la promotion et l'enseignement du Jazz et des musiques actuelles en Savoie) permet aux étudiants de valider un certificat de compétence professionnelle en gestion sonore dans le spectacle, les manifestations culturelles et événementielles (prévention des risques auditifs).

L'utilisation du numérique est traditionnelle mais adaptée aux besoins professionnels : enseignements en bureautique et une initiation à des logiciels professionnels utiles pour les activités artistiques et culturelles (création visuelle, paie, traitement d'enquête, comptabilité).

La dimension internationale est présente à travers un module d'anglais et un cours sur la coopération culturelle internationale. Certains événements professionnels sont organisés au niveau européen. Les étudiants peuvent passer le test of English for international communication (*TOEIC*).

Pilotage

Les enseignements sont assurés par des enseignants (un tiers des heures) et des professionnels. De ce fait, la composition de l'équipe pédagogique et la répartition des enseignements sont déséquilibrées. L'absence d'enseignants-chercheurs remet en cause le caractère universitaire de la formation et sa poursuite. Les profils des intervenants professionnels sont variés et pertinents par rapport à l'objectif de la formation, avec des représentants de structures publiques et privées de différents milieux culturels et artistiques. Les données concernant les caractéristiques des intervenants sont néanmoins incomplètes (domaine de spécialité des enseignants, fonctions occupées par les intervenants professionnels...).

La responsabilité de la LP est assumée par une enseignante de l'IUT. Un conseil de perfectionnement existe et se réunit une fois par an. Il est composé d'une quinzaine de personnes : enseignants, professionnels, délégués étudiants, représentants du centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup. Le conseil est force de proposition pour faire évoluer la formation. En complément, des ateliers thématiques ont été mis en place pour travailler de

manière disciplinaire afin d'améliorer la coordination entre les différents intervenants. L'évaluation de la formation prend différentes formes : évaluation en cours d'année, retour des délégués étudiants lors du conseil de perfectionnement, enquête de l'Université, enquête du CFA Formasup. Cette évaluation permet d'identifier les points d'insatisfaction pour améliorer le fonctionnement de la formation.

L'évaluation des connaissances et des compétences est faite par les intervenants et par des jurys mixtes d'enseignants et de professionnels. Le détail des modalités de contrôle des connaissances n'est pas donné. Les étudiants sont encadrés par un maître d'apprentissage et un tuteur enseignant et bénéficient de trois visites. Ils ont également accès à un logiciel d'autoévaluation des compétences qui leur permet de mesurer leur progression. Le supplément au diplôme n'est pas fourni.

Le recrutement des étudiants se fait selon des modalités classiques (dossier et entretien). Aucune précision n'est donnée sur les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.

Résultats constatés

La LP est attractive avec environ 200 dossiers de candidatures en 2018 pour une vingtaine de places. 60 % des candidats proviennent d'une autre région que la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les étudiants viendraient en proportions égales de brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT) et deuxième année de licence (L2) ; données qui ne peuvent pas être vérifiées grâce aux annexes fournies. Quelques étudiants suivent cette formation à l'issue du DUT Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO) option musique ; études suivies à l'IUT de Chambéry.

La sélectivité à l'entrée permet d'avoir de bons étudiants, ce qui se retrouve au niveau du taux de réussite (entre 94 % et 100 %).

Les informations concernant le devenir des étudiants sont collectées au niveau de l'Université via les enquêtes d'insertion à 6 et à 30 mois. L'insertion professionnelle est moyenne à six mois car le taux de chômage s'élève à 50 %. À 30 mois, ce même taux est d'environ 8 % et le taux d'emploi atteint les 77 %. Ces résultats s'expliquent par le nombre limité de postes disponibles sur le marché du travail dans le domaine visé. Pour les diplômés en emploi, ils sont aux deux tiers permanents, en contrat à durée indéterminée (CDI), ce qui peut être considéré comme un point positif ; l'emploi étant souvent précaire dans le secteur. Les diplômés trouvent du travail au niveau régional mais également au niveau national et à l'étranger. Les salaires sont proches du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC). Les diplômés se montrent de ce fait relativement insatisfaits de l'adéquation entre leur formation et leur emploi. Les poursuites d'études restent limitées (15 % par an en moyenne). Les étudiants s'orientent dans ce cas généralement vers un master événementiel ou culturel.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation professionnalisante (en apprentissage) en adéquation avec les besoins du secteur.
- De bons taux de réussite.
- Un bon outil d'autoévaluation de l'acquisition des compétences.

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique ne comprenant aucun enseignants-chercheurs.
- Des difficultés d'insertion professionnelle des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Gestion de projets et structures artistiques et culturels* apparaît, par son contenu et son pilotage, comme une formation de qualité qui permet de répondre au besoin du secteur en collaborateurs de niveau technicien. L'organisation de la LP permet l'acquisition d'un ensemble de compétences dans le domaine de la gestion culturelle.

Néanmoins, cette formation universitaire pâtit de l'absence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, ce qui remet en cause son caractère universitaire. Si l'Université souhaite maintenir au sein de son offre de formation cette LP, elle doit procéder à un rééquilibrage de l'équipe pédagogique en intégrant des enseignants-chercheurs.

En outre, un second point de vigilance majeur porte sur les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés : les possibilités d'embauche au niveau du marché de l'emploi culturel demeurent limitées, ce qui devrait amener à une réflexion sur le positionnement futur de ce diplôme (élargir la formation aux domaines de l'événementiel ou du tourisme par exemple).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs, parcours Activités sportives de montagne*, de l'Université Savoie Mont Blanc a pour vocation de développer auprès des diplômés des compétences portant sur la conception et la gestion de services touristiques et de loisirs, en proposant des prestations adaptées à une clientèle spécifique, en tenant compte des particularités du territoire de montagne et dans une perspective de développement durable. La LP s'adresse prioritairement à des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT). La formation est ouverte aux étudiants relevant de la formation initiale et de la formation continue. Les enseignements sont proposés sur le site du Bourget-du-Lac.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la LP sont clairement définis en matière de connaissances et compétences à acquérir. Le contenu de la formation permet d'acquérir les connaissances et compétences annoncées et de développer de solides compétences transversales en gestion, marketing et développement touristique, même si l'aspect développement durable est peu cité. Les étudiants sont informés des objectifs du métier et des compétences nécessaires. Un supplément au diplôme précise les compétences dans le domaine des sports <i>outdoor</i> (ou en extérieur) des territoires de montagne.</p> <p>Les objectifs annoncés sont cohérents et correspondent bien à une insertion professionnelle de niveau licence. Les emplois auxquels les diplômés peuvent prétendre sont, par exemple, agent de développement sportif, coordonnateur de projet, chargé de mission, gestionnaire, dans les associations, collectivités territoriales et collectivités publiques, des clubs professionnels, des structures privées ou société d'économie mixte consacrées au loisir sportif. Ces embauches sont cohérentes avec les compétences annoncées.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au niveau régional, l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Annecy propose plusieurs LP en commerce dont la LP <i>Commercialisation des produits et services sportifs</i> qui s'adresse principalement aux étudiants en commerce et qui est peu adapté aux étudiants de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). L'Unité de formation et de recherche (UFR) CISM (Centre interdisciplinaire scientifique de la montagne)</p>

propose aussi une LP *Valorisation des produits et espaces montagnards* dont l'objectif est la formation des techniciens capables de monter des projets de développement et d'animation des territoires ruraux de moyenne montagne en lien avec l'agriculture, l'environnement et le tourisme mais qui est moins centrée sur les activités sportives. La LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* complète donc l'offre dans la région. Globalement, il existerait six LP visant les métiers des activités sportives *outdoor*, sans que cela ne nuise à l'attractivité de la formation.

L'adossement à la recherche se fait par le biais des enseignants-chercheurs appartenant au Laboratoire interuniversitaire de psychologie (LIP), à l'équipe Territoires de montagne du laboratoire EDYTEM (Environnements, dynamiques, territoires, montagnes) ou à l'Institut de recherche en gestion et économie (IREGE). Les étudiants sont également amenés à traiter de problématiques de recherche lors de leur projet tutoré.

Il existe des liens forts avec les entreprises des sports loisirs et les associations universitaires. Plusieurs structures ont accueilli les étudiants en stage. Le Club des entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc organise des entretiens d'embauche lors de la semaine de l'entreprise. En plus, un « stage dating » est organisé en septembre avec une dizaine de professionnels afin de permettre une rencontre entre étudiants et professionnels.

Organisation pédagogique

La formation est organisée en trois périodes : la première de septembre à novembre met l'accent sur la conception de produits de tourisme sportif qui se conclut avec un microprojet. Les étudiants travaillent en groupes pour élaborer un produit sportif qu'ils proposent à des donneurs d'ordre. La deuxième période de décembre à mi-avril est celle du stage en entreprise (période de très forte activité pour les professionnels du secteur). Les stages sont réalisés dans des structures de loisirs sportifs, des entreprises gérant des projets événementiels, des structures d'hôtellerie de loisirs ou des bases de loisirs, etc. La troisième période de mi-avril à juin permet un retour réflexif sur l'expérience professionnelle acquise.

Les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de stage par le biais d'une formation de 10 heures en début d'année afin d'acquérir les outils nécessaires à la recherche d'un stage. L'objectif du stage est l'application pratique et immédiate des enseignements reçus pendant la formation. La durée de stage est de 16 semaines entre décembre et mi-avril. Le rapport de stage répond à une problématique identifiée à l'issue du premier mois de stage et donne lieu à une soutenance. Il existe également un projet tutoré qui cible l'organisation d'un événement écoresponsable et dédié à l'Éco-responsabilité environnementale qui est évalué sous la forme d'un mémoire et d'une soutenance.

L'Université dispose de plusieurs plateformes et outils numériques permettant aux étudiants de participer à l'apprentissage hors du temps d'enseignements. Les enseignements en anglais sont spécifiques à la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants du département STAPS, du département de géographie, du département commerce de l'IUT d'Annecy et de professionnels. Ces derniers sont très impliqués au sein de la formation. L'équipe pédagogique est équilibrée tout comme la répartition des volumes horaires avec 117 heures de formation assurées par des enseignants-chercheurs, 234 heures par des enseignants ou enseignants contractuels et 206 heures par des professionnels du secteur.

La responsabilité pédagogique est assurée par un enseignant du second degré. Le pilotage de la formation est assuré par le conseil de perfectionnement et les commissions pédagogiques. Les principales propositions d'amélioration remontent du conseil de perfectionnement.

Les contrôles des connaissances sont classiques et majoritairement en contrôle continu. À ce jour, le portefeuille des emplois et des compétences (PEC) n'est pas mobilisé pour le suivi de l'acquisition des compétences. Ce dernier est donc informel et gagnerait à être formalisé. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) sont organisées par le service de la formation continue.

La diversité de l'origine des publics oblige à proposer des cours de soutien dans certaines matières.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables autour de 20 étudiants avec environ une soixantaine de candidatures par an pour une capacité d'accueil de 22 personnes. La plupart des étudiants viennent des départements de la Savoie, la Haute-Savoie et l'Isère ainsi que des départements limitrophes. 10 % des étudiants relèvent de la formation continue.

Le taux de réussite avoisine les 100 %. Seuls trois étudiants en 2014-2015 ont abandonné la formation ou ont été réorientés, ce qui est satisfaisant.

La dernière enquête à six mois réalisée porte sur les promotions 2013 à 2017. Cette enquête fait état d'un taux d'insertion des diplômés élevé de l'ordre de 85 %, pour l'année 2016 et la plupart des diplômés s'insèrent dans le milieu sportif de loisir. Néanmoins, la majorité se trouvait dans un premier emploi précaire ; 65 % dans un emploi en adéquation avec le niveau de formation mais seulement 41 % dans un emploi en adéquation avec la spécialité. L'enquête à 30 mois démontre que le salaire médian a baissé de 1 750 € en 2012 à 1 375 € en 2015. Le taux de poursuite d'études est d'environ 12 % sur les trois dernières années de l'étude.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un taux de réussite élevé (proche de 100 %).
- Une équipe enseignante équilibrée.
- Une formation en anglais spécifique au domaine disciplinaire.

Principaux points faibles :

- Une insertion qualitative des diplômés se dégradant (salaire d'embauche en baisse).
- Un enseignement des langues centré sur l'anglais et peu de mobilités internationales.
- Une absence de suivi de l'acquisition des compétences.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* répond à des besoins spécifiques du marché du travail.

Néanmoins, quelques points d'attention doivent être pris en compte. La dégradation qualitative de l'insertion (baisse des salaires d'embauche) peut être dépendante de tensions sur le marché du travail ou bien être en lien avec la difficulté des diplômés à trouver un emploi au vu de leurs compétences acquises. Il importe donc que le conseil de perfectionnement interroge la bonne adéquation des étudiants par rapport aux attentes des entreprises du secteur. Dans cet ordre d'idée, il pourrait être utile de renforcer les compétences des diplômés en ouvrant plus la formation vers l'international et notamment en proposant des certifications linguistiques ou les inciter à faire des mobilités de stages à l'étranger. La valorisation de ces compétences linguistiques et de ces expériences professionnelles à l'étranger pourrait utilement être retracée via un portefeuille des emplois et compétences au sein du parcours des diplômés.

Dans les perspectives, l'équipe pédagogique souhaite un rapprochement avec la LP *Métiers du tourisme et des loisirs*, parcours *Conception, commercialisation et management de l'offre touristique de montagne*, proposée par l'IAE de l'Université Savoie Mont Blanc et qui est plus orientée vers le tourisme. Il s'agira d'apporter des éléments de connaissances plus spécifiques à l'accueil et à la commercialisation des produits touristiques de façon plus globale. Il est aussi envisagé de proposer des projets en commun avec la LP *Commercialisation de produits et services*.



LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations* s'adresse à des étudiants ayant effectué deux années après le baccalauréat (niveau bac+2) et vise les métiers de chargé de mission, chargé de projet, d'attaché de direction et de collaborateur en gestion. D'abord proposée sous la forme d'un parcours unique *Management opérationnel des entreprises*, depuis 2016-2017 deux parcours ont été mis en place afin de se substituer au premier. On y trouve désormais le parcours *Attaché de gestion dans une structure de direction*, en alternance via des contrats de professionnalisation, qui fait l'objet d'un partenariat avec l'association Tétras (mise à disposition de locaux, moyens pédagogiques et humains) et le parcours *Management de projet – management d'équipe*, dispensé en formation initiale dans les locaux de l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Annecy-le-Vieux.

Par ailleurs, les deux parcours servent de support à des programmes de formation continue pour les salariés de deux grandes entreprises, dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience – VAE (51 diplômés sur les deux dernières années).

ANALYSE

Finalité
La finalité de la LP est claire. Les compétences visées sont en adéquation avec celle-ci. Elle consiste à préparer aux emplois de chargé de mission, chargé de projet, d'attaché de direction et de collaborateur en gestion ainsi qu'à des possibilités de progression vers des positions de managers opérationnels. On peut toutefois s'interroger sur la capacité de la formation à préparer à ces fonctions qui font généralement l'objet de spécialisations en master.
Positionnement dans l'environnement
Il existe sur le territoire national de nombreuses LP proposant la même spécialisation et l'un ou l'autre des parcours susmentionnés ou des parcours similaires, notamment au sein des Universités de Lyon et de Grenoble. Toutefois, la LP répond à une forte demande locale, émanant des candidats et des entreprises.

Le lien entre la formation et la recherche est exclusivement assuré par celui existant entre les enseignants-chercheurs et leurs laboratoires de rattachement. Les faibles liens avec la recherche sont expliqués par la vocation très opérationnelle de la LP. Néanmoins, un adossement à la recherche des formations universitaires est l'assurance également d'intégrer dans les enseignements les évolutions qui affecteront dans le futur les métiers auxquels se préparent les étudiants. De plus, pour les enseignants-chercheurs, cela peut aussi constituer des terrains de recherche et être l'occasion, par exemple à travers les projets tutorés, de les faire travailler sur des problématiques de gestion de ces organisations en adoptant une démarche scientifique.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP vise à accueillir des publics relevant aussi bien de la formation initiale que continue. Ainsi, le parcours *Management de projet – management d'équipe* est dispensé en formation initiale dans les locaux de l'IUT d'Annecy-le-Vieux. Il comprend en particulier un stage d'une durée de 12 à 16 semaines et un projet tutoré. Le parcours *Attaché de gestion dans une structure de direction* est dispensé en alternance via des contrats de professionnalisation. Dans le cadre d'un partenariat, l'association Tétras certifiée ISO 9001 met à disposition les locaux, des moyens pédagogiques et humains.

En outre, les deux parcours servent de support à des programmes de formation continue pour les salariés de deux grandes entreprises (Air France et Accor) à raison de 140 heures de formation pour chacun. Ces programmes aboutissent à la délivrance d'un nombre conséquent de diplômes en VAE (51 diplômés sur les deux dernières années).

La LP propose également des compléments de formation optionnels pour les alternants en vue de renforcer leurs compétences sur différents thèmes ainsi que des dispositifs d'aide à la réussite tels que le dispositif Voltaire.

La LP propose un enseignement par demi-groupes en anglais des affaires et la possibilité de certifier leur niveau via le *test of English for international communication (TOEIC)*, ainsi que, pour les alternants, des conférences en langue anglaise et un entraînement au *TOEIC*. La place du numérique dans cette formation est importante, via des innovations pédagogiques, des simulations de gestion, études de cas outils interactifs, projets, sensibilisation au marketing digital, notamment.

Pilotage

Les enseignements sont répartis de manière appropriée pour une LP : 20 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, 15 % par des enseignants et 65 % par des intervenants du monde socio-professionnel. Toutefois, il n'est pas fourni de précision quant aux qualifications ou fonctions occupées par les vacataires ; ce qui ne permet pas une analyse de leur adéquation aux enseignements.

Un conseil de perfectionnement est organisé. Il implique différentes parties prenantes parmi lesquelles des cadres d'entreprises industrielles locales et des représentants institutionnels. En outre, une instance de concertation réunissant l'équipe pédagogique et les représentants des étudiants se réunit deux fois par an. Il n'existe pas actuellement de participation active des étudiants au conseil de perfectionnement proprement dit ; ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

Les dispositifs prévus pour l'évaluation des étudiants en matière d'acquisition des connaissances et des compétences sont satisfaisants. Un portefeuille de suivi des compétences a été mis en place. Les enseignements font l'objet d'un dispositif d'évaluation annuel au sein des deux parcours.

Résultats constatés

La LP reçoit en moyenne 260 candidatures par an pour 76 places disponibles. Le parcours *Attaché de gestion dans une structure de direction* a accueilli 44 et 43 étudiants sur les deux dernières années. Le parcours *Management de projet-management d'équipe* a accueilli depuis sa création entre 27 et 29 étudiants.

La formation affiche des taux de réussite de plus de 98 % en moyenne.

À 30 mois (enquête auprès des diplômés de 2014-2015), 80 % des diplômés sont en emploi, avec un taux d'adéquation entre le diplôme et le métier de 74 %. L'enquête menée à 6 mois sur les promotions plus récentes montre que ce taux d'adéquation du premier emploi par rapport au niveau de la formation est en baisse (60 %) et que seuls 46 % des diplômés insérés estiment occuper un poste en lien avec sa spécialité.

L'enquête à 30 mois sur la promotion 2014-2016 montre que 14 % des diplômés poursuivent leurs études. Néanmoins, l'enquête à 6 mois sur les promotions plus récentes montre une augmentation du taux de poursuite d'études qui est de 31 % pour les diplômés de 2017. Cette tendance est inquiétante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique permettant l'accueil de publics variés (formation initiale, continue, VAE).
- Un nombre élevé de candidatures et des effectifs en croissance.
- Des partenariats privilégiés avec deux grandes entreprises dans le cadre de la formation continue.
- D'excellents taux de réussite aux examens (98 %).

Principaux points faibles :

- Une qualité de l'insertion professionnelle qui tend à décroître (croissance de la poursuite d'étude et baisse de l'adéquation entre le premier emploi et le niveau de la formation et la spécialité).
- Une absence de participation active des étudiants au sein du conseil de perfectionnement.
- Une absence d'information quant aux qualifications et fonctions exactes des vacataires.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La finalité, le positionnement et l'organisation pédagogique de la LP *Management et gestion des organisations* répondent à une forte demande émanant notamment des étudiants et d'entreprises dans le cadre de la VAE à destination de leurs salariés. Les perspectives de la formation paraissent excellentes au regard de cette demande.

Toutefois, il convient de suivre plus précisément la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants qui tend à décroître. Une réflexion au sein d'un conseil de perfectionnement intégrant l'ensemble des parties prenantes pourrait permettre d'identifier les causes du décalage entre les postes occupés et le niveau de la formation, et identifier les actions à mener. Le processus de recrutement et d'évaluation de l'adéquation des intervenants professionnels aux enseignements à dispenser doit aussi être plus précis.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : FISCALITÉ

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* s'adresse à des étudiants ayant un niveau bac+2 et vise les métiers de collaborateur en cabinet d'expertise comptable et en direction financière avec des compétences marquées en fiscalité. La formation a ouvert en 2016-2017. Elle comprend 450 heures d'enseignement en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation). La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Chambéry, elle est dispensée au Bourget-du-Lac.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la LP est pour le moins ambiguë. En effet, si elle vise à former des collaborateurs de niveau intermédiaire dans le domaine de la fiscalité à destination des entreprises ou des cabinets d'expertise, il est surprenant de la voir affichée comme une étape intermédiaire vers l'expertise comptable.</p> <p>L'approche par compétences est bien développée et cohérente avec la finalité de l'insertion professionnelle rapide. Les compétences visées concernant la gestion, la comptabilité et principalement la fiscalité (aussi bien en entreprise qu'en cabinet) sont en adéquation avec la finalité de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP s'inscrit dans le domaine de la gestion comptable et fiscale. La coloration fiscale de la formation est également présente dans deux licences professionnelles de la région à Grenoble et à Vienne. Le dossier n'explique pas les spécificités de cette offre de formation par rapport aux deux autres, également en alternance. Les étudiants s'insèrent professionnellement plutôt sur des postes de collaborateurs comptables.</p> <p>La création de la formation a reçu le soutien de la profession comptable dans le bassin d'emploi et bénéficie du soutien de l'ordre régional des experts-comptables. Le dossier évoque un partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) mais il ne détaille ni les modalités ni les finalités de cet accord.</p> <p>Même si la formation à la recherche et par la recherche ne constitue pas une priorité pour les LP, l'adossement à la recherche reste très faible dans la formation.</p>

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est adaptée à sa double finalité de transfert de compétences opérationnelles et d'insertion professionnelle rapide. L'alternance peut être effectuée soit via un contrat de professionnalisation, soit via un contrat d'apprentissage depuis 2018.

La dimension professionnalisante de la formation se traduit principalement par les périodes de présence en entreprise. Elle prend corps également à travers le projet tutoré mais il n'y a aucune information concernant les modalités de réalisation, d'évaluation et de suivi ou d'exemples de sujets. La LP a reçu une unique demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) au cours de ses trois années d'existence. Elle propose un enseignement en anglais des affaires ainsi qu'une initiation à des problèmes techniques de fiscalité internationale. Il n'est pas fait mention d'une certification du niveau de compétence linguistique acquise.

Le lien entre la formation et la recherche est exclusivement assuré par celui existant entre les enseignants-chercheurs et leurs laboratoires de rattachement.

La place du numérique dans cette formation est présente via des enseignements sur des outils numériques de référence, les outils mis à disposition par l'Université, des *serious games* (jeux sérieux) et des outils proposés dans le cadre d'un partenariat avec le CNAM. Il est dommage de ne pas avoir d'information sur l'utilisation effective de ces outils. Le dossier n'indique pas non plus s'il existe des dispositifs et des équipements spécifiques pour l'accueil de public en situation de handicap.

Pilotage

La structure de l'équipe pédagogique affiche une composition en adéquation avec les attentes pour une LP. La répartition des heures d'enseignements entre enseignants et enseignants chercheurs (65 % des volumes horaires) et professionnels (35 %) est satisfaisante. On peut regretter que seulement 15 % des enseignements soient assurés par des enseignants-chercheurs mais on soulignera que ceux-ci sont réalisés dans le cœur de métier.

Un conseil de perfectionnement est organisé impliquant des parties prenantes parmi lesquelles l'ordre régional des experts comptables. Sa composition multipartite est propice à un pilotage de qualité, en ce sens il est dommage qu'il n'y ait qu'un seul représentant étudiant. La mise en annexe d'un exemple de compte rendu aurait été un moyen supplémentaire d'évaluer le pilotage de la formation. Il existe une évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants, ce qui participe au bon pilotage de celle-ci.

Les dispositifs prévus pour l'évaluation des étudiants en matière d'acquisition des connaissances et des compétences sont satisfaisants, tout particulièrement en ce qui concerne l'accompagnement et le suivi de l'alternance : un dispositif complet d'aide à la recherche d'entreprise est proposé très en amont du début de la formation.

Résultats constatés

L'information sur le nombre de dossiers reçus n'est pas disponible, ce qui ne permet pas d'estimer l'attractivité de la formation. Les effectifs sont passés de 11 la première année à 17 la troisième année, excédant légèrement la capacité d'accueil, toutefois très limitée, de 15 étudiants.

La formation affiche des taux de réussite compris entre 93 % et 100 % sur les trois années d'ouverture.

Les données concernant l'insertion professionnelle demeurent limitées au regard du caractère récent de la formation. Les informations relatives aux poursuites d'études ne sont disponibles que pour 2017, avec un taux de poursuite d'études de 64 %, ce qui est très excessif au vu de la finalité d'une licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique en alternance.
- D'excellents taux de réussite.
- Un soutien affiché par la profession comptable lors de la création de la formation.

Principaux points faibles :

- Un taux de poursuite d'études anormalement élevé pour une LP (64 %).
- Des effectifs faibles bien qu'en croissance et une capacité d'accueil très limitée (15 étudiants).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La finalité, le positionnement et l'organisation pédagogique de la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* en font une formation offrant des garanties d'acquisition de connaissances et de compétences. Toutefois, la poursuite d'études par la majorité des diplômés pose question pour la pérennisation de la formation.

Un travail urgent doit être entrepris pour promouvoir la formation auprès de profils bac+2, mieux identifiés dans leur volonté à s'intégrer à bac+3, pour se différencier et mieux être identifié dans l'offre de formation régionale et enfin pour accompagner les étudiants vers une insertion professionnelle rapide en changeant le discours actuel. L'avenir de la formation dans le cadre du prochain contrat nécessite la prise en compte de ces recommandations.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : assistant* est une formation à la gestion des ressources humaines. Elle forme des collaborateurs capables de prendre en charge des activités techniques dans le domaine ressources humaines (RH). Cette formation est proposée en alternance (contrats de professionnalisation). Les enseignements ont lieu sur deux sites (Le Bourget du Lac et Annecy-le-Vieux). La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Chambéry.

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences visées sont bien détaillées et clairement exposées à travers la présentation des six unités d'enseignements (UE). Elles sont cohérentes par rapport aux métiers que les diplômés peuvent exercer. La formation permet de maîtriser des compétences génériques (méthodologie, communication, langues...) mais également spécifiques au domaine (RH, droit social, droit du travail...).</p> <p>Les emplois occupés par les diplômés sont globalement cohérents avec les objectifs annoncés et correspondent bien à une insertion professionnelle de niveau Bac+3.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette formation a bénéficié, lors de sa création, d'un fort soutien de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH) qui demeure un partenaire important. Cette LP se trouve néanmoins en concurrence avec des organismes de formation privés au niveau local et des formations universitaires équivalentes au niveau régional (Université Grenoble Alpes). De plus, l'offre de formation de niveau Bac+5 au niveau local et régional conduit les étudiants à poursuivre leurs études, généralement en alternance, à l'issue de la formation.</p> <p>L'adossement à la recherche est présent avec la prise en charge d'enseignements par des enseignants-chercheurs en gestion rattachés au laboratoire IREGE (Institut de Recherche en Gestion et en Economie).</p> <p>La LP a formalisé des partenariats avec des acteurs du monde socioéconomique : ANDRH, Tétraz Haute-Savoie (organisation de formation professionnelle de l'industrie), Club des entreprises (syndicats patronaux, entreprises savoyardes). Ces partenariats sont positifs pour la formation à plusieurs niveaux : évolution du programme de formation en fonction des retours des entreprises, recueil d'offres d'alternance et d'emploi, préparation à l'insertion professionnelle, participation à des événements dans le domaine RH, constitution d'un réseau professionnel, obtention d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) pour les alternants appartenant au secteur de la métallurgie (Tétraz Haute-Savoie), vivier d'enseignants vacataires...</p>

En revanche, la formation n'a pas développé de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Organisation pédagogique

La LP est ouverte en alternance (contrat de professionnalisation) et peut aussi être suivie en formation continue (entre zéro et trois étudiants selon les années). La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience – VAE (7 VAE sur la période considérée). Le rythme de l'alternance est différent pour les sites d'Annecy et de Chambéry. De ce fait, les liens entre les deux groupes d'étudiants sont inexistantes alors qu'ils préparent le même diplôme, ce qui semble regrettable.

L'alternance contribue à la professionnalisation des étudiants. Ceux-ci bénéficient d'un bon encadrement tout au long de leur formation en entreprise (validation des missions, attribution d'un tuteur entreprise et d'un tuteur universitaire, rendez-vous réguliers, plan d'apprentissage). Le mémoire réalisé dans ce cadre est évalué par un jury mixte d'enseignants et de professionnels en RH.

Les partenariats existants avec les milieux professionnels favorisent la professionnalisation des étudiants. Aucune information n'est en revanche donnée sur la façon dont les relations sont entretenues avec les diplômés et la mobilisation de ce réseau. De même, aucune information n'est disponible sur la façon dont les étudiants réalisent le projet tutoré.

L'utilisation faite du numérique est traditionnelle : utilisation d'Excel et de logiciels spécifiques (administration du personnel, paie), utilisation de Moodle pour l'anglais. Aucune précision n'est apportée quant à la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes. Aucune information n'est donnée sur l'existence éventuelle de certifications professionnelles (dans le domaine de la paie par exemple), à l'exception de la possibilité d'obtenir un Certificat de qualification professionnelle (CQP) de la métallurgie pour les alternants appartenant à ce secteur.

La dimension internationale semble se limiter au module « Anglais des RH ». Le dossier indique que la part d'enseignement en anglais a augmenté sans plus de précision. Aucune précision n'est apportée sur d'éventuels dispositifs d'aide à la mobilité entrante ou sortante.

Pilotage

Les enseignements sont assurés par des enseignants, des enseignants-chercheurs (environ un tiers des heures assurées par des enseignants-chercheurs en gestion) et des professionnels. La présentation de l'équipe pédagogique étant donnée pour la LP dans son ensemble (les heures des deux sites sont sommées), il est difficile d'identifier la proportion exacte d'heures effectuée par chaque catégorie d'intervenant, proportion qui ne semble pas être la même pour les deux sites. Les données concernant les caractéristiques des intervenants sont incomplètes (fonctions occupées par les intervenants professionnels...). Dans la mesure où il s'agit d'une LP (dont la finalité est très opérationnelle) la qualification ainsi que les parcours des intervenants sont essentielles.

La formation est pilotée de manière globale par un enseignant-chercheur et chacun des deux sites bénéficie d'un responsable local. Des responsables d'unités d'enseignement ont également été mis en place pour assurer un meilleur suivi des apprentissages sans que les modalités de ce suivi ne soient décrites. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants et de professionnels RH a été mis en place. En revanche, les étudiants ne semblent pas représentés dans ce conseil, ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

L'évaluation de la formation est faite par le biais d'une enquête de l'Université. Elle permet davantage d'évaluer la satisfaction à l'égard de la formation que les enseignements ; ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

L'évaluation des connaissances et des compétences est faite par les intervenants et par des jurys mixtes d'enseignants et de professionnels RH. Le détail des modalités de contrôle des connaissances n'est pas donné. Les étudiants procèdent à une autoévaluation des compétences acquises grâce à la construction d'une grille de bilan de compétences. Le supplément au diplôme est clair et précis, en particulier, au niveau des exigences du programme et de la présentation des unités d'enseignements.

Le recrutement des étudiants se fait selon des modalités classiques (dossier et entretien). Les étudiants peuvent postuler sur les deux sites. Aucune précision n'est donnée sur les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.

Résultats constatés

La LP est attractive avec environ 130 dossiers de candidatures pour chaque site. L'origine de ces étudiants admis (diplômes antérieur) est en revanche mal renseignée, alors même que selon l'origine des étudiants il importerait de mettre en place des enseignements de mise à niveau. D'un point de vue géographique, les étudiants viennent avant tout de Savoie et de Haute-Savoie, voire de Rhône-Alpes.

Le nombre d'étudiants de cette LP est compris entre 27 et 53 étudiants par an sans que l'on ait de précisions sur la taille des groupes sur chacun des deux sites. Le taux de réussite des étudiants est élevé puisqu'il varie entre 92 % et 100 % sur la période 2014-2019. Le nombre d'abandon est faible (un par an).

Les informations concernant le devenir des étudiants sont collectées au niveau de l'Université via les enquêtes d'insertion à 6 mois et à 30 mois, qui permettent de disposer d'éléments d'information intéressants sur les emplois occupés et la satisfaction des étudiants vis-à-vis de la formation.

À six mois, l'insertion professionnelle se situe entre 54 et 73 %. À 30 mois (taux de réponse de 86 % pour la promotion 2014-2015), l'insertion professionnelle est bonne puisque 85 % des diplômés sont en emploi, majoritairement en contrat à durée indéterminée (CDI) et dans des entreprises privées à un niveau local ou régional.

Entre 19 et 37 % des étudiants poursuivent leurs études à l'issue de la LP, ce qui représente une proportion importante. Ce taux de poursuite d'étude interroge sur la capacité de la LP à insérer les apprentis sur le marché du travail. En cas de poursuite d'études, les étudiants choisissent généralement de s'orienter vers un master en ressources humaines en alternance, questionnant là encore sur le bon positionnement de la LP et des métiers préparés ou alors du profil des étudiants recrutés. Aucune information n'est donnée sur le discours tenu par l'équipe pédagogique sur l'objectif d'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation professionnalisante qui offre un taux de réussite satisfaisant aux examens.

Principaux points faibles :

- Des finalités de la LP très génériques ne permettant pas de cerner si elle a intégré les besoins en termes de compétences de la profession.
- Un taux de poursuite d'études élevé (30 % des diplômés 2017, dernière enquête connue).
- Une absence d'information sur les qualités professionnelles des intervenants, ne permettant pas de juger de leur adéquation aux enseignements.
- Une absence d'explicitation du contenu du projet tutoré.
- Une absence d'enseignements de spécialité en langue anglaise et de certification linguistique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant*, construite en lien avec les représentants locaux de l'ANDRH et les entreprises, semble s'inscrire dans un continuum permettant d'intégrer en alternance des apprentis depuis la licence jusqu'au master RH ; d'où un taux de reprise d'études élevé et une licence dont la vocation professionnalisante est discutable.

En conséquence, et dès lors que l'Université souhaite maintenir cette LP au sein de son offre de formation, il importe de réfléchir à son positionnement, voire de la faire évoluer vers un parcours d'une licence telle que la

licence *Économie et gestion*. Le positionnement de la LP doit faire l'objet d'une discussion au sein du conseil de perfectionnement associant les étudiants.

Sur un autre plan, l'absence d'informations précises sur les qualités des intervenants (postes ou fonction occupés...) ne permet pas d'évaluer leur adéquation aux enseignements prodigués.

Par ailleurs, pour renforcer le caractère professionnalisant de la formation, il importe de s'assurer que le projet tutoré soit mis en place sous la forme d'un projet collectif, d'accroître la place des impacts numériques sur la fonction RH et d'envisager à ce titre des certifications liées à la maîtrise des logiciels RH. Plus généralement, le suivi de l'acquisition des compétences doit être mieux formalisé. De même, l'utilisation de l'anglais pourrait *a minima* être développée dans d'autres modules (utilisation d'études de cas, d'articles professionnels ou de documents d'entreprise en anglais, intervention de professionnels RH tout ou partie en anglais...).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA MODE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la mode*, portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Annecy est une formation de niche du secteur des métiers de la mode dans le sport. Elle est organisée sur la base d'un tronc commun et de deux parcours différenciés *Performance sports textile and footwear* et depuis 2017-2018 *Sports design and communication*. Les deux parcours sont enseignés en langue anglaise. Elle est proposée en formation initiale et en formation continue avec une ouverture sur l'international et repose sur un ensemble de partenariats forts.

ANALYSE

Finalité
<p>La LP forme des personnels qualifiés sur l'ensemble des activités amont et aval des métiers visés dans l'industrie du sport (chef de produits, développeur, designer pour un parcours, assistant <i>go-to-market</i>, <i>community manager</i>, assistant chef de produit, responsable de communication pour le second parcours). Ces activités sont traduites en domaines de compétences.</p> <p>Les programmes liés à ces compétences pour chaque parcours sont bien précisés et sont en rapport avec le répertoire national des certifications professionnelles. Elles garantissent une professionnalisation au terme de la formation. On peut regretter cependant un manque d'information relatif aux liens entre domaines de compétences et unités d'enseignement (UE).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP a un positionnement de niche qui répond aux besoins spécifiques de l'industrie du sport ; elle n'a pas d'équivalent en France et fort peu à l'étranger.</p> <p>Comme beaucoup de licences professionnelles, les liens avec la recherche sont indirects. Ils existent à travers les projets tutorés sur des problématiques liées à l'innovation ainsi que les visites de laboratoires de recherche industriels.</p> <p>La construction de ce cursus est réalisée dans un environnement doté de relations fortes avec des institutionnels spécialisés. La profession est largement représentée par l'association <i>Outdoor sports valley (OSV)</i> qui affiche un réseau de 450 entreprises sur les territoires savoyards ainsi qu'un partenariat avec le Centre technique du cuir (CTC) à Lyon. La formation bénéficie également de financements par les organismes financeurs locaux du département et de la région.</p>

Le diplôme offre une ouverture sur l'international avec de nombreux partenariats ERASMUS. Notons cependant que l'argument qui consiste à légitimer que la formation ne serait pas en alternance, du fait de sa dimension internationale, n'est pas solide. En effet, il existe des LP en alternance avec des partenariats internationaux.

Organisation pédagogique

La LP est organisée en deux parcours sur la base d'un tronc commun de 15 heures, ce qui apparaît peu en termes de mutualisation des connaissances. Les deux parcours ne proposent pas le même nombre d'UE : *Performance sports textile and footwear* (522 heures, 7 UE) et *Sports Design and Communication* (536 heures, 9 UE). Les documents fournis relatifs à la maquette pédagogique manquent d'explications.

Chaque parcours correspond à une spécialisation bien précise et mène à une professionnalisation suivant les prescriptions de la profession. Les relations fortes avec les institutionnels spécialisés assurent un réservoir de stages et de projets tutorés. Les étudiants travaillent en groupe dans le cadre d'une mission annuelle relative au projet tutoré. La validation du parcours par un stage professionnel long en entreprise est une étape importante dans la validation du diplôme.

Certains projets tutorés et mémoires permettent d'aborder des problématiques d'innovations industrielles et assurent ainsi un lien avec la recherche. L'encadrement et l'évaluation sont parfaitement assurés au niveau universitaire et professionnel. Au-delà de l'utilisation traditionnelle du numérique dans la gestion des interactions, il existe une volonté d'innovation pédagogique comme l'utilisation de la technique de la classe inversée. On note également un dispositif d'accompagnement personnalisé spécifique qui facilite l'insertion professionnelle.

La dimension internationale est le propre de cette licence professionnelle, l'enseignement étant fait en langue anglaise. Annuellement on recense quelques stages à l'étranger qui donnent lieu à un recrutement (1 à 2 cas annuels sur un effectif de 34 à 37 inscrits).

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée (enseignants-chercheurs, enseignants du second degré et professionnels). La professionnalisation de la LP est assurée par une forte présence d'intervenants professionnels régionaux assurant en moyenne 60 % des heures, malgré un déséquilibre entre les parcours (77 % des heures pour le parcours *Sport design and communication* et 43 % pour le parcours *Performance sports textile and footwear* (43 % équivalent TD – EQTD). L'association *Outdoor sports valley* fournit un ensemble d'intervenants qui permet d'offrir différentes grilles de lecture dans les enseignements professionnels.

Le responsable pédagogique est en liaison permanente avec les professionnels à l'occasion des jurys de recrutement, des conseils de perfectionnement, des projets tutorés et des stages. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement (deux à trois réunions annuelles). Il est source de proposition pour adapter la maquette pédagogique aux évolutions du secteur de manière itérative, témoignant à la fois d'une démarche d'amélioration continue et d'une réelle adaptation à la finalité d'insertion professionnelle.

Les étudiants sont évalués en contrôle continu semestriel et bien accompagnés pendant leurs parcours. Si les parcours sont bien construits autour des compétences attendues par l'industrie du sport, on regrette un manque d'explications et de formalisation dans l'articulation entre compétences déclinées par parcours et modules de la maquette pédagogique. Les suppléments aux diplômes respectent l'équilibre entre volume horaire et crédits ECTS (*European credits transfert system*).

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) de manière marginale. Des aménagements particuliers sont prévus pour les sportifs de hauts niveaux et les personnes handicapées.

Résultats constatés

La LP accueille des étudiants relevant de la formation initiale ou de la formation continue sur un effectif de 35 étudiants (en moyenne sur les dernières années) répartis globalement pour moitié dans chaque parcours. L'attractivité est affirmée. Cependant, aucun chiffre sur le nombre de candidatures n'a été fourni.

Le taux de réussite est bon et proche de 90 %. Le recrutement est hétérogène : brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT) et licence. L'accueil d'étudiants étrangers assure le rayonnement international de la LP (20 à 30 % de l'effectif pour le parcours *Performance sports textile and footwear* et un objectif de 25 % à terme pour le parcours *Sports design and communication*, plus récent).

Le suivi des étudiants est de qualité et il existe des liens avec les anciens étudiants. L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont mesurables uniquement pour le parcours *Performances sports textiles et footwear*, le parcours *sports design and communication* ayant été ouvert en 2017-18.

Concernant les 89 diplômés de la LP entre 2013 et 2018, le taux d'emploi est de 86 % dont un tiers à l'étranger (particulièrement en Suisse et en Allemagne). 6 % des diplômés est en poursuite d'études quand 8 % est en recherche d'emploi. Le parcours *Sports Design and Communication* quant à lui nécessite plus de recul car il a ouvert récemment.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation proposée intégralement en anglais.
- Un partenariat fort avec l'association *Outdoor sports valley*.
- Une bonne réactivité pour adapter la maquette pédagogique aux besoins des entreprises.

Principaux points faibles :

- Un tronc commun sous-investi.
- Un déséquilibre entre les parcours de l'équipe pédagogique (4 enseignants-chercheurs ou enseignants pour 19 professionnels pour le parcours *Performance sports textile et footwear* et seulement 2 enseignants-chercheurs ou enseignants et 21 professionnels pour le parcours *Sports design and communication*).
- Une absence de formalisation du suivi de l'acquisition des compétences.
- Une formation non proposée en alternance.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la mode* est originale et repose sur un solide partenariat avec la profession et sait s'adapter aux attentes du monde socioéconomique.

Néanmoins, plusieurs axes d'amélioration peuvent être envisagés. En particulier, avec un effectif inférieur à 20 étudiants pour chacun des parcours, il semble que le tronc commun entre les deux parcours soit sous-investi. Il faudrait également réfléchir à mieux équilibrer l'équipe pédagogique au sein des parcours et tout particulièrement renforcer la place des enseignants-chercheurs.

En outre, afin d'améliorer encore l'insertion professionnelle des diplômés, il importerait de mieux formaliser l'acquisition des compétences par les étudiants, par exemple par l'utilisation d'un portefeuille des emplois et des compétences. Enfin, il pourrait être souhaitable d'étendre la dimension professionnalisante par une ouverture de la formation aux contrats de professionnalisation et/ou aux contrats d'apprentissage, afin d'optimiser le partenariat avec l'association *Outdoor sports valley* et de donner encore plus de sens à la notion de professionnalisation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER : TRANSACTION ET COMMERCIALISATION DE BIENS IMMOBILIERS

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers* est une formation en alternance sur 12 mois, spécialisée sur le secteur immobilier portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc. Elle forme des professionnels capables de prendre en charge des activités commerciales et techniques dans le domaine immobilier. Cette LP comprend un total de 458 heures de formation. Les enseignements ont lieu à Annecy, au sein de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Haute-Savoie.

ANALYSE

Finalité
La formation permet de développer de solides compétences à la fois juridiques, commerciales, gestionnaires et financières dans le domaine immobilier. Ces compétences sont rassemblées autour de cinq unités d'enseignements (UE). Les compétences et les emplois visés sont clairement présentés et cohérents par rapport au contenu de la LP. A l'issue de la formation, l'insertion professionnelle est bonne et les emplois occupés sont cohérents avec les objectifs annoncés.
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP se trouve en concurrence au niveau local avec des établissements privés de formation. La spécificité de cette LP est de former à la fois aux volets transaction et gestion. De ce fait, la formation bénéficierait d'une bonne attractivité au niveau national, sans que l'on ait d'éléments plus précis concernant l'origine des candidatures.</p> <p>L'adossement à la recherche est présent avec la prise en charge d'enseignements par des enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire IREGE (Institut de recherche en gestion et économie). Compte tenu de la présence d'enseignants-chercheurs en droit dans l'équipe pédagogique, il est étonnant qu'aucun laboratoire en droit ne soit mentionné. Les étudiants sont sensibilisés à la démarche de recherche dans le cadre du cours de méthodologie du mémoire.</p> <p>La formation est portée par l'IAE Savoie Mont Blanc mais fonctionne conjointement avec la CCI de Haute-Savoie et la Faculté de droit. De ce fait, des relations sont entretenues avec plusieurs réseaux d'entreprises : le Club des entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc mais aussi les réseaux consulaires, les partenaires techniques de la CCI et les syndicats professionnels du secteur de l'immobilier.</p>

En revanche, la formation n'a pas développé de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est mentionnée. Cette absence est justifiée par le fait que la formation n'a pas vocation de former à l'international. Néanmoins, l'ouverture sur la Suisse semble *a minima* un élément d'ouverture internationale à prendre en considération.

Organisation pédagogique

La formation ne propose pas d'options. La LP fonctionne exclusivement en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation qui oblige à une présence en entreprise à 75 % du temps. La LP peut aussi être suivie en formation continue (un ou deux étudiants par an en moyenne) et est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) (trois ou quatre candidatures par an). Un projet d'ouverture d'un groupe uniquement en formation continue est envisagé.

Le fonctionnement de la formation en alternance contribue à la professionnalisation des étudiants qui sont quatre jours par semaine en entreprise la majorité du temps (41 semaines). Les modalités d'encadrement des alternants ne sont pas détaillées. La présence d'intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique permet de faire travailler les étudiants sur des situations concrètes. Les étudiants assistent également à des conférences à l'extérieur de l'établissement de formation. Ils réalisent des visites d'entreprises et de chantiers pour appréhender des éléments connexes au métier. Les partenariats existants avec les milieux professionnels ne semblent pas formalisés. Par ailleurs, aucune information n'est donnée sur la façon dont les relations sont entretenues avec les diplômés.

Aucune information n'est disponible sur la façon dont les étudiants réalisent le projet tutoré. La maquette laisse planer un doute sur l'existence même d'un projet tutoré distinct de la mission en entreprise. La maquette comporte 109 heures pour le projet tutoré et aucune pour l'unité d'enseignement (UE) Missions professionnelles.

Les informations concernant l'utilisation du numérique sont succinctes : seul un module de communication multicanal est cité. La maquette ne contient pas de module dédié à l'informatique et aux technologies numériques (utilisation de logiciels spécifiques). Aucune précision n'est apportée quant à l'utilisation de pratiques pédagogiques innovantes. Aucune information n'est donnée sur l'existence éventuelle de certifications professionnelles à l'exception de la possibilité d'obtenir la carte professionnelle autorisant l'ouverture d'une agence immobilière (profession réglementée), élément qui contribue à son attrait auprès des publics de formation continue.

La dimension internationale se limite à un module obligatoire en anglais (Négociateur en anglais). Certains étudiants sont sélectionnés pour travailler dans l'immobilier des stations de haute-montagne où la clientèle internationale suppose une maîtrise de l'anglais. Les modalités de sélection de ces étudiants ne sont pas précisées. Aucune coopération internationale n'est développée et aucune précision n'est apportée sur d'éventuels dispositifs d'aide à la mobilité entrante ou sortante.

Pilotage

Les enseignements sont assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs en économie, en gestion et en droit de l'IAE Savoie Mont Blanc et de la Faculté de droit (environ 40 % des heures) et des professionnels de l'immobilier (60 % des heures). Les données concernant les caractéristiques des intervenants sont incomplètes (domaine de spécialité des enseignants contractuels, volumes horaires assurés par les enseignants chercheurs en fonction de leurs sections disciplinaires de rattachement, fonctions occupées par les intervenants professionnels au-delà de leur seul statut juridique...).

La formation est pilotée par un enseignant-chercheur et une personne de la CCI. Des réunions pédagogiques ont lieu deux fois par an. Un conseil de perfectionnement est organisé une fois par an avec la présence de professionnels mais la composition exacte de ce conseil n'est pas précisée. L'articulation entre les réunions pédagogiques et le conseil de perfectionnement n'est pas explicitée. L'évaluation de la formation par les étudiants se fait en fin d'année avec une évaluation de chaque cours. L'enquête de l'Université n'est pas évoquée dans le dossier et on ne sait donc pas si elle est prise en compte dans le pilotage de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants en début d'année. Dans le cadre de leur mission en entreprise, des points réguliers entre les responsables de la formation et l'entreprise d'accueil servent à valider l'acquisition des compétences par l'alternant. L'évaluation se fait sous forme de note et via une fiche d'évaluation mais on ne sait donc pas si une liste de compétences à acquérir est formalisée.

Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas détaillées. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'a été mis en place.

Résultats constatés

La LP est attractive avec environ 200 dossiers de candidatures. La provenance des étudiants en termes de diplômes est en revanche mal renseignée. Ils viennent essentiellement de formations tertiaires, en particulier de brevets de technicien supérieur (BTS) et de diplômes universitaires de technologie (DUT). D'un point de vue géographique, les étudiants viennent avant tout de Haute-Savoie, d'Isère, de Savoie et de la région Rhône-Alpes. L'attractivité est donc locale et régionale. La LP a accueilli, sur la période, entre 18 et 26 étudiants par année universitaire.

Le taux de réussite des étudiants est élevé puisqu'il varie entre 89 % et 100 % sur la période 2014-2019. Le nombre d'abandon est faible (un ou deux par an).

Les informations concernant le devenir des étudiants sont collectées au niveau de l'Université via les enquêtes d'insertion, qui, à 6 et 30 mois permettent de disposer d'éléments d'information intéressants sur les emplois occupés et la satisfaction vis-à-vis de la formation. L'insertion professionnelle est bonne : à 6 mois, près de 78 % des diplômés sont en emploi ; à 30 mois, ce taux s'élève à 90 %. L'alternance représente dans plus d'un cas sur deux le moyen d'accès au premier emploi. Les emplois sont majoritairement en contrat à durée indéterminée (CDI) et dans des entreprises privées. Les diplômés s'insèrent principalement à un niveau régional mais certains trouvent un emploi en région Ile-de-France ou dans l'est de la France. Les étudiants se montrent satisfaits de la formation ainsi que de l'adéquation entre leur formation et leur emploi. La liste des emplois occupés permet de confirmer que le diplôme contribue à une insertion professionnelle sur des emplois en rapport avec le domaine et le niveau de la formation.

Le taux de poursuite d'études reste limité (en dehors de l'année 2017 où il s'élève à 40% ce qui semble élevé).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des taux de réussite proches de 100 %.
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés (78 % à 6 mois, 90 % à 30 mois).
- Un bon équilibre au niveau de la répartition des enseignements entre enseignants-chercheurs et professionnels.

Principaux points faibles :

- Un contenu du projet tutoré insuffisamment explicité.
- Un suivi de l'acquisition des compétences à mieux formaliser (pas de précision sur l'utilisation d'un portefeuille des emplois et compétences).
- Une dimension internationale insuffisamment développée.
- Une composition du conseil de perfectionnement imprécise.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La Licence Professionnelle *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers* apparaît, par son contenu et son pilotage, comme une formation de qualité qui permet de répondre au besoin de collaborateurs dans le secteur immobilier, principalement à un niveau régional. L'organisation de la formation permet l'acquisition d'un ensemble de compétences liées à la transaction et à la gestion immobilière. La formation bénéficie de l'implication d'enseignants-chercheurs et de professionnels du secteur.

Pour autant, plusieurs perspectives d'amélioration existent. Il est nécessaire de mettre en place un projet tutoré distinct de la mission en entreprise pour se conformer à la réglementation en vigueur. Il importe également (si cela

n'est pas déjà mis en œuvre) de déployer un outil tel que le portefeuille des emplois et compétences pour faciliter le suivi de l'acquisition des compétences au demeurant bien identifiées.

La dimension internationale pourrait être renforcée avec, *a minima*, une utilisation renforcée de l'anglais dans les enseignements (utilisation d'études de cas, d'articles professionnels ou de documents d'entreprise en anglais, intervention de professionnels en anglais...).

Enfin, il faudra s'assurer que le conseil de perfectionnement est conforme à la réglementation en vigueur (présence d'étudiants et de professionnels) et qu'il s'empare bien des problématiques de la mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers des administrations et collectivités territoriales (MACT)* comporte un parcours *Administration et management public*, ouvert en 2016-2017 et qui s'est substitué au parcours *Management opérationnel des collectivités publiques*, ouvert jusqu'en 2015-2016. La formation est construite autour des disciplines de la gestion, du droit et des sciences sociales. Elle est délivrée en présentiel et en alternance uniquement. Elle comprend un volume horaire de 554 heures d'enseignements. Cette formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Annecy sur le site d'Annecy-le-Vieux.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la LP est clairement exprimée, il s'agit de préparer aux fonctions polyvalentes d'encadrement intermédiaire avec un focus sur la fonction publique territoriale. Les emplois visés correspondent bien à l'insertion à l'issue d'une licence professionnelle. L'approche par compétences est bien développée en distinguant les connaissances générales, techniques et managériales. La formation permet de présenter les concours de catégorie A et B de la fonction publique mais n'a pas comme finalité spécifique la préparation de ces concours.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Une formation équivalente est proposée par un IUT dans la région Auvergne Rhône Alpes et en formation initiale. La formation n'a donc que peu de concurrence et est sollicitée par les employeurs. Le vivier d'employeur est bien ciblé et situé à 80 % dans les départements de Haute-Savoie et Savoie.</p> <p>La formation n'est pas adossée à la recherche. Les responsables font état d'un manque d'intervenants enseignants-chercheurs. Une coopération plus forte avec un laboratoire de recherche est à développer pour garantir le caractère universitaire de la formation.</p> <p>L'environnement socio-économique est peu décrit et les partenariats sont peu développés. La LP maintient et développe surtout les liens avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute Savoie (CDG 74). D'autres centres sont évoqués (CDG 73 et CDG 01) mais ne sont pas présentés.</p>

Organisation pédagogique

La LP *MACT* présente une organisation pédagogique qui est adaptée au rythme d'alternance. Celui-ci varie selon les périodes de l'année (semaines complètes d'octobre à novembre, 3 jours / 2 jours de décembre à mai, uniquement en collectivités de juillet à septembre). Cette LP comporte un parcours : *Administration et management public*. Le volume d'heures de la maquette est imposant (554 heures présentielles) et l'objectif de le réduire à 450 heures n'est pas encore atteint.

L'organisation pédagogique est simple car il n'y a pas de modules optionnels, ce qui pourrait être envisagé pour préparer les concours A et B de la fonction publique (même s'il est précisé que dans les faits très peu d'étudiants passent ces concours). On comprend bien la spécialisation progressive grâce à une répartition sur sept unités d'enseignement (UE) attachées à des compétences techniques (des disciplines) et à des compétences transversales de management opérationnel. On remarque cependant l'absence d'enseignement spécifique aux systèmes d'information qui constituent pourtant bien une compétence technique importante.

La formation met clairement l'accent sur la professionnalisation grâce à l'alternance mais également grâce à un projet tutoré (UE6) qui est un bon complément. Il n'est pas précisé si ces projets donnent lieu à une contractualisation spécifique ou s'ils sont inclus dans les contrats d'alternance. La professionnalisation est enfin encadrée par deux outils majeurs : le module « retour d'expérience » et le module « recherche d'emploi ».

La place de la recherche, comme évoqué précédemment, est faible alors qu'elle pourrait prendre un sens dans le cadre de la gestion de projets tutorés, en faisant le lien entre des problématiques de gestion émanant du terrain et les recherches d'enseignants-chercheurs.

Le numérique et les innovations pédagogiques ne sont pas spécifiquement développés dans la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée à 85 % d'intervenants extérieurs, ce qui est un problème majeur. Il n'est pas possible avec les données transmises d'identifier les professionnels, leur fonction ou encore leur organisation et ainsi de vérifier si leurs interventions représentent bien au moins 25 % des cours et si les profils sont en adéquation avec les enseignements. Les 15% des cours restants sont assurés par un enseignant du second degré.

Les rôles des responsables et leurs actions sont clairement développés. Le conseil de perfectionnement est composé des représentants professionnels, enseignants et étudiants. Les évaluations des enseignements sont bien mises en place. Les étudiants évaluent également la formation lors d'une enquête annuelle de satisfaction.

Le suivi de l'apprenti est parfaitement coordonné par le Centre de formation par alternance (CFA) et les mécanismes de pilotages comme le livret d'apprentissage bien présents.

L'évaluation des enseignements est entièrement réalisée en contrôle continu. La formation utilise un Portefeuille de compétences au sein du livret d'apprentissage pour le suivi de l'acquisition des compétences. Le supplément au diplôme met bien en évidence l'approche par compétence.

Résultats constatés

La LP accueille autour de 24 étudiants par an pour une capacité d'accueil de 20 étudiants (le nombre d'inscrits en 2018-2019 n'a pas été communiqué). Le recrutement est plutôt diversifié et régional : 52 % titulaires de brevet de technicien supérieur (BTS), 29 % en reprise d'études, 11 % titulaires de diplôme universitaire de technologie DUT et 8 % d'autres publics (chiffres de 2016-2017). Néanmoins, il serait intéressant de communiquer le nombre de candidats pour connaître le taux de sélection de la formation.

Les taux de réussite sont bons : 100 % de 2014 à 2017 et 90 % en 2017-2018.

Les enquêtes d'insertion sont correctement administrées (à 6 et 30 mois). Le taux de réponse est tout à fait satisfaisant (100% en 2014-2015). Le taux de satisfaction moyen entre 2012 et 2015 est de 72% (dans l'enquête à 30 mois). Le taux d'insertion à 6 mois en 2017 est de 65 % et pour l'enquête à 30 mois le taux est de 93 % pour 2012-2013, 82 % en 2013-2014 et 94 % en 2014-2015.

La poursuite d'étude est faible (13 % en 2017) ce qui est tout à fait cohérent pour une licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un bon ancrage régional.
- Une professionnalisation forte via l'alternance.
- Un bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Une absence d'enseignant-chercheur dans le cœur de métier.
- Aucune information sur les qualifications des extérieurs assurant 85 % des enseignements.
- Un manque de formalisation des partenariats.
- Une absence de préparation aux concours de la fonction publique de catégories A et B.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers des administrations et collectivités territoriales* est une formation qui privilégie l'insertion de ses étudiants. Pour ce faire elle est proposée en alternance et déploie tous les outils de pilotages et pédagogiques nécessaires à un bon taux d'insertion. Elle est, de plus, bien ancrée dans le paysage socio-économique régional.

Néanmoins, si l'Université souhaite maintenir dans son offre de formation cette LP, il importe que l'équipe pédagogique intègre des enseignants-chercheurs (actuellement absent) et qu'elle soit rééquilibrée (actuellement 85 % des enseignements sont assumés par des intervenants extérieurs à l'Université).

On regrette par ailleurs que les partenariats ne soient pas plus formalisés, ce qui permettrait de stabiliser voire d'augmenter les effectifs avec une communication en amont. L'organisation pédagogique, bien que satisfaisante et progressive, pourrait inclure un option « Préparation aux concours », ce qui améliorerait certainement l'attractivité de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du commerce international (MCI)* comprend un seul parcours *Développement de la relation client à l'import-export*. Ce parcours a pour objectif de former des techniciens capables d'occuper différents postes au sein des services internationaux des entreprises (cadre intermédiaire import/export, commissionnaire de transport, commercial import/export, etc.). Elle est délivrée exclusivement en présentiel et en alternance au sein de la composante Institut d'administration des entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc (site d'Annecy-le-Vieux).

ANALYSE

Finalité
<p>Le cursus est découpé en phases d'acquisition pertinentes dans le processus d'apprentissage (enseignements d'expertise, de langues et d'accompagnement) dispensant un ensemble de connaissances en adéquation avec les compétences attendues dans le domaine considéré et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les objectifs sont clairement exposés et compatibles avec les exigences d'un rythme alterné et les débouchés professionnels correspondent à la vocation et aux objectifs de la formation.</p> <p>Les compétences sont axées sur l'environnement international, la fonction commerciale et la gestion de l'import/export ; en cohérence avec les différents métiers évoqués dans ce domaine de spécialisation (commercial import/export, commissionnaire, affréteur). Toutefois, il est à noter que si les compétences professionnelles sont bien détaillées, les compétences transversales et comportementales évoquées dans le développement de « <i>soft skills</i> » ne sont pas décrites au vu des emplois visés. Le cursus pourrait également insister davantage sur certaines connaissances professionnelles liées aux techniques et environnements des transports (distinction entre le transport maritime, routier, aérien ou encore multimodal) qui s'adapteraient bien aux compétences citées.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP complète l'offre de formation de l'Université qui propose en outre un parcours <i>Business et commerce international</i> au sein de la licence <i>Économie et gestion</i>. Les interactions, synergies possibles ou risque potentiel de concurrence entre ces parcours ne sont pas précisément évoquées, tout comme les difficultés de partage de ressources intervenantes.</p>

L'articulation avec le laboratoire IREGE (Institut de recherche en gestion et économie) est un atout évident (interaction enrichissante entre les domaines de recherche et ses implications managériales sur le secteur d'activité). Le positionnement du cursus profite pleinement de ce soutien (de nombreux enseignants-chercheurs sont impliqués dans le parcours).

La formation est appuyée par plusieurs acteurs socioéconomiques (Club des entreprises, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Haute-Savoie, FormaSup Pays de Savoie) ce qui lui garantit des soutiens pertinents à plusieurs niveaux. La formation intensifie ses relations avec le tissu économique local (réseau d'une centaine d'adhérents au Club des entreprises). Il enrichit également sa structure stratégique (la CCI participe à la recherche d'entreprises et d'enseignants) et renforce son organisation interne (FormaSup est au cœur de l'apprentissage et de la recherche de financement). Ces éléments soulignent la qualité du parcours quant à sa capacité à proposer un cursus en alternance adapté. Certains organismes comme le Réseau logistique Auvergne Rhône-Alpes ou l'Association Française de transport Auvergne-Rhône-Alpes (AFT) pourraient renforcer le positionnement stratégique de la LP.

Organisation pédagogique

La LP comprend 406 heures d'enseignement, un projet tutoré (volume maquette de 49 heures) et 33 semaines d'apprentissage en entreprise. Les étudiants débutent leur apprentissage par trois semaines à l'Université (anglais intensif, journée de Team building – ou renforcement d'équipe-) garantissant au mieux leur intégration. Par la suite, le rythme de l'alternance suit une cadence soutenue (trois à quatre jours en entreprise pour un à deux jours en centre de formation). Ce choix de rythme améliore le suivi des projets de long terme en entreprises et offre une meilleure implication de l'étudiant dans son environnement professionnel. Cependant, le risque de rupture est bien réel pour l'étudiant, ce qui nécessite une vigilance particulière de l'équipe pédagogique. Bien que le suivi des alternants soit décrit (maître d'apprentissage, Livret électronique d'apprentissage, etc.), les outils d'aide à la réussite sont peu évoqués et mériteraient davantage de formalisation.

L'enseignement est proposé dans une optique de spécialisation progressive (l'unité d'enseignement - UE1 débute par l'analyse de l'environnement international, avant de se poursuivre en UE2 par le développement des entreprises à l'international et de se conclure par une UE3 orientée davantage sur la spécialisation du commerce international). La répartition des crédits ECTS (*european credit transfer system*) est globalement bien équilibrée à l'exception de l'UE5 Projet tutoré (15 ECTS pour seulement 49 heures dont 14 heures de cours de méthodologie alors que l'arrêté des LP précise que le projet tutoré doit constituer au moins un quart du volume de la formation hors stage). Par ailleurs, ce projet tutoré n'est évoqué que trop brièvement au vu de son importance (aucune indication sur le contenu).

La place de la professionnalisation dans le cursus est pertinente. Le parcours propose des pistes intéressantes : *Team building*, travail en cabine d'immersion audio-oral, suivi des compétences via un e-portefolio (portefolio électronique, valorisation du travail d'apprenti avec le Livret électronique d'apprentissage, un programme d'enseignement technique et complet. Toutefois, l'équipe ne fait pas mention de certifications en langue comme le *Test of English for international communication* (TOEIC), ou le CLES (compétences en langues de l'enseignement supérieur) alors même que la LP est à orientation internationale.

La place du numérique est bien visible. L'utilisation de certains outils est innovante (le logiciel SpeedLingua pour l'apprentissage de langues étrangères, l'application de l'entreprise Skillvoo pour traduire l'apprentissage en bloc de compétences...). Il est plus étonnant en revanche de constater l'absence d'une simulation de gestion (*serious games* ou *jeux sérieux*) comme outil pédagogique.

L'international, véritable atout de cette formation, occupe une place prépondérante et justifiée dans le cursus via l'apprentissage des langues (plus de 60 heures d'anglais et 35 heures de seconde langue). Certaines matières sont intégralement enseignées en anglais. Plus de 80 % des cours sont directement liés à l'environnement international et interculturel. Enfin, la formation soutient les étudiants dans leur démarche de départ à l'étranger par le biais de leur partenaire FormaSup (promotion du Programme européen Eurodyssée). La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) mériterait d'être évoquées avec plus de précision.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique répond aux normes attendues (environ 50 % d'enseignants-chercheurs et 50 % de professionnels hors professeur associé ou invité – PAST). De même, les enseignements effectués par les professionnels correspondent bien au cœur de métier de la formation (logistique, actions commerciales, etc.) et représentent plus de la moitié des heures enseignées (58 % du volume total). En revanche, il est impossible d'analyser le niveau de compétences et de responsabilités de ces intervenants extérieurs dans les milieux socioéconomiques ou culturels liés à la formation.

Le pilotage de la formation est efficacement animé (réunions pédagogiques, réunions avec le partenaire Formasup). S'il existe un conseil de perfectionnement comprenant des représentants étudiants, le reste de la composition de ce conseil n'est pas explicité tout comme son impact et son rôle dans le pilotage de la LP. Il existe une évaluation des enseignements (une approche quantitative par questionnaire et une méthode plus qualitative lors de rencontres avec les étudiants)

Les modalités d'évaluation des étudiants sont bien définies. L'acquisition et le suivi des compétences est un réel point fort de la formation. Les étudiants sont accompagnés par un coach (réalisation de CV, méthodes Retex de retour d'expérience) plusieurs fois dans l'année et réalisent un e-portfolio en partenariat avec l'entreprise Skillvoo spécialisée dans la valorisation des compétences.

Les modalités de recrutement ne sont pas évoquées.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs est irrégulière (11 inscrits en 2016, 19 en 2017 et 13 en 2018) sans qu'elle ne soit analysée pour que l'équipe puisse prendre des dispositions (dans les modalités de recrutement ou la promotion) afin de rendre plus attractive la formation. Par ailleurs, les effectifs sont peu diversifiés et majoritairement constitués titulaires de brevet de technicien supérieur (BTS).

Le taux de réussite est très satisfaisant (proche de 100 %),

Concernant le devenir des diplômés, les chiffres mis à disposition correspondent essentiellement à l'ancien parcours de la mention intitulé *Affaires internationales* et couvrent les promotions 2012 à 2016. Les résultats du parcours *Développement de la relation client à l'import/export* ne concernent que la promotion de 2016 et ne donnent pas d'indication sur la promotion de 2017 (enquête à six mois). L'insertion professionnelle est mauvaise avec, sur la dernière promotion étudiée, seuls deux répondants en emploi, un en recherche d'emploi et un inactif. La qualité de l'insertion professionnelle est elle aussi médiocre avec seulement 46 % des répondants en emploi indiquant qu'ils occupent un emploi en adéquation avec leur spécialité de LP.

On observe une augmentation des poursuites d'études depuis 2012, pour atteindre environ 60 % des effectifs pour la dernière promotion étudiée de 2016. Ce résultat, qui est bien trop élevé, constitue un réel problème par rapport aux finalités d'une LP qui est l'insertion immédiate.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un très bon suivi des compétences (portfolio, livret d'apprentissage, coaching).
- Une place importante de l'international (apprentissage des langues, place de l'anglais dans le cursus).
- De solides relations avec les partenaires (CCI, Formasup).
- De très bons taux de réussite des étudiants.

Principaux points faibles :

- Une attractivité faible de la formation se traduisant par des effectifs faibles (13 étudiants en 2018).
- Un taux de poursuite d'études beaucoup trop élevé pour une formation à vocation professionnelle (60 %).
- Un déséquilibre important du projet tutoré (ratio volume horaire/crédits ECTS à revoir).
- Une absence de certification des compétences linguistiques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du commerce international*, avec son parcours *Développement de la relation client à l'import/export*, est une formation permettant aux étudiants d'acquérir des compétences adaptées pour répondre aux besoins spécifiques du secteur.

Néanmoins, la LP souffre d'un manque d'attractivité et/ou de notoriété se traduisant par des effectifs faibles. Par ailleurs, et de manière beaucoup plus problématique, la LP ne répond pas à sa finalité d'insertion professionnelle immédiate avec un taux de poursuite d'étude de 60 %. Si l'Université souhaite maintenir dans son offre de formation cette LP, elle devra remédier à ces deux points ou alors envisager d'intégrer ce parcours au sein de la Licence *Économie et gestion* qui comporte d'ores et déjà un parcours proche de celui de la LP.

Une attention doit également être portée sur le respect de la réglementation concernant le projet tutoré (augmentation du volume).

La place de la professionnalisation et la dimension internationale peuvent encore s'améliorer par la proposition de certifications (en langues notamment) et la création d'un enseignement autour d'un jeu d'entreprise à l'international. L'intégration, dans la maquette pédagogique, des différentes techniques et environnement des transports à l'international pourrait rendre la formation plus visible et plus intéressante dans le cadre des demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'instant inexistantes.

Ces modifications internes sont l'occasion de structurer plus en détail le rôle et l'utilité d'un conseil de perfectionnement qui pourrait discuter et affiner ces recommandations. La poursuite d'études ne doit pas être encouragée et pourrait être anticipée en amont : communication auprès des candidats (salons, entretiens) que l'obtention de la LP n'est pas une passerelle souhaitable pour intégrer un master. De même, l'organisation d'ateliers entre les étudiants et les anciens diplômés pourraient encourager les étudiants de la promotion à s'intégrer rapidement dans le monde professionnel.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers du notariat* est dispensée à la Faculté de Droit de l'Université Savoie Mont blanc (USMB) à Chambéry sur le campus Jacob-Bellecombette.

En partenariat avec la Chambre interdépartementale de la Savoie et de la Haute-Savoie, la licence prépare au métier de collaborateur de notaire, lequel est un technicien du droit chargé de rédiger les actes, suivre les dossiers et recevoir les clients. Depuis le mois de septembre 2018, cette formation ne peut être suivie qu'en alternance sous la forme d'un apprentissage.

Les étudiants sont sélectionnés sur dossier. Ils doivent justifier soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur, soit de 120 crédits ECTS acquis dans un parcours de licence compatible avec la formation considérée, soit d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau II ou reconnu au même niveau par une réglementation nationale, soit enfin de la validation des études.

ANALYSE

Finalité

Les explications concernant les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont très satisfaisantes. En effet, il apparaît clairement que la formation doit permettre de préparer les étudiants au métier de collaborateur de notaire. L'accent est mis tant sur l'acquisition de connaissances théoriques que sur la maîtrise de compétences pratiques.

L'identification des débouchés et des possibilités de poursuite d'études est également très satisfaisante. A l'issue de cette formation, les étudiants peuvent en effet préparer le diplôme de l'institut des métiers du notariat et accéder ainsi à un emploi plus technique. En outre, la poursuite des études en première année de master (M1) *Droit notarial* est envisageable mais réservée aux étudiants dont le niveau serait excellent, en moyenne un tous les deux ans. Enfin, la formation considérée permet d'accéder à d'autres professions comme par exemple collaborateur juridique dans un cabinet d'assurance ou dans une agence immobilière.

Positionnement dans l'environnement

La formation a une très bonne connaissance de son environnement académique et socio-économique.

S'agissant de l'environnement académique, la formation a toute sa place parmi les licences professionnelles de l'établissement et contribue avec le master *Droit notarial* à la constitution d'un pôle dédié aux métiers du Notariat au sein de l'Université. Cette licence professionnelle constitue par ailleurs le prolongement naturel du BTS (brevet de technicien supérieur) *Notariat préparé* au Lycée Marlioz à Aix-les-Bains dont les meilleurs éléments entrent sur dossier dans la licence professionnelle. L'attractivité de la licence montre enfin que celle-ci supporte la concurrence des licences professionnelles *Métiers du notariat* délivrées par les Universités de Lyon et de Saint-Etienne.

S'agissant de l'environnement socio-économique, le dossier décrit de manière pleinement satisfaisante ses liens avec la chambre interdépartementale des notaires et le centre de formation des apprentis FormaSup pays de Savoie. Les rapports avec la Chambre des notaires sont clairement définis dans une convention de partenariat.

Concernant l'environnement scientifique, il n'existe pas de lien entre la formation et les laboratoires de recherche de l'Université, ce qui apparaît compréhensible compte tenu du caractère professionnalisant de la formation.

Le positionnement de la formation dans l'environnement international n'est pas développé, ce qui s'explique par la nature même de la formation proposée. Cela étant, la formation met à la disposition des étudiants une base de données d'adresses pour effectuer des stages dans des pays anglophones. Cette initiative est pleinement cohérente au regard de l'accent qui est mis, au sens de la formation, sur l'apprentissage de l'anglais juridique.

Organisation pédagogique

La formation a opté pour le régime de l'alternance. Le rythme est le suivant : une semaine de cours et deux semaines en étude notariale. La place de la professionnalisation dans le cursus est en adéquation avec la nature de la formation proposée.

Les matières enseignées sont en rapport avec les objectifs de la licence. Outre les enseignements fondamentaux nécessaires à la pratique des Clercs de Notaire, la formation comprend des enseignements plus pratiques relatifs à la déontologie, la gestion des dossiers ou la négociation immobilière. Un accent particulier est également mis sur l'apprentissage de l'anglais juridique et commercial. A côté des cours en présentiel, les étudiants ont accès à un dispositif d'enseignement à distance. La volonté affichée de permettre aux étudiants d'acquérir un bon niveau en anglais témoigne d'une bonne connaissance de l'exercice des métiers du notariat dans la région. En effet, les études notariales disposent souvent d'un bureau dédié aux dossiers internationaux.

La formation a mis en place un dispositif d'aide à la réussite qui assure un suivi régulier et personnalisé des étudiants comprenant, outre des cours de remise à niveau, la désignation d'un tuteur (universitaire), d'un maître de stage (professionnel qui embauche l'apprenti) et la tenue d'un livret électronique d'apprentissage. La capacité de la formation à analyser la pertinence de ce dispositif apparaît pleinement établie. Elle est confirmée par le taux de réussite très élevé régulièrement obtenu.

La formation fait un usage complet et soutenu des outils numériques. Elle exploite pleinement les fonctionnalités offertes par la plateforme Moodle. La formation projette par ailleurs de faire évoluer ses méthodes pédagogiques en ayant recours à une pratique innovante consistant à proposer une approche par la résolution de problèmes et à accentuer le travail de groupe.

Enfin, la formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pilotage

La formation est dirigée par un enseignant-chercheur statutaire. L'équipe pédagogique comprend 17 enseignants. Elle est composée à 55 % de professionnels, en grande majorité des notaires, et à 45 % d'universitaires. Toutefois, 55 % des cours sont assurés par des universitaires (296 heures sur 540 au total). Cette répartition apparaît équilibrée et conforme à l'objectif principal de la formation.

Le volume horaire est relativement important. Le nombre d'heures consacrées à chaque matière apparaît équilibré tout comme la répartition du volume horaire entre les différents enseignants.

La formation dispose d'un conseil pédagogique où enseignants-chercheurs et professionnels sont représentés à égalité. Ce conseil se réunit une fois par an. En outre deux réunions sont organisées avec les étudiants, la première en septembre, la seconde en janvier. Ces éléments reflètent la volonté qu'a la formation de s'adapter aux étudiants et de faire évoluer ses enseignements.

La formation a mis en place un dispositif détaillé d'évaluation de ses enseignements. Le taux de retour est significatif et les données ont été exploitées. En effet, la formation a correctement identifié tant les points forts que les points faibles relevés par les étudiants.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits et du diplôme apparaissent en adéquation avec les objectifs poursuivis. En effet, les enseignements, qui correspondent à l'aspect théorique de la formation, donnent lieu à un contrôle continu sous forme de cas pratiques tandis que l'apprentissage, qui correspond à la dimension pratique de la formation, fait l'objet d'un rapport de mission. Les étudiants, enfin, sont notés sur un projet tutoré préparé en groupe et dont la thématique est en rapport avec les métiers du notariat.

La composition du jury d'examen est également en adéquation avec les objectifs poursuivis. Le jury est en effet composé d'enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme et de professionnels.

Enfin, le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences est effectif. En effet, deux rendez-vous au minimum sont organisés entre le maître de stage, le tuteur et l'apprenti tandis que le contrôle de l'acquisition des connaissances prend la forme d'évaluations dans le cadre du contrôle continu.

Le recrutement se fait sur dossier.

Un dispositif de mise à niveau des étudiants est mis en place en début d'année. L'accompagnement personnalisé des étudiants prend ensuite le relais.

Enfin, si la vocation première de la formation est de permettre aux étudiants d'entrer immédiatement dans le monde du travail, ces derniers peuvent poursuivre leurs études en master *Droit notarial* ou préparer le diplôme de l'Institut des métiers du notariat.

Résultats constatés

Le taux de réussite est très élevé puisqu'il est régulièrement de 100 %. La capacité d'accueil de la formation qui a été portée à 20 étudiants en 2019 a été immédiatement atteinte.

La formation en alternance ayant été mise en place en septembre 2018, aucune information sur le devenir des étudiants de cette promotion n'est accessible. Cela étant, la formation fournit les chiffres concernant les promotions précédentes, qui n'étaient pas en alternance. L'insertion des étudiants est globalement satisfaisante à 30 mois comme à six mois. A 30 mois, 93 % des diplômés ont un emploi permanent, 91 % estiment que cet emploi est en adéquation avec les spécificités du diplôme et 89 % estiment que cet emploi est en adéquation avec le niveau de formation. Le suivi des diplômés est satisfaisant. La plupart des étudiants complètent leur cursus avec une quatrième année d'étude afin d'obtenir le diplôme de l'Institut des métiers du notariat (4 sur 13 en 2015, 6 sur 13 en 2016 et 11 sur 14 en 2017).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Accompagnement et suivi des étudiants satisfaisants.
- Partenariat de qualité entre la formation et la Chambre interdépartementale des Notaires.
- Bonne connaissance de son environnement tant académique que socio-professionnel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence professionnelle *Métiers du notariat* permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier de clerk de Notaire à travers les matières enseignées mais aussi des modalités d'accompagnement mises en œuvre.

Le taux de réussite et l'insertion professionnelle de l'immense majorité des étudiants sont particulièrement encourageants. Il restera à l'avenir à vérifier si la voie de l'alternance confirmera ces résultats.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme et des loisirs* forme à la conception, la commercialisation et au management des offres touristiques de montagne. La LP, ouverte à la rentrée 2017-2018, accueille principalement des profils issus de brevets de technicien supérieur (BTS). La formation touche un large spectre de disciplines de la gestion, de la communication et les systèmes d'information. Elle peut être suivie en formation initiale et en formation continue mais pas en alternance. Cette formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc et se déroule sur le site de Jacob-Bellecombette.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la LP est de former des professionnels dans la conception, la commercialisation et la gestion d'offres touristiques et de loisirs en montagne. Les objectifs énoncés de la formation sont pour certains incompréhensibles ; pour d'autres sont trop orientés vers des connaissances et pas assez professionnalisants. Il n'y a pas de compétences métier clairement identifiées. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la LP présente des compétences différentes de celles énoncées dans le dossier, ce qui pose problème. La palette de métiers très large, voire trop large (hébergement, remontées mécaniques, office de tourisme...) pose également problème. Elle est en partie en décalage avec les activités visées sur la fiche RNCP.</p> <p>Le contenu de la maquette tel qu'il est présenté ne garantit pas l'acquisition de compétences opérationnelles dans le cœur de métier et par voie de conséquence peut rendre difficile l'insertion professionnelle rapide.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Avec l'existence de 20 brevets de technicien supérieur (BTS) tourisme dans la région, de 18 BTS management en hôtellerie restauration et d'une dizaine de LP dans le tourisme (source Onisep) ou encore les 14 autres LP <i>Métiers du tourisme et des loisirs</i> sur le territoire national, des précisions quant à l'articulation de cette formation par rapport au programme de BTS, ou encore des précisions sur les spécificités de la LP, auraient été des informations pertinentes. On regrette tout particulièrement de ne pas avoir d'information sur le positionnement de la LP par rapport au parcours <i>Tourisme, hôtellerie, événementiel</i> de la licence <i>Économie et gestion</i> de l'Université Savoie Mont Blanc.</p>

Les étudiants de la LP dans le cadre d'un partenariat négocié par l'IAE, établissent un diagnostic territorial, travail de valorisation des territoires partiellement en décalage avec les finalités de la LP. La formation n'affiche aucun accord ou convention avec d'éventuels partenaires socio-économiques de la région.

Elle est adossée à un laboratoire de recherche, l'Institut de recherche en gestion et en économie. Il s'agit plus d'un adossement à la recherche que d'une implication des étudiants dans la recherche.

La LP peut s'appuyer sur les partenariats de l'IAE avec des instituts étrangers, ce qu'elle ne semble pas encore avoir fait (aucune mobilité entrante ou sortante) alors que ce point est essentiel pour une formation dans le tourisme.

Organisation pédagogique

La formation est organisée pour le premier trimestre en mode projet autour d'un territoire d'application. Cette organisation permet une interaction avec les partenaires locaux (collectivités territoriales, entreprises). Les seuls intitulés de cours disponibles font davantage penser à un programme de LP en communication et valorisation des territoires. Ils paraissent donc potentiellement en décalage avec l'objectif de former des gestionnaires d'activités de loisirs. Le projet autour d'un territoire va également dans ce sens. Il est dommage de ne pas avoir d'explications détaillées sur les finalités professionnelles de ces projets et de la pédagogie originale qui les accompagne. Enfin la fiche RNCP précise les blocs de compétences à acquérir, mais le lien n'est pas fait avec les modules de cours.

Il est regrettable que la LP ne soit pas proposée par la voie de l'alternance. Le stage se déroule pendant la saison hivernale de fin novembre à fin mars pour une durée de 12 à 16 semaines. En cas de développement de l'alternance, une réflexion sera à mener sur l'organisation pédagogique et l'articulation avec les périodes de l'entreprise. La mise en situation se fait sur la base d'un projet territorial réel auquel les étudiants participent et qu'ils mettent en œuvre au cours de leur formation.

La formation à la recherche par la recherche est présente dans la LP avec la participation aux enseignements d'enseignants-chercheurs et avec la mise en œuvre de démarches scientifiques dans le cadre du projet tuteuré.

La formation au numérique est développée dans une unité d'enseignement (UE) mais il n'y a pas de dispositif particulier ni d'équipement spécifique à même de traduire des pratiques numériques originales.

Les étudiants peuvent passer le *test of English for international communication (TOEIC)* mais sur la base du volontariat. L'anglais est la seule langue étrangère qui soit enseignée dans le diplôme, ce qui constitue, là encore, un point de faiblesse pour une formation en tourisme. Compte tenu de la situation géographique de la formation, il serait bon d'élargir le champ des langues étrangères, notamment à l'allemand et l'italien. La particularité de la formation orientée tourisme peut aussi encourager à offrir la possibilité aux étudiants de se former dans d'autres langues en cohérence avec les flux touristiques entrants. La formation est globalement trop faiblement orientée à l'international.

La LP est ouverte à la formation continue ainsi qu'à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Une VAE a été menée à bien et a conduit à une validation partielle du diplôme.

Pilotage

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique comprenant à la fois des professionnels associés, deux enseignants-chercheurs, deux enseignants et des professionnels. Ces derniers réalisent 65 % des heures. Cela paraît élevé, surtout que le dossier ne permet pas d'identifier ces professionnels, leur fonction ou encore leur organisation et ainsi de vérifier si leurs interventions représentent bien au moins 25 % des cours et si les profils sont en adéquation avec les enseignements. La formation étant construite autour d'un projet territorial, il est important que les professionnels représentatifs du tissu socio-économique et en cohérence avec les métiers visés soient représentés.

La formation est pilotée par un enseignant-chercheur en gestion. Un conseil de perfectionnement global à toutes les formations de l'IAE est réalisé, ce qui est inadéquat à un pilotage fin de la formation et contraire à la réglementation en vigueur. Une réunion spécifique a été organisée (sans qu'elle soit à ce stade institutionnalisée), composée des enseignants de la LP et de professionnels de la promotion touristique régionale, (ce qui pose encore une fois la question de l'adéquation entre la formation et les finalités recherchées), mais elle n'intègre pas de représentants des étudiants. Un temps d'échange est prévu en fin d'année pour faire le bilan de la formation avec les étudiants ; il n'est pas non plus mis en place une évaluation systématique des enseignements.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont claires et classiques. La formation ne bénéficie pas d'un portefeuille de compétences ; il s'agit d'un axe de progression. Le supplément au diplôme est clair et cohérent.

Résultats constatés

La formation n'a que deux ans d'existence. La première promotion ne comptait que 7 étudiants et la seconde 16 étudiants, pour une capacité d'accueil de 25, ce qui est en progression mais constitue malgré tout une promotion à faible effectif. Avec 48 candidatures pour 16 inscrits, l'attractivité est satisfaisante. La majorité des étudiants recrutés vient de BTS soit 16 recrutés sur 23 en deux ans.

Le taux de réussite de 100 % pour l'année 2017-2018 est très satisfaisant.

La formation n'ayant que deux ans d'existence, il n'y a pas d'information quant à l'insertion des diplômés ou encore les poursuites d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un bon équilibre dans l'équipe enseignante entre intervenants professionnels et enseignants-chercheurs.
- Une organisation pédagogique autour d'un projet qui permet de multiples interactions avec des acteurs locaux.
- Une équipe pédagogique reconnue, dynamique et très impliquée.

Principaux points faibles :

- Une absence de cohérence entre les finalités, les emplois visés et la maquette pédagogique.
- Une formation intégrant insuffisamment les aspects internationaux (pas de deuxième langue vivante, absence de mobilités étudiantes...).
- Des partenariats insuffisamment officialisés avec les acteurs socio-économiques du territoire.
- Une absence de formalisation de l'acquisition des compétences.
- Des outils de pilotage à mettre en œuvre (évaluation systématique des enseignements par les étudiants, mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs* a été ouverte récemment, en 2017-2018. Avec seulement deux promotions, il est difficile de faire une évaluation globale, en particulier en ce qui concerne l'insertion professionnelle. Néanmoins, il est possible d'indiquer plusieurs recommandations.

Le problème majeur qui apparaît dans ce dossier se situe au niveau de la cohérence entre les finalités affichées, les emplois visés et les matières enseignées. Pour que la LP puisse conduire à l'insertion professionnelle rapide des étudiants après une seule année de formation, l'équipe pédagogique doit travailler rapidement à un ciblage plus précis des emplois visés sur le territoire (en cohérence avec un niveau LP et la fiche RNCP nationale) et à une meilleure adéquation entre les compétences professionnelles nécessaires à ces emplois et les enseignements dispensés. Ce travail peut également être réalisé en partenariat avec les acteurs socio-économiques en lien avec les finalités de la formation ; partenariats qui peuvent être officialisés. L'alternance est un excellent vecteur pour l'insertion professionnelle rapide. Enfin, la possibilité pour les étudiants de développer d'autres compétences linguistiques que l'anglais en cohérence et les besoins du territoire seraient un plus pour eux tout comme la mise en place d'un portefeuille des emplois et des compétences leur permettant de faire un suivi de l'acquisition des compétences professionnelles.

Il importe également que la formation se dote d'outils de pilotage, ce qui passe par la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention (celui de l'IAE ne peut traiter des problématiques spécifiques à chaque mention) et organise une évaluation systématique des enseignements par les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET DE RESTAURATION

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* est dispensée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc en partenariat avec le Lycée hôtelier de Thonon-les-Bains. La LP est proposée selon deux modalités pédagogiques : en alternance (ouverte à la formation continue) et en formation initiale classique. La convention avec le lycée hôtelier permet aux étudiants d'avoir accès au plateau technique de ce dernier. La LP est également en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup. Elle permet aux diplômés d'accéder au métier de gestionnaire d'une petite structure hôtelière.

ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif de la LP est de former des professionnels polyvalents de la direction d'établissements hôteliers. Ces futurs professionnels se destinent soit à une reprise de structure hôtelière, soit à un rôle de manager. Ainsi les étudiants reçoivent une formation intégrant les différentes facettes du management en général et hôteliers en particulier. Les débouchés se situent essentiellement dans le secteur de l'hôtellerie restauration. La formation est également orientée vers la reprise d'activité et l'entrepreneuriat mais il y a peu de sorties de ce type.</p> <p>Les compétences professionnelles reposent sur trois piliers : créations et reprise d'entreprise, yield management, développement durable. Ces compétences répondent bien à la finalité de la formation, néanmoins leur description mériterait d'être plus détaillée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation fournit une poursuite d'études pour des étudiants en provenance de formations telles que les brevets de technicien supérieur (BTS) spécialisés en hôtellerie ou en gestion et management d'unités commerciales. Elle offre une formation professionnalisante à des étudiants de licence classique dans le cadre d'une réorientation ; ces cas étant marginaux dans le recrutement observé. Le rattachement de la LP à l'IAE permet de mettre l'accent sur la dimension comptable et financière avec une orientation forte sur l'entrepreneuriat et les reprises d'activités. Cette orientation, propre à cette formation, est un élément fort de différenciation régionale, notamment par rapport à la LP proposée par l'Université de Grenoble, plus orientée vers le management et le marketing hôtelier.</p>

L'articulation avec la recherche reste limitée du fait de la composition de l'équipe pédagogique qui ne compte qu'un seul enseignant-chercheur membre de l'Institut de recherche en gestion et en économie, équipe d'accueil (EA2426).

La LP bénéficie d'un très bon réseau d'appui professionnel local, notamment du Club des entreprises partenaires de l'Université Savoie Mont Blanc et organise un *Job Dating* (entretien d'embauche rapide). Il paraît toutefois important de développer les relations avec les syndicats professionnels.

L'ouverture à l'international reste limitée dans un secteur d'activité et une région, de par sa position frontalière, où l'internationalisation est importante. L'ouverture internationale repose essentiellement sur un partenariat avec l'Université Trois rivières au Québec. Il semble souhaitable de développer les partenariats internationaux, européens et régionaux qui permettraient de diversifier l'expérience et les possibilités d'insertion des diplômés.

Organisation pédagogique

Les objectifs de la formation mettent l'accent sur deux profils types : un profil gestionnaire de petites et moyennes entreprises (PME) hôtelières et un profil porteur de projets en reprise voire en création d'entreprise hôtelière. Si le premier profil semble traité de manière adéquate, il est surprenant de ne voir aucun module dédié à l'entrepreneuriat ou au repreneuriat. La formation semble davantage structurée autour de la distinction formation initiale classique – formation en alternance. Il y a eu cinq validations des acquis de l'expérience (VAE) depuis 2016.

Les modalités d'enseignement restent relativement classiques, que ce soit au plan des méthodes et innovations pédagogiques ou de la présence du numérique. Elles pourraient donc être plus diversifiées, à travers des projets tutorés ou des mises en situation, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat ou repreneuriat.

La professionnalisation est assurée grâce à un stage (quatre mois au minimum pour le parcours en formation initiale) ou l'alternance en entreprise et par l'intervention de nombreux professionnels dans la formation. Grâce au partenariat avec le lycée hôtelier de Thonon, des étudiants ont pu suivre à l'Université de Trois-Rivières au Québec une formation équivalente. Cela développe l'aspect multiculturel de la formation, mais il est à souligner que le nombre de stages au Québec est limité, ce qui réduit l'intérêt pour les étudiants de partir au Québec.

En complément de la formation, les étudiants ont accès au *test of English for international communication (TOEIC)* et à différents certificats utiles dans le cadre professionnel (secourisme, manipulation d'extincteurs).

Pilotage

La LP est organisée en deux parcours, l'un en alternance, l'autre en formation initiale. Chacun de ces parcours est dirigé par un enseignant en gestion. La composition de l'équipe pédagogique est très déséquilibrée en termes d'intervenants comme en termes de volumes horaires enseignés. L'équipe pédagogique est avant tout constituée d'intervenants professionnels : sur 25 intervenants en tout, seuls 3 sont enseignants dont un seul enseignant-chercheur. En termes de volumes horaires enseignés dans la formation, les intervenants extérieurs représentent 83 %, les enseignants et enseignants-chercheurs 17 %. Une telle situation est préjudiciable à la formation (remise en cause de son caractère réellement universitaire) et un rééquilibrage des intervenants et des volumes horaires au profit d'enseignants-chercheurs doit être recherché.

L'équipe pédagogie se réunit deux fois par an. Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants de la formation, des membres du CFA FormaSup et du lycée hôtelier. Rien n'est dit sur la présence d'autres catégories au sein de ce conseil de perfectionnement, notamment celle de diplômés, d'étudiants ou de professionnels. Ce conseil de perfectionnement a pour but essentiel l'étude de l'insertion professionnelle des étudiants ainsi que le retour des étudiants sur la formation. Des réunions régulières avec les étudiants sont organisées, mais en dehors du conseil de perfectionnement. Il importe donc de mettre en conformité la composition de ce dernier.

Aucune information n'est donnée sur le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences.

Il en est de même sur les modalités de recrutement, en dehors de la répartition du nombre de dossiers reçus, d'avis favorables et d'inscrits.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est bonne avec un nombre de candidatures élevé, de l'ordre d'une centaine. Les effectifs accueillis sont de l'ordre de 35 étudiants (pour deux groupes), ce qui donne un effectif par groupe restreint. Le recrutement fait apparaître une domination des profils issus de BTS *Hôtellerie restauration*.

Le taux de réussite est tout à fait correct (un abandon par an).

Le suivi des diplômés est assuré à travers des enquêtes à 6 et 30 mois qui reçoivent un bon taux de réponse (de l'ordre de 80 %). Elles montrent un taux d'emploi à 30 mois de l'ordre de 85 %. Cependant, peu de diplômés optent pour une création ou reprise de structure hôtelière, l'essentiel des débouchés étant des emplois de salariés.

Le taux de poursuite d'études est en augmentation ces dernières années (5 étudiants sur les répondants de l'enquête à 30 mois, soit 20 % environ). Il faut être vigilant à ce que cette poursuite d'études reste marginale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne professionnalisation des étudiants, assise sur des relations fortes avec les acteurs socio-économique du bassin d'emploi.
- Des taux de réussite et d'insertion élevés.

Principaux points faibles :

- Un manque d'enseignements sur l'entrepreneuriat et le repreneuriat.
- Une équipe pédagogique déséquilibrée avec trop peu d'enseignants-chercheurs statutaires (en nombre et en volume horaire).
- Une faible internationalisation de la formation alors même que le secteur et le contexte régional s'y prêtent.
- Une absence de suivi de l'acquisition des compétences.
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Organisation et gestion des établissements hôtelier et de restauration* permet une bonne professionnalisation des étudiants, ce qui se traduit par une bonne insertion professionnelle.

Toutefois, une réflexion est à mener sur la place donnée aux deux parcours, notamment l'entrepreneuriat et le repreneuriat en secteur hôtelier. Cette réflexion est à mener conjointement avec celle portant sur l'équilibre de l'équipe pédagogique, tant dans les volumes horaires que pour les matières enseignées. Si l'Université souhaite maintenir cette LP au sein de son offre de formation, l'équipe pédagogique doit être renforcée en enseignants-chercheurs.

Une internationalisation plus forte de la formation constitue également un axe de progression, étant donné le secteur et le contexte régional.

Enfin, la formation doit se doter d'outils de pilotage, en particulier constituer un conseil de perfectionnement avec une composition conforme à la réglementation et mettre en place un suivi de l'acquisition des compétences.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Techniques du son et de l'image (TSI)* est localisée sur le site du Bourget-du-Lac sur l'institut universitaire de technologie (IUT) de Chambéry. Après avoir fonctionné en régime mixte, formation initiale et alternance, la formation est intégralement passée à partir de 2019 en régime d'alternance par contrat d'apprentissage. Sa capacité d'accueil est de 16 étudiants.

ANALYSE

Finalité

La formation vise à répondre au besoin des entreprises en termes de cadres intermédiaires ou de chefs de projet en traitement de l'image et du son numérique, formés aux technologies de l'information et de la communication. Pour ce faire, elle propose un unique parcours *Communication multimédia* dont l'intitulé dénote la volonté de ne pas se limiter à l'acquisition des compétences techniques (captation et traitement du son et de l'image) mais d'envisager celles-ci dans le cadre de projets de communication multimédia.

Les finalités sont bien présentées avec un souci des compétences techniques tout en portant « un regard critique sur sa pratique professionnelle et d'ouvrir son champ de compétences tant pratiques que théoriques ». L'intention présente un bon équilibre entre l'acquisition de connaissances et d'expériences pratiques et techniques et le développement du sens critique des étudiants de sorte à élaborer des stratégies de communication, à développer son sens critique pour accéder à terme à des postes à responsabilité.

Les connaissances et compétences à acquérir sont conformes à l'intitulé et au domaine professionnel visé avec un accent sur les différentes étapes de production de contenus (captation sonore ou vidéo, montage, mixage, etc.). La maquette des Unités d'enseignements dresse les grands équilibres entre unités de mise à niveau, unités techniques, unités d'analyse ou de culture esthétique. Il est malheureusement plus difficile d'apprécier le contenu précis et la répartition des modules au sein de chacune de ces unités.

Les fonctions et métiers visés à l'issue du cursus sont cohérents avec la formation. Les débouchés professionnels, mentionnés dans le dossier sont conformes à la formation et aux enseignements délivrés. Ces débouchés couvrent des profils techniques (technicien son, cadreur, monteur), ou plus amont (chargé de production ou de communication), voire de création, au sein d'agences de communication ou d'entreprises ou collectivités dotées de service de communication. Il n'est cependant pas fourni aux étudiants, une liste mettant en regard les métiers visés et les enseignements et compétences à acquérir.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle (LP) *TSI* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) localisée à l'IUT de Chambéry se présente comme la seule de la région Auvergne-Rhône-Alpes et la seule à proposer un enseignement de ce type sur le sillon alpin. Une autre licence professionnelle est proposée par l'Université de Lyon, mais avec une coloration plus artistique, tandis que celle de l'USMB est plutôt orientée vers les métiers de la communication. Si elle est la seule licence professionnelle sur la thématique du son et de l'image dans la région, rien n'est précisé, en revanche, quant à des formations similaires en dehors de la région. On aurait aimé un panorama plus étendu, au moins aux régions limitrophes. Dans son environnement proche, un rapprochement est à l'étude pour établir une passerelle avec d'autres composantes de l'USMB, dont *Lettres, Langues Sciences Humaines (LLSH)* afin de faciliter l'insertion des étudiants de la licence *Information-communication*.

A l'extérieur, outre le rapprochement en 2013 avec le Club des Entreprises de l'USMB par l'intermédiaire de l'IUT, afin de renforcer ses relations avec les acteurs économiques locaux et le monde de l'entreprise d'une façon générale, la formation a noué de nombreux liens avec les acteurs socio-économiques de la région : des collectivités territoriales, des offices de tourisme, d'agence de production, des chaînes de télévision locales, etc. Ce réseau est d'autant plus précieux dans le cadre d'une formation en alternance sous contrat d'apprentissage. Seulement, outre des relations avec Chambéry Grand Lac Economie (CGLE) des liens réguliers avec la Mission Locale Jeunes de Chambéry, certaines villes ou communes et offices de tourisme de la région, on ne relève aucun accord ou partenariat formalisé avec des entreprises ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation.

De façon assez attendue, il n'y a pas, pour le moment, de lien avec le niveau international. Différents rapprochements/collaborations sont à l'étude, d'une part avec l'École des Gobelins (campus Annecy) et d'autre part avec l'Université de Turin, mais ne sont pas encore rentrés en phase de concrétisation.

Organisation pédagogique

La formation propose un parcours unique et a évolué progressivement vers l'alternance en 2018 pour ne plus proposer que cette modalité à partir de 2019. Il est dommage que le rythme d'alternance ne soit pas précisé et expliqué.

Le dossier ne précise en rien les modalités de recrutement ni la diversité des profils des étudiants. Les cours de mise à niveau représentent cependant une part importante de l'enseignement (30 %) et concernent la prise en main des outils numériques traditionnels du métier, les bases de l'informatique et de la conduite de projets.

La maquette pédagogique se décompose en trois unités d'enseignements (UE) théoriques (mise à niveau, culture esthétique et culture technique) et trois UE pratiques (projets multimédia, techniques de l'image et du son, projets en tutorat). Une importante part est consacrée au stage, compte tenu de la formation en alternance par apprentissage. La maquette pour le moins lacunaire des UE n'indiquant pas leur répartition dans l'année. Il est difficile, voire impossible, d'apprécier l'équilibre et la progression des enseignements et de l'acquisition des compétences. Il est par ailleurs impossible, à la lecture du dossier et de ses annexes, d'apprécier le contenu et le volume horaire consacré par les étudiants aux différents modules au sein de chaque UE. La liste des enseignements fournie est en effet organisée, non par module, mais par statut des intervenants (professeur, intermittents du spectacle, gérant de société, travailleur indépendant). Connaître le volume horaire délivré par l'intervenant ne reflète pas celui reçu par l'étudiant, de nombreux cours étant vraisemblablement dédoublés (751 heures délivrées pour 405 heures reçues).

La formation a fait le choix du contrôle continu et les projets font l'objet d'un rapport et d'une soutenance. Ces modalités de soutenance, du projet comme du mémoire professionnel, auraient mérité d'être plus détaillées.

La grande majorité des enseignements se déroule sous forme de travaux dirigés (TD) (70 %) et travaux pratiques (TP) (20 %), tandis que la part des enseignements sous forme de cours magistraux (CM) est réduite (10 %). A noter que le dossier mentionne 490 heures d'enseignement théorique, tandis que la maquette des UE ne permet d'en comptabiliser que 405 heures. Cette différence est peut-être liée au passage récent au statut de formation en alternance par apprentissage.

Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur parcours professionnel avec différents entretiens initiés dès leur arrivée et poursuivis au cours de leur formation. La pédagogie par projet est favorisée et correspond à l'esprit d'une formation en alternance (modalité fortement sollicitée par les entreprises). La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) qui nécessite cependant la réalisation de productions complémentaires de sorte à couvrir le champ des connaissances et pratiques requises. Sous sa forme actuelle de formation par alternance, le cas ne s'est cependant pas encore présenté.

Compte tenu de la spécificité de la LP, le numérique est au cœur de la formation. Les enseignements concernent à la fois les outils techniques de capture, mixage sonore ou visuel, mais également la diffusion web. Des pédagogies innovantes sont testées comme l'évaluation des connaissances sous forme d'escape-Game. Une initiative intéressante concerne la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et éthique, valeur essentielle dans le domaine de la création et la diffusion de contenus numériques (droits d'auteur, copie, plagiat, etc.).

Les outils principaux utilisés par les étudiants sont distribués et utilisés internationalement ce qui garantit de facto l'adaptation des étudiants au niveau international. Des cours d'anglais permettent de consolider leurs acquis notamment pour le vocabulaire technique de l'audiovisuel. Un espace de travail de type artilab est prévu pour permettre aux étudiants d'effectuer leurs projets dans de bonnes conditions de réalisation.

Pilotage

De façon assez curieuse, la formation inscrite en sciences de l'information et de la communication est placée sous la responsabilité d'un professeur agrégé (PRAG) en dehors de la discipline. La LP bénéficie du soutien de l'IUT de Chambéry. L'équipe pédagogique se compose de six enseignants universitaires (maître de conférences (MCF), professeurs des universités, professeurs agrégés (PRAG)) et 13 intervenants professionnels (intermittents du spectacle, travailleurs indépendants, etc.). Le dossier permet difficilement d'apprécier la répartition des enseignements entre personnel universitaire et intervenants extérieurs. Si plus de la moitié de la charge totale d'enseignement est assurée par les universitaires (400 heures pour un total de 751), on peut estimer en croisant les tableaux que l'étudiant est principalement formé par des intervenants extérieurs (250 heures sur 405). Ceux-ci assurent notamment l'immense majorité des UE techniques, tandis que les UE de culture esthétique, les projets multimédias et le suivi des projets et stages sont assurés principalement par les enseignants universitaires. A noter également que le tableau de l'équipe pédagogique fourni en annexe de mentionne pas l'implication du seul enseignant-chercheur (MCF) évoqué dans le dossier.

On peut s'interroger toutefois en termes de ressources internes et sur le risque de confier les enseignements techniques exclusivement aux intervenants professionnels. Certes, ce choix permet à court terme de rester au plus près des besoins et des pratiques des entreprises. A moyen terme, le risque est de manquer de distance pour appréhender de nouvelles formes d'expression ou nouvelles techniques qui sont peu ou pas encore adoptées par les entreprises.

Un conseil de perfectionnement, constitué du corps enseignant, des intervenants extérieurs et de délégués des étudiants se réunit annuellement. Il évalue l'adéquation des enseignements délivrés par rapport aux attentes des professionnels et tient compte des enquêtes d'évaluation de la formation par les étudiants. Le rôle de ce conseil est jugé d'autant plus important suite au passage à la formation en alternance. En dehors du conseil de perfectionnement dont le dossier ne fournit pas le profil des membres ni le nombre, rien n'est précisé sur la gouvernance de la formation. Alors que le dossier affiche un souci du retour des étudiants, l'enquête de satisfaction auprès des étudiants « 6 minutes chrono » n'est curieusement pas évoquée dans le dossier et reste non exploitée par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Le passage de formation initiale à formation en alternance sous contrat d'apprentissage s'est accompagné d'une réduction des capacités d'accueil de 20 à 15 places. En pratique, les effectifs moyens sont significativement supérieurs (plus de 25 %), ce qui témoigne de l'intérêt suscité par la formation. Le bassin de recrutement est très majoritairement régional (80 % pour l'arc alpin et sillon rhodanien réunis). Le taux de féminisation de 33 % est conforme à celui des formations équivalentes et au domaine professionnel concerné.

Le taux de réussite est de 100 %, si l'on omet les cas marginaux d'abandon ou de réorientation (2 %). Ces trois cas sont apparus lors des années de plus gros effectif (supérieur à 25), ce qui peut être le signe de la capacité d'accueil limite. La réduction de l'effectif à l'occasion du passage à la formation en alternance semble donc pertinente.

Les responsables de la formation se félicitent d'une insertion professionnelle « très satisfaisante » avec un fort taux d'emploi stable, contribuant au développement du secteur dans le bassin : 70 % des emplois sont en effet localisés en région Auvergne Rhône-Alpes et 30 % des diplômés ont trouvé leur emploi dans l'entreprise de leur stage. Les chiffres relevés par l'observatoire de l'USMB sur le devenir des étudiants montrent toutefois une réalité plus nuancée. Si l'adéquation du niveau de formation avec l'emploi occupé est de 70 % six mois après l'obtention du diplôme, ce chiffre tombe à 56 % après 30 mois, sans que l'on sache si cela correspond ou non à un sentiment de « sous-emploi ». L'adéquation de l'emploi occupé par rapport à la spécialité du diplôme n'est que de 42 % après six mois et progresse à 60 % après 30 mois, ce qui reste encore assez faible. Si le répertoire

d'emplois occupés présente en majorité des métiers liés au domaine de formation (réalisateur, photographe, graphiste, opérateur, monteur, etc.), on note un nombre significatif d'emplois sans rapport (agent conseil retraite, agent territorial, gardien, employé, e-commerce, hôtesse d'accueil, professeur des écoles, etc.). Curieusement, bien que l'on constate une amélioration du taux d'emploi à 30 mois entre les promotions 2012 et 2015, passant progressivement de 70 % à 80 %, le salaire médian à 30 mois accuse une baisse continue et significative (moins de 20 %) entre ces mêmes promotions. Ces données ne sont pas commentées.

La poursuite d'études immédiates était relativement faible jusqu'en 2016 (12 % en moyenne), taux attendu pour une formation professionnelle. Elle remonte ensuite à 25 % en moyenne dans les 30 mois, avec une majorité dans le même domaine de formation (M1), ce qui témoigne d'une volonté de parfaire sa formation et doit être considérée positivement. Il faut cependant noter une montée brusque de poursuite d'études immédiates en 2017 (25 % de la promotion), qui plus est exclusivement dans des domaines de formation sans rapport. Cette observation n'est ni relevée, ni commentée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte implantation dans le tissu socio-économique local.
- Bonne prise en compte de l'adéquation des enseignements par rapport aux attentes des entreprises locales.
- Bonne ouverture aux innovations pédagogiques.

Principaux points faibles :

- Insuffisance du suivi de l'insertion professionnelle dont les chiffres donnés s'avèrent contrastés.
- Dossier avec certains points dans l'ombre: contenus de la formation, le pilotage, la progression de l'acquisition des compétences, etc.
- Disciplines techniques confiées quasi-exclusivement aux intervenants extérieurs.
- Place trop faible des enseignants-chercheurs dans la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation s'avère de qualité et se soucie de rapprocher les étudiants du monde professionnel en leur apportant des compétences utiles à leur insertion dans le territoire.

Toutefois, une meilleure lisibilité des contenus, mise en regard des différents métiers visés, est cependant souhaitable. La formation semble un peu isolée au sein de l'Université et une réflexion sur les collaborations avec des formations voisines thématiquement ou géographiquement doit être poursuivie. De telles collaborations peuvent favoriser l'employabilité à long terme des diplômés de la formation. Du reste, l'analyse de l'insertion professionnelle doit être affinée, surtout pour une LP à effectif finalement assez réduit, en enquêtant sur les changements de parcours professionnel ou éducatif (qui ne manquent pas d'interroger sur les capacités d'absorption des secteurs professionnels visés et les limites d'un bassin d'emploi très localisé) sur les niveaux de rémunérations en baisse constante qui interrogent, quant à eux, sur l'adéquation en termes de niveau de responsabilités

Il conviendrait de mener une réflexion sur l'équilibre des profils des intervenants dans la formation entre titulaires et vacataires, la répartition des enseignements, l'opportunité d'un recrutement (ou mutualisation) de postes d'enseignant-chercheur pour l'enseignement des disciplines du traitement du son et de l'image et du choix des responsabilités, à commencer par celle de la formation curieusement occupée par un PRAG en 18^e section, autrement dit hors discipline de la licence.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CRÉATION NUMÉRIQUE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Création numérique* (CNUM) de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) couvre deux parcours, un parcours *Hypermédia et Espaces Intelligents* et un parcours *Design et Interactivités de l'information*. La formation est ouverte à la formation initiale, la formation continue et à l'alternance par contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation. La capacité d'accueil de la mention est fixée à 40 étudiants par année. La formation est située sur le site Jacob-Bellecombette. Il existe une double diplomation avec un établissement brésilien, Pontificia Universidade Catolica do Parana.

ANALYSE

Finalité

Le dossier prend soin de justifier les finalités de la formation au regard des évolutions en cours de la numérisation. Dans sa vocation générale qui est de « répondre partiellement au défi sociétal contemporain de préparer les cadres d'aujourd'hui et de demain dans le domaine numérique », l'usage de l'expression « défi sociétal » interroge quant à sa signification et la précision « répond partiellement » demande quelques explications.

Les objectifs tant scientifiques que professionnels liés à la mention et au secteur professionnel visé sont affichés. Ils auraient toutefois pu être davantage détaillés eu-égard à la spécificité de certains métiers « rares » ou émergents. Une hiérarchisation ainsi qu'un classement auraient été appréciés. Compétences Info-communicationnelles, compétences managériales & gestion de projet, compétences linguistiques et interculturelles, critique de la pratique ainsi que davantage de précisions s'agissant de secteurs professionnels spécifiques et innovants notamment en lien avec chacun des parcours. Les débouchés envisagés ont le mérite d'être détaillés pour chaque parcours et correspondent bien à la formation. En revanche, la double diplomation avec la Pontificia Universidade Catolica do Panama reste un point aveugle du dossier. Aucun détail n'est donné sur le diplôme brésilien, ce qui soulève de légitimes questions quant aux finalités. À noter, l'absence d'informations concernant le semestre 9. Il est fait état de « Mobilité internationale » avec trois possibilités soit un stage professionnel, stage dans un laboratoire de recherche ou semestre de mobilité dans une université à l'étranger sans préciser, comme c'est l'usage lors d'échanges ERASMUS par exemple, les types d'enseignements, les connaissances et compétences recherchés. S'agissant d'un quart de la formation le détail des compétences à développer devrait être précisé. L'accès en doctorat est clairement inscrit dans le supplément au diplôme sans pour autant être présent dans les secteurs d'activités menés ou les types d'emplois accessibles, ni comme alternative de parcours en M2.

Positionnement dans l'environnement

La mention bénéficie d'un très bon positionnement régional au regard de sa spécificité. Au niveau national, cinq mentions du même type ont été ouvertes en France (Région parisienne, Bretagne, Occitanie, Provence Alpes, Côte d'azur). Toutefois, la réflexion sur le positionnement aurait mérité d'être affinée au niveau des parcours, ce qui aurait pu permettre de prendre en compte d'autres formations proches qui existent bien dans le panorama universitaire.

Le dossier master évoque d'une « forte attractivité hors de l'Union Européenne et de la Région Auvergne Rhône Alpes ». Les statistiques de l'université font état de 14,8 % d'étrangers, principalement des bulgares, des brésiliens et des Colombiens. L'obligation de mobilité internationale en M2 et les liens avec des universités partenaires (en Europe et hors Europe) ainsi que l'adoption de l'anglais pour les cours du semestre 10 dans le parcours *Hypermédiat et espaces intelligents* étouffent l'ouverture internationale.

L'adossement à la recherche est clairement affirmée avec le laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales (LLSETI) et plus particulièrement l'axe « texte, image et arts numériques ». Concrètement, la recherche est présente sous deux formes: l'UE « Séminaires de Recherche » qui conduit les étudiants à suivre certains événements scientifiques organisés par le LLSETI et la participation à de travaux menés en collaboration avec des industriels et/ou des institutions culturelles.

Le dossier décrit des dynamiques relationnelles favorables dans lesquelles les membres des organisations qui fournissent des terrains de recherche et d'expérimentation aux étudiants deviennent des professionnels vacataires et chargés de cours en master, ce qui renforce le lien et laisse augurer des ajustements quant aux objectifs de formation ; le parcours en alternance fait naître de nouveaux partenariats avec des acteurs régionaux sur les thématiques de pointe du diplôme. Toutefois, au-delà de cette gestion dynamique des relations, il n'est pas précisé de formalisation d'accords de partenariat avec des organisations ou des institutions du secteur d'activité. Le partenariat reste pour l'essentiel informel. Il aurait été intéressant à ce titre de savoir si des contacts avec des pôles de compétitivité, des clusters ont pu être noués et avec quelles conséquences.

La coopération à l'international est fortement marquée : Suisse et Brésil. L'injonction à la mobilité internationale amène chaque étudiant du M2 *Hypermédiat et espaces intelligents* à prospecter à l'étranger ce qui tisse le réseau de coopération scientifico-professionnel à l'international. La mobilité est facilitée par deux types de bourses d'aide à l'enseignement ou aux stages à l'étranger. La composante dispose d'un Bureau des relations internationales, l'accompagnement à la mobilité individuelle des étudiants de M2 fait l'objet d'un suivi individuel par un enseignant pour la recherche d'entreprise ou de partenaire académique étranger.

Organisation pédagogique

La première année est indifférenciée avec un tronc commun qui ouvre sur deux parcours en M2 : *Hypermédiat et espaces intelligents* ; *design et interactivités de l'information*

Le M2 peut s'effectuer, soit en alternance; soit à l'étranger (semestre 9) et à Jacob-Bellecombette au semestre 10 en langue anglaise.

A noter que le rythme d'alternance en M2 *Design et interactivités de l'information*, avec des cours centrés sur le vendredi « et complétés par plusieurs semaines » à temps plein, reste flou en l'absence de calendrier type.

Le master est accessible à partir d'une licence *Information-communication*, sans qu'il soit fait mention des modalités de candidature, de sélection à l'entrée en M1 et des éventuels prérequis. Ce point aurait été intéressant à développer pour expliquer les enseignements de mise à niveau à l'entrée du M1. La formation dessine ainsi un parcours en « Y » avec une spécialisation courte. Le pari pédagogique est de consolider les bases théoriques et pratiques en M1. Repousser le choix de parcours en fin de M1 donne du temps pour décider de la poursuite d'étude, ce qui est pertinent au regard des options fortes avec lesquelles les étudiants doivent composer en M2 et qu'il leur faut anticiper.

L'architecture présente quelques originalités : en M1, les semestres n'ont pas le même nombre d'UE (3 UE au S7 et 4UE au S8) et le M2 en alternance n'est pas semestrialisé. Le stage facultatif en M1 est surprenant : un étudiant peut ainsi réaliser son seul stage dans le champ de spécialité du master *Création numérique* uniquement en début de M2 et de surcroît à l'étranger. Les stages constituent pourtant un important moment de socialisation professionnelle et trouvent une place de choix dans les CV des futurs diplômés. On attendrait, *a minima*, une explication/justification du caractère facultatif du stage en M1 pour une formation qui se veut résolument tournée vers le monde professionnel. Quel que soit le parcours choisi en M2, l'année commence par une expérience professionnelle. D'une durée de cinq mois, il aurait été intéressant d'avoir une explication pédagogique quant au choix de la période de stage en M2 (d'août à décembre). Le stage est évalué par le maître de stage. Un rapport vidéo et un rapport écrit en anglais sont demandés et évalués sans que les

modalités d'évaluation ne soient précisées. D'une manière générale, le dossier détaille trop peu les modalités d'évaluation.

L'intérêt pour l'international se retrouve dans l'importance accordée aux langues étrangères avec deux langues étrangères obligatoires dès le M1 qui bénéficient d'un volume horaire conséquent (40h chacune) avec la possibilité d'ajouter la LV3 portugais; la mobilité à l'étranger est obligatoire durant le semestre 9 et les cours du deuxième semestre de M2 dispensés en anglais pour le parcours *Hypermédia et espaces intelligents*. Il est dès lors surprenant que la double diplomation avec la Pontificia Universidade Catolica do Panama ne soit pas détaillée. On regrettera l'absence d'indication sur le flux des étudiants étrangers qui permettrait d'évaluer l'attractivité de cette formation avec une forte coloration internationale.

Dernière interrogation, le déséquilibre criant en termes de volume horaire entre les parcours de M2 : 237h en M2 *Hypermédiat et espaces intelligents* (heures réalisées au semestre 2) contre 476h en M2 *Design et interactivités de l'information*.

Pilotage

L'équipe pédagogique reste réduite en terme de titulaires : trois enseignants-chercheurs titulaires en Sciences de l'information et de la communication (SIC) plus un poste de MCF ouvert au concours en 2019) ainsi qu'un ATER et trois PRAGS (dont un poste vacant pour congé parental). Un appel ponctuel à des enseignants-chercheurs d'autres universités est réalisé. L'appui d'un ingénieur d'études (en technologies de la formation) s'ajoute encore.

Eu-égard à sa petite taille, l'équipe pédagogique est en contact permanent. Elle se rencontre toutes les 2 ou trois semaines et recourt à des outils de partage.

Suite aux précédentes recommandations du Hcéres, la formation s'est dotée d'un Conseil de perfectionnement qui tient une réunion annuelle. Ses recommandations ont conduit au passage à l'alternance. Toutefois, sa composition n'est pas détaillée.

Dans la mention 39 % des enseignements sont assurés par 16 intervenants extérieurs dont 14 professionnels.

On observe une montée en puissance de la place des professionnels entre M1 (17 %) et M2 (62 % pour le M2 *Design et interactivités*, 25 % pour le parcours *Hypermédiat*), ce qui va dans le sens d'une spécialisation professionnelle. Pareille différence de ratio entre les deux parcours de M2 peut s'expliquer par l'absence de prise en compte du semestre 1 à l'étranger dans le parcours *Hypermédia*. Reste la question des intervenants au Brésil.

Les responsables se montrent à l'écoute des retours des étudiants sur l'appréciation de la formation. Les résultats de l'enquête (« 6 minutes chrono » menée auprès des étudiants en 2018) sont rassemblés sous forme d'annexe. Ceux-ci restent sous-exploités dans l'analyse de la formation. Ces résultats auraient pourtant été, à l'image des cartographies qu'ils proposent, fort utiles pour la gouvernance du master. Ils gagneraient à être croisés avec le fort taux de redoublement et la faiblesse des effectifs en M2, par exemple.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits (ECTS) et du diplôme sont conformes aux usages académiques. Le contrôle des compétences (notamment transversales) s'appuie sur un « portefeuille de compétences » dont pourtant ni les modalités concrètes de réalisation, ni, en retour, les conséquences en matière d'ajustement pour cette formation ne sont précisées. Comment seront codées les compétences acquises lors de la mobilité (M2 *Hypermédia*), en entreprise pour le parcours M2 en alternance ? Tout au plus, le dossier « champ de formation » fait-il état, sans détailler la mise en application pour cette mention, de l'e-portfolio « Karuta ».

Résultats constatés

La formation jouit d'une attractivité à l'entrée en M1 qui dépasse les frontières régionales. Ainsi, 67,30 % des entrants proviennent d'autres universités dont près d'un sur cinq de l'étranger. Le revers de ce bon chiffre est une attractivité faible auprès des étudiants de licence de la L3 *Information-communication* du Département Communication et Hypermédia dont le nombre réduit baisse encore au fil des ans. Cette situation interroge tant sur les continuités entre la licence et le master que sur l'attractivité de celui-ci en local.

Restent des points obscurs à commencer par le très faible effectif en M2 : curieusement, cette situation n'est pas abordée dans le dossier et s'avère d'autant plus étonnante que, comme dit précédemment, l'attractivité à l'entrée du M1 est bonne. Ce questionnement est à mettre en relation avec un fort taux de redoublement en M1 et en M2 (28 % en M1 et M2 [soit respectivement 5 sur 18 et 3 sur 11]. Plusieurs redoublements voire abandons sont à remarquer en M2 (3 redoublants et 3 abandons sur 11 pour 2017/2018). Un taux d'échec / abandon aussi

élevé devrait a minima interroger les responsables sur le recrutement des étudiants et/ou le niveau de contrainte que le choix de parcours en M2 impose. Ces situations d'échec sont, là encore, d'autant plus surprenantes que la formation met en place des cours de remise à niveau et annonce un suivi individuel des étudiants. Le dossier n'évoque pas l'efficacité de ces dispositifs.

Le dossier ne fait état, entre 2013 et 2017, que de 7 réponses à une enquête sur le devenir des étudiants à 6 mois après l'obtention du diplôme. La faiblesse de ce taux de réponse ne permet pas leur utilisation dans un contexte d'autoévaluation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte ouverture sur l'international (partenariat, semestre ou stage à l'étranger, politique des langues étrangères).
- Préoccupation de s'inscrire dans des secteurs d'activité émergents et innovants.
- Architecture cohérente et progressive (place croissante concédée aux intervenants professionnels).

Principaux points faibles :

- Flux d'étudiants faibles, et particulièrement inquiétants en M2 (5 à 7 diplômés/an).
- Taux anormalement élevé de redoublements et/ou d'abandons et une déperdition des étudiants entre le M1 et le M2.
- Partenariat international avec le Brésil, qui est un point fort, soulève beaucoup de questions quant à son poids réel dans la formation.
- Déséquilibre entre les parcours de M2 en termes d'heures et de présence des professionnels.
- Manque de réflexivité du dossier sur les points inquiétants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation bénéficie d'un bon positionnement sur des métiers émergents et innovants qu'elle parvient à bien mettre en avant. Son ouverture volontariste à l'international renforce encore un positionnement original. Or, les résultats chiffrés montrent une formation en difficulté. L'attractivité réelle est à questionner : même si l'équipe responsable dit suivre régulièrement les effectifs en termes qualitatifs et quantitatifs, rien dans le dossier, ne concrétise cette déclaration à commencer par la faible prise en compte de l'autoévaluation réalisée en 2018. Il est nécessaire de réfléchir au rayonnement de la formation, à la défaillance de l'articulation avec la licence information-communication de l'établissement (en raison du faible nombre d'étudiants issus de la L3), de réfléchir aux modalités de recrutement, au profil recherché au regard du nombre anormalement élevé d'échecs ou d'abandons ; à l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite qui, à l'évidence, sont largement perfectibles.

De façon générale, le dossier ne pousse pas suffisamment la procédure d'autoévaluation en laissant dans l'ombre de nombreux points qui participent de cette situation : au-delà de son affichage, les retombées réelles de la mobilité internationale ainsi que la double diplomation au regard des enjeux professionnels contemporains ne sont pas questionnées. La politique des stages (entre le caractère facultatif en M1 et l'obligation de le réaliser à l'étranger en M2) crée certainement un hiatus qui devrait être expliqué ou justifié.

Enfin, la technicité inhérente au master réclamerait un renforcement de l'équipe en Sciences de l'information et de la Communication.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit des affaires* est une formation de deux années ayant pour objectif de préparer les étudiants aux problématiques juridiques liées au monde de l'entreprise. Elle comprend deux parcours : *Droit et contentieux de l'entreprise* et *European and international business law (EIBL)* en partenariat avec l'Université Mykolas Romeris de Vilnius.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours (en première année de master (M1) 596 heures) et de séminaires (en deuxième année de master (M2) 233 heures) au sein du campus Jacob-Bellecombette. Le parcours *EIBL* se déroule pour la M1 à Vilnius et pour la seconde à Chambéry.

Sur les cinq dernières années (2014-2018), la formation a accueilli en moyenne 30 étudiants en M1 et 34 étudiants en M2.

ANALYSE

Finalité

La finalité de la formation est très clairement exprimée et les cours dispensés permettent d'acquérir les connaissances attendues dans la mesure où ils sont majoritairement axés sur le droit de l'entreprise. On regrettera cependant l'absence de cours de droit des entreprises en difficulté en M1.

Les débouchés professionnels sont variés et permettent une insertion non seulement nationale, mais également internationale en particulier à travers le parcours *EIBL*.

La poursuite des études n'est pas pour autant négligée. Si pour l'essentiel celles-ci consistent dans l'École des avocats, quelques étudiants poursuivent en doctorat sans que le dossier d'autoévaluation ne mentionne de chiffres.

Positionnement dans l'environnement

La formation est unique au sein de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) et elle semble se démarquer de celle proposée dans d'autres universités géographiquement proches, comme celle de Grenoble. Il convient en outre d'observer que la Faculté de Droit de Chambéry propose une formation en alternance en *Droit des affaires* (en M2), mais elle partage cette particularité avec la Faculté de droit de Saint-Etienne.

L'articulation avec la recherche est assez développée en première année, dans la mesure où divers enseignements liés à la recherche sont dispensés. Il faut également souligner que les étudiants ont l'obligation de réaliser un mémoire d'initiation à la recherche en première année sous la direction d'un enseignant-chercheur.

L'environnement socio-économique est très satisfaisant, diverses conventions ayant été conclues avec un certain nombre de partenaires (barreau de Chambéry, Barreau d'Albertville et entreprises).

La coopération à l'international est également poussée puisque des partenariats ont été noués avec des universités étrangères, en Amérique et dans l'Est de l'Europe. Le parcours *EIBL*, en particulier, offre aux étudiants une formation entièrement en anglais en partenariat avec l'Université Mykolas Romeris de Vilnius au titre de laquelle les étudiants suivent leur M1 en Lituanie et le M2 en France.

Organisation pédagogique

Dans le parcours *Droit et contentieux de l'entreprise*, le M1 est découpée en trois blocs, le premier étant centré sur les matières fondamentales, le second permettant une spécialisation et le troisième contenant des options et l'enseignement des langues étrangères. Le M2, conformément à sa vocation, permet une spécialisation grâce à des séminaires interactifs. La formation est accessible par la validation d'acquis de l'expérience (VAE).

Concernant le parcours *EIBL*, la lisibilité de l'organisation pédagogique est un peu plus floue, la spécificité essentielle de ce parcours reposant sur les enseignements dispensés en anglais.

La professionnalisation est à l'honneur grâce à l'intervention de professionnels et aux stages (facultatifs en M1 et obligatoires en M2, selon des modalités variables d'un parcours à l'autre). Ouvert à l'alternance en contrat de professionnalisation, le parcours *Droit et contentieux de l'entreprise* est également organisé de telle sorte que les étudiants puissent durant les périodes d'enseignement être présents en entreprise deux jours par semaine. Enfin, une clinique juridique permet de renforcer le lien avec la pratique en confrontant les étudiants à la réalité d'un dossier.

Les liens avec la recherche sont présents grâce à l'intervention d'enseignants-chercheurs et la rédaction obligatoire d'un rapport d'initiation de la recherche en M1. Ce lien est plus ténu en seconde année. D'ailleurs si les poursuites en doctorat sont affirmées comme possibles, elles ne sont pas réellement quantifiées.

La place du numérique est satisfaisante avec la présence d'une plate-forme d'enseignement à distance proposant diverses ressources en ligne.

La dimension internationale est également à l'honneur, tout spécialement dans le parcours *EIBL*, au sein duquel les enseignements sont entièrement dispensés en anglais. De plus, les étudiants ont la possibilité de réaliser un semestre ou une année d'étude dans une université étrangère sans que cela ne soit quantifié dans le dossier d'autoévaluation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de praticiens. Il faut observer que l'équipe pédagogique du parcours *Droit et contentieux de l'entreprise* est composée, en M2, de 35 intervenants dont les deux tiers sont des praticiens, ce qui peut sembler quelque peu excessif malgré le caractère résolument professionnel de la formation.

Un conseil de perfectionnement a été créé récemment mais son rôle est cantonné à la deuxième année de master parcours *Droit et contentieux de l'entreprise*. En M1, la formation est dotée d'un comité pédagogique se réunissant deux fois par an en présence de représentants étudiants, d'un membre de l'équipe décanale et d'un membre de la scolarité. Pour le parcours *EIBL*, un comité de pilotage franco-lituanien a été mis en place.

L'évaluation des enseignements est réalisée via un questionnaire type mis à la disposition des enseignants sur la plate-forme numérique, ce qui semble signifier que cette évaluation n'est pas systématique.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont classiques et satisfaisantes. Elles sont portées à la connaissance des étudiants dès leur adoption. Ceux-ci ont également accès aux annales. En revanche, le suivi dans l'acquisition des connaissances paraît réservé aux alternants pour lesquels un bilan est effectué en M2 à mi-parcours et en fin d'année.

L'aide à la réussite est bien présente grâce à des séances de tutorat pour les étudiants de M1 en reprise d'étude ou les étudiants internationaux. Des cours de français sont également dispensés dans le parcours *EIBL*.

Résultats constatés

La formation est relativement attractive, avec des effectifs en hausse de 12 inscrits en première année en 2014-2015 à 44 en 2016-2017, 43 en 2017-2018. En M2, ils sont stables pour le parcours *Droit et contentieux de l'entreprise* (autour d'une vingtaine), en hausse constante dans le parcours *EIBL* de 14 en 2014-2015 à 26 en 2018-2019.

Les taux d'obtention du diplôme sont tout à fait satisfaisants jusqu'à l'année 2017-2018 puisque les abandons deviennent très largement majoritaires (36 abandons en M2 pour 39 inscrits, seuls 5 étudiants sont présents aux examens et 3 obtiennent leur diplôme). Ces données très inquiétantes qui affectent les deux parcours ne font l'objet d'aucun commentaire. Les données en la matière pour l'année 2018-2019 ne sont pas fournies.

L'insertion professionnelle, mesurée par l'Université, est effective d'après une enquête à six mois annexée portant sur les diplômés de 2013 à 2017. Les données à 30 mois portent sur la période 2010-2015, ce qui est faiblement significatif. Le dossier d'autoévaluation fourni en la matière un tableau portant sur la période précédente (2010-2015), ce qui ne permet pas de jauger l'insertion professionnelle récente des diplômés du master *Droits des affaires*.

Un nombre importants d'étudiants poursuivent leurs études (par exemple, en 2015 8 en emploi et 11 en poursuites d'études sur 20 répondants, en 2016, 7 étudiants ont trouvé un emploi et 7 ont poursuivi leurs études sur 16 répondants). Ces chiffres ne font l'objet ni de commentaires ni d'une actualisation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Liens de qualité avec le milieu socio-économique.
- Forte dimension internationale compte tenu du parcours *EIBL*.
- Ouverture croissante de la formation à l'alternance.

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon en M2 très élevé sans explications.
- Faible appropriation des outils de pilotage (évaluation des enseignements, suivi des étudiants, etc.).
- Conseil de perfectionnement limité à la seule seconde année et à un seul parcours.
- Place de la recherche insuffisante en M2.
- Faible attractivité du parcours *EIBL* pour les étudiants français qui y sont en nombre limité.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit des affaires* de l'USMB est une formation attractive permettant de préparer les étudiants au monde de l'entreprise tout en leur offrant la possibilité de poursuivre leurs études. Les liens tissés avec l'environnement socio-économique permettent de favoriser l'insertion professionnelle et la dimension internationale est à l'honneur.

Il conviendrait de développer le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention afin que ce dernier se saisisse des outils de pilotage afin notamment de traiter urgemment de la question des abandons. Il convient d'être vigilant au sujet de la filière *EIBL* tant du point de vue des enseignements du M2 dispensés en France, qui sont en nombre limité, que du point de vue de la mobilité sortante en première année qui concerne trop peu d'étudiants français. Ces difficultés, cependant, semblent avoir bien été identifiées par les responsables de la formation.

La place de la recherche mériterait d'être renforcée en seconde année, sur le modèle de la première, afin notamment de préparer les étudiants à la poursuite en doctorat qui est affiché comme un débouché possible.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit notarial* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est une formation spécialisée en deux ans ayant pour objectif de former des juristes dans les domaines en lien avec la pratique notariale. La première année du master (M1) a pour but de dispenser les connaissances fondamentales en droit privé et en droit public et d'initier une spécialisation. La seconde année de master (M2) a pour objet de conduire les étudiants à maîtriser les compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession de notaire. La formation comprend un total de 950 heures d'enseignement, dont 587 heures en M1 et 363 heures en M2. Les enseignements ont lieu en présentiel et sont dispensés sous la forme de cours magistraux auxquels sont associés des travaux dirigés uniquement pour les matières fondamentales de la première année.

Un stage, facultatif en M1 et obligatoire en M2, est prévu à l'issue des examens écrits. Depuis 2018-2019, le master est ouvert à l'alternance.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont clairement exposées. Les métiers et/ou les poursuites d'études sont bien renseignés et correspondent parfaitement à la formation. Le contenu des enseignements est en adéquation avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation.</p> <p>Quoique la poursuite d'études en doctorat fasse partie des débouchés et que la formation accorde une place importante à la recherche, aucun étudiant n'a poursuivi dans cette direction.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Relativement proche en termes de contenu de l'offre de formation proposée par l'Université de Grenoble Alpes (UGA), le master <i>Droit notarial</i> s'en distingue depuis 2018 notamment par son ouverture à l'alternance.</p> <p>Les liens entre le master et la recherche se concrétisent, durant le M1, par la rédaction d'une mémoire d'initiation à la recherche placé sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur, ainsi que par une formation à la méthodologie de la recherche et à la recherche documentaire, à laquelle la bibliothèque universitaire est associée. Au cours du M2, les étudiants ont à rédiger un mémoire de recherches portant sur le droit notarial, qu'ils devront soutenir à la fin de l'année universitaire. On apprécie l'aménagement de l'emploi du temps, qui consiste à ne prévoir aucun cours pendant deux jours, de manière à permettre aux étudiants de réaliser leurs recherches. Le souci d'une bonne articulation entre la formation et la recherche est présent même en cas</p>

d'alternance, les étudiants devant, dans ce cas, rédiger un rapport d'alternance qui doit comprendre une partie théorique à l'appui de recherches doctrinales. Les étudiants inscrits en M2 suivent, en outre, une formation à la recherche documentaire et à la rédaction d'un travail de recherche. Le faible volume horaire (2 heures) peut se comprendre dès lors que les étudiants ont déjà bénéficié, lors du M1, d'une formation suffisamment poussée.

Le dossier indique que les étudiants sont régulièrement invités aux manifestations du centre de recherche. Il serait préférable que ces manifestations soient inscrites dans l'emploi du temps des étudiants et que leur présence soit obligatoire. Le master *Droit Notarial* a par ailleurs un bon environnement socio-économique, du fait notamment du partenariat avec la Chambre interdépartementale des notaires de Savoie et de Haute-Savoie, lequel se réalise, par le biais d'une convention, de diverses manières : concertation pour la sélection des étudiants et la composition de l'équipe pédagogique, aide à la recherche des stages par l'intermédiaire du Club des Entreprises de l'Université, implication dans la mise en place de l'alternance, organisation tous les deux ans d'une journée de formation en présence des notaires des deux Savoie ouverte aux étudiants du master, contribution financière relativement importante. Le master a également conclu une convention avec Prédictive, entreprise dont l'activité porte sur l'intelligence artificielle appliquée aux décisions de justice, qui participe à la mise en place de projets pédagogiques avec les étudiants du master. Le master affiche une large coopération internationale, qui est de nature à favoriser les mobilités étudiantes. Au cours du M1, la possibilité leur est en effet donnée d'effectuer un ou deux semestres dans une Université étrangère, dans le cadre du programme Erasmus plus ou de conventions bilatérales (Argentine, Brésil, Colombie, Canada, Sénégal, Russie, Ukraine) ou encore dans celui de programmes multilatéraux avec les Etats-Unis, le Québec et

l'Ontario. Le dossier d'autoévaluation ne fournit cependant aucune donnée chiffrée des mobilités sortantes pour ce master.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est plutôt lisible avec une spécialisation progressive qui se manifeste, en M1, par l'accent mis sur les matières fondamentales communes aux masters de droit privé, et l'apparition, en M2, de différents parcours. Les matières spécifiques en droit notarial en M1 mériteraient d'être davantage présentes en M1. Par ailleurs, on regrette que les parcours du M2, de même que les modalités du passage d'un parcours à l'autre de la mention, ne soient pas davantage explicités. Les dispenses d'assiduité pouvant être mises en place en cas de contraintes particulières, ainsi que les aménagements pouvant être proposés aux étudiants en situation de handicap ou aux sportifs et artistes de haut niveau, sont appréciables.

La formation est accessible par la validation d'acquis de l'expérience (VAE) à la suite de la soutenance d'un mémoire.

L'organisation annuelle du master paraît tout à fait satisfaisante. La concentration des cours sur trois jours permet aux étudiants en alternance de consacrer un temps suffisant au travail au sein de l'étude. Quant aux étudiants en formation classique, ils occupent ce temps restant au travail lié à leur mémoire. La période du stage ou de l'alternance à temps plein, qui se situe à la fin des examens, participe également à une bonne organisation pédagogique. La professionnalisation est très présente tout au long de la formation. Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel par le biais du module PPP (Projet Personnel et Professionnel), en lien avec le BAIP (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle). Ils bénéficient également de l'aide du Club des entreprises de l'Université. Les contacts avec le milieu socio-économique sont favorisés, en raison de la présence de professionnels au sein de l'équipe pédagogique, ainsi que de la mise en place de diverses actions (« déjeuners RH », « speed dating stages », bourses de stages en ligne). Dans le cadre de la formation initiale, la réalisation d'un stage est prévue, facultativement en M1 et obligatoirement en M2, conformément à la progression de la spécialisation. Si la durée et la période du stage obligatoire sont mentionnées (quatre semaines minimum), en revanche, tel n'est pas le cas du stage facultatif. En ce qui concerne l'alternance, celle-ci s'effectue au sein d'une étude notariale. Les modalités de la recherche de l'étude d'accueil ne sont toutefois pas précisées. Le double encadrement par un tuteur professionnel et un référent universitaire, quelles que soient les modalités de la formation, est appréciable.

La recherche est également présente au sein du master, qu'il s'agisse de l'intervention d'enseignants-chercheurs, de la formation dispensée dans le cadre du mémoire ou de la participation à la rédaction d'une revue juridique. Aucune indication n'est apportée au sujet du lien avec les activités de recherche du site, ce qui est regrettable. Les pédagogies innovantes sont aussi présentes (clinique juridique, classe inversée, cours actifs, projet d'utilité collective sous la responsabilité d'un enseignant). L'utilisation du numérique occupe une place non résiduelle (plate-forme de dépôt de supports de cours, module de formation Certificat Informatique et Internet, niveau 2 *Métiers du droit*, cours d'anglais en ligne, clinique juridique en ligne).

L'apprentissage de langues étrangères (l'anglais à titre obligatoire et une autre langue à titre optionnel), l'existence de cours de droit et d'économie dispensés en langue anglaise, la certification par le biais du *Test of*

English for International Communication (TOEIC), la préparation du *Test of English as a Foreign Language (TOEFL)* et la création d'un label d'excellence, de même que la mobilité des étudiants assurent une bonne internationalisation de la formation.

Même si des éléments quantitatifs manquent en la matière.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée du fait de la présence d'universitaires et de praticiens du droit. Le dossier indique une répartition des cours plutôt équilibrée. Peu présents en M1, les intervenants extérieurs, en particulier des Notaires, auraient en charge la moitié des enseignements en M2 où la spécialisation s'intensifie. Les chiffres du tableau figurant dans le dossier ne confirment toutefois pas une telle répartition, à moins que les éléments ne concernent la seule deuxième année.

Les modalités des responsabilités pédagogiques diffèrent selon les années. En M1, une commission pédagogique est instituée au sein de laquelle siègent deux étudiants élus. La fréquence des réunions, deux par an, paraît suffisante. On ne comprend pas pourquoi ce schéma est abandonné en M2 où il n'est plus fait mention de cette commission, mais du seul responsable de la formation. Aucune précision n'est apportée au sujet de la mise en place du conseil de perfectionnement. On regrette que le master *Droit notarial* ne prévoise pas d'évaluation pour chaque enseignement, mais uniquement une évaluation d'ensemble très générale, sur la formation et les conditions de vie étudiante. Aucun élément ne permet d'apprécier les modalités de l'autoévaluation de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances, sur la base de cas pratiques et d'un grand oral, sont en parfaite adéquation avec la finalité de la formation. Les règles de délivrance des crédits ECTS (European Credit Transfer System) sont bien explicitées dans le dossier. En revanche, la maquette ne précise pas leur répartition au sein des unités d'enseignement. Rien n'est dit non plus à propos des jurys d'examen. Le recrutement des étudiants est assuré en partenariat avec la Chambre interdépartementale des notaires ce qui paraît pertinent pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études au sein du Diplôme supérieur du Notariat en contrat de professionnalisation.

Résultats constatés

Les effectifs varient entre 15 et 20 étudiants, ce qui révèle une plutôt bonne attractivité de la formation. La capacité d'accueil est fixée tous les ans en accord avec la Chambre interdépartementale des notaires, en considération des possibilités d'intégration des étudiants dans le monde professionnel. Le tableau inséré dans le dossier affiche des taux d'échec et d'abandon ou de réorientation qui étonnent du moins pour l'année 2017-2018. Au cours de celle-ci en effet, le dossier fait état de 13 abandons en M2 pour 17 inscrits pédagogiques sans que l'on ne dispose des explications.

En revanche, une enquête à 30 mois dont les résultats concernent uniquement les années 2010 à 2015, affiche de plutôt bons résultats du point de vue de l'insertion professionnelle (en 2014-2015, 13 diplômés sur 14 répondants ont un emploi). Une enquête à six mois portant sur la période 2013-2017 (avec un taux de réponse de 81 %) confirme ce constat. La poursuite d'étude demeure importante, à l'issue du master mais s'explique par les spécificités de la formation notariale et l'orientation naturelle des étudiants vers le Diplôme supérieur du Notariat. Il est toutefois dommage que le dossier repose sur une enquête ancienne et que ne soient pas analysées des données actualisées.

Quant au devenir exact des diplômés, celui-ci n'est pas précisément exposé. Les données fournies s'avèrent de ce point de vue très insuffisant.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Existence d'un partenariat utile avec la Chambre interdépartementale des notaires.
- Place de la recherche conséquente pour une formation à visée professionnelle.
- Ouverture judicieuse de la formation à l'alternance.
- Très bon taux d'insertion professionnelle.
- Bonne ouverture de la formation à l'international.

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon en seconde année très élevé inexpliqué.
- Absence de mise en place d'un conseil de perfectionnement.
- Faiblesse de l'évaluation par les étudiants.
- Données trop souvent lacunaires ou trop anciennes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Aucune perspective d'évolution du master *Droit notarial* n'est évoquée.

La formation pourrait davantage tirer profit de son ouverture prononcée vers l'international et la recherche qui la démarque d'autres diplômes de même nature.

Le pilotage de la formation pourrait également être amélioré avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement et une évaluation plus systématique par les étudiants des enseignements dispensés.

De même, qu'il est urgent de se saisir de la question de l'augmentation récente et soudaine du taux d'abandon en seconde année.

Enfin, une meilleure information sur l'insertion des diplômés serait utile au pilotage de la formation notamment par des données récentes et actualisées.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit privé* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est une formation dispensée à la faculté de Droit de Chambéry sur le domaine universitaire Jacob Bellecombette et qui se déroule sur deux années. Le cursus ouvert principalement aux titulaires d'une licence de *Droit* et assuré essentiellement en présentiel a pour but d'enseigner aux étudiants les savoirs fondamentaux du droit privé et de les spécialiser ensuite dans divers domaines. La formation comprend trois parcours qui se distinguent dès la première année de master (M1) : le parcours *Métiers du droit et de la justice*, le parcours *Droit du dommage corporel* et le parcours *Droit privé et public des obligations*. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours et de travaux dirigés en M1 et de séminaires en deuxième année de master (M2). Les objectifs de la formation consistent à former des juristes œuvrant notamment dans des entreprises spécialisés dans les expertises de dommages corporels. Elle prépare aussi les étudiants aux concours donnant accès aux professions judiciaires ou au doctorat.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs professionnels et scientifiques de la formation sont exposés avec un degré de précision suffisant, un supplément au diplôme précisant ceux-ci pour chaque parcours. La formation par les enseignements qu'elle dispense permet aux étudiants d'acquérir des connaissances solides et de maîtriser les matières fondamentales de droit privé. Elle leur offre une spécialisation qui se veut progressive. En effet si le M1 est marqué par des cours fondamentaux communs, des enseignements de spécialités différents distinguent chacun des trois parcours. Les étudiants peuvent ensuite poursuivre dans le M2 continuant directement leur M1. En ce sens la dénomination de la formation est donc en adéquation avec les objectifs affichés. L'information des étudiants concernant les objectifs en termes de compétences et de connaissances est principalement assurée par une documentation mise à disposition en ligne et par les enseignants à l'occasion de leurs cours.

Les débouchés professionnels sont classiques et couvrent les professions judiciaires accessibles notamment par voie de concours ou d'examen (École des avocats, École nationale des greffes, etc.). L'insertion professionnelle directe dans un secteur professionnel (juriste d'entreprise, régleur de sinistres) ou la poursuite d'un doctorat sont aussi possibles même si dans ce dernier cas le dossier ne dénombre pas d'inscriptions en thèse. L'information relative aux différents débouchés est portée à la connaissance des étudiants principalement à l'occasion d'un forum des métiers.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit privé* ne souffre pas d'une concurrence trop importante notamment avec l'Université de Grenoble-Alpes située à proximité. Le parcours *Droit du dommage corporel* ouvert à l'alternance et à la formation continue est ainsi unique en France et le parcours *Droit privé et public des obligations* commun d'ailleurs avec le master *Droit public* propose une vision transversale du droit. Le parcours *Métiers du droit et de la justice* en prise quant à lui avec le milieu professionnel offre dans une certaine mesure une préparation aux grands concours.

Les liens du master *Droit privé* avec la recherche sont bien présents même s'ils demeurent mesurés. Ainsi outre la présence d'enseignants-chercheurs rattachés au Centre de recherche en droit Antoine Favre dans la formation, les étudiants en M1 ont l'obligation de réaliser un mémoire. Ils sont par ailleurs invités aux diverses manifestations scientifiques proposées par le laboratoire de recherches et des conférences sont régulièrement organisées par les étudiants au sein du parcours *Droit du dommage corporel* et *Métiers du droit et de la justice*. En revanche seul le parcours *Droit privé et public des obligations* offre la possibilité d'effectuer un mémoire de recherche en M2. Cette formation semble donc être la seule permettant la poursuite en doctorat.

Les partenariats avec le monde socio-économique sont relativement développés même si leur intensité semble dépendre en grande partie de la spécialité du parcours et de sa dimension professionnalisante. Ainsi une convention avec le Barreau de Chambéry et d'Albertville a permis la création d'une clinique juridique. Le master *Droit du dommage corporel* quant à lui bénéficie de relations privilégiées avec des associations professionnelles (Association Nationale des Avocats de Victimes de Dommages Corporels, Association pour l'étude de la réparation du dommage corporel, fonds de garantie).

L'internationalisation de la formation est quant à elle réalisée en théorie dans le cadre du dispositif ERASMUS ou en application de partenariats classiques conclus avec des établissements étrangers d'Europe de l'Est (Russie, Ukraine et d'Amérique du sud) et du Nord (principalement l'Université de Laval-Québec). Le dossier n'indique cependant pas le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce type de mobilités.

Organisation pédagogique

La formation apparaît cohérente et elle est structurée de manière progressive. Le cursus se réalise ainsi sur deux années, chacune comportant deux semestres.

Logiquement le M1 se veut généraliste et comprend trois blocs de matières. Le premier permet d'acquérir des connaissances dans les disciplines fondamentales du droit privé et les enseignements sont les mêmes dans chacun des trois parcours. La deuxième unité d'enseignement propose des cours spécifiques à chaque parcours et la troisième comprend des options ainsi que l'enseignement des langues dont l'anglais qui est obligatoire.

Le M2 *Droit privé* est-elle plus spécialisée et chaque parcours se distingue bien des autres même si l'organisation interne est la même. Ainsi le premier semestre est composé dans tous les cas d'une série d'enseignements particuliers alliant compétences pratiques et théoriques. Dans ce cadre, il convient de souligner que le parcours *Métiers du droit et de la justice* propose une unité de méthodologie dédiée à la préparation de concours. Le second semestre du M2 s'il continue à contenir des enseignements de spécialités est marqué par le suivi obligatoire d'un stage sanctionné par un rapport ou par la rédaction d'un mémoire, seulement possible dans le parcours *Droit privé et public des obligations*. Ce dernier parcours se distingue d'ailleurs aussi des autres en ce que son nombre d'heures d'enseignements est plus réduit que les autres (218 heures contre 314 heures pour le parcours *Métiers du droit et de la justice* et 286h pour le parcours *Droit du dommage corporel*) et par le fait que les cours dispensés souvent sur une dizaine d'heures sont très nombreux et leurs intitulés sont souvent peu explicites.

Si la formation est accessible par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), dispositif dont l'emploi réel n'est pas évalué par le dossier, seul le parcours *Droit des dommages corporels* est ouvert à la formation continue et l'alternance est organisée en conséquence. Ainsi entre 2 (2014-2015) et 9 (2018-2019) étudiants ont suivi le master par le biais d'un contrat de professionnalisation. L'accueil des étudiants en situation particulière semble faire l'objet d'une adaptation pédagogique adaptée (dispense d'assiduité, aménagements des examens).

La professionnalisation est satisfaisante et assurée notamment par l'intervention de praticiens dans les divers parcours. Si les étudiants sont incités à réaliser un projet personnel et professionnel grâce à un système de bonification de points dans une unité complémentaire. Il n'y a pas de stage obligatoire en M1. Ils sont en revanche intégrés dans les trois parcours en M2 et un accompagnement des étudiants est mis en place au niveau de l'établissement (Bureau des stages, Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, club des entreprises, outil de gestion des conventions de stage « P-stage ») et de la formation (enseignant-référent). Il est toutefois

dommage que la professionnalisation du parcours *Droit des dommages corporels* n'ait pas donné lieu à des développements plus précis, celle-ci paraissant plus importante que les autres.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est tout aussi classique. Elle est assurée par la possibilité de participer à des conférences organisées par les enseignants-chercheurs œuvrant dans la formation et par rédaction d'un mémoire d'initiation à la recherche en M1 qui peut se poursuivre par l'écriture d'un mémoire de recherche plus conséquent en M2 mais uniquement dans le parcours *Droit privé et public des obligations*. Il est toutefois regrettable que ce volet de la formation n'ait pas été suffisamment détaillé alors que le doctorat est une poursuite d'études envisagée.

L'utilisation du numérique dans la formation est satisfaisante. Si d'un côté elle demeure très traditionnelle (plateforme de dépôt de supports de cours et accès distant aux ressources de la bibliothèque universitaire, accès aux cours de l'Université juridique nationale francophone), les nouvelles technologies sont employées dans le cadre des cours d'anglais (plateforme d'auto-formation et interactive) et dans le cadre de la clinique juridique qui fonctionne uniquement en ligne. Une démarche de type pédagogie active et/ou inversée initiée au niveau de l'établissement peut enfin être relevée.

La dimension internationale du master *Droit privé* est quant à elle bien assurée. La formation porte une attention toute particulière aux cours de langues, un cours en anglais dédié au droit anglo-américain est proposé et les étudiants peuvent se voir délivrer le Label "Law & English" créée par l'USMB. La formation prépare au Test of English for International Communication (TOEIC) et au Test of English as a Foreign Language (TOEFL). Les étudiants peuvent aussi bénéficier du dispositif ERASMUS ou de conventions bilatérales et suivre un semestre ou une année de leur master dans une université européenne ou hors Europe. Il n'est cependant pas possible d'évaluer la réalité de l'emploi des mécanismes de mobilités internationales faute de données chiffrées.

Pilotage

Le dossier présentant le master *Droit privé* est laconique sur la composition de son équipe pédagogique. Ainsi concernant le parcours *Droit privé et public des obligations*, ces informations sont absentes du dossier mais apparaissent en réalité dans celui du master *Droit public*. Il est de plus compliqué de retracer avec exactitude la composition de l'équipe pédagogique tout parcours et années confondus. Les qualités précises des intervenants professionnels des parcours *Métiers du droit et de la Justice* et *Droit du dommage corporel* ne sont quant à eux pas précisées. Il n'en demeure pas moins qu'au regard des éléments fournis, les deux parcours évaluable font intervenir 35 professionnels et 24 enseignants chercheurs (3 enseignants-chercheurs sur 19 dans le parcours *Droit du dommage corporel* et 19 professionnels sur 40 dans la parcours *Métiers du droit et de la justice*). Si le nombre d'intervenants venant du monde socio-professionnel peut paraître élevé, ils ne prennent en réalité en charge que 33,57 % des heures d'enseignements assurés et ils se concentrent par ailleurs principalement en M2.

Le master *Droit privé* ne fait pas l'objet d'un pilotage global. Il est en fait assuré en M1 uniquement par un directeur et une commission pédagogique dédiée dans laquelle les étudiants sont représentés. Quant aux parcours de M2, s'ils sont pris en charge par un responsable, ils ne bénéficient apparemment pas de structure formalisée de pilotage collectif. Il n'existe donc pas de conseil de perfectionnement ou de structure équivalente et il est difficile de savoir si les échanges entre les différents acteurs de la formation entraînent une réelle réflexion sur l'amélioration de celle-ci. L'évaluation des enseignements du master s'opère souvent librement dans le cadre des cours par le biais d'un questionnaire anonyme soumis aux étudiants par l'enseignant. Une enquête de l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'USMB portant notamment sur le contenu de la formation, les conditions et la qualité des enseignements, montre un niveau de satisfaction générale correcte de la part des étudiants. Le dossier n'indique cependant pas dans quelle mesure les résultats de ces évaluations sont prises en compte par les diverses équipes de la formation.

L'évaluation des connaissances est quant à elle organisée apparemment de façon traditionnelle même si le dossier demeure ici flou. Il se contente ainsi de renvoyer pour ce qui concerne les modalités d'évaluation retenues (contrôle continu, examens terminaux écrits ou oraux), la composition et le fonctionnement des jurys, et les conditions d'obtention du diplôme de master au règlement des études mis à la disposition des étudiants. Le suivi de l'acquisition des compléments est lui encore moins renseigné, le dossier se contentant de reprendre quelques éléments des suppléments au diplôme déclinés pour chaque parcours.

Il n'y a pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite mis à part le suivi facultatif de séances de tutorat (en M1) et la possibilité de suivre des cours de remise à niveau en anglais. Le dossier ne précise pas quels étudiants peuvent recourir à ces aides et à quelles conditions, si elles sont effectivement utilisées. Enfin, si à l'issue du M1, les étudiants peuvent continuer dans un des trois parcours proposés dans la mention ou peuvent opter pour d'autres M2 de l'établissement, cette dernière passerelle paraît difficilement praticable eu égard à la spécialisation déjà bien présente au deuxième semestre du M1.

Résultats constatés

Le suivi des effectifs est assuré par les services de l'Université et montre une baisse d'attractivité qui ne fait l'objet ni de questionnement, ni de traitement particulier de la part des instances de pilotage de la formation. Les effectifs en M1 provenant à environ 70 % en moyenne de la licence *Droit* de l'USMB sont passés d'une centaine d'étudiants entre 2014 et 2016, à 44 inscrits en 2016-2017, pour remonter à plus d'une cinquantaine depuis 2017. Le parcours *Droit privé et public des obligations* est ici le plus en difficulté. Sa première année ne compte entre 2016 et 2018-2019 que trois ou quatre étudiants, auxquels il faut ajouter entre un et cinq inscrits dans le master *Droit public*. Le M2 quant à lui culmine dans cette même période à sept étudiants relevant uniquement du master *Droit privé*. Le parcours *Métiers du droit et de la justice* souffre aussi d'une déperdition de moitié entre les deux années de master depuis 2016. Les effectifs en M2 *Droit privé* tous parcours confondus n'ont ainsi cessé de chuter pour passer de 53 étudiants à 16 entre 2014 et 2018.

Les taux de réussite sont en revanche tout à fait satisfaisants, avoisinant pour le M1 *Droit privé* dans son ensemble les 90 % et pour la seconde année 96 %. Ces bons résultats ne doivent cependant pas occulter la situation particulière du parcours *Droit privé et public des obligations* dont le taux de réussite en M2 en 2017-2018 a été extrêmement faible (selon le dossier seul un étudiant sur six a passé ses examens durant cette session).

Si une majorité d'étudiants fait le choix d'une poursuite d'études après le M1, le même phénomène est observé à la sortie du M2. Les étudiants des parcours *Métiers du droit et de la justice* et *Droit privé et public des obligations* préparent d'ailleurs principalement des concours après le M2 et apparemment très peu voire aucun ne poursuit en doctorat. Pour ceux s'insérant sur le marché du travail plus de 70 % trouve un emploi en adéquation avec leur niveau de formation et de spécialité. Il est dommage en revanche qu'aucune donnée chiffrée exploitable ne permette de mesurer l'insertion professionnelle des étudiants ayant suivi le parcours *Droit du dommage corporel* et ce d'autant plus qu'il est ouvert à l'alternance.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Place importante faite aux langues.
- Liens avec le monde professionnel nombreux et de qualité.
- Parcours *Droit du dommage corporel*, unique formation universitaire en France.

Principaux points faibles :

- Dossier trop souvent imprécis voire lacunaire.
- Pilotage du master et de ses parcours peu formalisé.
- Faible attractivité de la formation et en particulier du parcours *Droit privé et public des obligations*.
- Problèmes d'articulation entre le parcours *Droit privé et public des obligations* et celui proposé par le master *Droit public* alors qu'ils sont similaires.
- Très faible poursuite d'études en doctorat.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit privé* est une formation classique mise en valeur par le parcours original *Droit des dommages corporels* dont la qualité doit être reconnue. Il faut souligner l'effort porté sur les liens avec le monde professionnel, la place de la recherche est cependant quant à elle très relative. Le pilotage de la formation gagnerait à adopter formellement et faire fonctionner un conseil de perfectionnement. La baisse de l'attractivité de la formation pose question surtout ces deux dernières années.

Plus particulièrement le contenu et les objectifs du parcours *Droit privé et public des obligations* doit donner lieu à une réflexion approfondie et sa place dans l'offre de formation des masters de la Faculté de Droit de l'USMB doit être repensé sous peine de voir sa pérennité engagée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit public* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est une formation se déroulant sur deux années et qui s'adresse principalement à des étudiants titulaires d'une licence de *Droit*. Ouvert en formation initiale, continue, à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et en partie à l'apprentissage le master comprend trois parcours dès la première année. Le parcours *Droit public et privé des obligations* est commun dans la plupart des enseignements au parcours *Droit privé et public des obligations* proposé par le master *Droit privé* de la même faculté. Les parcours « Administration des collectivités territoriales » et « Droit de la Montagne » comprennent une première année de master (M1) commune et une seconde année (M2) différenciée. Les enseignements sont dispensés sur le site de la faculté de Droit de Chambéry sur le domaine universitaire Jacob Bellecombette. Le parcours *Droit de la Montagne* étant co-accrédité avec l'Université Grenoble-Alpes, la majorité de ses cours est dispensée sur le Campus universitaire de la faculté de Droit de Grenoble à Saint-Martin-d'Hères.

Le master *Droit public* forme des juristes de droit public de haut niveau grâce à une spécialisation progressive. Les étudiants peuvent ainsi acquérir les compétences recherchées par les employeurs locaux et s'insérer professionnellement directement. L'offre de la formation leur donne aussi la possibilité de préparer divers concours de la fonction publique ou l'examen d'entrée aux écoles d'avocats.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances acquises par les étudiants à l'issue du master *Droit public* sont clairement exposées pour chacun des parcours de la formation. Ainsi le M1 dans son parcours *Administration des collectivités territoriales* et *Droit de la montagne* permet d'assurer une bonne connaissance du secteur institutionnel local et du droit des interventions publiques locales. Le M1 *Droit public et privé des obligations*, plus transversal, permet l'acquisition de connaissances plus fondamentales en droit public et en droit privé. Les enseignements dispensés en M2 sont logiquement plus spécialisés. Ils permettent de développer des compétences professionnelles normales pour ce niveau d'étude : élaboration d'actes juridiques, évaluation publique, maîtrise du contentieux public, administration des collectivités locales et pilotage de structures publiques présentes en zone de montagne.

Les emplois visés par la formation correspondent aux débouchés professionnels offerts par chacun des parcours du master *Droit public*. Ils permettent de préparer aux concours de la fonction publique, de former des avocats ou des juristes maîtrisant le droit public à destination des collectivités territoriales, des entreprises, d'associations et d'établissements qui développent leurs activités dans les domaines couverts par la formation.

La poursuite d'études en doctorat est aussi possible pour les étudiants titulaires du master *Droit public* parcours *Administration des collectivités territoriales* et *Droit public et privé des obligations*. Il est cependant regrettable

que le dossier ne précise pas si cette voie est réellement suivie par des étudiants titulaires du master *Droit public*.
Le master *Droit public* ne fait pas l'objet d'une délocalisation mais seul un quart des enseignements du parcours *Droit de la Montagne* co-accrédité avec l'Université de Grenoble-Alpes (UGA) est en réalité dispensé à la faculté de Droit de Chambéry, le reste est dispensé à Grenoble.

Positionnement dans l'environnement

La situation géographique de l'USMB explique que les parcours *Administration des collectivités territoriales* et *Droit public et privé des obligations* du master *Droit public* peuvent souffrir d'une concurrence régionale. Des formations similaires existent ainsi à l'Université de Grenoble-Alpes, à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et à l'Université Lumière Lyon 2. Ces deux parcours ne se distinguent que par leur assise régionale et la possibilité pour le premier de le suivre en alternance. Le parcours *Droit de Montagne* co-accrédité avec l'UGA constitue en revanche une originalité qui lui permet de se distinguer sur le plan national.

L'articulation entre la formation et la recherche est classique. Elle se concentre principalement autour des liens existants avec le « Centre de recherche en droit Antoine Favre » de l'USMB, en tous les cas pour ce qui concerne le parcours *Droit public et privé des obligations*. Le parcours *Administration des collectivités territoriales* ne se rattache lui que très peu aux axes de recherches à ce dernier Centre de recherche. Quant au Parcours *Droit de la Montagne*, il entretient de fortes relations avec le Centre de Recherches juridiques de l'UGA. Une majeure partie des enseignants de la formation est d'ailleurs membres de ces deux laboratoires. Ils suivent en outre les mémoires d'initiation à la recherche obligatoires en M1 et encadrent les mémoires de recherche des étudiants ayant opté pour la voie recherche en M2 dans les parcours *Droit public et privé des obligations* et *Administration des collectivités territoriales*. Compte tenu de la dimension professionnalisante volontairement assumée par le master *Droit public* l'adossement à la recherche qui demeure mesurée semble cependant adéquat.

La formation est très bien implantée au sein de son environnement socio-économique. Les partenariats avec le barreau de Chambéry, le Tribunal administratif de Grenoble, les collectivités territoriales, les établissements publics locaux et certaines directions déconcentrées de l'État sont développés. Le parcours *Droit de la Montagne* se distingue aussi par ses liens avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Isère, une fondation œuvrant dans le secteur de l'agriculture de montagne et avec de nombreuses associations. Ces collaborations permettent aux étudiants de bénéficier non seulement de cours et de conférences dispensés par des intervenants professionnels mais aussi de nombreux terrains de stages. Le parcours *Droit public et privé des obligations* est quant à lui très peu renseigné sur ses liens avec le monde professionnel.

Le master *Droit public* essentiellement centré sur le bassin d'emploi régional, ne présente logiquement pas de coopérations particulières avec des établissements universitaires étrangers. Si des dispositifs de mobilité internationale de type ERASMUS ou portés par des conventions bilatérales sont mis à la disposition des étudiants, le nombre de ceux ayant réellement bénéficié de ce système demeure indéterminé faute de données chiffrées sur ce point.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master *Droit public* est claire du moins pour les parcours *Droit de la Montagne* et *Administration des collectivités territoriales*. Il s'organise autour d'un M1 composé de deux parcours communs pourtant intitulés différemment : *Administration des collectivités territoriales* et *Droit de la Montagne*. Le troisième parcours, *Droit public et privé des obligations* se distingue des deux autres grâce à des enseignements sensiblement différents. Chaque parcours se poursuit ensuite logiquement en M2.

Dans l'ensemble des parcours le premier semestre du M1 renforce les acquis fondamentaux en Droit public tout en introduisant une pré-spécialisation et le second semestre prolonge et prépare celle plus poussée offerte par le M2. La formation propose donc une vraie progressivité.

Le master *Droit public* se déroule uniquement en présentiel et est ouvert principalement en formation initiale. Le parcours *Droit de la Montagne* présente en l'espèce une double particularité : ses enseignements sont pour une large part assurés sur le site de l'UGA et il est possible de la suivre en formation continue. Le parcours *Administration des collectivités territoriales* est quant à lui ouvert à l'alternance.

Des dispositifs de validation de l'acquis de l'expérience (VAE) existent et ont été sollicités par quatre étudiants depuis 2014 (deux en M1 et deux en M2 parcours *Administration des collectivités territoriales*).

Les étudiants en situation particulières (étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau) ou salariés bénéficient d'aménagements d'emploi du temps ou des adaptations du régime des examens.

La place de la professionnalisation dans le master *Droit public* est logiquement importante. Ainsi de nombreux

enseignants venant du monde socio-économique prodiguent des cours souvent spécialisés et organisent des rencontres professionnelles. La formation prévoit en M1 un stage non obligatoire dans chaque parcours encadré par un tuteur et un référent universitaire. Les étudiants en M2 ont quant à eux l'obligation d'effectuer un stage au quatrième semestre s'ils ne choisissent pas de rédiger un mémoire de recherche. Ceux inscrits dans le parcours *Administration des collectivités territoriales* peuvent aussi bénéficier d'un contrat d'apprentissage dans une collectivité locale. Ce dispositif est d'ailleurs opérationnel car 8 étudiants en 2016-2017 et 17 d'entre eux en 2018-2019 ont suivi ce parcours dans le cadre de ce type de contrat. Les étudiants sont aidés dans l'ensemble de leur démarche par l'établissement et des outils leur sont spécialement dédiés (aide à la recherche des stages, constitution de lettres de motivation et de CV organisés par un bureau des stages, utilisation d'une plateforme spécialisée dans l'offre de stages au niveau régional, outil numérique de gestion des conventions de stages, etc.). Le parcours *Droit de la montagne* se distingue par ailleurs et une nouvelle fois en proposant en plus un atelier de professionnalisation annuel.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est en revanche plus limitée. Les enseignants-chercheurs intervenants dans les divers parcours offrent ainsi aux étudiants du master *Droit public* la possibilité d'organiser et participer à des conférences. Par ailleurs, les étudiants doivent élaborer un mémoire d'initiation à la recherche en M1 et un mémoire de recherche en M2 s'ils désirent poursuivre en doctorat (possibilité non offerte dans le parcours *Droit de la montagne*).

La place du numérique dans la formation, repose principalement sur l'utilisation de supports d'enseignement en ligne via la plateforme Moodle, Lansad pour l'anglais et l'Université Juridique Numérique Francophone. Il est possible de noter la présence d'un cours d'informatique des marchés publics dans le parcours *Administration des collectivités territoriales*. Par ailleurs la formation propose la participation à une clinique juridique en ligne dont le fonctionnement ne fait malheureusement l'objet d'aucune précision.

L'ouverture internationale de la formation est assurée. Néanmoins l'accueil d'étudiants étrangers dans le master est faible (4,8 % des étudiants du master *Droit public* sont de nationalités étrangères, sachant qu'un étudiant présent plusieurs années a été comptabilisé plusieurs fois). Le taux de mobilité sortante des étudiants demeure quant à lui inconnu faute d'informations chiffrées en l'espèce. La formation bénéficie chaque année de conférences d'enseignants-chercheurs étrangers (italiens et suisses) adaptées aux parcours les accueillant. Si l'enseignement de l'anglais est obligatoire dans tous les parcours du master *Droit public* et durant les deux années assorties de la possibilité de suivre en option une deuxième langue vivante (LV2), il faut souligner la mise en place depuis 2013 d'un cours commun en M1 d'« *Anglo American Law* » et de la possibilité offerte de préparer le *Test of English for International Communication* (TOEIC), le *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL). Les étudiants peuvent aussi candidater au Label d'Excellence « *Law/Economics & English* » créé par l'USMB. Ses conditions d'obtention sont cependant telles qu'au regard notamment de l'organisation pédagogique du master sa validation par les étudiants apparaît extrêmement difficile.

Pilotage

Chaque équipe pédagogique présente au sein des parcours regroupe à la fois des enseignants-chercheurs et des professionnels dans des proportions équilibrées. Leur implication varie en fait selon l'année d'intervention et le parcours en cause. Ainsi les enseignants-chercheurs sont plus nombreux en M1 et en M2 du parcours *Droit public et privé des obligations*. En revanche, la place des intervenants extérieurs qui assurent d'ailleurs des enseignements en relation avec leurs fonctions est plus importante en M2 *Administration des collectivités territoriales* (ils représentent plus de 80 % des effectifs) et *Droit de la montagne* (65 % des enseignants sont des professionnels).

Le master *Droit public* ne fait pas l'objet d'un pilotage global. Celui du M1 est en réalité assuré par un seul responsable et une commission pédagogique. Chaque spécialité de M2 fait elle l'objet d'une double direction appuyée dans les parcours *Administration des collectivités territoriales* et *Droit de la montagne* depuis 2017 par un conseil de perfectionnement réunissant notamment des membres de l'équipe pédagogique, des représentants des étudiants, éventuellement apprentis, et des intervenants professionnels.

Le fonctionnement de ces entités semble réel bien que la régularité de leur réunion ne soit pas explicitée et qu'aucun compte rendu n'ait été joint au dossier. En revanche, il n'existe pas de tel conseil dans le parcours *Droit public et privé des obligations*, pour lequel le pilotage se réduit sans précisions aux rencontres de l'équipe de direction.

L'évaluation des enseignements est principalement organisée sous forme de questionnaires dans les parcours *Administration des collectivités territoriales* et *Droit de la montagne*. Les réponses sont destinées aux responsables de spécialités et aux conseils de perfectionnement et elles permettent ainsi de faire évoluer les parcours. Il est à noter qu'une enquête organisée par l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'établissement a révélé un haut niveau de satisfaction concernant le parcours *Droit de Montagne* contrairement au parcours *Droit public et droit privé des obligations* qui a fait l'objet d'appréciations beaucoup plus mesurées. Ces dernières n'ont

d'ailleurs été intégrées que partiellement par la direction du master *Droit public*, celle-ci admettant toutefois que ce parcours allait devoir être repensé.

Le suivi de l'acquisition des connaissances est varié et classique. Les modalités d'évaluation sont correctement portées à la connaissance des étudiants notamment par la publication du règlement des études qui les précise et elles adoptent des formes peu originales : contrôle continu dans le cadre des enseignements fondamentaux avec examens terminaux écrits, examens terminaux écrits ou oraux dans les autres cas. Les parcours ne se distinguent pas sur ce plan. Même si les compétences acquises sont assimilées aux connaissances par la formation et si elles sont déclinées assez précisément dans le supplément au diplôme de chaque parcours, leur suivi existe pour les formations en apprentissage. Il est en effet assuré grâce au contrat et à un livret d'apprentissage.

Si des dispositifs d'aide à la réussite existent dans le master *Droit public*, ils sont peu nombreux et ne concernent principalement qu'une remise à niveau en anglais.

Résultats constatés

Les effectifs du master *Droit public* sont limités et oscillent depuis 2014 entre 14 et 25 étudiants en M1 tous parcours confondus. Quant à l'ensemble du M2, le nombre d'étudiant est plus stable mais il plafonne en moyenne à une vingtaine d'étudiants. Cette situation n'est en soit pas surprenante concernant un établissement de proximité et de taille modeste.

Le parcours *Administration des collectivités territoriales* compte plus spécifiquement et en moyenne une quinzaine d'étudiants en M1 et en M2. Le parcours *Droit de la montagne* comprend 1 à 3 étudiants par année auxquels il faut ajouter ceux inscrits à l'UGA dont le nombre n'est pas renseigné. Enfin, seuls 1 à 5 étudiants sont inscrits dans l'ensemble du parcours *Droit public et privé des obligations* sachant que ceux relevant du master *Droit privé* sont également très peu nombreux. Il est dès lors nécessaire de souligner la faible attractivité du parcours *Droit public et privé des obligations*.

L'entrée dans le master *Droit public* repose sur une sélection sur dossier et un entretien s'agissant des parcours *Droit de la montagne* et *Droit public et privé des obligations*. Le dossier est cependant flou s'agissant de l'année à laquelle cette sélection est appliquée. Concernant les étudiants du parcours *Administration des collectivités territoriales*, leur admission dans le master est désormais conditionnée par leur niveau, leur motivation et la présentation d'un contrat d'apprentissage. La formation attire surtout les étudiants de la licence de droit de la faculté de Droit de Chambéry. Le parcours *Droit de la montagne* quant à lui bénéficie d'un recrutement plus large, certains étudiants venant d'autres universités.

Le suivi des diplômés fait l'objet de beaucoup d'attentions de la part des services de l'USMB qui produit des éléments chiffrés régulièrement. Il est aussi assuré par le Centre de formation des apprentis CFA Formasup-Pays de Savoie concernant les étudiants suivant la formation en alternance. Il est revanche impossible de savoir dans quelle mesure les structures de pilotage du master *Droit public* se saisissent des résultats de ces suivis afin de faire évoluer la formation.

Les informations sur les taux de réussite des étudiants et celles sur l'insertion professionnelle révèlent globalement de bons résultats. Ainsi les taux de réussite en M1 et M2 tout parcours confondus sont de plus de 95 %.

L'insertion professionnelle est tout aussi satisfaisante et témoigne de l'efficacité de la formation. Les diplômés sont logiquement recrutés à 75 % dans le secteur public (résultats à 30 mois) et détiennent pour 92 % d'entre eux des emplois stables (fonction publique ou contrats à durée indéterminée). Il est en revanche regrettable que la formation ne détaille pas ces résultats pour le parcours *Droit de la Montagne* et *Droit public et privé des obligations*. Le dossier est lacunaire sur ce point concernant ces deux spécialités.

Les poursuites d'études demeurent quant à elle mal renseignées et en fait limitées à quelques rares cas. Ainsi sur l'ensemble du master *Droit public* seuls trois étudiants ont continué des études 6 mois après leur sortie du master en 2015 et en 2017 et aucun n'a entamé une telle démarche en 2016. Et si elles se concentrent principalement sur la préparation aux concours administratifs aucune donnée ne permet de savoir si des étudiants diplômés du master *Droit public* poursuivent en doctorat et ce alors que le parcours *Droit public et privé des obligations* semble destiné à la recherche.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte intégration dans l'environnement socio-économique des parcours *Administration des collectivités territoriales* et *Droit de la Montagne*.
- Bonne insertion professionnelle.
- Originalité du parcours *Droit de la montagne*, co-accrédité avec l'UGA et unique en France.

Principaux points faibles :

- Faiblesse des effectifs du master *Droit public* et en particulier du parcours *Droit public et privé des obligations*.
- Problèmes d'articulation entre le parcours *Droit public et privé des obligations* et le parcours similaire *Droit privé et public des obligations* proposé par le master *Droit privé*.
- Perte d'attractivité pour la recherche illustrée par l'absence de poursuite d'études en doctorat.
- Dossier peu lisible et incomplet concernant surtout le parcours *Droit public et privé des obligations* et subsidiairement le parcours *Droit de la Montagne*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit public* de l'Université Savoie Mont Blanc est une formation juridique solide, professionnalisante parfaitement ancrée dans son environnement professionnel. Elle œuvre indéniablement en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants. L'originalité et la qualité du parcours *Droit de la montagne* doit être ici souligné. Si les effectifs du master *Droit public* demeurent modestes, ce qui au demeurant peut se justifier par la situation géographique et la taille de l'établissement, leur évolution doit faire l'objet d'une grande attention de la part de la formation. Leur instabilité constitue une difficulté structurelle sur laquelle il convient de mener une véritable réflexion. Mais surtout, la faible attractivité, le pilotage peu opérationnel, l'organisation complexe et les débouchés scientifiques et professionnels peu clairs du parcours *Droit public et privé des obligations* soulignés ; aussi à propos du parcours *Droit privé et public des obligations* du master *Droit privé* avec lequel il s'articule difficilement constituent des obstacles à la conservation en l'état de ces deux parcours. Une refonte de ceux-ci accentuant à cette occasion le profil recherche de la spécialité devrait être au minimum envisagée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattaché au département de lettres modernes et adossé au laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Etudes transfrontalières et internationales (LLSETI), le master *Français langue étrangère* (FLE) de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est un master professionnel créé en 2016, qui s'inscrit dans la continuité du parcours FLE présent en troisième année de licence (L3) dans la licence *Lettres* ainsi que dans plusieurs licences de *langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE). Il présente deux spécialisations, FLE et action humanitaire d'une part, FLE et didactique de la culture d'autre part.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées : le master vise à fournir les compétences nécessaires aux professionnels de l'enseignement, de l'encadrement et du management de la formation en FLE, en premier lieu les connaissances en sciences du langage et didactique des langues ainsi que des structures du français en tant que langue étrangère. Ces attendus sont communiqués de manière efficace par différents médias en France et à l'étranger, et une campagne publicitaire a été mise en place en 2017-2018. Les métiers visés (comme enseignant, formateur, concepteur, directeur,...) se situent dans les écoles et centres de langues, dans les Universités étrangères abritant un département de français, dans les Alliances françaises, mais aussi dans les associations caritatives et les organisations non gouvernementales en France ou à l'étranger. Le document fourni en annexe sur le devenir des diplômés FLE à six mois montre l'adéquation (à 72 %) de l'emploi avec la formation et la spécialité, mais ne précise pas la nature de l'emploi.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Si le parcours FLE et <i>Didactique de la culture</i> est assez convenu, il n'en va pas de même pour le parcours FLE dédié aux enjeux de l'action humanitaire, car aucune autre formation en FLE ne propose ce type de parcours. La formation fait intervenir un nombre appréciable de professionnels dans les cours « Praticiens », qui sont l'occasion de contacts réels avec le monde professionnel du FLE dans sa diversité. On apprécie l'intégration des étudiants aux séminaires de recherche, qui permettent d'approfondir les cours de spécialité et de croiser le regard des praticiens et des chercheurs pour débattre d'enjeux actuels de l'aide internationale. Le master entretient des liens étroits avec le centre de langues de l'Université (ACCENTS), qui est un lieu de stage privilégié pour les étudiants. Des partenariats se construisent progressivement avec des structures associatives locales pour</p>

mettre en place des projets et/ou des stages pouvant déboucher sur des embauches : ainsi, avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) de Chambéry, avec le centre Ressources Savoirs de Base du Pôle Soutien associatif (PSA Savoie), ou avec l'Association France-Ukraine qui propose aux étudiants de première année de master (M1) et de deuxième année (M2) des stages en Ukraine dans des classes au niveau primaire, secondaire ou universitaire, et la participation à un *Summer Camp*. Le master FLE participe aux projets portés par le master *Analyse de crises et action humanitaire*. Les praticiens intervenant dans la formation sont une source certaine d'ouverture au niveau associatif (Croix-Rouge, AFEV, ...) et institutionnelle (Alliance Française d'Annecy). Des liens et collaborations au niveau international restent toutefois à construire sur le plan scientifique, à l'image de la collaboration entre l'USMB et l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a pris la forme en 2019 d'une école d'été de « linguistique légale » ouverte aux étudiants de la formation. Des discussions sont en cours sur les possibilités de mobilité ERASMUS.

Organisation pédagogique

Les unités d'enseignement (UE) fondamentales (formation en didactique du FLE pendant les quatre semestres) et les UE complémentaires (enseignements de compétences professionnelles et de méthodologie), qui représentent les deux-tiers des crédits ECTS sont communes à tous les étudiants du master. La spécialisation, selon le domaine choisi, fait l'objet des autres UE qui sont mutualisées avec deux autres masters, le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, ou le master *Analyse de crises et action humanitaire* du département Langues étrangères appliquées (LEA). La mutualisation et l'interdisciplinarité sont donc bien à l'œuvre dans cette formation, ainsi que les enseignements de langues étrangères autres que l'anglais (allemand, espagnol, italien). Le M1 vise à fournir des savoirs fondamentaux dans l'ensemble des disciplines. La réactivation des savoirs de base acquis en licence est constante : ainsi, des enseignements sont proposés aux étudiants de master qui n'ont pas suivi de formation en FLE ou qui souhaitent consolider certaines bases. Le M1 comporte un stage obligatoire de 100 heures, associant observation et intervention active et permettant aux étudiants de faire du terrain dans leur domaine de spécialisation, tout en leur fournissant une occasion de réflexivité et d'initiation à la recherche. Un premier rapport de stage est produit en M1. Les enseignements de M2 s'achèvent en janvier pour permettre aux étudiants d'effectuer le stage professionnel obligatoire de quatre mois. Les étudiants sont incités à effectuer ce stage à l'étranger grâce à des bourses Erasmus+ Stage (UE) ou Explor'a (reste du monde), voire dans le cadre des stages longs du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Une attention particulière est portée à la mise en œuvre des stages et à leur suivi : présence d'un enseignant-chercheur (EC) auprès de l'étudiant également aidé par l'application Pstage, mise en place en 2018 d'une fiche « Suivi des stages » pour affiner encore la qualité de ce suivi. La formation prévoit des dispositifs adaptés pour les étudiants en régime spécial ainsi que la validation d'acquis. Les étudiants bénéficient d'un solide apprentissage aux nouvelles technologies (20 heures au semestre 7 et 35 heures au semestre 8), qui mobilisent des outils variés, et une pédagogie par projet est favorisée. Mais l'équipe pédagogique cherche à renforcer ces aspects en réfléchissant notamment à l'introduction des certifications de type certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e).

Pilotage

L'équipe pédagogique permanente de ce master est composée de trois professeurs des Universités et cinq enseignants-chercheurs appartenant à différentes sections (7, 9, 11, 16) du conseil national des universités (CNU). Des professionnels (titulaires d'un master ou d'un doctorat en Sciences du Langage ou en Didactique du FLE) assurent des enseignements de professionnalisation. Malgré un équilibre entre professeurs et maîtres de conférence jugé assez satisfaisant, plusieurs risques d'affaiblissement de l'équipe sont identifiés en raison de départs à la retraite et de la difficulté à trouver des vacataires compétents. Des commissions pédagogiques sont organisées régulièrement et un conseil de perfectionnement annuel est mis en place au sein du département. Sa composition est clairement présentée, mais on observe que les représentants du monde socioprofessionnel sont presque exclusivement des enseignants, et qu'aucun compte rendu n'est fourni. Un questionnaire détaillé d'évaluation des enseignements soumis aux étudiants vient compléter le bilan des commissions pédagogiques et du conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique elle-même souhaite une plus grande participation des étudiants au pilotage de la formation, et elle envisage la création d'un observatoire dédié à l'étude en temps réel des conditions du marché et des possibilités d'emploi, pour permettre une meilleure adéquation des objectifs et des contenus enseignés. Les modalités d'évaluation sont connues des étudiants et sont effectuées par contrôle continu ou contrôle terminal. Le mémoire de M1 est soumis à l'appréciation de l'enseignant référent, tandis que le mémoire de M2 fait l'objet d'une soutenance.

Résultats constatés

Créé pour succéder au master *Langues et cultures européennes*, où le FLE et la didactique des langues constituaient un parcours, et dont les effectifs chutaient, ce nouveau master de l'USMB a des résultats, en termes d'effectifs, qui dépassent les attentes : 30 inscrits en M1 et 40 en M2 en 2018-2019, quand on en attendait respectivement 20 et 20. Il a reçu 192 candidatures via e-candidat en 2018, en plus des candidatures « Études en France » à hauteur de 150 et 200 demandes par an. Le recrutement se fait de plus en plus à l'échelle nationale et internationale, avec 18 nationalités représentées. L'entrée est sélective en M1 et se fait sur dossier, mais l'équipe pédagogique reconnaît que la vérification du niveau réel des candidats, étrangers ou natifs, est délicate et mériterait d'être améliorée. Ce master ayant été créé en 2016, l'équipe pédagogique ne dispose pas de données suffisantes, et l'enquête concernant la promotion 2018 est en cours. On aurait pu pourtant connaître au moins les taux d'abandon, s'il en existe.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Cohérence, visibilité et attractivité de la formation.
- Originalité d'une des spécialisations proposées.
- Interdisciplinarité.
- Bon ancrage territorial (partenariats avec des entités socio-économiques locales et intervention de professionnels qualifiés).

Principaux points faibles :

- Manque de clarté de l'articulation avec le LEA.
- Composition et rôle du conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré sa mise en place récente, le master *Français Langue Étrangère* de l'USMB est une formation cohérente, solidement articulée, attractive et performante, plusieurs indicateurs le confirment. Pourtant, le caractère novateur de l'une de ses deux spécialisations n'est pas lisible dans l'intitulé, qui serait à caractériser davantage. Il reste aussi à améliorer certains aspects de la formation, mais on est d'ores et déjà frappé du regard critique et constructif que l'équipe pédagogique porte sur elle, qu'il s'agisse de renforcer la pratique du numérique notamment dans le cadre de projets d'innovation pédagogique, d'accorder une place plus grande aux étudiants dans les différentes instances, ou d'améliorer la sélection à l'entrée du M1. Un système de partenariats internationaux par delà les stages est à développer et il serait également important de formaliser des dispositifs de suivi de l'acquisition de compétences dans le cadre d'un portfolio.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissement : Université Savoie Mont-Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie* de l'Université Savoie Mont Blanc propose un tronc commun en 1^{ère} année de master (M1) et quatre parcours en 2^{ème} année de master (M2) :

- *Transports, intermodalités, territoires (TMT).*
- *Tourisme, montagne, territoires (TITUS).*
- *Géographie, espace homme-environnement, ressources (GEOSPHERES).*
- *Géographie et aménagement de la montagne (GAM).*

La formation est en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes (UGA), l'école des Mines de Saint Etienne, l'école des Mines d'Alès ainsi qu'avec Électricité de France.

Le parcours GEOSPHERES, plus orienté recherche, est structuré en réseau.

L'essentiel de la formation est organisé en présentiel en-dehors de trois modules à distance. Le master est accessible en formation initiale comme en formation continue.

Le diplôme est accessible par la validation des acquis de l'expérience, partielle ou complète.

ANALYSE

Finalité

Le master « Géographie et montagne » est la pierre angulaire de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences et montagne ». L'approche est une géographie globale, intégrant la dimension pluridisciplinaire des sciences s'intéressant à la montagne.

La cohérence de la formation est la rencontre des besoins socio-environnementaux de la région et les spécialités de recherche du corps enseignant rattaché au laboratoire EDYTEM – UMR 5204 du CNRS. Cela constitue un ensemble très cohérent.

La finalité professionnelle est bien définie tant en matière d'emplois dans l'aménagement, le transport, l'environnement et le tourisme après le master qu'en terme de poursuite d'étude en recherche. En revanche, la prétention à former en même temps au CAPES d'Histoire-Géographie est incohérente avec les objectifs présentés puisqu'il existe un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de formation (MEEF)*.

Le parcours TITUS n'a pas été retravaillé ces dernières années car il correspond bien aux besoins stables des professionnels. Les trois autres parcours ont fait l'objet d'une redéfinition des objectifs pour répondre davantage aux besoins sociétaux. La démarche est constructive et souligne le souci de maintenir le master dans une logique de réponse aux besoins.

Positionnement dans l'environnement

Le master s'inscrit pleinement dans les domaines d'intérêts majeurs définis par l'USMB. Cette intégration permet de mutualiser plusieurs unités d'enseignement à l'échelle de l'université.

Dans l'environnement régional et plus large, la dimension « montagne » constitue l'originalité et donc la « visibilité » comme indiqué dans le dossier. « Le master 1 n'a pas d'équivalent à l'échelle régionale ».

Les porteurs du master ont parfaitement identifié les formations analogues ou proches des parcours du M2 dans l'environnement régional, Suisse comprise, et soulignent à chaque fois la spécificité locale. Le master *Géographie* a donc toute sa place car il cherche à être à la fois, original et complémentaire aux autres formations. Par ailleurs, les collaborations et réseaux mis en place avec d'autres institutions participent au rayonnement et au sérieux de la formation.

La relation avec la recherche est permanente. Le financement d'action pédagogique de recherche par le labex ITEM est important à souligner. Les approches de la recherche sont bien diversifiées et permettent aux étudiants d'en appréhender les différents aspects.

Le master a véritablement construit un réseau de partenariats solides avec des conventions y compris avec des collectivités et entreprises suisses, ce qui est remarquable car les universités genevoises et vaudoises sont aussi actives.

Les programmes d'échanges Erasmus+ et Crepuq permettent des échanges réguliers d'étudiants, ce qui est important pour l'ouverture culturelle du master.

Organisation pédagogique

Le M1 est un tronc commun pour créer un socle de connaissances avec trois entrées principales : aménager et projeter, habiter et pratiquer, protéger et transmettre. Les thèmes sont traités sous la forme d'atelier de 72 heures chacun.

Un stage de rentrée et un stage intermédiaire, temps forts et intenses de la formation, permettent le suivi et l'encadrement individualisé des étudiants.

Une période de recherche individuelle avec mémoire et soutenance clôt la première année.

La deuxième année propose les quatre parcours :

- *Transports, intermodalités, territoires* (TMT).
- *Tourisme, montagne, territoires* (TITUS).
- *Géographie, espace homme-environnement, ressources* (GEOSPHERES).
- *Géographie et aménagement de la montagne* (GAM).

Le M2 est rythmée par un atelier (groupe de quatre étudiants) lié à un commanditaire et par un stage professionnel de fin d'année.

Les accompagnements plus personnalisés comme celui des sportifs de haut niveau, sont mis en place. La plateforme d'enseignement à distance et moodle sont des outils de réponses, entre autres, aux besoins spécifiques.

Les compétences additionnelles sont prises en comptes et le numérique a pleinement sa place tant en termes de ressources que d'outils pédagogiques et professionnels.

Pilotage

L'équipe est composée de quatre professeurs, de sept maîtres de conférences et d'un professeur agrégé. Sachant que l'équipe s'investit aussi dans la licence *Géographie et aménagement*, le master fait largement appel aux intervenants socio-professionnels extérieurs.

La faiblesse de l'encadrement administratif est suppléée par une surcharge de travail pour les responsables

pédagogiques du master et des quatre parcours. Le travail administratif assuré par les enseignants se fait nécessairement au détriment de la collégialité pédagogique. L'USMB doit d'urgence trouver les moyens de renforcer l'équipe administrative. Le master, au vu de sa complexité est en droit d'avoir une personne à temps plein.

Une commission de recrutement permet la gestion des candidatures.

Le conseil de perfectionnement existe ou est en cours de mise en place. Étonnamment, il est organisé par parcours alors qu'il devrait être unique pour l'ensemble du master. Une commission d'évaluation des enseignements permet d'améliorer avec les étudiants l'offre de formation.

Résultats constatés

Les effectifs du M1 varie entre 35 et 44 étudiants, ce qui est très bon.

En M2, de grosses différences existent. Le seul parcours qui pose problème en termes d'effectifs est GEOSPHERES qui n'est pas attractif avec deux inscrits en moyenne sur le site du Bourget-du-Lac. Les trois autres parcours ne posent aucun problème et attirent 30 à 40 % d'étudiants de l'extérieur, ce qui souligne la forte attractivité de la formation.

Le suivi des étudiants après la formation est précis et positif.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre originale et complète et une organisation facilement lisible.
- Une forte attractivité, visible aux pourcentages importants d'entrants et à la labellisation Cluster Montagne.
- Des parcours complémentaires.
- Les ateliers, stages et stages professionnels répondent aux besoins des étudiants.

Principaux points faibles :

- Le manque d'unité en termes de pilotage : un conseil de perfectionnement propre à chaque parcours et non à la mention, et selon des modalités différentes.
- Un sous-encadrement enseignant et administratif manifeste qui se traduit par des sur-services ou des interventions confiées jusqu'à 90 % à des intervenants extérieurs (parcours GAM) et un secrétariat seulement exercé à 50 %.
- Le nombre d'inscrits en M2, parcours GEOSPHERES.
- La position incertaine du parcours GEOSPHERES par rapport au master MEEF.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Une formation de master qui a travaillé sérieusement sur son offre pour définir une formation sérieuse, lisible et originale dans son environnement. Cependant, la réorganisation n'est pas aboutie : absence de conseil de perfectionnement en M1 et pour le parcours TMT. Le thème de la montagne est à la fois, spécifique et s'inscrit dans les domaines d'intérêts majeurs de l'université. L'attractivité de la formation est manifeste et l'insertion professionnelle cohérente.

L'université doit donner plus de moyens à cette formation tant en personnels administratifs qu'en poste d'enseignants-chercheurs. L'équipe pédagogique doit réfléchir à rendre plus attractif le parcours GEOSPHERES sans doute en plus forte concurrence avec les autres universités du sud-est de la France et de la Suisse francophone et préciser le bilan quantifié des thèses issues de ce parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s) : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Lettres, Langues, Sciences Humaines (LLSH) de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) s'effectue en formation initiale et continue sur le campus de Jacob-Bellecombette.

Elle comprend deux parcours *Pratiques, héritages et représentations des espaces transfrontaliers* et *Métiers du Patrimoine*. Elle bénéficie d'un accord de partenariat européen avec l'Università degli studi del Piemonte Orientale (Italie) avec laquelle a été mis en place un double diplôme, qui permet à chacun des partenaires de bénéficier des capacités de l'autre, et qui devrait offrir une plus grande attractivité à l'offre de formation en Histoire à l'USMB.

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités du master <i>Histoire, Civilisations, Patrimoine</i> dépendent du parcours choisi.</p> <p>Le parcours <i>Pratiques, héritages et représentations des espaces transfrontaliers</i> (Phret) se présente comme un master de recherche qui s'inscrit dans la continuité de la licence <i>Histoire</i> même s'il accueille quelques enseignants du secondaire. Il vise deux objectifs : l'acquisition et la mise en oeuvre des méthodes et normes de la discipline historique et le renforcement des acquis scientifiques des étudiants en vue de la préparation aux concours de l'enseignement.</p> <p>Le parcours <i>Métiers du patrimoine</i> est à visée professionnalisante. Il s'adresse aux étudiants diplômés de licence (<i>Histoire, Histoire de l'Art</i>) et aux professionnels désireux de compléter leur formation ou de se réorienter. Il propose une aide à la préparation des concours territoriaux en lien avec le patrimoine.</p> <p>Les débouchés, présentés aux étudiants de licence en deuxième année (L2) et en troisième année (L3), sont bien identifiés. Un Concours de l'enseignement présentés comme le débouché naturel du master Phret. La poursuite d'études en Doctorat n'est pas une priorité, ce qui révèle l'ambiguïté de ce parcours qui hésite entre deux finalités : la recherche et l'enseignement. Un Concours territoriaux en lien avec le patrimoine, accès à la carte de guide conférencier pour le master <i>Métiers du patrimoine</i>.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le parcours Phret est une formation qui se place dans la continuité des études d'histoire et il se positionne comme une offre locale de master. Le master <i>Métiers du patrimoine</i> se positionne à échelle régionale, comme</p>

la seule formation professionnalisante de ce type : il recrute en première année (M1) des étudiants hors USMB et hors bassin local (Savoie, Haute Savoie, Isère) qui peuvent représenter près de la moitié d'une promotion.

Le double diplôme crée en 2017 avec l'Università degli studi del Piemonte orientale, à Verceil, qui permet de faire l'année de M1 dans son pays d'origine et la deuxième année de master (M2) à l'étranger, pour prometteur qu'il soit, n'en est qu'à ses balbutiements : trois étudiants sortants et aucun entrant à ce jour, les décalages et discordances entre les deux systèmes nationaux constituant des obstacles à surmonter.

L'articulation avec la recherche s'effectue avec l'Équipe d'Accueil du Laboratoire Langages, Littératures et Sociétés Études Transfrontalières et Internationales (LLSETI) qui regroupe une bonne partie des enseignants chercheurs (EC) du master : les séminaires du master, les sujets de mémoire, l'assistance aux colloques sont en lien direct avec les problématiques de recherche du laboratoire.

Le master *Métiers du Patrimoine* fait intervenir un groupe varié de professionnels du patrimoine et de la médiation culturelle qui assurent environ 40 % des heures de cours (agents des collectivités publiques territoriales, professionnels du secteur privé sans plus de précision). Des conventions ont été signées avec les Directions Régionales des Affaires culturelles (DRAC) de Savoie et Haute Savoie. Des représentants des institutions patrimoniales (archives, musées, médiathèque) appartiennent au Conseil de perfectionnement.

Pour le reste, les relations avec les acteurs locaux (sociétés savantes, fondations privées) sont ponctuelles (prix décernés, visites organisées, stages) et très peu structurées faute de moyens financiers pour attirer et pérenniser ces partenariats.

Organisation pédagogique

Le master parcours Phret présente la particularité d'ouvrir aux concours de l'enseignement à l'issue du M1 (il constitue une « propédeutique efficace ») ou de permettre une bonne initiation à la recherche en suivant les deux années de M1 et M2.

À l'exclusion des questions d'histoire au concours, au programme du semestre 8 (32 heures), les cours fondamentaux de M1 et M2 sont mutualisés (cours méthodologiques, séminaires thématiques, sciences auxiliaires). La formation est centrée sur le mémoire, soutenu en fin de semestre 8 (S8) et de semestre 10 (S10) et donnant lieu respectivement à 20 et 24 crédits ECTS).

Le master parcours *Métiers du patrimoine* se déroule sur deux années et se structure autour d'un projet collectif mené à bien par des équipes de 3 à 5 étudiants. Il donne lieu à un mémoire collectif soutenu en S10 (20 crédits ECTS) dirigé par un universitaire et un partenaire extérieur qui propose un projet de valorisation. La formation théorique et pratique occupe les semestres 7 à 9 (avec un stage d'un mois néanmoins en S8) et un stage de 4 à 6 mois occupe la totalité du S10 (10 crédits ECTS).

Cette structuration des deux parcours répond aux attentes des étudiants et aux attendus des formations de master.

La place du numérique est encore assez limitée dans des enseignements mutualisés (cartographie, bases de données). Les innovations pédagogiques ne sont pas présentées (on peut difficilement considérer des sorties sur sites comme telles).

Pas de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite autres que les cours méthodologiques mais la valorisation des acquis professionnels (VAP) est possible, mais de façon partielle, et n'est guère facilitée par les exigences administratives.

En dépit des accords signés avec l'Università degli studi del Piemonte Orientale, l'ouverture à l'international est limitée : 3,8 % d'étudiants étrangers, aucun étudiant italien entrant.

Pilotage

La formation du parcours Phret est essentiellement assurée par des enseignants chercheurs (EC) du département d'histoire, deux Professeurs d'Université (PR), un Habilité à diriger des recherches (HDR), sept Maîtres de Conférences (MCF), auxquels s'ajoute un Professeur agrégé (PRAG) : au vu du nombre modeste des inscrits, l'encadrement est très satisfaisant. La formation du parcours *Métiers du patrimoine* est assurée en partie par des EC et en partie par des professionnels du secteur (toujours sans plus de précision). Le dossier donne à entendre que ces derniers ne forment pas un groupe d'intervenants stable et durable, ce qui interroge. L'absence en début d'année de réunion générale de tous les intervenants, y compris extérieurs, est également regrettée.

Les maquettes, les modalités du contrôle des connaissances sont présentées aux étudiants en début d'année et

adaptées aux parcours choisis. Le master *Histoire* dispose d'un calendrier propre qui tient compte de la date tardive (en septembre) des rapports de stage, ce qui entraîne une session spécifique. Le parcours Phret met l'accent sur le travail individuel de mémoire, le parcours *Métiers du patrimoine* sur le travail collectif autour d'un projet : le mémoire y est évalué collectivement, ce qui, en cas d'abandon d'un des participants, fragilise l'ensemble des membres du projet ; par ailleurs, la question de l'évaluation individuelle ou du redoublement d'un des membres du groupe n'est pas ici envisagée.

Le conseil de perfectionnement composé à parité d'EC, d'intervenants extérieurs et d'étudiants se réunit une fois par an et remplit ses fonctions : les propositions qui y sont faites, notamment par les professionnels extérieurs ou par les étudiants, sont à l'origine d'ajustements des maquettes, dans la mesure du possible.

Résultats constatés

L'accès aux deux parcours du master se fait sur avis d'un comité.

Le parcours *Métiers du patrimoine* est le plus demandé : en 2018, 64 candidatures (dont 22 au titre des « Études en France ») pour 32 dossiers acceptés et 16 candidats qui ont effectivement donné suite, ce qui laisse à penser que ce master n'est pas nécessairement un premier choix. On reste en dessous des capacités d'accueil, de 20 (l'idéal) à 30 étudiants. Les effectifs ne sont pas stabilisés et après une baisse en 2015-2016 (8 étudiants en M1), on observe un gain d'intérêt en 2018-2019 (17 étudiants en M1).

Le parcours Phret souffre de la concurrence du master MEEF, accessible à l'issue de la L3, et du master *Mondes médiévaux* (cohabilité avec Lyon). Ses effectifs restent faibles mais stables : 13 étudiants en M1 ces deux dernières années.

On observe une importante évaporation entre le M1 et le M2, due au départ des étudiants du parcours Phret qui choisissent de passer les concours de l'enseignement à l'issue du M1 (presque un sur deux). Les redoublements de M1 en parcours Phret sont importants (3 sur 12 présents aux examens en 2017-2018) même si les taux de réussite d'ensemble des présents aux examens sont corrects.

Les enquêtes sur le suivi des diplômés à 30 mois concernent une ancienne configuration du master (*Histoire et sociologie*, promotions 2011-2015).

Le suivi à six mois des promotions 2013-2017, en partie dans les configurations actuelles du master, montre que 42% des étudiants sont en activité (avec une majorité de premiers emplois précaires et peu en adéquation avec le diplôme), 33 % en études, 25 % au chômage.

L'équipe pédagogique est pleinement consciente des difficultés d'insertion des diplômés et tend à élargir son offre de formation en fournissant aux étudiants du master *Métiers du patrimoine* un appui à l'obtention de la carte des guides conférenciers ou en préparant aux concours du patrimoine.

La poursuite d'études en doctorat n'est pas renseignée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Taux d'encadrement satisfaisant.
- Bon ancrage territorial.
- Attractivité du master professionnalisant *Métiers du patrimoine*, qui entraîne une progression des effectifs.
- Intérêt, à terme, du double diplôme avec l'Université de Piémont oriental à Verceil.

Principaux points faibles :

- Manque de stabilité de l'équipe pédagogique (intervenants extérieurs) du parcours *Métiers du patrimoine*.
- Difficulté de certains étudiants de s'investir sur deux ans dans un projet collectif de nature patrimoniale, ce qui entraîne des abandons et des déséquilibres.
- Côté aléatoire des débouchés pour les étudiants titulaires du master *Parcours Métiers du patrimoine*.

- Manque de clarté du parcours Phret, master de recherche par nature et d'enseignement par destination.
- Évaporation importante entre le M1 et le M2 des étudiants du parcours Phret tentés par les concours d'enseignement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si l'ancrage territorial savoyard ne fait pas de doute, il serait souhaitable de développer l'ancrage transfrontalier du master en saisissant l'opportunité du double diplôme et en encourageant les mobilités étudiantes en Italie, ce qui ne nuirait certainement pas à une future insertion professionnelle.

Le M1 Phret qui propose une préparation aux concours de l'enseignement s'adapte aux besoins des étudiants mais contribue de ce fait à dénaturer et à écourter un projet de master recherche qui se développe théoriquement sur deux ans. Aussi serait-il judicieux de s'interroger sur les finalités et les débouchés de ce parcours.

Enfin, puisque le parcours *Métiers du patrimoine* repose sur des projets et mémoires collectifs, il serait peut-être opportun, pour consolider l'engagement des étudiants sur deux ans, de leur montrer clairement, et dès le départ, qu'on ne saurait confondre une formation à but patrimonial et une formation à but touristique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Savoie Mont Blanc est une formation pluridisciplinaire professionnalisante de et en langues étrangères ainsi que dans des domaines d'application différents selon le parcours choisi. Le master propose trois parcours : *Analyse de crises et action humanitaire* (ACAH), *Internationalisation des organisations* (IO), et *Développement et internationalisation des entreprises et territoires* (DIET). Le parcours DIET correspond à un double diplôme avec l'Université de la Vallée d'Aoste, avec une première année en Italie et une deuxième année en France. Les trois parcours incluent un stage obligatoire de quatre à six mois, en France dans une entreprise internationale ou à l'étranger.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs en matière de connaissances et de compétence à acquérir au cours de la formation sont présentés et analysés de manière très détaillée, notamment dans les annexes (supplément, fiche du répertoire national des certifications professionnelles - RNCP). Ces éléments correspondent bien aux intitulés des parcours et aux types d'emplois accessibles, même si la liste proposée reste ambitieuse. Les unités d'enseignement proposées correspondent bien aux objectifs de la formation, même si le contenu des cours de langues mériterait d'être clarifié. La dimension internationale est mise en avant. Les réseaux et partenariats internationaux sont bien établis ; notamment le double diplôme avec l'Université de la Vallée d'Aoste.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master LEA est en concurrence avec plusieurs masters régionaux, similaires soit, par l'offre des matières d'application soit, par leur dimension internationale. Néanmoins, la formation se distingue par son double diplôme et la qualité de suivi étudiant que permet une petite structure. La formation est adossée à un laboratoire de recherches, « Langues, Littératures et Sociétés. Études transfrontalières et internationales » (LLSETI – équipe d'accueil 3706) et permet aux étudiants de participer à des séminaires et conférences de recherche, notamment dans le cadre du projet « Formation, éducation et aménagement des synergies territoriales ».</p> <p>La formation bénéficie d'un réseau international et régional bien établi avec des organisations, des associations et des entreprises. En dehors du partenariat avec l'Université de la Vallée d'Aoste et de Magdebourg, de nombreux échanges Erasmus sont proposés, mais le dossier ne permet pas d'estimer la pertinence de ces échanges.</p>

Organisation pédagogique
<p>La formation est bien structurée en un tronc commun portant sur l'environnement international et le management, des options de langue et des unités d'enseignement spécifiques à chaque parcours. Rien n'est dit sur la capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ou les parcours adaptés. La professionnalisation est mise en avant tout au long de la formation ; les descriptions sont en cohérence avec le cadre national des formations (fiche RNCP détaillée). Le stage obligatoire de quatre à six mois bénéficie d'un bon suivi. Plusieurs échanges avec des professionnels permettent aux étudiants d'acquérir des compétences additionnelles (forums professionnels, conférences), toutefois sans que celles-ci soient clairement définies dans le dossier. Afin de renforcer les compétences numériques des étudiants, la formation propose des cours, spécifiques aux parcours (par exemple « Enjeux des technologies de l'information » ; « Communication numérique [...] »). La focale est mise, entre autres, sur la manutention des outils concrets qui sont utiles dans les domaines couverts par les parcours correspondants. Il n'existe pas réellement de dispositifs d'aide à la réussite, même si l'effectif réduit permet un suivi personnalisé. Une passerelle vers le français langue étrangère (FLE) est proposée.</p>
Pilotage
<p>La composition de l'équipe pédagogique est en cohérence avec le master. Pourtant, le nombre de titulaires est plutôt faible (deux professeurs, cinq maîtres de conférence, cinq professeurs agrégés). Un quart des cours est assuré par des intervenants professionnels ; ce qui est habituel pour ce type de formations. L'implication des intervenants extérieurs est requise pour les réunions mensuelles et celle des étudiants pour le conseil de perfectionnement qui a lieu une fois par an. Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas explicitées dans le rapport. Les explications quant aux évaluations, au suivi de l'acquisition des compétences et à l'assurance qualité ne sont pas précisées.</p>
Résultats constatés
<p>Le master connaît une perte d'effectifs de 22 % sur quatre ans. L'insertion professionnelle globale de 83 % est plutôt bonne. Concernant les autres résultats, des rubriques restent vides dans le dossier ; les enquêtes de satisfaction et les statistiques concernant les taux de réussites sont incomplètes.</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La forte orientation internationale (partenariats spécifiques avec l'Italie et l'Allemagne).
- Une formation fortement pluridisciplinaire professionnalisante.
- Le recrutement international enrichissant pour la formation.

Principaux points faibles :

- Le manque d'attractivité (perte d'effectifs de 22 % non-analysée dans le dossier).
- La place restreinte des enseignants-chercheurs (majorité de professeurs associés sciences et techniques).
- Le manque d'articulation entre la recherche et l'équipe pédagogique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le conseil de perfectionnement, créé en 2017, devra aider à réfléchir aux modifications de maquette nécessaires pour améliorer l'attractivité du master LEA, en perte d'étudiants, et maintenir un taux d'insertion élevé. Il conviendrait de clarifier les modalités de mutualisation du parcours ACAH pour les étudiants de FLE avec les parcours similaires du master FLE. En outre, il serait judicieux d'approfondir l'articulation entre la recherche et l'enseignement, notamment en repensant la composition de l'équipe pédagogique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MANAGEMENT

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'Institut d'administration des entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc a fait le choix d'agréger au sein d'une mention unique, le master *Management*, les principaux parcours relevant du champ du management mais parfois aussi de l'économie. Le master *Management* regroupe ainsi 11 parcours débutant dès la première année du master (M1) :

- *Marketing* : en formation initiale ou en alternance (32 étudiants en M1 en 2018-2019) ;
- *Achats et logistique* : en formation initiale ou en alternance (26 étudiants en M1 en 2018-2019) ;
- *Banque - conseiller de clientèle professionnels et PME* : en alternance (21 étudiants en 2018-2019) ;
- *Banque - conseiller patrimonial agence* : en alternance (non ouvert en M1 en 2018-2019) ;
- *Chargé d'études économiques et statistiques* : en alternance (9 étudiants en M1 en 2018-2019) ;
- *Stratégie et communication digitale* : en alternance (14 étudiants en M1 en 2018-2019) ;
- *Direction administrative et financière* (30 étudiants en M1 en 2018-2019) ;
- *European master in business studies* (28 étudiants en M1 en 2018-2019) ;
- *Management de zones export* (19 étudiants en 2018-2019) ;
- *Management et développement industriel* (21 étudiants en 2018-2019) ;
- *Management, technologies de l'information et innovation* (27 étudiants en M1 en 2018-2019).

Ces parcours sont dispensés sur trois sites : Jacob-Bellecombette (département de savoie – 73), Annecy-le-Vieux (département de Haute-Savoie – 74), Genève (Suisse, campus de l'Université de Genève). En outre, deux parcours sont proposés au Maroc en partenariat avec l'Université de Mundiapolis à Casablanca : le parcours *Direction administrative et financière* et le parcours *Achats et logistique*. Au cours de la période quinquennale écoulée, il a été opéré un nombre conséquent de remaniements sur les différents parcours : ouvertures et fermetures complètes, ouvertures de M1, scission, changement d'intitulé des parcours.

ANALYSE

Finalité

La finalité du master est claire pour chacun des parcours proposés. La mention vise à préparer les étudiants à occuper des postes à responsabilité associés aux grandes fonctions managériales abordées par les différents parcours. Pour ce faire, la formation repose sur un solide socle de matières fondamentales en M1 et une spécialisation vers les métiers visés en deuxième année de master (M2). Les compétences visées pour chaque parcours sont en adéquation avec la finalité de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Sur le territoire régional, le master *Management* est en concurrence directe avec d'autres masters relevant de spécialités similaires, notamment au sein des Universités de Lyon et de Grenoble. En outre, dans le périmètre régional, seule l'IAE Savoie Mont Blanc a fait le choix d'agrèger dans une unique mention les spécialités relevant des grandes fonctions du management. La stratégie de différenciation menée consiste à proposer un diplôme inspiré des écoles en combinant des enseignements fondamentaux mutualisés au cours de la première année et des cours spécialisés, propres au domaine d'expertise développé au sein de chaque parcours.

L'adossement à la recherche est visible surtout par le poids des enseignants-chercheurs (économistes ou gestionnaires) qui sont en charge de 60 % des enseignements. Ils sont rattachés à l'Institut de recherche en gestion et en économie (IREGE), équipe d'accueil (EA 2426).

Le master entretient des relations avec le monde socio-économique en particulier via le Club des entreprises (association impulsée pour favoriser les relations entre l'Université et les entreprises) qui fournit son appui à la mention. Ce soutien se traduit par une participation aux conseils de perfectionnement mais aussi par l'organisation d'évènements tels que le forum des stages, la semaine de l'entreprise, le forum de l'alternance, etc. En outre, trois parcours bénéficient de partenariats spécifiques : les deux parcours en banque sont proposés en partenariat avec le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB), acteur national de référence dans le domaine de la formation pour ce secteur ; et le parcours *Stratégie et communication digitale* fait l'objet d'un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Haute-Savoie.

Sur le plan international, plusieurs partenariats existent sous des formes diverses : double diplôme proposés avec Kiel (Allemagne) pour quatre parcours, diplôme délocalisé à Casablanca (Maroc) pour deux parcours (dont les effectifs en 2018-2019 indiquent un problème de recrutement : trois étudiants en M2), et un parcours *European master of business studies*, diplôme organisé conjointement par quatre universités accueillant chaque promotion pour un semestre (Trento (Italie), Kassel (Allemagne), Leon (Espagne) et Savoie Mont Blanc). Sur 27 inscrits à ce parcours en M1 en 2017-2018, 24 étudiants étaient de nationalité étrangère.

Organisation pédagogique

La formation est structurée autour de trois types d'enseignement : les fondamentaux de la gestion, partagés par l'ensemble des étudiants (265 heures, 36 crédits ECTS, essentiellement au premier semestre (S1) du M1, il n'est pas dit si les cours ont lieu ou non en tronc commun), les enseignements d'expertise spécifiques à chaque parcours (de l'ordre de 430 à 560 heures en formation initiale), dont la place est croissante pour représenter 55 ECTS en M2. Enfin, le choix d'un des sept enseignements optionnels ou « labels » (de *Leadership à Recherche* en passant par *Entrepreneuriat* ou *Culture industrielle*) démarrant au deuxième semestre (S2) du M1, pour se conclure par un projet tutoré en fin de M2 (70 heures, 9 ECTS).

La place de la professionnalisation apparaît dans l'adaptation des parcours aux différents profils d'étudiants : alternance pour six parcours (sur un ou deux ans selon les parcours) ; accueil de stagiaires de la formation continue possible pour l'ensemble des parcours. Cette ouverture est complétée par les deux stages (trois et six mois) et les mises en situation professionnelle (jeu d'entreprise, projet) pour les étudiants en formation initiale. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le master s'appuie sur des pratiques pédagogiques diverses (classe inversée, approche par problème, *serious games* – ou jeux sérieux, projet *Disrupt campus* permettant des immersions en groupe interdisciplinaire, le temps d'un projet réalisé en lien avec des entreprises du numérique (20 semaines), etc.).

La recherche est présente via la rédaction d'un mémoire académique encadré et un cours d'initiation à la recherche de 12 heures. Il existe également un module optionnel de 70 heures intitulé « label », réparties sur les deux années de master, permet d'approfondir la dimension recherche. Cela semble peu pour donner les bases de la recherche en sciences de gestion. Néanmoins, depuis 2016, sept étudiants ont réalisé leur stage au sein du laboratoire IREGÉ.

La dimension internationale passe par une multiplicité de dispositifs : cours de langue anglaise, cours de spécialités en langue anglaise pour trois parcours et un parcours entièrement en langue anglaise, possibilité de suivre des cours d'une autre langue vivante (japonais, russe, chinois, portugais, espagnol, italien, allemand) valorisés par un bonus au semestre. Cette dimension passe également par la mobilité sortante.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est en adéquation avec un niveau master. La mention est pilotée par un responsable pédagogique prenant appui sur deux responsables adjoints. Chaque parcours de M1 et M2 a un responsable dédié. Un pilotage des labels et du semestre international par des responsables a également été mis en place, tout comme une responsabilité portée par un enseignant pour chacun des modules. Ce dispositif peut se comprendre au vu du nombre conséquent de parcours hébergés par la mention, mais peut apparaître complexe pour un étudiant.

L'équipe pédagogique se réunit en moyenne deux fois par an. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention impliquant les étudiants des différents parcours, ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Les enseignements du master font l'objet d'une évaluation réalisée tous les deux ans par l'IAE (périodicité trop longue, un rythme semestriel serait plus approprié), ainsi que d'un retour via une analyse de verbatim chaque semestre, à l'occasion de réunions avec les délégués des différents parcours.

Les dispositifs prévus pour l'évaluation des étudiants en matière d'acquisition des connaissances sont satisfaisants. Un module permet d'aider les étudiants à faciliter l'expression des compétences acquises dans l'ensemble des parcours.

Le pilotage des deux parcours délocalisés n'est pas présenté.

Résultats constatés

L'attractivité ne peut être appréciée faute de données chiffrées sur le nombre de candidatures. Cependant, on observe que la mention remplit ses objectifs de capacité d'accueil en master 1 (227 inscrits pour 221 places), beaucoup moins en master 2 (207 inscrits pour 326 places). Les effectifs par parcours sont en moyenne autour de 20 à 30 inscrits (cf. présentation de la formation) avec parfois des parcours ayant des difficultés pour attirer des étudiants : le parcours *Banque - conseiller patrimonial agence* non ouvert en 2018-2019 en M1; le parcours *Chargé d'études économiques et statistiques* ne comptant que 9 étudiants en 2018-2019 en M1 et le parcours *Stratégie et communication digitale* ne comptant que 14 étudiants en 2018-19 en M1. En 2018-2019, 37 étudiants sont inscrits en contrat de professionnalisation en M1, 35 en M2 et 60 en contrat d'apprentissage.

Le taux global d'abandons ou réorientations est acceptable en master 1 (5 % en 2017-2018), il devient notable en master 2 (11 %). Le taux de réussite à l'issue du master 2, de l'ordre de 90 % sur les dernières années universitaires, est bon. Cependant, le taux de réussite en M1 pour certains parcours n'est pas toujours satisfaisant et invite à la vigilance : 68 % pour le parcours *Management, technologies de l'information et innovation*, 67 % pour *Management et développement industriel*, 75 % pour *Direction administrative et financière*, pour 2017-2018. De même, le taux de réussite en M2 pour le parcours *Achats et logistique* a connu une baisse notable en 2017-2018 (56 %).

Le devenir des diplômés (enquête à 30 mois) montre, pour les diplômés de 2015, un taux d'emploi de 87 % et une poursuite d'études pour 3 %. Le sentiment d'adéquation emploi-spécialité est de 79 % pour les diplômés entre 2013 et 2015, l'appréciation ne s'est pas améliorée sur la période récente (73 % d'adéquation pour l'enquête à 6 mois). 45 % des premiers emplois sont liés à l'alternance ou au stage (enquête à 6 mois).

Par ailleurs, l'enquête « 6 minutes chrono », menée sur la promotion 2017-2018, fait apparaître un niveau de satisfaction global bas pour la mention (4,94/10 pour les conditions et pour les méthodes d'enseignement, 4,89/10 pour le contenu de la formation). Ces données sont à prendre comme un signal et cependant à manipuler avec précaution (nombre de répondants non précisé).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne progressivité des enseignements de chaque parcours.
- Une bonne professionnalisation de l'ensemble des parcours.
- Une équipe pédagogique équilibrée.

Principaux points faibles :

- Des parcours ayant des finalités (métiers et compétences) divergents.
- Des parcours ayant une attractivité faible (parcours *Chargé d'études économiques et statistiques* - 9 étudiants ; *Banque - conseiller patrimonial agence non ouvert* ; *Stratégie et communication digitale* - 14 étudiants).
- Un manque d'information concernant les deux délocalisations existantes ne permettant pas de garantir une qualité de l'acquisition des connaissances et des compétences similaires à celle des formations non délocalisées.
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Un portefeuille des emplois et des compétences non systématiquement déployé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Management*, avec ses 11 parcours, possède plusieurs atouts liés à la forte professionnalisation des cursus, la bonne progressivité des enseignements et une équipe pédagogique investie.

Néanmoins, ce regroupement de parcours parfois très éloignés dans les métiers, connaissances et compétences se traduit par un dispositif de pilotage pédagogique lourd et complexe. Cette complexité s'est également traduite par plusieurs ouvertures ou fermetures de parcours et il semble que le travail de structuration de la mention doit être poursuivi en questionnant l'opportunité de maintenir les parcours à faibles effectifs, voire non ouverts. De même, les délocalisations au Maroc doivent faire l'objet d'un réel pilotage si elles doivent continuer à figurer dans l'offre.

Ainsi, la richesse de l'offre pour une mention et la difficulté à la mettre en œuvre peuvent expliquer le faible niveau de satisfaction des étudiants. Il paraît, dans un tel contexte, judicieux qu'une réflexion stratégique soit menée au sein du conseil de perfectionnement de la mention, afin de recentrer cette dernière sur les parcours cruciaux (les plus importants numériquement et les plus pertinents à moyen terme) ; voire étudier si la lisibilité de certains parcours ne serait pas accrue en optant pour des mentions plus en lien avec la spécialisation professionnelle ciblée. En effet, le master *Management* agrège actuellement des parcours qui couvrent aussi bien le marketing que la finance ou la logistique et même l'économie.

Enfin, il importe de généraliser à l'ensemble des parcours le dispositif de suivi de l'acquisition des compétences (portefeuille de compétences).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management et administration des entreprises (MAE)*, formation historique des instituts d'administration des entreprises (IAE), consiste en une deuxième année de master (M2). Trois modalités pédagogiques sont proposées depuis 2016 dans le cadre de la nouvelle offre de formation de l'IAE Savoie Mont Blanc : en formation initiale, en alternance et en formation continue.

Le master vise à fournir une compétence généraliste en management à des personnes issues de formations non gestionnaires ayant validé une première année de master (M1) ou équivalent (ingénieur ou autre), afin d'occuper des fonctions d'encadrement supérieur. Elle est dispensée à Annecy-le-Vieux.

ANALYSE

Finalité
La finalité du master est claire. Il s'agit d'une mention connue au plan national. L'objectif est de former des non-spécialistes des sciences de gestion au management. Divers publics sont visés par la mention et la finalité de chaque modalité pédagogique est également clairement exposée.
Positionnement dans l'environnement
<p>Il existe sur le territoire régional d'autres masters <i>MAE</i>, notamment au sein des Universités de Lyon et de Grenoble. Toutefois, il n'existe pas au niveau local de formation similaire. En outre, dans le périmètre régional, seule la formation proposée par l'IAE Savoie Mont Blanc est dispensée simultanément en formation initiale, en alternance et en formation continue.</p> <p>Le master entretient des relations avec le monde socio-économique via différents medias, notamment le Club des entreprises (association impulsée pour favoriser les relations entre l'Université et les entreprises) qui lui fournit son appui et des opérations telles que le forum des stages, le forum de l'alternance, etc.</p> <p>Pour l'ensemble de la mention, le lien entre la formation et la recherche est assuré par trois moyens : les enseignements assurés par les enseignants-chercheurs (45 % des heures), les modules de méthodologie de la recherche pour la réalisation du mémoire et le suivi des mémoires par les enseignants-chercheurs, en lien avec leurs domaines d'expertise.</p> <p>Il n'existe pas actuellement de dispositif particulièrement développé destiné à favoriser l'internationalisation, bien qu'un score minimum au <i>test of English for international communication (TOEIC)</i> de 785 soit requis pour intégrer la formation.</p>

Organisation pédagogique

La structure du master est adaptée : des enseignements fondamentaux de gestion d'entreprise sont mutualisés (formation initiale et alternance). Le reste des enseignements est différencié entre les différents dispositifs pédagogiques.

Le dispositif pédagogique MAE Polytech en formation initiale (329 heures) vise à accueillir les ingénieurs diplômés, notamment ceux de l'École polytechnique universitaire de Savoie - Polytech Annecy-Chambéry. Il fait l'objet d'une convention de partenariat signée avec cette dernière.

Le dispositif pédagogique MAE en alternance via des contrats de professionnalisation comprend 476 heures. Des enseignements complémentaires sont donnés en matière de méthodologie de la recherche et sur des sujets transversaux de gestion des entreprises.

Le dispositif pédagogique MAE en formation continue (360 heures) se compose de deux blocs d'expertise. Il a connu une profonde refonte, suite à la suspension de la convention de partenariat avec l'Université de Genève en 2018. Cette dernière hébergeait jusque-là le parcours qui a dû être relocalisé à l'IAE en janvier 2019.

Le master peut être obtenu avec l'appui de la cellule de validation des acquis de l'expérience (VAE) de l'Université (quatre personnes inscrites sur l'ensemble de la période quinquennale de référence).

Le master propose un enseignement en anglais, notamment dans le cadre d'un module de *supply chain* (chaîne logistique). La place du numérique dans cette formation est présente via l'utilisation de la plateforme numérique et des *serious games* (jeux sérieux).

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est en adéquation avec un niveau master. La répartition des heures d'enseignements entre enseignants-chercheurs (45 % des volumes horaires), enseignants (33 %) et professionnels (22 %) est adaptée aux objectifs d'un master.

Le master ne dispose pas de son propre conseil de perfectionnement. Deux réunions annuelles sont organisées entre les étudiants et les responsables de parcours ainsi que deux réunions annuelles de l'équipe pédagogique. Il importe qu'un conseil de perfectionnement soit mis en œuvre au niveau de la mention, conformément à la réglementation en vigueur, celui de l'IAE ne pouvant se saisir des problématiques spécifiques à chaque mention.

Les dispositifs prévus pour l'évaluation des étudiants en matière d'acquisition des connaissances et des compétences sont satisfaisants. Les enseignements du master font l'objet d'une évaluation réalisée tous les deux ans par l'IAE. Une évaluation annuelle des enseignements (voire semestrielle) permettrait d'éclairer au mieux le conseil de perfectionnement de la mention.

Résultats constatés

Les effectifs globaux du master ont connus une forte baisse, passant de 68 en 2014-2015 à 19 en 2018-2019. Plus précisément, les effectifs du parcours Polytech varient sur la période quinquennale entre 2 et 14 étudiants, avec une moyenne de 8. Les étudiants en contrat de professionnalisation fluctuent entre 8 et 11 étudiants avec une moyenne proche de 10. Enfin, le nombre d'étudiants en formation continue a connu une forte baisse, passant de 27 à 11 inscrits entre la première et la dernière année de la période quinquennale, en lien avec la suspension de la convention de partenariat avec l'Université de Genève.

La formation affiche des taux de réussite proches de 100 % sur l'ensemble de la période quinquennale.

A 30 mois, 89 % des diplômés de 2015 étaient en situation d'emploi et 63 % à 6 mois (promotion 2017 comptant un taux de réponse de 83 %). Le nombre de personnes en poursuite d'études est variable mais rien n'est précisé s'il s'agit de poursuite d'études liées à un double diplôme en cours d'obtention (étudiants du MAE suivant un autre cursus en parallèle par exemple un cursus d'ingénieur).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique favorisant l'accueil d'un public varié (formation initiale, double master, formation continue).
- D'excellents taux de réussite (proche de 100 %).

Principaux points faibles :

- Des effectifs faibles.
- Une suspension de la convention avec l'Université de Genève en 2018 faisant perdre la visibilité à l'international.
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la mention.
- Une fréquence trop faible des évaluations des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Management et administration des entreprises* propose des dispositifs pédagogiques variés (formation initiale et continue), lui permettant d'accueillir un public diversifié en quête d'une double compétence professionnelle.

Cependant, la formation enregistre une baisse de ses effectifs depuis 2018 en lien avec la suspension de la convention de partenariat avec l'Université de Genève pour le parcours formation continue. Pour y faire face, le master a entrepris de mutualiser les cours. Au-delà de cette mutualisation, l'équipe pédagogique, en lien avec le conseil de perfectionnement, est encouragée à analyser les raisons de cette baisse d'attractivité et les moyens à mobiliser ou les actions à entreprendre pour y remédier. La position privilégiée de l'IAE Savoie Mont Blanc devrait permettre également de nouer des partenariats avec des institutions étrangères qui lui permettrait d'attirer des étudiants en quête d'une double compétence et d'une expérience internationale.

Ces réflexions à mener montrent l'importance de mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention afin qu'il s'empare des problématiques spécifiques à cette mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation proposée vise à faire acquérir aux étudiants de solides connaissances théoriques et méthodologiques et des savoir-faire dans les divers champs de la psychologie. Dès la première année de master (M1), la formation se divise en trois parcours, et les enseignements sont suivis à Chambéry : parcours *Enfant-Adolescent*, parcours *Neuropsychologie*, et parcours *Prévention*. Pour chacun des parcours, la formation vise à former des psychologues et le diplôme délivre le titre de Psychologue, suivant un stage professionnalisant d'au moins 500 heures.

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités de la formation sont clairement définies. Dans le cadre des trois parcours, les étudiants sont amenés à se confronter dès le M1 au milieu professionnel en réalisant un stage auprès d'un psychologue. Le dossier précise que ce stage permet aux étudiants de mettre en pratique les connaissances théoriques et méthodologiques dispensées afin qu'ils puissent se former à tous les aspects du métier de psychologue spécialisé dans l'évaluation et la réhabilitation. Les parcours <i>Neuropsychologie</i> et <i>Enfant-Adolescent</i> ont reçu la certification européenne (Europsy) en 2012 qui devrait être reconduite. Les objectifs en termes de débouchés et de poursuites d'études sont bien atteints puisque le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est en moyenne de 70 % et la poursuite d'étude entre 14 et 20 % selon le parcours. Les enseignements proposés sont bien en lien avec les objectifs de la formation pour les trois parcours avec un important socle d'enseignements communs en M1. La recherche est intégrée à la formation sous forme de mémoire de recherche à réaliser en M1 et en M2 (sous forme de recherche-action en M2).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette formation est positionnée dans l'UFR « Lettres, Langues et Sciences Humaines » (LLSH) et portée par le département de psychologie. Les cours sont dispensés à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) à Chambéry. La formation semble bénéficier d'un environnement socio-économique favorable à l'insertion des jeunes diplômés en psychologie : Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble, le Centre Hospitalier Spécialisé de Bassens et Centres Médico-Psychologiques associés, le Centre Hospitalier de Chambéry ou encore l'Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé (INPES)... Il est également souligné un travail en partenariat avec les collègues de l'Université Grenoble Alpes notamment pour la formation par la recherche, qui permet aux étudiants de réaliser leur travail de recherche à Grenoble ou à Chambéry. La formation est adossée à deux laboratoires de recherche : (Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition LPNC, unité mixte de recherche 5105, et le Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie, Personnalité, Cognition, Changement Social (LIP/PC2S,</p>

équipe d'accueil 4145). L'orientation du travail de recherche semble être plutôt la recherche-action qui favorise les liens entre l'université et les partenaires locaux. Concernant l'internationalisation de la formation, il apparaît que depuis peu les étudiants souhaitant partir à l'étranger sont accompagnés dans leurs démarches, mais il n'est pas précisé ; ce que représente ces étudiants en termes d'effectifs. Depuis cette année, quelques places sont réservées (M2) pour les étudiants souhaitant poursuivre la formation en alternance pour les parcours *Enfant-Adolescent et Neuropsychologie*, ce qui permet là aussi de renforcer les liens entre l'université et les partenaires socio-économiques locaux.

Organisation pédagogique

La formation se caractérise entre autres par une forte mutualisation des enseignements en M1 qui facilite des passerelles entre les trois parcours. L'offre de formation est axée sur le développement des compétences nécessaires à la validation du titre de psychologue et à l'insertion professionnelle. Il est à noter un accompagnement des étudiants dans la recherche de stages qui semble efficace et qui traduit une volonté de soutien des étudiants dans cette démarche (cellule « stages », liens avec les professionnels qui interviennent dans la formation). Néanmoins, le dossier ne précise pas si cet accompagnement s'appuie également sur les liens avec les anciens étudiants. La formation s'appuie également sur des dispositifs d'outils pédagogiques innovants via le numérique pour certains enseignements comme l'anglais. Il n'est pas clairement expliqué dans le dossier si d'autres enseignements bénéficient de ces dispositifs. Enfin, une attention toute particulière est apportée dans la formation à la sensibilisation des étudiants aux questions d'éthique et de déontologie en psychologie, dans les différents milieux professionnels et dans la recherche. La formation est proposée en formation initiale et en formation continue. Le nombre d'heures d'enseignement est de : 310 heures en M1 et 271 heures en M2. La capacité d'accueil est de : 85 étudiants en M1 et 82 en M2 (2018-2019) ; 80 en M1 (2019-2020).

Pilotage

En M1, la majorité des intervenants sont des enseignants-chercheurs de l'USMB. En M2, la part d'enseignements extérieurs à l'université et de professionnels ainsi que des intervenants provenant d'universités étrangères est plus importante. Dans le cadre des trois parcours de masters proposés, l'objet du mémoire est toujours le fruit d'une recherche-action puisque l'étudiant se pose une question de recherche en lien avec son lieu de stage ce qui peut questionner sur sa place de stagiaire dans le lieu où il est encadré. En M1 et en M2, pour chaque parcours, une commission pédagogique avec les étudiants est mise en place chaque année à laquelle sont conviés les étudiants et l'ensemble de l'équipe pédagogique, ainsi qu'un conseil de perfectionnement dont les objectifs et les bilans sont clairement détaillés dans les annexes 6f et 6e. La diminution des effectifs étudiants en M1 entre 2014 (150) et 2019 (80) s'explique par la sélection à l'entrée du M1 et la limitation de la capacité d'accueil. Par ailleurs, 4,60 % des étudiants étrangers intègrent la formation. Il apparaît une bonne insertion professionnelle des étudiants à 6 mois (environ 50 %) et à 30 mois (environ 70 %) pour les trois parcours, avec un meilleur taux d'insertion pour le parcours *Neuropsychologie*. Enfin, il n'est pas proposé de dispositif d'évaluation systématique des enseignements, l'évaluation reste marginale.

Résultats constatés

La formation est attractive avec un nombre de candidatures qui reste élevé malgré une capacité d'accueil limitée dans les trois parcours. La formation dispose des données fournies par l'enquête sur le devenir des diplômés 2018 de l'observatoire de l'USMB. Le taux moyen de réussite sur les présents aux examens est élevé : 86,60 % en M1 93,50 % en M2. Le taux d'insertion professionnelle est très bon pour les trois parcours à 6 mois (64 %) et à 30 mois (75 %), avec néanmoins de meilleurs taux pour le parcours *Neuropsychologie* à 6 mois (75 %). Les lieux d'insertion sont bien en lien avec les objectifs de la formation. A l'issue du master, environ 60 % des étudiants des parcours *Enfant-Adolescent* et *Neuropsychologie* se spécialisent (diplômes universitaires ou diplôme national de technologie spécialisé). Le nombre d'étudiants s'inscrivant en doctorat à la suite de ce master n'est pas précisé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des liens forts entre la formation et la recherche et l'adossement à deux laboratoires reconnus (le LPNC, UMR CNRS 5105, et le LIP, EA 4145).
- La place importante des professionnels dans la formation.
- L'originalité du parcours *Prévention*, seule formation de ce type dans la région Rhône-Alpes.
- Une insertion professionnelle des étudiants pour les trois parcours proposés importante et en adéquation avec le niveau et le parcours choisi.
- Des enseignements mutualisés entre les trois parcours en M1.

Principaux points faibles :

- La mobilité internationale peu développée.
- L'absence d'utilisation systématique des outils pédagogiques innovants.
- L'absence de procédure d'évaluation des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation proposée bénéficie actuellement d'une relativement forte attractivité pour les trois parcours de psychologie qui y sont proposés. Les liens avec les acteurs socio-économiques locaux assurent aux étudiants une bonne insertion professionnelle quelques mois après l'obtention du diplôme. L'internationalisation de la formation via la mobilité des étudiants et des personnels enseignants et administratifs mériterait d'être plus développée.



MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* de l'Université Savoie Mont-Blanc comprend un seul parcours en 1^{ère} et 2^{de} année de master (M1 et M2) : *Sociologie et sciences sociales appliquées aux métiers des études et de l'enquête* (SSAMEE). A visée fortement méthodologique et professionnalisante, ce master accueille depuis sa création en 2017 des étudiants et des salariés en formation initiale, tout en étant largement ouvert à l'accueil d'étudiants en formation continue, sous le régime de l'alternance, sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

La formation a pour objectif de former des professionnels de la sociologie, en vue d'une insertion professionnelle prioritairement, ou secondairement pour une poursuite d'études en doctorat de sociologie. La formation est délivrée en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Lettres, langues, sciences humaines » (LLSH), elle comprend un total de 816 heures d'enseignement depuis la rentrée 2019 (408 heures par année, contre 749 heures au total les années précédentes). Les enseignements ont lieu sur le campus de Jacob-Bellecombette à Chambéry.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues sont très clairement exposées. Les contenus des enseignements permettent de les acquérir. Les compétences, qu'elles soient personnelles, professionnelles, génériques ou spécifiques sont détaillées dans le dossier. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie est de qualité ; elle permet d'apprécier que les compétences visées correspondent bien à la formation et à la spécialité du master. De même, les emplois visés et les employeurs potentiels sont précisés dans le dossier et dans la fiche RNCP, et paraissent en forte cohérence avec la formation, ses objectifs et ses enseignements.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Sociologie</i> , parcours SSAMEE n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement. Au niveau local, mais aussi régional et national, la formation se démarque par une spécialité originale et spécifique. Les masters, en France, qui peuvent être sur une thématique proche sont recensés, mais les finalités sont différentes, et le master SSAMEE se distingue notamment par le fait qu'il est ouvert à l'alternance, ce qui est plutôt rare pour un master de sociologie. Ce positionnement original n'empêche pas de développer des

collaborations avec des dispositifs de l'établissement orientés vers le monde de l'entreprise, et notamment des « startup », par exemple le dispositif PITON « Disrupt'entreprise ».

Le master *Sociologie* parcours SSAMEE est adossé au Pôle Enquête du laboratoire « Langues, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales » (LLSETI) qui est une équipe d'accueil (EA). Les interactions de la formation avec l'environnement de recherche sont solides et pertinentes : tous les enseignants-chercheurs du département sont membres du Pôle Enquête du LLSETI, et interviennent tous dans la formation. Des chercheurs et enseignants-chercheurs d'autres laboratoires de l'établissement interviennent également. Le dossier d'autoévaluation déplore le manque de liens et de collaborations avec des laboratoires d'autres universités proches (Grenoble notamment). Au regard des objectifs de la formation, il serait en effet souhaitable de renforcer les liens de la formation avec un environnement de recherche plus large que le seul environnement local de l'établissement.

Le master est également en lien avec son environnement socio-économique. Les relations avec différents acteurs du monde économique et social restent cependant informelles et ne sont pas formalisées dans des conventions de partenariats. Ces liens sont bénéfiques à la formation et aux étudiants qui trouvent là un vivier relativement important pour les stages, les enquêtes de terrain ou les contrats d'alternance, mais la formation gagnerait à formaliser ces partenariats et à les développer avec des acteurs associatifs, entrepreneuriaux ou institutionnels. L'enjeu est fort pour un master ouvert à l'alternance et le dossier d'autoévaluation précise que l'équipe pédagogique est consciente de l'intérêt de développer et solidifier ces partenariats.

Les coopérations à l'international sont inexistantes, ce qui est regrettable au regard de la thématique du master mais que l'équipe pédagogique explique par les règles liées au droit du travail pour les étudiants en alternance ou en contrat de professionnalisation. Dans le respect de ces règles, il serait bénéfique pour les étudiants de pouvoir s'ouvrir à l'international, non seulement pour développer les possibilités de terrains d'enquêtes ou de stages en lien avec la thématique et les objectifs du master, mais aussi pour favoriser une mobilité sortante jusqu'ici inexistante – qui pourrait être pertinente pour des étudiantes se destinant à une thèse de doctorat par exemple. La mobilité entrante est pour sa part satisfaisante, la part des étudiants étrangers dans la formation étant de 25 %.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est simple et lisible : afin de répondre aux spécificités de l'alternance pour les étudiants inscrits dans ce cadre, le parcours SSAMEE est divisé entre semaines de cours (10 pour le M1 et 11,5 pour le M2) et semaines en entreprises. Le parcours étant unique, il constitue de fait un tronc commun pour l'ensemble des étudiants. Ces derniers ne peuvent donc pas se différencier au niveau de choix d'options par exemple. Cela renforce clairement une identité commune de la formation. Dans la mesure des moyens donnés à l'équipe pédagogique, il pourrait être pertinent de proposer à plusieurs moments dans le parcours des options différentes, définies par exemple en fonction des débouchés classiques de ce master. La structure pédagogique de la formation est très lisible, avec la présence de quatre unités d'enseignements (UE) chaque semestre ayant à chaque période le même intitulé et dispensant des compétences disciplinaires et méthodologiques.

Les modalités d'enseignement sont classiques pour une formation de niveau master en sociologie. L'équilibre en cours magistraux, travaux dirigés et séminaires est respecté. L'offre de formation est adaptée aux différents publics reçus. Les validations d'acquis sont possibles mais les démarches ne sont pas précisées.

Au niveau des enseignements, la professionnalisation est présente, bien évidemment avec le stage obligatoire pour les étudiants inscrits en formation initiale, ou avec les contrats d'apprentissage et de professionnalisation pour les étudiants en formation continue, mais également avec des séminaires et des TD sur les métiers correspondant aux finalités du parcours SSAMEE. La fiche RNCP fournie est de qualité. Il s'agit ici d'un atout fort de cette formation.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est pertinente. Les étudiants sont formés à la recherche et par la recherche. Les deux années de master sont concernées par la rédaction d'un mémoire, ainsi que par une enquête collective menée au sein du Pôle Enquête.

L'usage du numérique a été pensé pour répondre à la spécificité de la formation : une salle dédiée permet aux étudiants d'évoluer dans un environnement professionnel où le numérique permet de travailler à la manière d'un bureau d'études. Les étudiants ont accès à postes de travail, des logiciels, un tableau numérique, des téléphones pour leurs enquêtes, etc. Sur ce point, l'appréciation portée est clairement positive. La pédagogie par projets est centrale dans la formation, ce qui est appréciable.

L'anglais est enseigné en M1 et en M2. Des étudiants étrangers sont accueillis dans la formation (environ un quart des effectifs en moyenne), mais il n'y a aucune mobilité sortante, tant chez les étudiants que chez les enseignants – le rapport mentionne à ce sujet que tous les membres de l'équipe pédagogique occupent des fonctions pédagogiques ou administratives, ce qui leur laisse peu l'occasion de partir à l'étranger.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et sa composition est équilibrée entre les différents statuts (PR, MCF, enseignant contractuel, chercheur CNRS, doctorants chargés de cours, intervenants extérieurs). Le nombre d'intervenants extérieurs est suffisant. Il serait cependant bénéfique de fournir davantage de précisions sur les intervenants extérieurs et leurs activités professionnelles afin d'apprécier positivement la pertinence de leur participation aux enseignements. La formation est pilotée par un responsable, en lien avec les responsables du Pôle Enquêtes et le directeur du département de sociologie. Les enseignements sont bien répartis entre les différentes catégories d'intervenants: les enseignants-chercheurs sont très présents dans les UE disciplinaires et méthodologiques.

La formation met en place un conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an. La composition du conseil de perfectionnement répond aux exigences réglementaires : entre autres, des professionnels sont représentés (collectivités locales, consultants, etc.), ainsi que les étudiants délégués de M1 et M2. Le conseil de perfectionnement et les réflexions qui ont résulté des discussions ont permis de restructurer en cours de quinquennal la formation, qui était jusqu'en 2015-2016 un simple parcours au sein d'une mention histoire-sociologie. L'effort d'amélioration continue est ici à souligner, d'autant qu'il implique toutes les parties prenantes.

L'évaluation des enseignements est formalisée, les analyses qui en sont faites sont précisées dans le dossier et permettent de proposer des améliorations.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont précisées aux étudiants. Le dossier est très précis sur la présentation de la maquette. Cette dernière respecte l'équilibre entre les volumes horaires et les crédits ECTS associés. Le supplément au diplôme est fourni en annexe. Enfin, les modalités de recrutement ne sont pas précisées.

Résultats constatés

Le tableau récapitulatif des effectifs pour la mention est fourni mais rien n'indique le nombre de candidatures. Il est ainsi difficile d'apprécier l'attractivité de la mention. La capacité d'accueil par année a été fixée à 20, le nombre d'admis à l'inscription administrative est cependant inférieur à ces chiffres : sur les deux années, on compte un peu moins de 30 étudiants inscrits. Depuis 2014, le nombre d'inscrits est cependant en augmentation, ce qui démontre que la formation répond à un besoin réel dans la région. Il est à souligner cependant que le nombre de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage (4 en M1 sur 15 inscrits et 7 en M2 sur 13 inscrits en 2017-2018) est important, relativement au nombre d'inscrits : le choix d'ouvrir la formation en alternance est cohérent et pertinent. Sur la période 2014-2018, les taux de réussite sont assez moyens pour une formation de master: ils sont en M1 à 63,20 % mais plus faibles en M2 (52,60 %). Ils pourraient être améliorés : l'équipe pédagogique a bien identifié le problème, puisqu'elle a fait face à une rupture de contrat par année, à des abandons, aux difficultés personnelles et professionnelles de leurs étudiants, ..., elle devrait ici réfléchir à développer un accompagnement plus fin, dans la mesure de ses moyens.

La réussite est meilleure chez les étudiants inscrits en alternance (75 % en M1 et 71,40 % en M2). Les chiffres concernant l'insertion professionnelle montrent une insertion de qualité à 30 mois pour les diplômés de la mention: l'équipe peut s'appuyer ici sur des données produites par l'établissement ou par le responsable de mention. Un suivi des diplômés semble engagé, ce qui constitue un élément important pour une formation de ce type afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation ouverte en alternance avec des taux de réussite satisfaisants pour les étudiants inscrits en alternance.
- Un pilotage de la formation qui répond aux exigences réglementaires et qui inscrit la formation dans une véritable démarche d'amélioration continue.
- Un usage du numérique et des pédagogies innovantes pertinent et adapté à la formation.
- Un master bien ancré dans son environnement socio-économique.
- Une formation solide en méthodologie de la recherche et un ancrage fort avec un laboratoire.

Principaux points faibles :

- La faiblesse des liens avec le milieu socio-professionnel qu'il faudrait renforcer par le biais de partenariats conventionnés.
- L'absence d'éléments sur une spécialisation progressive entre les deux années.
- L'absence de collaborations à l'international pour un master dont la thématique pourrait s'y prêter (peu de cours de langue).
- L'absence de mobilité étudiante sortante.
- Des taux de réussite faibles sur les deux années de master.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sociologie*, parcours SSAMEE est une formation bien structurée et organisée, au positionnement original. Les étudiants bénéficient ici d'un diplôme solide et d'enseignements de méthodes très diversifiés. L'ouverture de la formation à l'alternance est une réussite au regard du nombre d'inscrits et du taux de réussite des étudiants en formation continue. Cependant, la formation gagnerait à s'ouvrir davantage vers l'extérieur, ainsi que le propose le rapport, que ce soit au niveau de l'environnement de recherche (liens avec Grenoble, voire Lyon?), mais aussi à l'international, même si le cadre réglementaire s'y prête peu pour une formation qui accueille des étudiants en formation continue.

Enfin, ce même manque de formalisation de partenariats avec l'environnement socio-économique peut être un frein au développement de cette formation. Il est à noter enfin le fort investissement de l'équipe pédagogique dans ce master et l'attractivité de ce dernier.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS), est rattaché à la composante « Sciences et montagne » (SceM) de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB). Il vise à former des professionnels de haut niveau sur les enjeux de motricité humaine dans les domaines du sport, des loisirs et de la santé. Il comprend trois parcours spécialisés : *Interface homme-matériel* (IHM), *Interface homme-environnement* (IHE), *Motricité humaine* (MH). La 1^{ère} année de master (M1) se compose très majoritairement d'un tronc commun, les étudiants se spécialisant progressivement au second semestre et en 2^{ème} année (M2). A visée très professionnalisante, il est dispensé en présentiel sur le site Bourget du Lac (73), et accueille principalement des étudiants en formation initiale. La capacité d'accueil s'élève à 60 étudiants pour chacune des deux années. Le volume horaire de la formation va de 540 à 903 heures selon le parcours, y compris environ 500 heures de tronc commun en M1 et sans compter un stage obligatoire en M2.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairement exposés, qu'ils soient scientifiques ou professionnels. Le master se situe en continuité de la licence STAPS et offre des débouchés professionnels et une poursuite d'études en doctorat. Cependant, cette dernière possibilité est très peu développée dans le dossier, ce qui ne permet d'apprécier cet élément. Les débouchés professionnels décrits correspondent à ceux d'une formation de ce type pour des métiers autour de la conception de produits, de la motricité, de l'ingénierie, ...</p> <p>Les enseignements dispensés sont congruents avec les débouchés professionnels, d'autant plus que la spécialisation progressive permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour les métiers envisagés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement du master est clairement double : il représente tout à la fois une niche et vise l'excellence académique. Localement le master s'inscrit dans la continuité du parcours de licence STAPS. Le rapport présente les formations similaires dispensées en France (dans les universités d'Aix-Marseille, Nice, Avignon, du Hainaut, ...), en soulignant la spécificité de celle de l'USMB au niveau régional, puisque qu'il s'agit de la seule formation de ce type dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA). Le rapport mentionne une coopération avec l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne, mais aucun élément précis n'est fourni à part au niveau du laboratoire interuniversitaire de biologie et de motricité (LIBM) au sein duquel se trouvent les enseignants-</p>

chercheurs en STAPS (ce laboratoire étant commun à l'USMB et aux Universités Jean-Monnet et Lyon 1). Davantage de détails sur cette coopération aurait été apprécié.

Dans ce master, l'accent est mis sur la spécialisation sportive et les tests de produits sportifs ce qui apparait constituer une orientation très spécifique et professionnalisante. Le master est adossé au LIBM qui est une équipe d'accueil présente sur trois universités. La formation est clairement en lien avec les thématiques de ce laboratoire, et les étudiants doivent réaliser un stage recherche en M1 sous la supervision des enseignants-chercheurs ou un doctorant. L'articulation avec le laboratoire et les recherches menées par ses membres pourrait cependant être renforcée, même si l'équipe pédagogique du master a pu créer des relations avec un environnement de recherche plus large (avec des centres de recherche-développement publics par exemple, mais l'intensité de ces liens et leur nature ne sont pas précisés clairement). Le rapport ne mentionne pas un couplage du master avec une école doctorale, les éléments sur la poursuite d'études en doctorat sont en fait presque inexistant.

L'ancrage territorial de la formation constitue un atout cependant un de ses atouts puisqu'elle est voisine d'un grand nombre d'entreprises du sport et du loisir. Outre la proximité géographique, la formation a réussi à créer des liens avec la plupart des acteurs socio-économiques sectoriels de la région, que ce soit par des stages réalisés par les étudiants, par l'embauche de diplômés ou par des interventions dans la formation. Ces partenariats devraient être formalisés cependant pour renforcer l'articulation du master avec son environnement socio-économique.

Le master n'a pas créé de partenariats internationaux, tant au niveau de la recherche que de la mobilité des étudiants et des enseignants. Le rapport mentionne qu'il s'agit là d'un enjeu important qui sera travaillé après la future accréditation. Ce point doit absolument être renforcé afin de favoriser la mobilité des étudiants et du personnel.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est tout à fait lisible. Le M1 est essentiellement composée d'un tronc commun, avec quelques enseignements spécialisés pour les étudiants de chaque parcours. La spécialisation est explicitement progressive entre le M1 et le M2, et des passerelles sont prévues à l'issue de chaque semestre entre les trois parcours. Les enseignements sont dispensés essentiellement en présentiel, sauf pour quelques matières comme l'anglais dont une partie de la formation se fait sur une plateforme moodle. La formation accueille essentiellement des étudiants en formation initiale et très peu en formation continue, l'emploi du temps n'est pas adapté actuellement à l'accueil d'étudiants en alternance. Les étudiants à besoins spécifiques bénéficient d'un accompagnement de l'équipe pédagogique, mais le rapport ne précise pas que celui-ci est formalisé, ni que les étudiants ont accès à un service spécialisé de l'université. Cet élément doit absolument être précisé, voire développé par l'établissement si un tel service n'existe pas. Pour les étudiants ayant des difficultés d'adaptation dans la formation ou qui ont changé de parcours, des travaux dirigés tutorés sont prévus pour rappeler les points importants à savoir ou à retenir. La validation des acquis de l'expérience est possible, trois étudiants en ont bénéficié sur les dernières années ; les kinésithérapeutes peuvent y avoir accès pour valider le M1.

Les compétences transversales telles que le travail en équipe, la conduite de projet, les aptitudes à innover sont clairement valorisées en particulier au travers de projets tutorés de grande ampleur. Les contacts avec le milieu professionnel existent, mais ne sont pas suffisamment formalisés (sous la forme de conventions ou de réseaux par exemple). La dimension professionnelle se matérialise par l'importance accordée aux travaux de recherche appliquée ainsi que, plus classiquement, par les stages obligatoires en M1 et en M2. En M2, le stage professionnel occupe d'ailleurs tout le deuxième semestre pour un volume minimum de 500 heures sur 3,6 à 6 mois ; ce qui est très conséquent et un point positif de cette formation. L'équipe pédagogique a réalisé un document de présentation du stage très complet et abouti.

L'articulation avec la recherche universitaire est développée puisque les étudiants doivent réaliser au semestre 8 un stage recherche où ils développeront toutes les étapes d'une recherche scientifique. Les étudiants sont également sensibilisés à des enseignements théoriques. Leur insertion dans le laboratoire LIBM est cependant très peu précisée dans le rapport.

La dimension numérique est présente dans la formation, mais elle apparait faiblement mobilisée puisque l'équipe utilise des outils et plateformes très classiques (moodle, facebook). D'autres sont directement liés aux débouchés du master mais également pour des enseignements transversaux tels que les langues vivantes.

La dimension internationale est très peu développée dans la formation puisque moins de 1 % des étudiants sont étrangers et il n'est fait aucune mention de mobilité de la part des étudiants français. Aucune convention avec un établissement étranger afin de favoriser les échanges n'est mentionnée. Pourtant, la formation propose des enseignements en anglais en M2, ce qui est un élément positif, et des cours d'anglais sont dispensés en M1. Le rapport fait cependant état d'ambitions plus importantes eu égard à la mondialisation du secteur d'emploi-

formation. Il s'agit ici d'un point à améliorer dans les prochaines années.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs et des professionnels extérieurs. Les enseignements sont bien répartis entre ces différentes catégories, les professionnels extérieurs intervenant plutôt en deuxième année quand les étudiants se spécialisent davantage dans les parcours. Cela renforce le lien de la formation avec le monde socio-économique. Les modalités de pilotage sont assez traditionnelles et décrites dans l'auto-évaluation, elles posent cependant question : un conseil de perfectionnement comprenant enseignants-chercheurs, intervenants, délégués et anciens étudiants est prévu pour chaque parcours, or ce genre de dispositif est normalement établi au niveau de la mention. Cela pose la question de l'identité de la mention master. De plus, il n'est pas mentionné le lien entre la formation et l'unité de formation et de recherche ou avec d'autres structures internes de l'USMB. Le rapport ne précise pas également qui sont les responsables pédagogiques et comment ils se coordonnent.

Une évaluation des enseignements est faite par questionnaire par les étudiants chaque semestre. Aucun élément précis n'est cependant donné ici sur cette modalité, il n'est donc pas possible de savoir comment ces données sont utilisées dans le cadre de l'amélioration continue de l'offre de formation. Le suivi des acquis en compétences et connaissances dans le master est traditionnel et pas développé encore, le rapport mentionne que la démarche compétences sera intégrée dans le prochain quinquennal.

Les modalités d'évaluation des UE sont données aux étudiants et votées par les conseils centraux de l'établissement. Les crédits ECTS correspondent tout à fait aux volumes horaires de chaque UE, la maquette est très cohérente sur ce point, quel que soit le parcours. Aucune information n'est donnée sur le jury d'examen.

Enfin, le rapport ne mentionne pas les modalités de sélection et de classement des dossiers à l'entrée en master. Des passerelles sont possibles entre les parcours à chaque fin de semestre, ce qui donne aux étudiants des possibilités de réorientation.

Résultats constatés

La formation paraît être attractive puisque ses effectifs sont complets sur chacune des deux années (capacité d'accueil de 60 places). Cependant, elle attire essentiellement des étudiants déjà présents à l'USMB l'année précédente (poursuite d'études) et des étudiants en formation initiale, très peu (moins de 5 %) en formation continue ; ce qui est peu congruent avec son positionnement thématique et régional. Ce dernier point devrait être développé. Le taux de réussite par année est très bon, supérieur à 85 % et même 95 % en M2. Concernant la poursuite en doctorat, le rapport est très lacunaire puisqu'aucun élément ne permet de l'apprécier sur les dernières années.

Les données concernant le suivi des diplômés sont assez classiques, l'établissement ayant fourni des analyses à 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'équipe devrait ici aussi développer ses propres analyses, surtout qu'elle mentionne réaliser un suivi individualisé et entretenir un annuaire des anciens étudiants. Quoi qu'il en soit, l'insertion professionnelle est excellente, plus de 93 % des étudiants ayant un emploi 30 mois après la fin de leurs études en 2015. Les emplois occupés paraissent en adéquation avec la formation et le niveau d'études. Des données plus récentes, permettant de voir l'impact de la création des trois parcours, serait appréciable. Des détails par parcours devraient également être faits pour améliorer l'information des étudiants et aider l'équipe pédagogique dans la définition des maquettes. Plusieurs signes tangibles d'un réseau soigneusement tissé et entretenu transparaissent malgré tout de l'autoévaluation, ce qui est certainement facilité par la forte insertion des diplômés dans la région ARA elle-même.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation bien insérée dans son environnement socio-économique.
- Une formation lisible et cohérente, avec un tronc commun important et trois parcours très professionnalisants, possibilités de passerelles.
- Des taux de réussite élevés.
- Des taux d'insertion professionnelle élevés.

Principaux points faibles :

- Le pilotage de la formation au niveau de la mention insuffisant.
- Une internationalisation trop faible, voire inexistante.
- Le manque de données précises sur la poursuite d'études en doctorat.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation apparaît engagée dans une dynamique porteuse, dans un secteur en développement. L'équipe pédagogique a su créer des liens forts avec l'environnement régional, qui permettent une bonne insertion professionnelle des diplômés. La spécialisation des étudiants dans les trois parcours est progressive et des passerelles sont prévues. Des points de vigilance sont cependant à noter : l'ouverture à l'international et à l'alternance est évoquée dans le prochain quadriennal et doit absolument être mise en place, les liens avec la recherche universitaire et l'insertion dans le laboratoire et une école doctorale doivent être davantage précisés et mis en valeur.

Enfin, l'équipe devrait formaliser les liens (par le biais de conventions éventuellement) qu'elle a mis en place avec les partenaires socio-économiques afin de renforcer l'articulation de la formation avec la recherche-développement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER TOURISME

Établissement : Université Savoie Mont Blanc

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Tourisme* est organisé actuellement autour de trois parcours (*Management de l'hôtellerie, Management du tourisme, Management et ingénierie des événements*) et cinq options ouvertes en deuxième année de master (M2) pour les parcours *Management de l'hôtellerie* et *Management du tourisme*. La formation a entamé des démarches pour transformer les options en parcours. À court terme, la mention comporterait six parcours distincts dès la première année de master (M1).

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>Tourisme</i> forme des étudiants désirant accéder à des postes à hautes responsabilités dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de l'événementiel. La finalité est de permettre une insertion rapide dans le monde professionnel et une carrière évolutive. Pour cela, le contenu de la formation cherche à équilibrer l'expertise métier avec l'acquisition d'une culture managériale étendue.</p> <p>Les métiers visés par les différents parcours (manager de destinations, revenue manager, chef de produit, responsable marketing, chef de projet événementiel, etc.) correspondent bien aux compétences acquises par les diplômés. Les débouchés de la formation sont cohérents avec les enseignements suivis.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Tourisme</i> est positionné sur l'un des axes stratégiques de l'Université. Il existe de nombreux masters dans ce domaine à l'échelle nationale et régionale. La concurrence est le fait d'écoles privées et d'autres instituts d'administration des entreprises (IAE). Cependant, sous l'intitulé « Tourisme » les contenus divergent et les trois termes de l'offre de ce master (management du tourisme, de l'hôtellerie et de l'événementiel) lui procurent un positionnement favorable.</p> <p>Le master bénéficie de partenariats avec des professionnels, ce qui lui permet une bonne insertion professionnelle des étudiants. Ces partenariats sont un atout important vis-à-vis de la concurrence des écoles de commerce ou des universités, proposant des formations équivalentes. Par exemple, le partenariat avec le groupe ACCOR sur la partie revenue management a permis de développer une option appelée à devenir un nouveau parcours <i>International Hospitality Revenue Management</i>. L'intégration au monde professionnel est donc satisfaisante.</p>

La formation a mis en place des partenariats avec des collectivités territoriales, mais fait aussi partie de deux réseaux internationaux : *International tourism masters network* (ITMN) et ACEEPT, réseau européen de départements universitaires de tourisme, regroupant sept universités. Par contre, le master à ce jour n'adhère pas au Comité des formations d'excellence en tourisme (CFET), dépendant du Ministère des affaires étrangères et assurant la promotion internationale des formations adhérentes, ni au réseau Association tourisme, recherche, enseignement supérieur (ASTRES).

L'intégration à la recherche se fait par les enseignants-chercheurs affiliés à l'Institut de recherche en gestion et en économie (IREGE), de l'équipe d'accueil (EA 2426) dont un des axes, *Environnement, consommation durable, tourisme*, fait écho aux disciplines enseignées.

Le master bénéficie d'une forte visibilité internationale liée à son intégration dans les réseaux traditionnels de coopération Erasmus, Conférence des recteurs et principaux des Universités du Québec (CREPUQ) ou des réseaux comme *International tourism masters network* (ITMN), qui permettent la délivrance de doubles diplômes.

Organisation pédagogique

Les enseignements fondamentaux (348 heures sur les 2 années de master) sont mutualisés, ce qui a l'avantage de procurer un socle de savoir commun aux étudiants. Les enseignements d'expertise sont propres à chaque parcours, quand l'acquisition de compétences internationales forme le dernier pilier de cette pédagogie (200 heures). L'organisation du master autour de trois grands socles de compétences est donc claire mais rien n'est fourni en termes de référentiel de compétences ni de modalités d'acquisition et de suivi de celles-ci.

La place de la professionnalisation est présente dans la maquette : mise en œuvre d'un projet de consultant pour une entreprise en M1, un stage en M2, un module de projet transversal mené au plus près des problématiques professionnelles... Par ailleurs, l'alternance est proposée dans l'un des parcours en M2, il est intéressant de développer cette modalité à l'ensemble des parcours.

La place de la recherche se fait via une initiation à la recherche sous la forme de cours de méthodologie de recherche, par la rédaction d'un mémoire de fin d'études et par la proposition de stages au sein de l'IREGE. Le partenariat institutionnel avec le Pôle « tourisme montagne Inventive » de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) contribue à cette dynamique par des sujets de recherche soumis aux étudiants de M1. Cependant, peu d'étudiants poursuivent en doctorat (une inscription entre 2010 et 2015).

L'ouverture sur l'international passe par l'enseignement de deux langues étrangères (l'anglais et une deuxième langue au choix), des cours de civilisations étrangères, des cours des spécialités en anglais, une offre de stages à l'étranger et la possibilité de doubles diplômes. La mobilité sortante s'appuie sur les 81 partenariats de l'IAE et sur un dispositif d'aide logistique propre à l'USMB. Si les étudiants peuvent passer le *test of English for international communication (TOEIC)*, il est regrettable pour une formation orientée sur les métiers du tourisme que les compétences linguistiques ne donnent pas lieu à une certification externe systématique. Il n'existe pas non plus de certification des compétences informatiques alors que la place du numérique est importante dans l'offre de formation. Le suivi et l'encadrement des étudiants semblent de bonne qualité.

Les méthodes pédagogiques reposent sur un ensemble à la fois cohérent et diversifié au vu du public actuellement accueilli. Enfin, la possibilité de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) rencontre une demande croissante.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique fait intervenir de nombreux vacataires en nombre (55) et volume horaire ; les enseignants et enseignants-chercheurs (16 personnes dont 5 professeurs associés – PAST) assurant 784 heures, soit seulement 38,5 % du volume horaire total. Le nombre important d'intervenants extérieurs présente également un risque : la brièveté de leurs interventions peut pénaliser l'approfondissement de sujets étudiés ou donner une impression de focalisation sur des aspects très précis sans vue d'ensemble.

Le pilotage de la formation repose sur une organisation matricielle avec, d'une part, une responsable de mention et un binôme en charge de chaque parcours et, d'autre part, un responsable des enseignements fondamentaux et un responsable des compétences internationales. Ces postes sont tenus par des enseignants-chercheurs. Les réunions de l'équipe pédagogique resserrée (l'ensemble des responsables) sont fréquentes (mensuelles). Le comité de direction de la formation, dont la composition n'est pas spécifiée, se réunit deux fois par an. Les réunions avec les représentants étudiants se font avec les responsables de parcours. L'association

des étudiants au conseil de perfectionnement n'est pas évoquée. Par ailleurs, il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention mais uniquement au niveau global de l'IAE. L'évaluation par les étudiants de la formation se fait par questionnaire, à la fin des cours et sur l'ensemble de la formation au cours de l'année et à la fin de la formation.

Le suivi des effectifs est facilité par un système de pilotage centralisé permettant de détailler le statut des étudiants (formation initiale, formation continue de l'ordre de 1 %, formation par alternance). Le suivi des diplômés est aussi précis et le maintien du réseau des anciens fait l'objet d'une préoccupation particulière.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est élevée : 1 055 dossiers de candidatures. Les effectifs sont stables, autour d'une centaine d'étudiants sur chacune des deux années du master, mais le taux de remplissage n'est pas atteint (capacité de 120 places). L'effectif globalement conséquent se divise néanmoins en six parcours ou options, ce qui en moyenne conduit à un effectif par groupe très réduits (autour de 15 étudiants) avec de fortes fluctuations, selon les parcours ou options. Ainsi, le parcours *Management du tourisme* option *Management des destinations touristiques* ne comprend que 7 étudiants en M2 ou encore son option *Management des voyages et incentives* ; seulement 11 étudiants en M2. L'opportunité de maintenir tous les parcours/options est donc à étudier, alors même qu'elle semble acquise.

Le taux de réussite au master est très bon, supérieur à 96 % sur le M1 et le M2.

L'enquête menée par l'Université a permis d'avoir un taux de réponse de 93 % à 6 mois et 83% à 30 mois, ce qui est excellent et donne un réel crédit aux statistiques remontées. L'insertion professionnelle est très diverse à 6 mois, selon les parcours. En moyenne au niveau de la mention, l'insertion est de 60 % dont 54,7 %, en lien avec le domaine de spécialisation, mais majoritairement sur des statuts précaires (68 % des diplômés insérés). À 30 mois, la situation s'améliore avec un taux d'emploi de 90 % mais avec un salaire mensuel médian faible (1 560 Euros) et en baisse sur la période 2012-2015. Là encore, des disparités apparaissent entre les parcours. Parmi les postes occupés à 30 mois, on observe aussi un nombre non négligeable d'emploi d'assistants (administratif, en ressources humaines – RH, etc.).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation laissant une large place à la professionnalisation
- Des réseaux d'échanges à l'international

Principaux points faibles :

- Des effectifs faibles pour certains parcours ou options
- Une insertion professionnelle réelle (90 % en emploi à 30 mois) mais de qualité plutôt moyenne
- Une équipe pédagogique pléthorique (16 titulaires et 55 professionnels), avec des interventions très courtes pouvant nuire à la cohérence d'ensemble des enseignements.
- Une démarche compétence peu explicitée et non formalisée
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Tourisme* bénéficie d'une bonne intégration dans le schéma régional et national des formations en en tourisme, même si sa reconnaissance pourrait encore être renforcée par son adhésion à la CFET ou à AsTRES. Par ailleurs, quelques recommandations peuvent être faites.

La transformation envisagée des options en parcours pourrait offrir une meilleure lisibilité de l'offre de formation dès lors que le nombre de parcours ou options se limite à trois ou quatre maximum. Ce changement semble acquis sans avoir véritablement été justifié. La mise en place de six parcours exige cependant d'être en situation d'atteindre la capacité d'accueil, fixée à 120 étudiants pour la mention. Il faudra par ailleurs être en mesure de tenir la promesse d'une insertion professionnelle de qualité. Cela exige, d'une part, un travail de fond vis-à-vis des partenaires professionnels et consulaires, qui sont aussi les recruteurs et, d'autre part, un renforcement du réseau des *alumni*. Disposer de données sur les carrières des anciens diplômés permettrait de disposer d'arguments solides, en ce qui concerne les carrières réellement exercées.

Il paraît souhaitable également de resserrer l'équipe des intervenants professionnels afin de maintenir une cohérence d'ensemble des enseignements et faciliter la gestion des emplois du temps. L'équipe de pilotage de la formation a bien noté que la fluctuation mal contrôlée de ces emplois du temps est susceptible de générer une insatisfaction chez les étudiants.

Enfin, un effort de formalisation des procédures paraît nécessaire ; qu'il s'agisse de la démarche compétence à expliciter davantage ou de la mise en place pour la mention d'un conseil de perfectionnement associant les étudiants.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

le 25 février 2020,

Monsieur le Président du comité d'experts,

Au nom de l'établissement, j'adresse mes remerciements au comité d'experts du Hcéres pour son analyse clairvoyante et constructive de l'offre de formation de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB). Tout naturellement, la présidence de l'université souhaite donc que l'offre de formation qui sera soumise à l'accréditation pour la période 2021 à 2025 prenne largement en compte les recommandations émises.

Cependant, sans entrer dans les détails, la lecture des rapports des champs HRT et ST conduit à formuler des observations sur quatre dimensions qui paraissent essentielles à une bonne compréhension de l'USMB.

Dérogation de sélection en master de droit

Depuis la mise en place de la réforme des masters en 2016, l'USMB applique de façon dérogatoire une sélection à l'entrée en M2 pour toutes ses mentions de master en droit. Le rapport mentionne à plusieurs reprises un fort taux d'échec en s'appuyant sur le taux de passage du M1 vers le M2. Il est nécessaire de dissocier le taux de réussite en M1 du taux d'acceptation en M2, qui lui est lié à un processus de sélection. Sur ce point, l'établissement appuie fortement la demande des équipes pédagogiques de faire évoluer le rapport en conséquence.

Semestrialisation en licence professionnelle

L'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle précise dans son article 7 que « Les enseignements de la licence professionnelle sont organisés en unités d'enseignement, qui sont, sauf dispositions pédagogiques particulières, regroupées en semestres. » Les licences professionnelles en alternance, pour lesquelles les experts ont considéré que la semestrialisation n'était pas respectée, font l'objet de dispositions pédagogiques particulières qui justifient une organisation pédagogique sur l'année universitaire.

La collaboration avec TETRAS

TETRAS est une association loi 1901 fondée il y a 35 ans par l'USMB et la Chambre syndicale de la Métallurgie. Pour chaque formation, les rôles de ces deux partenaires sont bien identifiés. L'IUT d'Annecy organise et pilote toute la pédagogie, notamment en proposant un responsable de mention qui est enseignant ou enseignant-chercheur en poste à l'IUT ; il est placé sous l'autorité directe d'un chef de département. Ce responsable :

- définit la maquette pédagogique et veille à son évolution ;
- propose les modalités de contrôle des connaissances approuvées en CFVU ;
- compose et anime l'équipe pédagogique ;
- pilote le recrutement des alternants ;
- valide le contenu des stages et des projets réalisés en entreprise ;
- organise le suivi individuel des alternants ;
- veille à la tenue du conseil de perfectionnement ;
- organise et anime les jurys (président : chef de département ; vice-président : responsable de mention).

PRÉSIDENCE

Le centre de formation TETRAS organise et pilote toutes les relations avec les entreprises et notamment :

- la gestion des offres de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage : en particulier, le recueil des offres auprès des entreprises, la transmission pour validation aux responsables de mention, la mise en relation des candidats alternants avec les entreprises, l'appui à la conclusion des contrats auprès des entreprises, etc. ;
- la veille au développement de l'approche compétences en lien avec les besoins identifiés des entreprises, et en application, il organise la certification professionnelle (Certificat de qualification paritaire) ;
- dans le cadre du process qualité QUALIOPi auquel doit répondre un prestataire de formation, l'évaluation des critères qualité imposés pour le bon déroulement des formations y compris les compétences des intervenants externes ;
- le maintien de l'application de la norme ISO 9001 obtenues depuis 2015 au sein des formations (dernière certification en date du 22 avril 2019 pour 3 ans) et ainsi la garantie de la prise en compte des avis des parties prenantes aux formations (alternants, intervenants, entreprises, université, etc.).

La place de l'international dans la formation

L'ouverture internationale fait partie de la stratégie de l'USMB depuis ses origines. Historiquement, elle a conclu un grand nombre d'accords de partenariat en recherche ou formation, et elle en dénombre encore 370 aujourd'hui. Plus récemment, elle a pris soin de définir une politique qui s'articule autour de trois axes : le transfrontalier, la francophonie et les réseaux de partenaires stratégiques. L'USMB participe pleinement à la stratégie d'un territoire qui s'ouvre sur l'Italie et la Suisse, par l'histoire et le présent, en privilégiant le transfrontalier et la francophonie. L'USMB a contribué activement à la récente construction de deux réseaux :

- Unita - *Universitas Montium*, un projet d'Université Européenne avec les universités de Turin, Saragosse, Timisoara, Beira Interior et Pau ;
- Relief (Réseau d'Échanges et de Liaison entre Institutions d'Enseignement supérieur Francophones) avec l'Université du Québec à Trois Rivières et la HES-SO (Suisse).

Ces réseaux permettent de favoriser le développement de projets et actions conjoints tout en mutualisant les partenariats de chacun et les opportunités de financement des membres. À terme, des formes d'intégration sont envisagées.

Grâce au soutien déterminant du Conseil Savoie Mont Blanc, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'État et de l'Union européenne, l'USMB développe une politique de mobilité sortante inscrite dans la durée, en licence comme en master. Elle obtient en la matière d'excellents résultats puisqu'elle est depuis 2008 la première université française pour le nombre d'étudiants en mobilité sortante Erasmus+, relativement à son nombre d'étudiants, comme l'indique la plateforme StatErasmus+. Les étudiants sortants se déclarent satisfaits à leur retour (entre 95 et 97 % selon les années), ce qui se traduit par la progression des mobilités sortantes. Le renforcement des partenariats existants actifs se concrétise également par la multiplication des doubles diplômes (33 doubles diplômes).

Avec l'espoir que ces éléments retiendront votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération.



Denis VARASCHIN

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)